SVETLANA
la vie de la fille de Staline

Une exclusivité LA PRESSE

"Quand j'ai quitté Moscou, en décembre dernier, pour transporter les cendres de mon mari, M. Brijesh Singh, à sa demeure, en Inde, je croyais bien revenir en Russie, un mois plus tard. Toutefois, pendant mon séjour en Inde, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas rentrer à Moscou. Cela s'est passé, en mon for intérieur, sans que quiconque me conseille ou m'influence.

"A ce moment, mon coeur fut déchiré parce que je savais que je laissais mes enfants derrière moi et que je ne les reverrais plus avant longtemps. J'ai tout fait pour me persuader de revenir chez moi. Mais en vain..."

C'est ainsi que s'est exprimée Svetlana Alliluyeva, la fille de Joseph Staline, à la première conférence de presse qu'elle a donnée aux Etats-Unis, en avril dernier.

Dans le premier de ses trois articles, notre collaborateur, Martin Ebon, relate, en détail, tout ce qui s'est passé entre le moment où Svetlana s'est présentée à l'ambassade des Etats-Unis, à la Nouvelle-Delhi, au début de mars dernier, et le moment où elle put envisager de partir pour les Etats-Unis, après des escales en Italie et en Suisse.

par **Martin EBON**

(Tous droits réservés)

Une valise à la main, Svetlana Alliluyeva Stalina, la fille de Joseph Staline, entra à l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi, en poussant la porte tournante.

Le sergent des fusiliers marins, qui se trouvait à la réception, était en train de donner des instructions à deux messageers qui établissaient la liste des documents reçus et envoyés.

Sans un mot, Mme Alliluyeva lui remit son passeport soviétique. Le militaire le déposa tranquillement sur son bureau et il attendit que les messagers soient partis avant de demander à quoi il pouvait être utile.

"Je suis une citoyenne soviétique, dit Svetlana, et je voudrais parler à quelqu'un de l'ambassade des Etats-Unis."

On la fit asseoir dans une pièce voisine du hall d'entrée. Le consul, M. George O. Huey, fut appelé. Il reçut Mme Alliluyeva dans son bureau et celle-ci lui dit qu'elle ne voulait pas retourner en Russie.

Voir SVETLANA en page 5



expo67
PAGES 10, 11 et 41

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢

Montréal, mardi 5 septembre 1967 / saint Laurent Justinien / 83e année, No 205 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 55 / Maximum 80

Ottawa accepte maintenant le débat sur la constitution

—Pierre-Elliot Trudeau

par **Gilles DAOUST**

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a affirmé hier que le gouvernement fédéral était prêt désormais à discuter de toutes les réformes constitutionnelles qu'on voudra.

M. Trudeau a fait l'annonce de cette nouvelle attitude au moment où il prenait la parole devant la 49e assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien, au Château Frontenac de Québec.

"L'on ne nous prendra pas en flagrant délit d'immobilisme, a dit le ministre, tout en affirmant cependant que le gouvernement d'Ottawa voulait que les "changements se fassent dans l'ordre et sous la direction de gouvernements responsables au peuple".

M. Trudeau a fait l'éloge de la politique "cohérente et progressive" suivie jusqu'ici par Ottawa en matière constitutionnelle et a affirmé que si le fédéral semblait s'être désintéressé des problèmes de la constitution, il s'agissait là d'une tactique qu'il fut sage de suivre.

"Notre politique en fut une de développement dirigé, qui ne craint pas les changements, qui au contraire les encourage, à condition toutefois qu'ils respectent l'intégrité du Canada, a dit M. Trudeau.

Notre but, a-t-il poursuivi dans la même veine, c'est le maintien d'un gouvernement fédéral fort et de gouvernements provinciaux forts. C'est cela, le fédéralisme."

Voir OTTAWA en page 2

Bertrand est satisfait du "changement"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec M. Jean-Jacques Bertrand, a accueilli avec satisfaction ce qu'il a qualifié hier de "changement d'attitude" du gouvernement fédéral en matière constitutionnelle.

M. Bertrand était appelé à commenter les propos qu'avait tenus, quelques minutes plus tôt, le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, au congrès du Barreau canadien.

M. Trudeau a affirmé que le fédéral était maintenant prêt à

Voir BERTRAND en page 2

Autres informations sur le congrès de l'Association du Barreau canadien.

—Page 31

Vietnam: le tandem Cao Ky-Van Thieu sort victorieux

d'après PA, AFP, UPI

Le triomphe du tandem Van Thieu-Cao Ky aux élections présidentielles du Sud-Vietnam dimanche fournit aujourd'hui des motifs de réjouissances et d'inquiétudes.

Sans élaborer, Washington considère le triomphe de l'équipe militaire comme un pas important franchi par les Sud-Vietnamiens en vue de déterminer eux-mêmes leur propre avenir, du fait que, désormais, ils disposeront d'un gouvernement constitutionnellement établi. Toutefois, on ne se cache pas, à Washington, les difficultés que comporteront les démarches en vue d'amorcer des pourparlers de paix, la réforme agraire, la réforme économique et la réforme politique.

Sur le plan politique, des sources dignes de foi rapportent, aujourd'hui, que le général Nguyen Cao Ky (élu au poste de vice-président dimanche) veut que son collègue Nguyen Van Thieu (élu, de son côté, au poste de président de la République) le nomme premier ministre, poste de commande qu'il détenait jusqu'à la tenue des élections. Selon les mêmes sources, Thieu n'a pas encore décidé qui serait premier ministre. L'ambassade des Etats-Unis, à Saigon, fait des pressions pour qu'il nomme un civil (affaire d'atténuer les critiques).

Occuper le poste de premier ministre, en même temps que celui de vice-président, nécessiterait un amendement de la constitution, ce qui serait possible si le général Cao Ky obtenait la gouverne du sénat. Or, aux derniers résultats, ses partisans étaient en tête.

Le résultat du comptage, dans 27 des 44 provinces du pays, donne quatre listes qui

Voir VIETNAM en page 2

Un aérobus s'écrase à Gander: 31 victimes

GANDER, T.-N. (PC, UPI) — Un aérobus tchécoslovaque a explosé et s'est écrasé au sol quelques instants après son décollage de l'aéroport international de Gander, Terre-Neuve, vers 2 h. ce matin, tuant au moins 31 des soixante-neuf personnes qui étaient à son bord.

Il s'agit d'un appareil quadrimoteur de type Illioutchin 18 identifié comme appartenant à la compagnie Ceskoslovenske Keroline et qui, venant de Prague, repartait en direction de Cuba après avoir refait le plein de carburant à Terre-Neuve.

Un porte-parole a révélé que l'avion a normalement quitté la piste pour s'élever à une altitude d'environ 200 pieds; il a ensuite explosé et s'est abattu à moins de deux milles de l'aéroport, sur une ligne de chemin de fer qui a évidemment été interrompue.

31 cadavres ont été retrouvés sur la scène du désastre, de même que trente-deux rescapés qui ont été transportés au seul hôpital de Gander, où une dizaine de médecins en soignent la plupart pour de graves brûlures. On est sans nouvelles des vingt-sept autres passagers de l'appareil détruit.

Selon un porte-parole, les passagers, parmi lesquels comptent plusieurs enfants, étaient tous de nationalité tchèque ou cubaine.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Avant de s'élancer vers Trois-Rivières

Après avoir envahi assez pacifiquement le Québec, samedi, des groupes de motards se sont rassemblés à Trois-Rivières et à Shawinigan dimanche où ils en sont venus aux coups entre eux et avec la police. On aperçoit ici un groupe venant de l'Ontario, les "Satan's Choice" alors que la police de Montréal procédait à un interrogatoire.

Le centre-ville de Trois-Rivières terrorisé par 300 motocyclistes

par **Gilles NORMAND**
et **Jacques GINGRAS**

TROIS-RIVIERES. — Alors que des milliers de motards venant de l'Ontario et de divers états américains envahissaient les routes du Québec, avant de se réunir à Trois-Rivières, à l'occasion des courses annuelles de motocyclettes qui se sont déroulées hier, quelque 300 autres motocyclistes venus des principales villes de la province ont paralysé pendant deux jours le centre commercial de la cité de Laviolette.

Les autorités, devant l'ampleur de la situation, ont ordonné, dimanche et lundi, la fermeture de tous les établissements commerciaux du centre-ville, hôtels, cabarets et restaurants.

C'est une centaine de policiers municipaux, en congé ou pas, qui ont dû intervenir, aidés du détachement de la Sûreté provinciale à Trois-Rivières, pour tenter de ramener la paix pendant les deux derniers jours de la fin de semaine, dans cette ville ordinairement calme.

Chaine, et poings américains

Une violente bagarre, qui a éclaté entre des motards de deux clans rivaux, à coups de chaines et de poings américains a eu pour effet de démolir l'intérieur du club "L'Igloo", aménagé depuis un mois dans l'établissement qu'occupait le "Club St-Louis", rue Des Forges.

Au cours de la bagarre, tables, chaises et bouteilles n'avaient plus leur place sur le plancher ou sur les comptoirs.

Les policiers, pour ramener les choses au calme, ont dû se mêler aux fauteurs de désordres. Quatre motards ont par la suite été transportés à l'hôpital, souffrant de mâchoires fracturées et de contusions multiples. Plusieurs arrestations ont été effectuées.

Un peu plus tard, au rythme d'airs yés-yés et au son des ronflements infernaux de leurs machines, les motards, des jeunes de 19 à 27 ans, clamaient : "Nous allons devenir boss de la ville !"

Cependant que des centaines de curieux regardaient, l'air inquiet, l'envahisseur défiler bruyamment rue Des Forges, les intrus, défiant les règlements de la circulation, s'arrêtaient aux feux-verts et démarraient par cinquantaines aux feux-rouges, se préoccupant bien peu de savoir si la voie était libre ou pas.

Vers 2 heures, dans la nuit de dimanche à lundi, la plupart des motocyclistes ont quitté la ville pour dormir à la belle étoile, dans un champ appartenant à un club d'automobilistes, dans le rang Saint-Alexis,

Voir TROIS-RIVIERES en p. 2

Radiologues : Johnson espère un règlement d'ici jeudi, sinon...

par **Jogues GIRARD**

L'assurance donnée vendredi de la continuation des services d'urgence en radiologie constitue une bonne nouvelle qui augure bien du règlement du conflit avec les radiologues, déclarait samedi après-midi le premier ministre, M. Daniel Johnson, dans une conférence de presse impromptu à l'issue d'un déjeuner-causerie où il avait parlé, au Reine-Elisabeth.

M. Johnson a alors précisé qu'il espérait en la conscience professionnelle des radiologues, à tel point qu'il ne serait pas surpris si un règlement était obtenu dès mercredi ou jeudi. Si cet espoir n'était pas satisfait, l'absence de loi qui permette au gouvernement d'intervenir plus fortement dans ce conflit nécessiterait vraisemblablement la convocation d'une session d'urgence pour laquelle le délai d'avis peut être assez bref.

Le premier ministre a souligné que le principal point du litige en était un de principe, à savoir que le

Voir RADIOLOGUES page 2

AUJOURD'HUI

Le sort de la nation canadienne-française

M. Daniel Johnson a déclaré à Montréal que le Québec entre dans la phase active de son évolution en s'apprêtant à avancer des propositions précises en vue de modifier la constitution. Devant les membres des clubs Richelieu, il a annoncé que la première véritable discussion officielle sur la question au Canada aura lieu cet automne à Toronto.

— Page 22

Congrès du Barreau

Me Perrault-Casgrain a déclaré au congrès du Barreau à Québec que les lois devraient faire l'objet d'études constantes de la part d'organismes des gouvernements fédéral et provinciaux. D'autre part, Me Marc Brière a dit favoriser une formule modifiée d'Etats associés comme modus vivendi au Canada.

— Page 31

"Québec 67 : régression tranquille..."

Selon les participants à la session-congrès de la Presse étudiante nationale, le Québec n'est pas en état de régression, mais plutôt dans un état de "révolution plus que tranquille".

— Page 58

Les visiteurs à

L'EXPO

hier à minuit
287,194
on en prévoyait
319,670
dimanche
414,628
on en prévoyait
425,980
samedi
329,581
on en prévoyait
383,380
aujourd'hui (prévisions)
234,290
depuis l'ouverture
37,791,639

Si Diefenbaker est élu, les conservateurs du Québec menacent de former leur propre parti

par **Jacques PIGEON**
et **Luc BEAUREGARD**

envoyés spéciaux de LA PRESSE

TORONTO — Des délégués québécois font délibérément courir le bruit qu'ils claqueront unanimement les portes du parti conservateur si John Diefenbaker en est réélu chef.

Ces conservateurs influents qu'on retrouve dans les organisations de plusieurs candidats, notamment celles de MM. Hees, Fulton et Roblin, affirment qu'ils formeront leur propre parti au Québec dans de telles ciconstances.

Cette épée de Damoclès décrit l'atmosphère dans laquelle le grand congrès conservateur vient de s'ouvrir, ce matin, à Toronto.

Ainsi le chef de l'aile québécoise du parti, M. Paul-O. Trépanier, a réservé une suite pour y convoquer, d'urgence, un caucus de ses délégués et déclencher son mouvement anti-Dief.

John Diefenbaker n'était pas encore arrivé dans la Ville-reine que son ombre planait dans tous les quartiers généraux des candidats. Il n'est pas encore officiellement en lice, son organisation n'a pas pignon sur rue comme toutes les autres, mais le parti tressaille à la seule évocation de son nom.

Hier, les candidats au leadership conservateur ont commencé la distribution de leurs affiches, collants, épinglettes ou chapeaux et ouvert leurs salles d'accueil.

Toutes les craintes subsistent. Des gens portent de gros boutons sur lesquels on lit : "Keep the chief". Le seul bouton unilingue.

Ce matin a débuté la première partie du congrès, consacrée à l'étude des politiques, à l'orientation du parti. Environ 400 des quelque 2,400 délégués participent à ces assises que dominera la grande question constitutionnelle.

Deux nations ou... une nation ? Un statut particulier pour le Québec, oui ou non ?

Voir DIEF en page 2

Trépanier : il n'y a pas eu de "manoeuvres" au Québec

de nos envoyés spéciaux

TORONTO — Le président du parti conservateur au Québec, M. Paul-O. Trépanier, nie que des manoeuvres aient préside au choix des délégués québecois au congrès de Toronto.

Il a admis hier que le conseil de l'Association progressiste-conservatrice du Québec a déclaré "persona non grata" M. Armand Crevier. Mais, explique-t-il, nous nous sommes rendus compte que la constitution du parti ne nous permettait

Voir TREPANIER en page 2

- **Pages 6 et 7 :**
  - *portrait des candidats*
  - *leur bilinguisme*
  - *les délégués du Québec*
  - *la formidable organisation matérielle du congrès*

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 28
Calendrier des pionniers / 30
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 56
Editorial / 4
Finance / 42 et 43
Horoscope / 9
La bonne table / 15 à 17
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 31
Nouvelles régionales / 43
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 32 à 35, 39 et 40
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 29

CKAC 73 AU CADRAN

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

La refonte de la Cour suprême en vue d'en faire un tribunal constitutionnel où seraient représentés les intérêts des provinces aussi bien que ceux du gouvernement central ?

Autant de questions à l'étude qui peuvent créer le plus beau feu d'artifice.

Aux petites heures, la grande décision

Mais en réalité, c'est jeudi soir que débute le grand spectacle. Et ce n'est probablement qu'à ce moment qu'on pourra, pour la première fois, voir où vont les choses.

Ce soir-là, M. Diefenbaker doit prendre la parole. Mais son discours sera le cinquième d'une longue série entrecoupée de présentations de diverses personnalités.

Dans plusieurs milieux, on se demande si le chef pourra prendre la parole avant deux ou trois heures du matin. Surtout si quelques délégués s'avisent de contester le rapport du président du congrès, M. Ed Goodman.

S'il y a débat sur ce long rapport, comme plusieurs le craignent, la séance, qui débute à huit heures, peut se poursuivre toute la nuit. M. Diefenbaker attendra-t-il son tour aussi longtemps ?

Avant de pouvoir prononcer son discours, il doit d'abord écouter : les mots de bienvenue du président du congrès et du premier ministre de l'Ontario, le rapport du président ainsi que les discours — importants dit-on — de MM. Roger Régimbal, député d'Argenteuil Deux-Montagnes et Peter Lougheed, chef de l'opposition conservatrice en Alberta, ainsi que le discours de celui qui doit le présenter à cette foule conservatrice.

Ce discours, on l'imagine bien, est attendu avec la plus grande impatience. On espère qu'on saura enfin ce que M. Diefenbaker entend faire. Et, pour tellement de délégués principalement ceux du Québec, c'est un point qu'il faut absolument éclaircir avant samedi, le jour du scrutin.

Entre-temps, les candidats eux-mêmes font mine de ne pas s'inquiéter. Partout chacun affiche le visage d'un homme confiant, sûr de la victoire, quoi qu'il arrive.

De la difficulté d'être bilingue

Les mieux nantis d'entre eux, MM. Stanfield, Roblin, Hees et Fleming, offrent à boire à tous les passants. Leurs équipes distribuent à gauche et à droite toutes sortes de colifichets qui démontrent tous les problèmes du bilinguisme.

Un candidat a dû jeter 3,000 des siens. On y lisait "Va gagner — George Hees — The Winner", sur trois lignes successives.

Celui de M. Fulton est bien correct : "C'est Fulton à l'heure du Canada". Mais que penser de celui-ci : "Avance le Canada avec Alvin Hamilton" ? Sans blagues.

Aujourd'hui, les candidats doivent arriver l'un après l'autre au Royal York où se tient la première partie du congrès. M. Hees a choisi l'entrée la plus flamboyante. Il arrivera à bord d'un autobus à étage où il aura pris place avec une fanfare.

Autour du congrès

Les neuf candidats, qui sont peut-être dix, pourraient être douze. Mlle Charlotte Whitton, ancienne mairesse d'Ottawa, a fait savoir qu'elle est disposée à poser sa candidature. Mme Mary Sawka, une grand'mère de Toronto qui se définit comme "la dernière des femmes en colère", s'est procuré un bulletin de présentation.

L'influence de M. Diefenbaker pourra être évaluée au cours des réunions du comité du programme. Le chef du parti a fait savoir que ses porte-parole feraient valoir ses vues aux réunions de demain et de mercredi. On y décidera si le Canada est constitué d'une ou de deux nations.

Selon des sources proches de l'organisation du congrès, la somme totale des déboursés des candidats et de leurs partisans s'établirait entre $500,000 et $1 million. La seule suite vice-royale de M. Diefenbaker, à l'hôtel Royal York, coûte $120 par jour. Et il y a les bars ouverts, les repas, les orchestres de MM. Hees, Fulton et Stanfield . . . qui sont plus coûteux que des poignées de main.

Un télégramme, signé du nom de l'organisateur de la campagne de M. Roblin, M. Maurice Aprin, a circulé hier à Toronto. M. Aprin a nié être l'auteur de ce télégramme, dans lequel on promet de "faire la vie dure" à M. Diefenbaker, s'il est candidat. Si M. Diefenbaker appuie plutôt M. Roblin, on lui promet la reconnaissance éternelle de ce dernier.

Un membre influent du parti conservateur prétend qu'il n'y aura pas de pactes entre les candidats : "Comment un candidat peut-il promettre un ministère à un autre quand six candidats sont d'anciens ministres et quand deux autres sont déjà premiers ministres ?"

L'organisation de M. Fleming au Québec affirme ne pas prendre au sérieux le sondage du journal The Gazette, selon lequel les délégués québécois favorisent MM. Roblin et Hees. Elle estime que comme en 1956, les délégués donneront un appui "largement majoritaire" à M. Fleming.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

font que Cao Ky est premier parmi les six favoris. Ces six listes (il y en a en tout 48) seront retenues et se trouveront à élire les 60 membres du sénat, attendu que chaque liste comporte 10 noms.

S'il réussit à dominer le sénat, Cao Ky sera dans une position de force advenant une lutte pour le pouvoir avec le chef de l'Etat Van Thieu. Une des listes (de dix sénateurs) favorise Van Thieu, une autre (en septième place, toutefois) favorise un civil, l'avocat Truong Dinh Dzu.

Une des listes en tête est dominée par le général à la retraite Tran Van Don qui avait pris l'initiative de renverser le président Ngo Dinh Diem en 1963.

On sait que Tran Van Don a été limogé par les généraux Thieu et Ky. Les résultats complets, mais non officiels, de l'élection de dimanche donnent à Van Thieu 1,649,561 votes, à Dzu 817,120, à Phan Khac Suu 513,374 et à Tran Van Huong (un ancien premier ministre) 474,100. Tous les autres bulletins, soit 1,281,249 sont allés aux sept autres candidats civils, ou ont été annulés. Le total des 4,735,404 voix enregistrées représente 80.9 pour cent des votants enregistrés sur les listes, soit 5,853,251. Sur ce 80.9 pour cent, Van Thieu a récolté 34.9 pour cent des votes.

M. Phan Khac Suu, ancien chef de l'Etat, qui arrive en troisième position, s'associe à M. Truong Dinh Dzu pour refuser le verdict des élections en raison de "fraudes généralisées".

Fait nouveau des élections

La performance de Me Dzu est le fait nouveau de ces élections. Les prochains dirigeants vietnamiens devraient tenir compte des prises de position qui viennent d'assurer à l'habile avocat un succès inattendu. Me Dzu ne craignait pas d'affirmer que les gens du "Front national de libération', comme ceux d'Hanoï, étaient sincèrement dévoués au bonheur du peuple vietnamien. Il allait jusqu'à envisager un gouvernement de coalition.

Les anciens hommes politiques comme MM. Huong et Suu paraissent "fatigués". Alors que les généraux d'après les premiers résultats ne furent jamais plus mal placés que deuxièmes, les civils favoris, excellents dans une province étaient relégués aux derniers rangs dans d'autres. Aucun n'a réussi sur l'ensemble du pays une performance aussi homogène que les généraux.

Leçon de démocratie au peuple des USA

Pour leur part, de nombreux parlementaires américains se sont déjà rangés à l'avis que les élections sud-vietnamiennes se sont, somme toute, déroulées de façon relativement honnête compte tenu des circonstances. De leur côté les membres de l'équipe de surveillance déléguée par le président Johnson s'accordent à rejeter les accusations de fraudes électorales. L'ambassadeur extraordinaire, M. Henry Cabot Lodge, en écartant les accusations de fraude a précisé que les élections ont été honnêtes et se sont déroulées dans le bon ordre.

Le sénateur Robert Kennedy a déclaré que ces élections demeureront sans lendemain si elles ne sont pas accompagnées de réformes politiques et économiques profondes. Dans son communiqué le sénateur ajoute que ces élections n'auront résolu que très peu de choses et la guerre continuera d'être de plus en plus une guerre américaine (faute de réformes). En revanche, il a reconnu que la consultation de dimanche dernier pouvait marquer "l'ouverture de négociations significatives".

Par ailleurs, l'agence soviétique de nouvelles TASS dit que l'élection sud-vietnamienne n'est qu'une "farce'. Le commentateur soviétique Vasily Kharkov a précisé ce matin que ces élections étaient truquées et que les électeurs ont été conduits aux bureaux de scrutin presque de force.

RADIOLOGUES

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement ne peut accepter de payer tant pour cent d'un tarif qui serait établi par d'autres unilatéralement.

Quant aux problèmes qui résultent de la gratuité des examens radiologiques depuis le 1er juillet dernier, M. Johnson s'est dit certain qu'ils ne devraient pas être difficiles à régler, précisant que le gouvernement était disposé à fournir compensation adéquate aux radiologues qui ont cabinet privé et à conclure en conséquence tous les arrangements nécessaires.

Parlant du revenu moyen élevé des radiologues, M. Johnson a dit qu'il ne fallait cependant pas oublier que même si ces gens ont des moyens, ce n'est dans l'ensemble que pendant une période d'à peu près vingt ans qu'ils bénéficient de ce revenu. Il a aussi déclaré qu'il n'y avait rien dans les textes prévus en matière de législation médicale qui puisse mener à l'étatisation soit d'une spécialité médicale, soit de l'ensemble de cette profession.

Enfin, le premier ministre s'est dit d'accord sur le fond de la déclaration conjointe émise vendredi par la CSN et la FTQ sur ce conflit, tout en n'en partageant pas pour autant les positions de détail.

Un missile près de l'ambassade de Cuba à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un missile pesant quatre livres, capable de trouer un mur de briques, a été trouvé hier matin sur un chemin adjacent à l'ambassade cubaine à Ottawa. L'engin, qu'on avait d'abord identifié comme une bombe, était contenu dans une valise et a été démantelé par des responsables militaires.

C'est vers 9 heures qu'un employé du ministère de la Défense a découvert la mystérieuse valise. Ayant pris connaissance de son contenu, M. Jean-Marc Dumais, âgé de 23 ans, a aussitôt alerté la police.

Le projectile, long de deux pieds et demi, est construit aux Etats-Unis mais utilisé par les forces armées canadiennes pour des fins d'entrainement.

Les autorités de la mission cubaine dans la capitale fédérale ont refusé de commenter l'incident. On sait qu'il y a près d'un an, soit le 22 septembre 1966, une bombe de fabrication domestique avait explosé en face de l'ambassade ne faisant aucun blessé mais brisant plusieurs vitres.

Mandé sur les lieux, le capitaine John Havard a emporté la fameuse valise de cuir brun sur les terrains des forces armées et de là, a démantelé le dangereux objet.

Le militaire a fait remarqué que le missile n'était pas accompagné d'explosif mais que le projectile aurait pu tuer une personne.

Le missile était dans un tube de métal de trois pouces et demi de diamètre. La valise contenait par ailleurs le filage approprié et un dispositif de minutage, lequel, selon toute apparence, n'a pas fonctionné.

TROIS-RIVIERES

SUITE DE LA PAGE 1

à Saint-Louis-de-France, à quelque 6 milles de Trois-Rivires.

Hier, ils étaient tous de retour, et déambulaient, chaines à la main, ne se gênant pas pour monter sur le toit des automobiles stationnées sur la rue Des Forges.

Un cordon de policiers

Une cinquantaine de policiers formant un cordon, ont passé la rue Des Forges au peigne-fin, de la rue Notre-Dame vers la rue Royale la vidant de tous les indésirables, et des barricades ont été dressées. Cette manoeuvre, bien qu'efficace, a occasionné certains tours de force entre policiers et motocyclistes.

A un certain moment, le directeur de la police de Trois-Rivières a même songé à faire appel au Service des incendies, pour que l'on dégage la rue à l'aide de boyaux d'arrosage.

Les policiers ont procédé à une vingtaine d'arrestations de motards qui doivent comparaître aujourd'hui, devant le tribunal des Sessions de la Paix, à Trois-Rivières, sous diverses accusations d'avoir troublé la paix et d'avoir entravé le travail des policiers.

L'Ile St-Quentin, un site de villégiature pour campeurs, a aussi été prise pour un champ de courses au détriment des visiteurs qui s'étaient fixés nombreux pour la fin de semaine.

A Montréal, la venue de ces innombrables jeunes gens dont certains font partie des fameux "Heli's Angels" et d'autres des "Satan's Choice", n'a pas été sans incidents.

Neuf motards des "Hell's Angels", dont deux jeunes filles, ont été appréhendés vers 1 h. 10 samedi après-midi en face du 1896 rue Champlain, alors qu'ils nuisaient considérablement à la circulation des piétons sur les trottoirs. La police de Montréal les a conduits en cellule, où ils ont été interrogés. Ils devaient répondre ce matin en Cour, à des accusations d'avoir troublé la paix. Dans une camionnette qui suivait ces neuf jeunes gens, la police a découvert un étui à revolver, des cartouches, des menottes un couteau et des chaînes.

Les jeunes motards aux cheveux longs ont de plus exhibé aux policiers de faux papiers d'enregistrement et les numéros de série de leurs motos avaient été limés. Il s'agissait de motards venus du Maine et du Massachussetts.

D'autres motards venant de Toronto, Hamilton et même Windsor, en Ontario, sont arrivés à Montréal dimanche et se sont longuement balladés sur le boul. Métropolitain. Les papiers de quelques-uns d'entre eux ont été vérifiés par la Sûreté provinciale, et ils ont ensuite été escortés jusqu'aux limites du Québec et de l'Ontario. Mais ils seraient ensuite revenus par petits groupes

Un rassemblement de motards a été vu en face du motel Belvedere, coin St-Jacques et Upper Lachine, hier, et un autre groupe s'est arrêté à Dorion, mais aucun incident n'a été signalé.

Par ailleurs, plus de 200 motards se sont réunis samedi soir à St-Philippe de Laprairie.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

Selon le ministre, le fédéral n'a pas manifesté beaucoup d'euthousiasme pour les mises en accusation publiques de la constitution canadienne parce que le système fédéraliste est "un appareil délicat, plus facile à dérégler qu'à remettre en marche".

"En tant que gouvernement central, nous sentions que notre responsabilité était grande pour le maintien de l'harmonie entre tant de régions culturellement et géographiquement distinctes . ..

"Et puis, a précisé tout bonnement le ministre, nous voulions donner au pays le temps de réfléchir et de s'ajuster aux nouveaux rapports de force, politiques, culturels, sociaux et économiques, qui se dessinaient dans l'aube de notre deuxième centenaire."

Selon M. Trudeau, cette tactique fut sage. Les gouvernements ont mis sur pied des comités chargés de préparer les débats constitutionnels, les hommes politiques et l'opinion publique ont eu l'occasion de mesurer amplement l'importance du problème et la difficulté de la solution. Les temps sont mûrs.

Des propositions concrètes

M. Trudeau a rappelé que récemment, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, avait invité les provinces à venir discuter, au début de 1968 de l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution.

Selon le ministre, l'adoption d'un bill des droits garantissant les libertés de base ainsi que les droits linguistiques pourrait constituer le premier pas vers d'autres réformes constitutionnelles.

Tout ceci pourrait être suivi du rapatriement de la constitution et d'une vaste conférence constitutionnelle dont le but serait d'apporter les autres changements constitutionnels devenus nécessaires.

M. Trudeau a par ailleurs affirmé que c'est parce qu'il faut que les changements se fassent dans l'ordre que le fédéral a "pris l'initiative de propositions concrètes".

"Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que depuis 100 ans, lorsqu'il s'est agi de modifier le texte constitutionnel, c'est à peu près toujours le gouvernement fédéral qui a pris l'initiative. Nous n'avons pas donné notre appui à des formules vagues et contradictoires pour tout remettre en cause et pour tout changer en même temps, sans trop savoir ce qui viendrait par la suite. Nous avons plutôt proposé qu'on commence par l'essentiel : un essentiel précis, limité, mais qui rend possible tout le reste.

"Si la formule Fulton-Favreau d'amendement et de rapatriement de la constitution a échoué, c'est sans doute parce qu'on a recherché un accord unanime sur les mécanismes, plutôt que sur la substance.

"Aujourd'hui nous commençons par la substance. Nous disons à tous les Canadiens : mettons-nous d'abord d'accord sur les libertés publiques, sur tous les droits fondamentaux que nous voulons garantir. Après cela, nous viendrons aux mécanismes.

"Le défi est de taille. Et qui dit mieux ?"

Les droits de l'homme

M. Trudeau a soutenu que l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution allait protéger les libertés fondamentales à la fois contre les ingérences fédérales et provinciales.

Ni le parlement canadien, ni les Assemblées législatives ne pourraient modifier les termes de la déclaration par les voies juridiques ordinaires.

Le ministre a affirmé que la reconnaissance de l'anglais et du français pourrait également être élargie. Il a parlé d'une modification possible à la constitution qui porterait reconnaissance de droits plus larges en ce qui concerne les deux langues officielles et qui, tout en réglant le conflit fondamental au Canada, donnerait un sens nouveau à la Confédération.

Nouvel hebdo : le "Castor déchaîné"

Un nouvel hebdomadaire, le "Castor déchaîné", directement inspiré du "Canard enchaîné" français, voit le jour ce mardi. Il paraît sur seize pages, en offset, sur format tabloid et on le vend $0.20 l'exemplaire.

Le "Castor déchaîné" paraîtra tous les lundis et ceux qui le publient entendent qu'il soit, à l'instar de son grand frère français, un hebdomadaire d'opposition, satirique, humoristique et surtout, indépendant. Fait à noter, le "Castor déchaîné", tout comme le "Canard", ne doit contenir aucune publicité : caractéristique qui n'a pas empêché le "Canard" de durer, depuis 1916...

Les collaborateurs du "Castor déchaîné", des Canadiens français, entendent garder l'anonymat, tant qu'ils le pourront du moins. Leur programme, au fond, se ramène à ceci ; justifier le titre du nouvel hebdo, et ce qu'il évoque...

Enfin, tout comme le "Canard" encore une fois, le "Castor" va comporter une abondante illustration. La plupart des dessinateurs mis à contribution sont en quelque sorte inédits, peu ou pas connus du public : du sang neuf, quoi.

TREPANIER

SUITE DE LA PAGE 1

pas de l'exclure de nos rangs.

Il y a malaise, admet-il, mais il n'y a aucun moyen de le dissiper avant que le parti ne se soit donné un nouveau chef. Il n'y a rien à faire avec le chef actuel.

Il s'en est pris à M. Rodrigue Bourdages qui, dans une déclaration faite samedi, semblait lui attribuer les dénonciations de la semaine dernière.

M. Trépanier déclare que M. Bourdages ne détient absolument aucun poste dans le parti, ni au niveau provincial ni au niveau national. M. Bourdages n'est le directeur de rien, dit-il.

Quant au choix des délégués généraux, M. Trépanier explique qu'on continue toujours d'en nommer, plusieurs des 90 choisis dans le Québec se désistant à la dernière minute.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

discuter tous les changements constitutionnels qu'on voudra.

M. Bertrand s'est dit convaincu que le "changement d'attitude" d'Ottawa provenait des initiatives prises par le Québec il y a un certain temps et celle, plus récente, prise par le gouvernement de l'Ontario de convoquer une conférence constitutionnelle à l'automne.

M. Bertrand n'a pas longuement commenté les propos du ministre fédéral. Il a dit simplement qu'ils indiquaient désormais l'intention des parties de discuter de plus en plus de la question constitutionnelle.

Il n'a pas voulu dire par ailleurs quand se réunirait à nouveau le comité parlementaire québécois de la constitution, créé sous l'ancien gouvernement libéral.

Hold-up dans une pharmacie

Un vol d'un montant encore inconnu a été commis par deux bandits armés, vers 9 h. 45 samedi soir, à la pharmacie Drouin, au 950 est, boul. Henri-Bourassa.

Le pharmacien, M. Fernand Fortier, a dû remettre le contenu du tiroir-caisse aux deux bandits qui se sont enfuis de façon indéterminée, après avoir tiré un coup de feu au plafond pour intimider le pharmacien.

Aquin se dissocie de la révolution tranquille

SAINT-DONAT — "La révolution tranquille est en fait un compromis entre la tranquillité des chefs et la révolution d'un peuple."

Le député ex-libéral de Dorion, M. François Aquin, a dénoncé dimanche devant les congressistes de la Presse étudiante nationale la "révolution tranquille" dirigée pendant six ans au Québec par le parti dont il a démissionné il y a un mois, et a invité "la jeunesse du Québec" à se dresser "dans la fierté et dans la dignité" à la tête du mouvement populaire de libération québécoise.

Dans une envolée oratoire qui a semblé emporter l'adhésion des quelque cent journalistes étudiants présents, Me Aquin a rejeté le "mécanisme bourgeois d'intégration" et l'"esprit de concurrence mercantile" qui formaient à son avis la base de la réforme entreprise dans la province par les libéraux.

"Son échec auprès des déshérités, des pauvres et des chômeurs, a-t-il dit, a révélé son impuissance à régler les problèmes primordiaux de notre communauté."

Le conférencier, qui est un ancien président de la Fédération libérale du Québec, a demandé aux jeunes de ne pas se laisser "distraire de l'essentiel par les fabricants de catalogues de l'immédiat et des nomenclatures de solutions sans vision. Ils vous parleront d'un compromis, d'un réalisme, d'un pragmatisme, de l'art du possible..."

"La jeunesse, a-t-il proclamé, doit demeurer le désir démancipation du peuple canadien-français et l'autocritique de la nation. La jeunesse doit demeurer la volonté des audacieuses transformations socio-économiques et la recherche des horizons nouveaux."

D'abord enthousiasmés par l'élan de l'orateur, les membres de la PEN ont ensuite paru déçus quand, en réponse à leurs questions, le député de Dorion n'a mentionné aucune méthode d'action précise, et s'est contenté de dire : "La forme que prendra le mouvement de libération au Québec dépendra finalement des circonstances et des événements."

Le pape a la grippe

CASTEL GANDOLFO — (AFP, UPI, Reuter) — Le pape Paul VI souffre d'une grippe légère et fait un peu de fièvre, a-t-on révélé hier. Il devra donc se reposer pendant quelques jours à sa résidence d'été. C'est pourquoi les audiences ont été suspendues et la visite au sanctuaire marial de Genazzano, prévue pour vendredi, a été ajournée. On espère cependant que le Saint-Père pourra reprendre son activité normale avant la fin de la semaine.

A cause de cette indisposition, le pape a dû contremander l'audience qu'il devait accorder hier à l'ambassadeur yougoslave auprès du Saint-Siège, M. Cyrlje.

Un cambriolage de bijoux de $100,000

Des détectives du poste no 10 poursuivent leur enquête en rapport avec un important cambriolage de bijoux perpétré au cours de la fin de semaine dans les locaux du diamantaire Gérald A. Margolis, au 1010 ouest, rue Ste-Catherine. Le butin serait de l'ordre de $100,000.

Le ou les auteurs du vol ont enfoncé une porte et forcé un coffre-fort pour mettre la main sur les joyaux. Un employé de M. Margolis a constaté le vol en pénétrant hier matin dans les locaux dévalisés, mais on ignore à quand exactement remonte la double effraction. Le sergent-détective Gilles Turcotte dirige l'enquête.

Avant notre venue, rien ne manquait au monde ; après notre départ, rien ne luf manquera.

Omer Kheyyam

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice : ensoleillé et chaud avec vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 55 et 80; à Ste-Agathe, et La Tuque : 50 et 75.

Aperçu pour demain : nuageux et plus frais.

Régions du Lac-St-Jean, Québec et des Cantons de l'Est : ensoleillé et plus chaud; vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : 50 et 75; à Chicoutimi : 45 et 75.

Aperçu pour demain : plus frais avec quelques périodes nuageuses.

Régions de Rimouski et de Baie-Comeau : ensoleillé et plus chaud; vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 45 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé, peu de changement dans la température.

Région de Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques éclaircies l'après-midi; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Sept-Iles : 50 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé; peu de changement dans la température.

Région de Gaspé : nuageux avec averses occasionnelles; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Gaspé : 50 et 60.

Aperçu pour demain : nuageux devenant ensoleillé et un peu plus chaud.

LOCATION D'AUTOS
LES PRIX LES PLUS BAS
$5 par jour — 5¢ par mille
TAUX à la SEMAINE et MOIS
SPECIAL pour WEEK-END
$9.95 et plus — 5¢ le mille
du VENDREDI 5 hrs P.M.
au LUNDI 9 hrs A.M.
BELAIR RENTAL SERVICE LTÉE
1169, AV. BERNARD OUEST
277-1134
ACME RENT-A-CAR
6245, CÔTE-DE-LIESSE
636-0033

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
COURS DE LANGUES
• ALLEMAND
• ANGLAIS
• ESPAGNOL
• ITALIEN
• POLONAIS
• RUSSE
UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement,
(Service d'éducation permanente),
C.P. 6128, Montréal 3,
Tél. 343-6992

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutant, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
PROMOTION CULTURELLE
• CIVILISATION
• CINEMA ET TELEVISION
• DROIT
• HISTOIRE
• LECTURE RAPIDE
• LITTERATURE
• MUSIQUE
• PSYCHOLOGIE
• PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES
• RELATIONS PUBLIQUES
• SCIENCES SOCIALES
• THEOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(Service d'éducation permanente)
Extension de l'enseignement
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

Renseignez-vous!
VIC TANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAÎNE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTÉ AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT À MONTRÉAL

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles

• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL
Fabriqués sur mesures, installés par des experts

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

800 personnes à un ralliement grec dans la métropole

par Jogues GIRARD

Quelque 800 personnes ont participé dimanche soir en la salle Royal, rue Hutchison, à un ralliement où l'on entendait à la fois commémorer l'instauration de la première constitution de la Grèce il y a 124 ans, et protester contre le régime des colonels qui détient actuellement le pouvoir en ce pays ainsi que contre la visite de Constantin.

L'auditoire a pu assister à une pièce de théâtre : "Makriyannis", portant sur la lutte constitutionnaliste de 1843 en Grèce, oeuvre d'un auteur, Dimitris Fotiadis, dont les livres sont maintenant interdits dans son pays. Des artistes ont dit des poèmes et ont présenté une pantomime évoquant la résistance à l'occupation nazie lors de la Deuxième guerre mondiale. Diverses personnes, dont M. Pamphile Piché, président du Comité d'action politique au Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal de la CSN, étaient venues manifester l'appui des organismes qu'elles représentaient.

On a aussi entendu deux messages enregistrés, l'un de M. Mikis Theodorakis, l'autre de Mme Melina Mercouri.

Assistance à la fois enthousiaste et paisible

Puis, M. Stratis Someritis, secrétaire général de la Ligue grecque de Droits de l'homme — interdite par le nouveau régime une semaine après son coup d'Etat — et ancien député socialiste au parlement d'Athènes, a adressé la parole.

L'assistance était à la fois enthousiaste et paisible, encore qu'il ait été possible de remarquer la présence le long des murs de la salle de quelques hommes "correctement" vêtus et moustachus, grecs eux aussi selon toute apparence, qui auraient été, selon d'aucuns, des représentants du régime Patakos. Il n'y eut cependant pas d'incident.

Plusieurs policiers de Montréal, en uniforme, étaient aussi sur les lieux, à titre préventif, et avec l'entier accord des organisateurs de l'assemblée, semble-t-il.

La réunion était sous les auspices tant de l'Association panhellénique démocratique "Makroyannis" du Canada et du Comité canadien pour la liberté et la démocratie en Grèce. Le communiqué qui l'annonçait précisait qu'il s'agissait de protester "centre la dictature monarcho-fasciste imposée à la Grèce par le "roi" Constantin Glucksbourg le 21 avril 1967".

Mme Melina Mercouri

Dans son message, Mme Mercouri affirmait sa solidarité avec "tous ceux qui portent en eux l'amour de la liberté, la promesse de notre lutte pour l'amour de la liberté". Après quoi, l'oratrice souligna qu'alors que les gens viennent actuellement au Canada pour admirer les réalisations de l'homme, "C'est un crime que vous soyez obligés de recevoir la visite d'un représentant d'un gouvernement illégal et d'un régime d'oppression". Elle évoqua ensuite le sort de M. Theodorakis "torturé pour avoir commis le grand crime d'avoir composé des chants pour la liberté".

"Faites pression, continua-t-elle, pour rendre personnellement responsable Constantin de la vie de Theodorakis."

M. Theodorakis, auteur notamment de la musique du film "Zorba the Greek", ancien député au parlement grec et leader du mouvement des Jeunesses Lambrakis, qui comprenait environ 700,000 membres, aurait été selon des dépêches d'il y a quelques jours arrêté, mais jamais le régime Patakos n'a confirmé la nouvelle. Chez

Voir GRECS en page 8



Rentrée des classes pour un million et demi d'écoliers, dont 500,000 à Montréal

C'est ce matin qu'a eu lieu, pour la majorité des écoliers de Montréal et du Québec, la rentrée des classes.

Partout, sauf dans quelques cas exceptionnels, les écoles élémentaires et secondaires rouvrent leurs portes, pour accueillir près d'un million et demi d'écoliers, dont quelque 500,000 de la région montréalaise.

Un bon nombre d'élèves qui devaient entrer au "secondaire V" bénéficieront cependant d'environ un mois de vacances supplémentaires, puisque les programmes à ce niveau ne sont pas encore complètement au point.

Les cours ne débuteront donc que le 2 octobre.

A Fabreville, dans la ville de Laval, la rentrée devait avoir lieu ce matin, mais un groupe de parents s'est violemment opposé à ce que l'on établisse l'alternance pour régler le problème du manque d'espace dans les écoles. On ignore encore si ce problème a été réglé.

D'autre part, les 850 étudiants de l'école secondaire St-Urbain devront suivre leurs cours en alternance à l'école St-Martin jusqu'à ce que les travaux de finition de leur école soient terminés.

Ils se rendront en classe l'après-midi, le matin étant réservé aux élèves réguliers de St-Martin.

Enfin, deux groupes d'écoliers changeront de juridiction, sinon d'école. Ce sont ceux de Cap-St-Martin, dont la commission scolaire a été absorbée le 1er juillet par celle de Chomedey, et ceux de Ste-Madeleine d'Outremont, dont les écoles sont désormais sous l'autorité de la Commission scolaire de Saint-Viateur.

35 personnes ont trouvé la mort dans des accidents au cours de la longue fin de semaine de la fête du Travail

Trente-cinq personnes sont mortes accidentellement au Québec durant la longue fin de semaine de la fête du Travail, soit entre 6 h. vendredi soir et minuit hier soir.

Il y a eu 30 victimes de la route, trois personnes se sont noyées, un homme s'est tué en tombant d'un camion en mouvement et un garçonnet a trouvé la mort en jouant sur un trapèze dans la cour d'une école du Cap-de-la-Madeleine.

Parmi les tragédies de la route, deux collisions ont chacune coûté la vie à trois personnes et quatre autres accidents ont causé chacun la mort de deux personnes.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. André Marion, âgé de 21 ans, **M. Gaston Riel,** âgé de 22 ans, tous deux de Joliette, et **Mlle Jeannine Thiffault,** âgée de 21 ans, du 970, Rang Petite-l'Assomption, à Repentigny, ont perdu la vie, vers 3 h., samedi matin, dans la collision de leur auto et d'un camion à l'intersection des boulevards Brien et Iberville, à Repentigny. Mlle Thiffault a succombé à ses blessures, tard samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, où elle avait été transportée.

M. et Mme Gérard Pelletier, respectivement âgés de 35 et 32 ans, qui habitaient dans le 3e Rang, à Ste-Hélène, comté de Kamouraska, et **M. Karl Lavoie,** âgé de 21 ans, de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska également, ont perdu la vie, vers minuit et demi, lundi matin, dans une violente collision entre deux automobiles. L'accident, qui a causé des blessures à trois autres personnes, s'est produit sur la route no 2, près de St-Patrice, comté de Kamouraska.

M. Jean Stolon, âgé de 41 ans, du 678, rue Caron, à Chicoutimi, et **M. Jean-Yves Tremblay,** 25 ans, du 891, rue Boily, à Chicoutimi, ont perdu la vie instantanément, peu avant 9 h., hier soir, dans un accident impliquant un camion et une auto, survenu sur le boulevard Ste-Geneviève, à Chicoutimi-Nord.

Mlle Huguette Allen, 21 ans, de St-Chrysostome, comté de Châteauguay, et **M. Gilles Lacroix,** 19 ans, du 8924, rue du Buisson, à Montréal, se sont tués, vers 1 h. 30, dimanche matin, quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté en bordure de la route no 3, près de St-Anicet, comté de Huntingdon. Trois autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. Drummond McCunn, 61 ans, de Cantic, comté de St-Jean, et **M. Richard Bovat,** 62 ans, du 353 Montgomery Road, à Westfield, à environ 100 milles à l'ouest de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, se sont tués, vers 9 h. 45, samedi soir, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 9-B, à Cantic, non loin de Lacolle. Quatre autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. et Mme Raoul Marcheterre, âgés respectivement de 53 et 50 ans, du 12, rue Denis, à St-Romuald, comté de Lévis, se sont tués, vers 5 h. 30, samedi après-midi, dans une collision de trois autos survenue sur l'autoroute no 20, près de l'intersection de la route no 22, à la hauteur de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Mme Albert Harvey, 43 ans, du 8699, 9e Avenue, à St-Michel, tuée par une auto, vers 10 h. 15, vendredi soir, à St-Romuald, comté de Lévis.

M. Julien Chrétien, 46 ans, de St-Jean-Deschaillons, comté de Lotbinière, s'est tué, vers 8 h. 15, vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route, près de chez lui.

Gilbert Guay, 4 ans, fils de M. et Mme Gérald Guay, du 162, boul. Lemire, à Drummondville, s'est tué, vers 6 h., vendredi soir, quand l'auto dans laquelle il voyageait a capoté en bordure du rang no 4, près de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Michel Couillard, 7 ans, fils de M. et Mme Robert Couillard, du 3191, rue de Martigny, à Ste-Foy, dans la banlieue de Québec, tué par un autobus de la compagnie Fournier, vers 6 h. 10, vendredi soir, sur le boulevard Duplessis, à la hauteur du viaduc de Chemin Ste-Foy.

M. Patrick Dubé, 34 ans, du 4876, rue Colonial, à Montréal, s'est tué, vers 8 h., samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 8, entre Ste-Scholastique et St-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Deux autres personnes ont été blessées dans le même accident.

Daniel Piché, 12 ans, fils de M. et Mme Guy Piché, du 354 Chemin des Hauteurs, Village Lafontaine, comté de Terrebonne, tué par une auto, vers 8 h., vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

Mme Marco Davy, 85 ans, du 928, rue St-Sacrement, à Terrebonne, tuée par une auto, vers 8 h. 30, vendredi soir, en marchant sur le bord de la route no 18, à Lachenaie, comté de L'Assomption.

Mme Roger Nadeau, 31 ans, mère de six enfants, du 5695, 16e Avenue, dans le quartier Rosemont, à Montréal, tuée par une auto, vers 8 h. 10, vendredi

Voir MORTS en page 8

Les campagnes de souscriptions de l'an dernier ont rapporté $7 millions de moins que prévu

par Raymond MASSE

Les 89 campages de souscriptions de l'an dernier à Montréal ont rapporté $7,298,471.53 de moins que le grand total des objectifs que l'on espérait atteindre au début de l'année.

Au fait, les 89 campagnes de souscriptions ont rapporté, au grand total, $20,850,739.47, alors que le total des objectifs avait été fixé au début de l'année à $28,148,211.

C'est ce qui ressort particulièrement, semble-t-il, du "rapport des campagnes de souscriptions de 1966" que vient de rendre public M. Laurier Morand, un haut fonctionnaire du Service du bien-être social de la ville de Montréal, rue du Champ-de-Mars .

(Pour 1967, le Service du bien-être social a autorisé 86 campagnes dont le total des objectifs officiels est de $3,166,610).

Quant aux dépenses des 98 campagne de l'an dernier, elles ont atteint $1,475,288.72. Les recettes nettes des 89 campagnes ont donc été de $19,375,450. 75 (pourcentage de 22 p. 100).

Les campagnes depuis 1952

Il est intéressant de signaler le nombre de campagnes tenues depuis 1952.

En voici le nombre pour chaque année (entre parenthèses : le total des objectifs) :

1952, 61 campagnes ($11,856,835)
1953, 67 campagnes ($18,146,135.68)
1954, 65 campagnes ($10,500,945.33)
1955, 72 campagnes ($9,825,736)
1956, 108 campagnes ($45,980,319)
1957, 101 campagnes ($26,082,453)
1958, 110 campagnes ($32,514,828)
1959, 132 campagnes ($36,497,300)
1960, 115 campagnes ($25,049,700)
1961, 107 campagnes ($24,403,085)
1962, 103 campagnes ($25,581,285)
1963, 93 campagnes ($30,986,537)
1964, 90 campagnes ($25,655,385)
1965, 92 campagnes ($27,026,505)

Les campagnes de 1967

Suit la liste des campagnes de souscriptions projetées pour cette année :

Janvier, février et mars : aucune.

Avril : 1, Société canadienne du cancer; 9, Quebec Easter Seal Society; 23, Canadian Polish Welfare Federation; 29, Montreal Association for Multiple Sclerosis; 30, St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal.

Mai : The Ukrainian Catholic

Voir CAMPAGNES en page 8

Aux Etats-Unis, plus de 600 morts...

D'après un relevé de l'agence "United Press International", 553 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route aux Etats-Unis durant le long congé de la Fête du Travail, depuis 18 heures vendredi dernier.

Le relevé indique, en outre, 30 noyades, 28 victimes d'accidents d'avion et 58 morts dues à des causes diverses, soit un grand total de 669.

Le porte-parole du Conseil de la sécurité a indiqué que les experts avaient prévu que 560 à 660 personnes seraient victimes d'accidents de la route. L'an dernier, le total s'était élevé à 636 personnes, soit le pire résultat dans les annales américaines jusqu'au chiffre sans précédent de 732 morts enregistré au cours du récent congé de la Fête de l'Indépendance.

Pour la Fête du Travail de cette année, la Californie figure en tête avec 47 victimes de la route, suivie du Michigan et de New York avec 36 morts chacun. On en compte 32 pour le Texas, 23 pour la Caroline du Nord, 17 pour l'Ohio, 16 pour la Pennsylvanie et 15 chacun pour les Etats de l'Indiana et de Virginie.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Motel ravagé par un incendie

Le motel "Golden Gate", situé entre Saint-Philippe et Saint-Mathieu, dans le comté de Laprairie, a été ravagé par les flammes, vers 7 h. samedi soir, quelques heures avant que des dizaines de motocyclistes s'y réunissent pour festoyer. L'origine de cet incendie demeure indéterminée. Une violente exposion se serait toutefois produite quand un employé de l'hôtel, M. Fernand Lacoste, 30 ans, de Saint-Philippe, a allumé la fournaise. M. Lacoste, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park. Sept des 23 unités du motel, occupées par des Américains venus visiter l'Expo, ont été rasées au sol. Les autres ont été lourdement touchées. Une quarantaine de pompiers volontaires de Delson et de Saint-Constant, commandés par le chef Marcel Sauvé, ont combattu les flammes pendant plus de deux heures, utilisant 18 jets d'eau. Une bonne partie de cette eau a été pompée de la piscine du motel. Le restaurant n'a pas été touché par l'incendie. Il appert qu'un bref de saisie pour faillite avait été promulgué la veille de l'incendie, mais la police ne l'a pas confirmé.

AUBAINES
RENTRÉE DES CLASSES
UNE PLEINE PAGE D'AUBAINES SENSATIONNELLES
VOYEZ EN PAGE 25
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN, 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL, 524-3081
● 8559 ST-LAURENT, 381-6261 ● 851 DECARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

ouvrez un
compte-épargne
assurance-vie
À TRIPLE
INDEMNITÉ
Grâce à ce nouveau Compte-Épargne Assurance-Vie, vos épargnes, jusqu'à $3,000., sont doublées au décès et TRIPLÉES en cas de mort accidentelle. En plus de cette assurance-vie GRATUITE, vous recevez, tous les 3 mois, 3% d'intérêt sur le solde minimum mensuel. Retraits au comptoir permis — Ages éligibles: de 5 à 65 ans — Aucun examen médical requis.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846 76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8
Membre: Société d'Assurance-Dépôts du Canada.

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président C. d'A.A. — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C. d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bacheller en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 ● 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON
Avec les auvents WEATHER-VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
LP
☐ Auvents ☐ portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

Un optimisme tempéré

UN même optimisme — qui ne semble pas être de commande — anime cette année les messages de MM. Nicholson et Bellemare à l'occasion de la Fête du Travail. Le ministre fédéral du Travail et son collègue québécois se plaisent à souligner que "les relations patronales-ouvrières s'améliorent constamment". Selon M. Bellemare, cela est dû au fait que "tous les efforts du ministère dans le domaine de la prévention des conflits, de la conciliation et de la médiation ont commencé de porter fruit en touchant les travailleurs 'bien-pensants' qui forment la très grande majorité de la main-d'oeuvre".

Comme le ministre provincial du Travail, M. John R. Nicholson se réjouit de voir que "les syndicats font un examen critique de leur propre structure et du rôle nouveau qui leur est dévolu" et que "les employeurs et les organisations patronales se rendent de plus en plus compte de l'importance primordiale des ressources humaines et repensent leurs tâches et leurs responsabilités en matière de négociation collective".

A son avis, "cette façon plus critique de concevoir le rôle important qu'ils jouent dans le déroulement de notre vie économique et social et les rapports plus étroits qui s'établissent entre les syndicats et les employeurs sont des manifestations d'une maturité d'esprit grandissante dans l'étude des problèmes dont la complexité s'accroît constamment".

Les vues généreuses de nos ministres du Travail correspondent-elles bien à la réalité ? Etant donné leur situation et les renseignements dont ils disposent, nous sommes tout prêts à leur accorder le bénéfice du doute. Il est évident que du point de vue des relations du travail, pour le Canada et le Québec la période actuelle est plus normale (ou moins inquiétante) qu'il y a un an. Mais l'amélioration de la situation est-elle due à une plus grande maturité d'esprit ou tout simplement à la lassitude de part et d'autre, jointe à une crainte accrue des réactions de l'opinion ?

Dans plusieurs secteurs importants de l'activité économique, la paix entre ceux qu'on appelle les "agents de production" est loin d'être assurée. Un tableau sommaire dressé à l'occasion de la Fête du Travail par le chroniqueur syndical de LA PRESSE montre qu'à l'heure actuelle le Québec compte plus de 12,000 grévistes. Par rapport à l'ensemble de la population active, le pourcentage est peu considérable. Il n'en reste pas moins que deux de ces grèves — celles des marins et des radiologistes — si elles se prolongent, peuvent porter un dur coup à l'économie de la province et mettre en danger la santé publique.

Il se peut que lorsque paraîtront ces lignes, la grève des radiologistes soit réglée ou sur le point de l'être. Il faut espérer que les 180 spécialistes répartis dans les hôpitaux de la province n'utiliseront pas plus longtemps leurs pouvoirs indus de pression sur le gouvernement pour obtenir la garantie de privilèges financés à même l'argent public. Il y a une énorme différence — celle qui sépare la justice de l'injustice — entre des milliers de salariés qui réclament le minimum vital et une grappe de privilégiés déjà grassement rémunérés qui s'arc-boutent pour arracher leur superflu des mains de l'Etat. Comment ne pas souscrire à l'avertissement lancé par les leaders des grandes centrales syndicales québécoises : "Les classes privilégiées devront apprendre tôt ou tard qu'il y a des limites au superflu qu'elles peuvent arracher aux contribuables qui paient la note".

Pour une fois, on se trouve aussi d'accord avec le président du RIN qui a exprimé en termes vigoureux l'exaspération de son groupe devant le chantage que les radiologistes exercent auprès du gouvernement. "Quand on fait $32,000 par année, a dit M. Bourgault, on peut se permettre d'être patient... Si le Québec a des devoirs envers ses citoyens, les citoyens, notamment les mieux nantis — dont font partie les radiologistes — ont aussi des devoirs envers le Québec".

Cette grève des radiologistes n'est certes pas une manifestation de la "maturité d'esprit" à laquelle faisaient allusion dans leurs messages les ministres fédéral et provincial du Travail. La lacune est d'autant plus visible qu'elle se manifeste chez des professionnels qui ont beaucoup reçu de la société où ils travaillent.

Ils devraient comprendre que les moyens auxquels recourent normalement les économiquement faibles pour obtenir justice deviennent presque odieux entre les mains des privilégiés qui les utilisent uniquement pour s'assurer le superflu. Leur geste s'aggrave du fait qu'ils semblent se soucier fort peu de la santé publique qu'ils ont pourtant mission de protéger.

Cyrille FELTEAU

Un simple épisode

WASHINGTON éprouve un grand réconfort devant le résultat des élections au Sud-Vietnam. On se déclare frappé par l'étendue de la participation au scrutin (83%) et encouragé par l'incapacité dans laquelle le Vietcong s'est trouvé d'empêcher la tenue des élections.

Des observateurs américains, dépêchés par le président Johnson pour vérifier si l'opération se déroulait dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans fraude et sans recours aux procédés classiques d'intimidation, se sont déclarés complètement rassurés par ce qui leur a été donné de voir. L'un d'eux a même cru pouvoir conclure de sa tournée que les élections se font avec plus de sérieux au Sud-Vietnam que dans certains coins des Etats-Unis... Comme les envoyés du président Johnson n'ont été là-bas qu'une semaine, qu'au surplus ils ne comprennent pas la langue du pays, un enthousiasme aussi débordant doit être pris avec un grain de sel...

Ce sont les généraux Thieu et Cao Ky qui ont gagné l'élection, sans amasser, du reste, le nombre de voix qu'ils s'étaient fixé comme objectif. Ils voulaient 40% des suffrages; ils en eurent environ le tiers. Les candidats n'appartenant pas à l'armée ont fait bonne figure, si on tient compte du fait que les généraux Ky et Thieu ont 700,000 soldats et que les civils n'avaient même pas de représentant dans les bureaux de votation. Un civil, s'affichant comme le candidat de la paix avec le Nord, a fait une surprenante trouée.

Ce qui réjouit Washington, c'est que l'élection de dimanche fournit un alibi à l'intervention massive des forces américaines dans le conflit. Pourtant, cette consultation ne pouvait avoir de sens que si elle avait intéressé aussi bien Hanoï que Saigon.

Les négociateurs de Genève avaient clairement saisi cette vérité en 1954, puisque leur déclaration finale posait que des élections auraient lieu deux ans plus tard, pour l'ensemble du territoire. Les Etats-Unis et leur homme de confiance à l'époque, Ngo Dinh Diem, s'entendirent pour empêcher la tenue d'élections générales. Dans ses mémoires, le général Eisenhower lui-même n'a pu s'empêcher d'écrire que "si des élections avaient eu lieu pendant les hostilités, les suffrages de 80 pour cent de la population seraient allés à Ho Chi Minh". Les hostilités auxquelles Eisenhower faisait allusion sont celles qui intéressaient la France à l'époque. Mais les Américains se sont substitués aux Français, et Ho Chi Minh reste toujours l'un des principaux acteurs de ce sombre drame.

La consultation du 3 septembre n'est qu'un épisode — au mieux une pause — dans un enchaînement qui mène à un conflit ouvert avec la Chine. Rien ne tend davantage à confirmer cette hypothèse que la rebuffade essuyée par M. McNamara, secrétaire à la Défense, coupable aux yeux des ultras de s'être opposé à une intensification des bombardements au-dessus du Nord-Vietnam. Quand les durs eux-mêmes font figure de mous, la scène est prête pour l'irrévocable.

Guy CORMIER

Pas tendre mais juste...

ME Marc Brière, qui participait à Québec à un colloque sur "La Confédération : succès ou échec ?" n'a pas été tendre pour ce régime centenaire. Cependant, il n'a pu faire autrement, parlant en sa simple qualité de citoyen et d'honnête homme, de porter sur cette fédération instaurée en 1867 par l'AANB le jugement suivant. "Dans ce contexte colonial et à cette époque, a-t-il dit, je crois vraiment qu'il eût été difficile de faire mieux et que par conséquent tous les Canadiens ont eu motif à s'en réjouir. Il est donc exagéré de prétendre que le régime politique qu'a connu le Canada depuis un siècle se résume pour les Canadiens français à cent ans d'injustice : c'est en partie grâce à ce régime que la nation québécoise a pu survivre. Sans la Confédération, la question de l'indépendance du Québec ne se poserait même pas aujourd'hui puisque vraisemblablement les Canadiens français auraient été assimilés dans un Canada unitaire ou absorbés dans la société américaine."

C'est seulement après avoir payé ce tribut à ce qu'il considère être la vérité que Me Brière, un des penseurs du parti libéral provincial, s'accorde le droit d'ajouter : "La Confédération nous a quand même apporté son bagage d'injustice et elle a trop longtemps duré dans sa forme actuelle. Elle constitue maintenant une entrave au développement normal des deux nations qui forment ce pays."

Son franc parler a sans doute été apprécié par ses collègues anglophones puisque le colloque, sous les auspices du Jeune Barreau, avait lieu dans le cadre du congrès annuel du Barreau Canadien. A la question-thème, dit-il, beaucoup des nôtres répondent par le slogan par trop simpliste : "Cent ans d'injustice !" Et je soupçonne que la majorité des anglophones pensent en leur for intérieur : "Cent ans d'emmerdement !"

Il se demande si nous avons suffisamment en commun avec les habitants de la Nouvelle-Ecosse ou de la Colombie-Britannique. Et en allant "au fond des choses", il craint que la réponse soit négative. A notre avis, nous en avons autant, de choses en commun, que le pêcheur du Finistère et le Parisien, que le paysan basque et le mineur de la Moselle, lesquels sont pourtant groupés sur un territoire dix fois plus petit que le Canada.

Me Brière persiste toutefois à croire, même si son tableau du Québec était fort sombre et départageait peu les responsabilités, — que l'indépendance ne s'impose pas comme une nécessité absolue et que le Québec trouverait avantage à demeurer dans une nouvelle association canadienne qui lui laisserait toute la mesure de souveraineté nécessaire. Pour la préservation même du Canada, une nouvelle constitution s'impose donc, et si le consensus devant présider à son avènement n'existe pas, il est grand temps, selon lui, que nos hommes politiques s'emploient à le faire naître. Nous verrons demain comment l'un des plus directement visés, Me Pierre-Elliott Trudeau, s'est trouvé le même jour, au même congrès, à répondre à cette invite.

Renaude LAPOINTE



"...Messieurs, si vous voulez bien décliner vos noms, prénoms et qualités..."

Précisions sur une demande d'amnistie à de jeunes révoltés

Monsieur le Rédacteur,

Marcel Chaput, que je me suis permis d'appeler un jour, pour ses jeunes héroïques, le "premier grand soldat de l'indépendance", avait dédié son volume, "J'ai choisi de me battre" à tous ces "glorieux fous" de terroristes qui pourrissent en prison pour n'avoir pas su contenir leur colère". Ayan moi-même récemment demandé la clémence des pouvoirs publics pour ces mêmes "enfants de la patrie" qui ont cru trop tôt que le "jour de gloire était arrivé (je demandais l'abrègement de leur peine au moyen d'une mesure d'amnistie) je crois bien faire en précisant ma pensée sur la question de la violence comme moyen d'action politique et patriotique. Au besoin, ces réflexions à tête reposée pourront servir de mise au point pour certaines explications, nécessairement hâtives et incomplètes, fournies après l'événement à divers organes de presse ou de radio.

1. Je dirai donc d'abord que la violence n'est pas condamnable en elle-même. Répondre à la force par la force, "vim vi repellere" est un principe de droit et de morale universellement admis. Il s'applique dans tous les cas, individuels et publics, de légitime défense. Non seulement j'ai le droit de défendre ma vie par tous les moyens contre un agresseur injuste, mais j'y suis obligé, surtout si de ma vie dépend la vie d'autres personnes. Dans le cas d'une société politique, c'est le droit de guerre, et, pour un pays attaqué, refuser d'exercer ce droit est une lâcheté. La défense préventive elle-même est juste, quoiqu'il ne soit pas toujours facile d'en établir le droit dans les cas particuliers ou qu'on puisse en abuser assez aisément.

2. L'agitation politique, forme atténuée de la violence, est de même permise. Combien d'esprits timorés ou "modérés" ont condamné cette manière, en soi bénigne de réclamer un droit ! On sait que Daniel O'Connell l'a immortalisée pour l'Irlande, mais au prix de quelles "violences" exercées contre lui par l'Angleterre ! Néanmoins est sortie de là, au moins partiellement, et sans effusion de sang, la liberté du plus malheureux des pays.

Nos grands avocats pourraient s'inspirer de ses méthodes orthodoxes et de son feu intérieur pour travailler à dissoudre l'union législative qui fait de nous un peuple subalterne.

3. Mais, à mon sens, il faut placer à un degré encore plus élevé la méthode dite de non-violence pratiquée en Inde par Gandhi et ses disciples. Lanza del Vasto dans son admirable ouvrage sur Vinôba (Editions Denoël, Paris, 1954), en a résumé les traits principaux de la manière suivante :

"La non-coopération est une grève du citoyen, lequel refuse tout service à l'Etat en même temps que les profits et les honneurs Fonctionnaires et officiers donnent leur démission. Les services publics sont interrompus Les tribunaux remplacés par l'arbitrage. Mais le mouvement demeure dans l'orbite de la légalité.

La résistance non violente est la désobéissance à une loi déterminée et, dans les cas extrêmes, à toutes les lois, décrets et règlements, par laquelle désobéissance le citoyen attire systématiquement sur soi les châtiments. Le mouvement demeure dans l'orbite de la moralité, car il n'attente ni à la vie, ni à l'honneur, ni aux biens d'aucune personne, en quoi il est non violent. Les gandhiens estiment que l'alternance de ces deux méthodes suffit à vaincre n'importe quelle tyrannie, et ils l'ont prouvé; que c'est la seule révolution moralement légitime en même temps que pratiquement la plus efficace Que, enfin, elle n'expose pas le peuple à des réformes forcées, prématurées et, partant faussées et décevantes. Car le grand nombre ne peut les obtenir que s'il les a méritées par sa libre discipline et son esprit de sacrifice. La transformation des hommes y précède la réforme du régime." (Page 295, note)

En fait, c'est par cette méthode que le peuple de l'Inde est sorti du bagne, c'est-à-dire de l'occupation étrangère.

L'occupation étrangère est une violence continuelle et elle peut expliquer une certaine colère qui fait naître la violence contraire. C'est l'occupation étrangère qui suscita autrefois Jeanne d'Arc et son système de "résistance", Jeanne la Sainte qu'un poète nous représente disant aux Anglais : "Rentrez chez vous, lâchez nos champs et nos bruyères, Et pour vous en prier, feu de tous nos canons!"

Mais si l'on peut dissuader l'intrus par des moyens plus pacifiques, tout le monde est d'accord que c'est préférable. C'est pourquoi, après avoir apaisé la colère d'une certaine jeunesse par l'amnistie proposée, nous pourrions tous ensemble étudier cette autre manière forte mais plus humaine offerte au monde par l'éminente sagesse de Gandhi, appelé le Mahatma, c'est-à-dire la grande âme

Gustave Lamarche, c.s.v.,
Joliette.

Contre certaines attitudes des Chevaliers de Colomb

Monsieur le Rédacteur,

Me permettez-vous de commenter les débats des Chevaliers de Colomb au 85e Congrès des "Knights Of Columbus" tenu récemment à Montréal.

Une personnalité colombienne déclara à la TV lors d'une interview que les Chevaliers ne lutteront plus contre les communistes, mais contre l'athéisme. N'est-il pas un non-sens de vouloir libérer les Viêtnamiens opprimés par le communisme en les tuant tous. L'Ordre des Knights of Columbus peut approuver la politique américaine au Vietnam, car Kennedy n'est plus là.

Je préférerais voir le peuple américain libérer leurs noirs opprimés par leurs préjugés. Les C de C., en approuvant la tuerie au Vietnam, approuvent une politique, un patriotisme basé sur l'orgueil, la rancune et la haine; c'est là un sentiment exécrable qui se manifeste honteusement par le canon et la baïonnette. Mais de quelle nationalité est le cardinal Spellman ?

Le patriotisme des "loges", des "plans" des "conseils" n'a jamais favorisé le patriotisme basé sur la vraie fraternité, qui est l'amour de son semblable (nègre) un sentiment divin qui se manifeste par la paix, les sciences, les arts, la morale.

Mais la farce va plus loin; on lit en effet : "Une autre résolution réaffirme la position des Chevaliers de Colomb sur la discrimination raciale qui porte de graves préjudices à la nature même de l'homme, etc. Mais ceux-ci ont-ils changé leur manière d'être, messieurs les Chevaliers américains? Car, rapporte un évêque auxiliaire de Cleveland, Mgr Floyd L. Begin, a semoncé vertement ses "chevaliers" de Colomb parce que ceux-ci, en refusant trois nègres dans leurs rangs pour la seule raison qu'ils étaient noirs, se sont rendus coupables de discrimination raciale.

L'évêque catholique (les Chevaliers du Québec pourraient penser qu'il est communiste) a pris la parole devant 1,200 personnes qui assistaient en fin de février à une initiation du 4e degré des C. C. de Cleveland. Même s'il a déjà été comblé de cadeaux par ses vénérables frères Mgr Begin ne semblent pas de ceux qui abdiquent leurs principes pour des dollars Donc, Mgr Begin a eu le courage de s'élever sévèrement, et pas à huis clos, mais bien devant 1,200 Chevaliers, et du 4e degré à part cela.

A un hebdomadaire diocésain Mgr Begin a fait savoir qu'il envisageait d'abandonner les K. of C. du conseil 73? de Cleveland, et de se joindre à un comité interracial en faveurs des nègres. "Les Chevaliers de Colomb, a-t-il dit, doivent, ou bien s'identifier avec l'Eglise catholique et faire de l'apostolat (sans distinction de races), ou bien cesser de se dire une organisation catholique et employer le terme de société fraternelle pour les catholiques."

Or cette sortie n'a pas changé grand-chose, car pour protester contre cette attitude honteuse des K. C. un groupe de Chevaliers de Cleveland vient de fonder une nouvelle société, catholique, mais ouverte indifféremment aux noirs comme aux blancs et connue sous le nom de "cavaliers de Saint-Michel." La nouvelle organisation s'est fixé des fins raciales plus honnêtes que celles des Knights of Columbus ! Le président de la nouvelle société est M. Nicholas A Bucur, avocat.

Ce congrès est fini, le "pique-nique" finit là. La CECM empruntera ses 25 millions aux Américains et l'université Laval favorise une compagnie de l'Ontario la Confederation Life, de Toronto (assurance-groupe pour ses employés permanents).

Restons soumis et encourageons les "éteignoirs de vie française". Le Christ n'a pas appris à enseigner à ses apôtres dans la clandestinité à la lueur des chandelles, mais sur la montagne, et publiquement. Si on comprenait le christianisme, ces sociétés étrangères, écoles de "joual", n'existeraient pas. L'égalité règnerait dans le monde, ainsi que la paix et la justice.

Hervé Tremblay,
La Tuque.

Une menace : l'étouffement de la culture canadienne-française

Monsieur le Rédacteur,

Depuis longtemps déjà, je me promets d'ajouter ma voix à celles de milliers de Québécois dont le cri d'alarme veut avertir les autorités d'un danger de plus en plus menaçant: l'étouffement implacable de la culture canadienne-française sous la croissance du nombre des Néo-Québécois assimilés déjà par la "minorité" anglophone. Je souhaite que m'entendent tous ceux qui n'ont pas encore réfléchi sur la question.

On nous répète depuis plusieurs années que nos luttes de minoritaires révoltés ne porteront des fruit que dans la mesure où, en ce siècle de matérialisme, nous arriverons un jour à diriger nous-mêmes le commerce, l'industrie et la haute finance; il est facile de croire à cette thèse logique mais il ne faudrait pas, me semble-t-il, y basculer tous nos problèmes en pensant que le fait de nommer des Canadiens français à la tête des grandes compagnies apportera toutes les solutions.

Au coeur de ces réflexions, j'en arrive alors à deux questions majeures que ma vie quotidienne, à Montréal, me jette constamment sous les yeux:

1—Comment peut-on réclamer des anglophones, en face de la culture et de la langue françaises, un respect et une admiraiton à peu près inexistants chez les Canadiens français eux-mêmes ?

2—Si, au moment de parler "finance", on se soucie tellement du nombre de francophones à la tête de nos destinées, pourquoi oublie-t-on carrément le problème des Néo-Québécois, les statistiques nous prouvant que les Canadiens français ne seront pas, pour longtemps encore majoritaires dans la ville Montréal?

1—A la première question, il nous faut admettre, hélas, que le "mea culpa" nous revient! Comme il est triste de voir les nôtres se soucier si peu de leur langue et de leur culture! Je suis certain qu'il arrive tous les jours à chacun d'entre nous de fermer les yeux (et la bouche, hélas...) devant un menu de restaurant ("steak petit sur charbon de bois grillé," "escalopes de mer profonde"... etc.) une affiche "bilingue" ("demandez le gérant pour la clef,", etc.) ou unilingue anglaise, ou encore de se faire répondre dans un "français joualisé" qu'on trouve encore le moyen de répandre à la radio et à la télévision au cours de certaines émissions qui ont tout à envier à celles du "Hit Parade" américain, sauf le budget... Il ne faut pas alors demander aux anglophones d'admirer, de respecter et d'imiter cette "culture"; est-ce à eux qu'il appartient de corriger nos erreurs? Nous sommes forcés d'admettre, hélas, que l'élan ressenti pendant la révolution tranquille n'aura fait que dessiner les bornes d'une tranchée de plus en plus profonde, à l'intérieur de la société francophone, entre une nouvelle minorité qui se nourrit aisément d'une vie intellectuelle aussi exclusive que réelle et une masse énorme "d'irrécupérables", auditeurs acharnés de "Cré Basile", voués irrémédiablement à l'abêtissement qui nous menace tous.

Si mes vues semblent ici trop pessimistes, qu'on m'apporte la preuve du contraire et j'y trouverai avec joie l'occasion de respirer un peu et de refaire mes forces, mais je crains, hélas, qu'il faille être lucide, un jour, et regarder les choses avec froideur.

2—Quant aux Néo-québécois, nous en avons besoin; (surtout avec la pilule qui, nous dit-on, est aussi puissante que la télévision et ne répugnera pas toujours à s'en servir pour sa réclame...) Je souhaite à tous ceux qui viennent vivre chez nous, la plus cordiale bienvenue et beaucoup de courage; je lis souvent leurs lettres dans votre journal et, là encore, je trouve matière à pessimisme: pour gagner leur vie, ils sont forcés de s'assimiler le plus vite possible à l'élément anglophone et apprennent l'anglais, avec une rapidité que toutes nos écoles pourraient envier. En soi, il n'y a rien de mal à apprendre l'anglais, au contraire, peut-être arriveront-ils à comprendre les anglophones aussi bien que certains d'entre nous, mais alors il sera trop tard, car ils seront assimilés et, pour apprendre une troisième langue, il faut plus que du talent et l'occasion de dire "Bonnejor" et "meurcy"; surtout lorsqu'on sait que, pour eux, le français est à peine utile...

Monsieur Pearson nous dit que les Canadiens français ont "tous les droits et toutes les possibilités de maintenir leurs traditions françaises, particulièrement langage et culture, à l'intérieur de la communauté canadienne"; (1) si c'est vrai, notre gouvernement provincial doit faire quelque chose pour renverser la marche implacable de notre régression culturelle; le pessimisme qui me noie vient du vide affreux que nos dirigeants créent habilement autour de la question; s'ils ne font rien, qui donc s'en chargera ? Pierre Bourgault ?

Claude Carrier,
Montréal

Lutter contre la pauvreté pour diminuer le taux de criminalité

Monsieur le Rédacteur,

De tous les temps, le crime et ses séquelles ont été étroitement reliés à la pauvreté et à la misère qui règnent dans certains quartiers miteux de nos grandes villes. Et si, comme on l'a avancé au congrès de criminologie tenu récemment à Montréal, l'indice de criminalité est relié de quelque façon à l'hérédité, c'est que la pauvreté elle-même est héréditaire. A mon avis, le crime ne se réprime pas à grands renforts de sentences et de condamnations; seule une guerre intense à la pauvreté pourra vraiment enrayer le crime.

Si on constate aujourd'hui une recrudescence de la criminalité, c'est que les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres. La première réaction d'un enfant pauvre est de sortir à tout prix du ghetto immonde qui l'a vu naître; de cette détermination outrée aux premiers chaînons du crime la marge est souvent très faible, hélas ! La lutte à l'ignorance est essentielle, mais celle contre la pauvreté l'est également, car le pauvre est souvent traumatisé pour la vie par l'ostracisme qui l'accable.

Philippe Vigneault,
Montréal.

Médaille décernée à LA PRESSE par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE, est publiée par la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.
Abonnement par la poste, un an : Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

SVETLANA
la vie de la fille de Staline

Une exclusivité LA PRESSE

Svetlana affirme avoir pris sa décision en toute liberté



SUITE DE LA PAGE 1

M. Huey téléphona à l'ambassadeur, M. Chester Bowles, qui était retenu au lit par la maladie. Pendant ce temps, Svetlana put se reposer dans le bureau du premier secrétaire de l'ambassade, M. Joseph Greene.

Conformément aux directives de M. Bowles, plusieurs membres du personnel de l'ambassade se joignirent à M. Huey pour interroger Svetlana au sujet de son voyage de Moscou à la Nouvelle-Delhi et l'on se mit ensuite en contact avec le Département d'Etat pour avoir des instructions. Fallait-il agir vite ou choisir la voie de la diplomatie prudente ?

Est-ce qu'on avait vraiment affaire à la fille de Staline ? Ce pouvait être une créature des services secrets soviétiques qui avait comme tâche de faire tomber les Etats-Unis dans un piège dont Moscou aurait pu tirer un bon effet de propagande. Ce pouvait être également un réfugié souffrant de quelque dérangement psychique.

En route vers Rome

C'est M. Bowles, l'ambassadeur, qui décida, en attendant Washington, de donner foi au récit de Svetlana, de lui accorder protection et appui. En principe, Svetlana ne demandait pas l'"asile" aux EtatsUnis. Dans ce cas, il aurait fallu que les autorités américaines avisent le gouvernement indien de leurs intentions précises.

Par son attitude, l'ambassadeur, conseillé sommairement par le Département d'Etat, voulait donner à la fille de Staline tout le temps nécessaire pour préparer l'avenir, dans un climat d'où serait exclues toutes pressions.

M. Bowles ordonna à un de ses employés, de langue russe et membre de la CIA (Central Intelligence Agency), de partir pour Rome, en compagnie de Svetlana, aussitôt que possible.

Cet employé, M. Robert F. Rayle, retint des places à bord d'un aérobus de la compagnie australienne Qantas qui décollait pour Rome à 1 h. 14 du matin, le 7 mars.

Un visa américain fut joint au passeport de Svetlana pour lui faciliter le transit en Italie. Elle voyagea sous son véritable nom qui se lisait ainsi dans le passeport : Svetlana Alliloiev. La formule remplie à son départ donnait comme dernière adresse à la Nouvelle-Delhi : 10, Thyagaraja Marg. Il n'y a pas de numéro 10 dans cette rue.

Le vol 751 de Qantas quitta l'aéroport de Palama à l'heure prévue et, après un voyage sans histoire, l'avion se posa à Rome à 7 h. 45 du matin, heure locale. Svetlana fut conduite dans une maison privée par M. Rayle et des membres du personnel de l'ambassade des Etats-Unis dans la capitale italienne, de façon à ne rien ébruiter avant son départ vers une nouvelle destination.

Pendant ce temps, à la Nouvelle-Delhi, l'ambassade de l'URSS envoyait deux hommes à la résidence temporaire de Svetlana à Kalakankar dans le but de connaitre ses allées et venues. Dans une entrevue avec M. Suresh Singh, ils apprirent que la radio avait signalé l'arrivée de Svetlana à Rome.

On veut ravoir Svetlana

Le matin du 8, l'ambassadeur, M. Benediktov communique avec le ministère indien des Affaires extérieures pour protester contre ce qu'il considère comme un "enlèvement". Le soir du même jour, l'ambassadeur américain, M. Bowles, se rend au ministère indien pour expliquer que Svetlana s'était présentée, de son propre gré, à sa chancellerie pour demander un visa qui lui fut accordé.

M. Bowles fit savoir ensuite à Svetlana, qui se trouvait encore à Rome, que le gouvernement indien l'invitait à revenir à Delhi. Il lui laissait ainsi le soin de prendre elle-même la décision et il voulait démontrer indirectement qu'elle n'avait pas été "enlevée".

Svetlana refusa de se rendre à l'invitation du gouvernement indien, en se disant qu'elle avait été inspirée par le gouvernement soviétique. Elle écrivit à un ami indien ce qui suit : "Je ne veux pas, à l'heure actuelle, demander l'asile en Inde, au gouvernement indien ou à qui que ce soit d'autre en Inde.

"Mon passeport soviétique étant encore valide, je ne peux me sentir en sécurité en Inde ou en tout autre pays où l'URSS peut exercer des pressions."

Le Département d'Etat informa alors l'Union soviétique du voyage à Rome et du statut de Svetlana, en exprimant le voeu que ce qui était fait en faveur de Svetlana n'aurait pas de conséquences fâcheuses sur les relations entre Moscou et Washington.

Dans le but de montrer ses bonnes intentions, le gouvernement américain expliqua qu'il avait décidé de donner à Svetlana la possibilité de réfléchir, en toute quiétude, dans un endroit neutre.

A Moscou, l'ambassade des Etats-Unis précisa que des représentants du gouvernement américain n'avaient pas été "complices" de la décision prise par Svetlana de ne pas rentrer en URSS et de quitter l'Inde pour l'Ouest.

A l'époque, les Soviétiques ne montrèrent pas d'indignation. Tout au plus, ils étaient irrités. On peut même dire qu'ils semblèrent hausser les épaules, collectivement. C'était, se disait-on, le privilège d'une femme de changer d'idée. Elle pouvait toujours en changer, à nouveau, et reprendre le chemin de Moscou, en fin de compte.

Du mélo à l'italienne

A un moment donné, au moment où Svetlana quitta l'Italie pour aller en Suisse, il sembla bien qu'elle fût sur le point de faire ce que les Soviétiques, attendaient, tant elle parut excédée.

A Rome, la police italienne avait organisé sa protection, dans les moindres détails, de façon mélodramatique. Trois jours après son arrivée en sol italien, le 10 mars, les sept membres du cabinet suisse décidèrent de lui accorder un visa temporaire.

Sevtlana devait quitter Rome pour se rendre à Genève à bord d'un avion régulier d'Alitalia. Les journalistes avaient appris sa présence mais la police italienne avait réussi à la tenir à l'écart, si bien que M. Rayle, l'homme de la CIA qui devait l'escorter jusqu'en Suisse, ne trouva pas Svetlana à l'aérdport, au moment du départ.

La police avait décidé de retenir M. Rayle dans un coin de l'aérogare tandis que Svetlana se trouvait à l'abri des regards, dans une autre section du bâtiment. Elle ne devait retrouver l'Américain qu'à bord de l'avion dont le décollage se trouvait retardé parce qu'on attendait des personnages officiels.

Le temps passant, journalistes et photographes de presse s'étaient insinués dans tous les recoins de l'aéroport. M. Rayle, qui avait réussi entre-temps à prendre son siège à bord de l'avion, s'inquiétait. Il ne voulait pas que le départ ait lieu avant d'avoir vu Svetlana

Les membres de l'équipage, soucieux avant tout de respecter l'horaire, ne voulaient rien entendre et la rampe pour l'embarquement fut retirée. M. Rayle se plaça alors dans la porte, les pieds bien écartés, refusant de bouger jusqu'à ce que Svetlana soit là. On dut finalement replacer la rampe et l'Américain partit à la recherche de sa compagne.

Personne ne pouvait le renseigner. Même les policiers qui avaient escorté l'homme de la CIA jusqu'à l'avion ne savaient pas où se trouvait Svetlana. M. Rayle dut aller de l'un à l'autre pendant quelques heures avant qu'on lui apprenne que Svetlana se terrait dans un entrepôt désaffecté, à l'autre bout de l'aéroport.

Une femme nerveuse

Laissée à elle-même pendant ce qui lui avait semblé une éternité, dans un lieu presque sinistre, avec pour tout compagnon un garde armé, peu bavard, Svetlana était devenue angoissée. C'est alors qu'elle s'écria : "Si j'avais su, je n'aurais pas agi ainsi !"

Il fallut encore du temps pour replâtrer les choses et, finalement, M. Rayle dut louer, au prix de $2,000, un avion du gouvernement italien utilisé pour la livraison du courrier.

Svetlana était encore en colère quand elle prit place à bord. Près de dix heures avaient passé depuis le moment prévu initialement pour le départ; et tout ce temps perdu l'avait été pour des motifs de "sécurité".

L'appareil s'éleva, les moteurs prirent leur régime de croisière au-dessus des Alpes et Svetlana s'endormit. Deux heures après, quand l'avion toucha terre à Genève, la fille de Staline avait retrouvé son calme.

A la Nouvelle-Delhi, à Moscou, à Washington, les déplacements de Svetlana créaient des remous diplomatiques. Dans la capitale indienne, le 10 mars, les services secrets se saisirent, aux bureaux de la Qantas, e tous les documents relatifs au départ de Svetlana. Dans la capitale soviétique, on décida de rappeler M. Benediktov, trouvé coupable de négligence.

A Washington, on travailla ferme pour établir le statut non-politique de Svelana afin de la mettre à l'abri des controverses et de lui permettre d'entrer aux Etats-Unis avec un minimum de formalités, si elle en manifestait le désir.

A Genève, M. Rayle confia Svetlana aux autorités suisses. Celle-ci s'éloigna en silence de l'avion en ne faisant que secouer la tête à toutes les questions dont l'assaillaient les journalistes, en anglais, en français, en allemand.

Le visa suisse lui avait été accordé avec l'entente qu'elle s'abstiendrait de toute activité politique et l'on veillait à ce qu'elle observe cette condition.

Les gouvernements des Etats-Unis, de l'Inde et de la Suisse étaient en consultations permanentes afin de trouver réponse au dilemne posé par les actes de Svetlana.

Privauté à tout prix

Les Suisses voulaient protéger à tout prix l'intimité de la Soviétique tout en assurant sa protection. On devait toutefois la laisser libre de voir qui elle voudrait, d'aller où elle voudrait et d'écrire où elle voudrait.

La Suisse entendait ne pas donner à Moscou l'occasion de dire que la présence de Svetlana servait à des fins de propagande acticommuniste et elle voulait faire en sorte que Svetlana puisse, le moment venu, partir vers le pays de son choix.

Svetlana bénéficiait d'un visa de visiteur. Elle ne fit aucune déclaration publique durant son séjour en Suisse et les journalistes furent tenus à distance, sans compromis. Il ne fut toutefois pas possible d'empêcher les gens de la presse de faire des recherches opiniâtres.

On offrit même des pots-de-vin aux officiers supérieurs de la police fédérale, à Berne, pour qu'ils dévoilent où l'on pourrait trouver Svetlana.

C'est le ministre suisse de la Justice, M. Ludwig von Moos, qui dirigea l'"opération Svetlana". Son bras droit fut M. Antonio Janner, chef de la division des affaires de l'Est aux Affaires étrangères. Le premier communiqué du gouvernement suisse précisa que Svetlana était "très fatiguée", qu'elle était venue en Suisse pour "s'y reposer pendant quelque temps" et qu'elle avait obtenu un visa parce que, "selon ce qu'on savait, elle n'avait jamais eu une activité politique". Le communiqué ajoutait que "Sevtlana n'avait pas l'intention de rentrer en Union soviétique".

Pendant que M. Rayle se préparait à rentrer sans retard à Washington pour présenter un rapport personnel au secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, Svetlana, escortée d'un détective en civil et deux policiers en uniforme, quitta l'aéroport dans une automobile de la police fédérale. Le groupe s'arrêta pour prendre un repas de truite à l'Hôtel des Treize-Cantons, à Chatel-Saint-Denis, en Suisse française.

Deux déménagements

Par crainte que son lieu d'hébergement ne vienne à être connu, on fit déménager Svetlana par deux fois pendant son séjour en Suisse. On la conduisit d'abord à Beatenberg, une station de sports d'hiver dans un coin perdu de l'Oberland bernois, où elle eut la chambre 16 de l'hôtel Jungfraublick, avec vue sur deux pics célèbres, la Jungfrau et l'Eiger.

On était à dix milles d'Interlaken. Malgré tout, Svetlana fut reprérée, peu après son arrivée. Elle prenait ses repas de végétarienne, avec eau minérale, au restaurant de l'hôtel, près d'une fenêtre dont les rideaux restaient fermés. C'est en allant acheter des vêtements de ski, le 13 mars, à la boutique Stahli, qu'elle fut reconnue par un photographe de presse.

Après avoir parlé d'abord en anglais puis en allemand, Svetlana fit l'achat d'un pantalon bleu foncé, d'un blouson, de gants et d une casquette de laine blanche.

La vendeuse, Mlle Sylvia Schmoker, raconta plus tard qu'elle avait noté que Svetlana était entrée dans le magasin "sans bruit, comme si elle était seule" et qu'elle portait un imperméable bleu foncé.

La vendeuse et les propriétaires de l'établissement, Robert et Ann Stahli, s'aperçurent rapidement à qui ils avaient affaire. M. Stahli en parla à deux policiers fédéraux qui nièrent tout et qui eurent des inquiétudes. Peu après, les gardes emmenaient Svetlana. On quitta l'hôtel avec une telle hâte que l'on oublia d'acquitter la note en entier ; le paiement fut fait par le courrier, dans les jours qui suivirent.

Mais cette hâte était justifiée. Dès le lendemain matin, des dizaines de reporters arrivaient. Plutôt que de la ramener dans la vallée par la route, aux nombreux virages dangereux, les gardes se rendirent avec Svetlana jusqu'au lac de Thun par téléférique. Là, une voiture de la police fédérale attendait grâce au message transmis par la gendarmerie de Beatenberg.

Un refuge chez les soeurs

Pour éviter la répétition de cette épisode, la destination suivante fut la maison de repos isolée de Burgbuhl qu'administrent les religieuses catholiques à Saint-Antoine, à sept milles de la ville de Fribourg. Sa chambre ressemblait à une cellule et était décorée d un crucifix, style moderne, et de rameaux.

C'est là qu'on est venu la chercher pour aller rencontrer un responsable du ministère indien des Affaires étrangères, le secrétaire adjoint R. Jaipal, qui a séjourné en Suisse du 12 au 16 mars. M. Jaipal a obtenu d'elle une déclaration écrite dégageant le gouvernement indien de toute responsabilité en ce qui concerne sa fuite de New Delhi. La déclaration avait également pour but d'exonérer le gouvernement indien de l'accusation d'avoir refusé officiellement de se rendre à une requête sollicitant le droit de séjour en Inde. Un diplomate suisse, M. Janner, était présent durant l'entretien avec M. Jaipal.

Svetlana soutient que tout ceci s'est fait à sa demande, de manière à ce qu'il ne subsiste aucun malentendu entre elle et les autorités indiennes. Le gouvernement indien a dit que la présence du diplomate suisse s'est trouvée à garantir qu'il ne pouvait être aucunement question d'agir "comme tuteur de la part du ministre indien" — en d'autres mots, on ne pouvait pas dire que M. Jaipal avait influencer Svetlana ou qu'il lui avait mis les mots dans la bouche.

Jaipal rassure Moscou

Après consultation avec les autorités suisses, M. Jaipal est parti pour Moscou afin de rassurer le gouvernement soviétique, en insistant pour dire que l'Inde n'avait aucune part à la fuite de Svetlana. Déjà, des journaux communistes et autres en Inde accusaient des agents américans d'avoir "kidnappé" la femme contre son gré et avec la complicité des autorités indiennes.

M. Jaipal est demeuré trois jours à Moscou, tenant M. Kewal Singh, l'ambassadeur de l'Inde en Russie, au courant des événements afin qu'il puisse fournir au Kremlin les détails du voyage de Svetlana. De Moscou, M. Jaipal est rentré à Delhi où les porte-parole du gouvernement ont répété que le Congrès n'avait jamais refusé de permis de séjour à Svetlana, ne sachant même pas qu'elle voulait rester en Inde.

Est-ce qu'elle aurait prix le risque, demandent ces mêmes autorités, de faire connaitre ses intentions au gouvernement indien, alors qu'un epareille démarche l'aurait mise en difficultés sérieuses avec les autorités soviétiques ?

Ce dont le gouvernement indien n'a pas tenu compte, c'est le fait que Svetlana, avec une candeur qui frisait parfois la témérité, avait dit à tous ceux qui voulaient l'entendre — notamment durant son séjour à Allahabad — qu'elle en avait assez de Moscou, et en particulier de l'attitude tranchante du premier ministre Kossyguine, et qu'elle voulait à tout prix demeurer en Inde, un pays qu'elle avait adopté par amour.

De dex choses l'une : elle a exprimé son désir de demeurer en Inde ou elle ne l'a pas fait ! C'est ce conflit dans les déclarations qui a incité les orateurs de l'opposition parlementaire à Delhi à se demander si le ministre des Affaires étrangères n'avait pas menti.

Berne, poste restante

Jusqu'au 19 mars, Svetlana est demeurée dans l'incertitude sur la question de savoir quelle serait sa prochaine démarche. Le 23 du même mois, elle poste, de Suisse, une lettre écrite à la main à M. Ram Manohar Lohia, le chef socialiste indien qui fut longtemps l'ami de son défunt mari, M. Brijesh Singh. Lohia rendit la lettre publique le 4 avril. La Suisse avait donné carte blanche à Svetlana et lui permettait d'écrire à qui elle voulait, n'importe quand, mais faisait passer son courrier par le Département de politique fédérale à Berne. Le bureau de Berne servait de "boite aux lettres", et les plis — ceux qu'elle envoyait comme ceux qu'elle recevait — n'étaient soumis à aucune restriction, et à aucune censure. Ses enveloppes manuscrites étaient mises dans des enveloppes adressées à la machine, puis expédiées à Delhi.

La lettre de Svetlana avait été inspirée par des rapports de l'Inde qui lui étaient parvenus en Suisse, et qui faisaient état de l'ignorance où était le gouvernement indien de ses désirs. Le 21 mars, le ministre indien des Affaires étrangères. M. C. Chagla, a dit au parlement de New Delhi que Svetlana n'avait même "jamais laissé entendre qu'elle désirait demeurer en Inde, et ce, à qui que ce soit durant son séjour dans ce pays'. Cette affirmation du ministre a été corroborée par son collègue au Commerce, M. Dinesh Singh. Le docteur Lohia a attaqué les autorités gouvernementales et il a accusé le gouvernement de lâcheté et de mensonge. Après avoir vu un compte rendu de ces débats au parlement, alors qu'elle séjournait chez les soeurs catholiques près de Fribourg, Svetlana fit une colère contre ce qu'elle a appelé "l'hypocrisie indienne". Voici le texte de la lettre :

23 mars, 1967 Suisse

"Cher docteur Lohia,

"J'apprends, par la voie des journaux, que vous avez vraiment défendu ma cause au parlement. Merci pour ce bon mouvement et pour les bonnes paroles que vous avez eues à mon endroit et à l'endroit de mon défunt mari. J'ai aussi pris connaissance de la déclaration de M. Chagla au Parlement. Puisque vous semblez vous interesser si gentiment à mes problèmes, je veux vous faire connaitre les faits exacts. Malheureusement, je me rends compte maintenant à quel point chacune de mes paroles et de mes actions peuvent jouer à mon détriment, et qu'il arrive parfois que les gens mentent, tout simplement.

"Oui, j'ai eu un entretien particulier avec Dinesh Singh en janvier, à Kalakankar, au sujet de la possibilité qu'il y avait pour moi de demeurer en Inde pour le reste de mes jours. Je lui ai demandé s'il m'était possible de soumettre au premier ministre une requête en ce sens. Dinesh connaissait mes sentiments à l'égard de mon défunt mari à l'époque où nous vivions à Kalakankar, en Inde.

"Il ne fut guère surpris d'apprendre que je voulais demeurer en Inde, mais il m'a dit qu'il croyait la chose impossible, à cause de la forte opposition que la requête ne manquerait pas de susciter au sein du gouvernement soviétique.

"Plus tard, le 16 janvier, j'ai rencontré le premier ministre à Kalakankar où elle était venue au hasard de sa campagne électorale. Il était impossible de lui parler en particulier ; il y avait trop de gens autour de nous, mais elle m'a comprise et j'ai réussi quand même à lui faire connaitre et mes sentiments et mon désir. A la fin de janvier, avant que Dinesh Singh ne quitte Kalakankar pour Delhi, il m'a de nouveau parlé pour me faire comprendre que le gouvernement indien, le premier ministre et lui-même n'étaient pas en mesure, de toute façon, de m'aider si j'allais décider de ne pas rentrer à Moscou, et d'élire domicile en Inde. Il m'a dit que je devrais moi-même essayer de trouver un moyen de résoudre le problème avec le gouvernement soviétique, et si j'y arrivais, alors, je pourrait sûrement compter sur l'aide du gouvernement indien.

"Pour Dinesh Singh, c'était un entretien particulier qu'il avait eu avec moi, mais pour moi, c'était l'opinion du gouvernement, exprimée officieusement. N'avais-je pas raison ? Et voilà vraiment pourquoi je suis maintenant ici, en Suisse, et c'est aussi pourquoi je dois m'adresser à l'ambassade des Etats-Unis. N'est-ce pas clair ?

"Maintenant, ils ont envoyé un émissaire spécial en Suisse pour me rencontrer et entendre mes explications. Je veux dire, l'émissaire de M. Chagla, soit M. R. Jaipal, avec qui j'ai eu un entretien en présence d'un représentant suisse, parce que j'avais peur qu'une fois de plus on déforme mes paroles. M. Jaipal a fait de son mieux pour m'expliquer que mon entretien avec Dinesh Singh (et son refus) avait un caractère particulier, et que je devrais le considérer comme une réponse du gouvernement indien.

"Je ne m'entends guère en diplomatie, mais j'ai obtenu l'opinion, l'opinion certaine exprimée par le ministre d'Etat. Pourquoi la négligerais-je ? Faut-il maintenant que je dise que tout cela n'a jamais eu lieu ?

"M. R. Jaipal a porté la lettre (dont il avait lui-même dicté les principaux passages) à Dinesh Singh pour prouver que personne en Inde ne connaissait mon projet de fuir et que personne ne m'avait aidée. C'est vrai : personne ne connaissait mon projet et personne ne m'a aidée.

"Mais je suis profondément dégoûtée de tout ceci. Quand je fus rendue à l'aéroport international de Rome, j'ai reçu la nouvelle que le gouvernement indien me demandait de retourner à Delhi. J'ai refusé, parce que je savais que c'était là une demande de Moscou. C'est tout, cher docteur Lohia.

"Je vous remercie de tous vos efforts. J'espère qu'un jour nous pourrons nous rencontrer de nouveau en Inde, car où que j'aille ou que j'habite, mon coeur, pour toujours, appartient Kalakankar et à l'Inde. Je ferai de mon mieux pour y retrourner un jour, et y demeurer à jamais.

Mes meilleurs voeux vous accompagnent,

Sincèrement Svetlana Alliluyeva."

Tempête au parlement de Delhi

La lettre a provoqué une tempête au Lok Sabha, le parlement de l'Inde. Lohia l'y avait déposée comme preuve que le premier ministre et les ministres du Commerce et des Affaires étrangères s'étaient rendus coupables de ce qu'on appelle dans la Constitution indienne "un bris de privilège". Il a réclamé la tenue d'une enquête par une commission parlementaire. Sa motion a été battue aux voix, mais seulement après quatre heures de débats virulents, ponctués de désordres occasionnels.

A un moment donné, ce fut presque le chaos durant plusieurs minutes. Les membres de l'Opposition essayaient d'interrompre le ministre des Affaires étrangères, M. Chagla, tandis que les ministériels huaient M. A. K. Gopalan, le porte-parole du Community Party (gauche) qui a menacé de frapper des membres du Congrès. Il faut savoir qu'il y a une droite et une gauche du parti communiste en Inde.

Le docteur Lohia a accusé le gouvernement de tromper délibérément le parlement et l'opinion publique, ajoutant que "le meurtre est un très grand crime, mais il est un crime plus grand encore, et c'est celui de mentir". Il obtint l'appui de M. M. R. Masani, qui a parlé au nom du parti Swatantra. Lohia a rappelé à M. Chagla ses assertions antérieures voulant que Svetlana n'ait jamais sollicité l'aide de Dinesh Sing, en soulignant à quel point la lettre venait maintenant démentir ses dires. Les membres du Parti du Congrès ont demandé la preuve comme quoi la lettre était authentique, et Lohia a alors proposé de confronter l'écriture avec des écrits datés de Kalakankar.

Lohia accusa le gouvernement d'essayer de supprimer la vérité, ajoutant qu'il avait conseillé à Svetlana de tenir tête avec lui et de défier les pressions indiennes et soviétiques, de ma-

Voir SVETLANA en page 9

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ EN 90 JOURS
NOUVEAU MODELE 150
PORTES
D'ALUMINIUM — "SELF STORING"
MORRIS
1½ POUCE D'EPAISSEUR
$69.50
COMPLETE
Avec panneau de verre
• Moustiquaire en aluminium.
• Fermeture pneumatique "TRES RESISTANTE"
• Quatre pentures invisibles avec coussinets de nylon inusables.
GRATIS
Avec chaque porte vous obtenez un CADRE et un SEUIL de porte en ALUMINIUM calfeutrant contre les intempéries.
Modèle DE LUXE no 150 GARANTI pour CINQ ANS
GRILLES ET INSTALLATION FACULTATIVES
Tél. 342-3800
DEMONSTRATION A DOMICILE GRATUITE JOUR ET SOIR
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
6515, chemin Côte-de-Liesse Montréal

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Le congrès conservateur

Distribution des prix de français aux candidats (pas de premier prix)

Les neuf candidats à la succession de John Diefenbaker sont-ils vraiment bilingues?

Il est difficile de répondre oui à cette question.

Chose certaine, jamais n'aura-t-on vu autant de conservateurs déployer tant d'efforts "en français" pour s'assurer l'appui des délégués du Québec.

Partout dans la "province", nos habitants s'exclamaient en les voyant défiler tous: "Mon Dieu, jamais on ne nous a trouvés si fins" et, en français, par-dessus le marché".

Presque tous les candidats qui ont fait campagne dans le Québec ont utilisé le français, non seulement pour de polis boniments mais même pour l'essentiel de leurs messages.

Le "par coeur"

Quelques-uns avaient appris leur petit discours par coeur, d'autres se lançaient même dans l'improvisation.

M. Duff Roblin, par exemple, avait mémorisé une petite rengaine que plusieurs journalistes ont fini par connaître mieux que lui: "Ce n'est pas la première fois que je viens dans la belle province de Québec mais c'est la première fois que j'ai le plaisir de visiter votre belle région de... (insérer ici l'endroit visité)."

Je vous apporte les chaleureuses salutations de mes concitoyens du Manitoba. Mes concitoyens de langue anglaise et mes concitoyens de langue française. Il est vrai que nous avons des problèmes au Canada. Etc., etc., etc."

Ce monologue n'est pas l'exclusivité de M. Roblin. Les autres candidats avaient aussi leur refrain, utilisable en toutes circonstances.

M. Hees, pour citer un autre exemple, était bien conscient du problème des deux nations et, bien sûr, on lui posait souvent des questions à ce sujet.

Ses conseillers avaient prévu le coup. Chaque fois que le candidat entendait, au cours d'une conférence de presse, les mots "deux nations", il sortait discrètement de sa poche une petite déclaration tout cuite qui ne se rapportait pas nécessairement à la question posée mais qui avait vaguement trait au problème constitutionnel.

M. Fleming, par contre, ne craignait pas de se lancer dans l'improvisation.

Le palmarès...

S'il faut octroyer un premier prix de bilinguisme à un des neuf candidats conservateurs, il faut en venir à la conclusion que, cette année, il n'y a pas de premier prix...

Pourquoi? Parce qu'aucun d'eux n'est aussi bilingue que le Canadien français moyen à Ottawa.

Voici donc notre palmarès du bilinguisme:

- *1ère place: Personne.*
- *2ième place: Donald Fleming. S'il vient en tête du peloton, ce n'est pas tant à cause de la qualité de son français mais bien à cause de sa volubilité, de son bagoût. Son français n'est pas tellement élégant mais il s'exprime dans un français que ses interlocuteurs comprennent et on a vraiment l'impression qu'il comprend ce qu'il dit.*
- *3ième place: ex-aequo, Duff Roblin et Davie Fulton. La diction de M. Roblin est celle d'un professeur d'une université anglaise qui est allé parfaire ses connaissances à la Sorbonne. En fait, il a pris sa première leçon de français alors qu'officier de l'ARC il était cantonné en Belgique durant la dernière grande guerre.*

Donc, bonne diction, mais connaissance superficielle de la langue.

C'est l'inverse dans le cas de Davie Fulton. Il semble connaître passablement la langue mais, chaque fois qu'il essaie de l'utiliser, on sent l'effort... gigantesque.

- *4ième place: John Maclean. Si "le joual n'existait pas, il en serait l'inventeur." Ancien journaliste, il a vécu quelque temps au Québec d'avant 1960 AFU (avant le frère Untel).*
- *5ième place: George Hees qui connait plusieurs mots français. Son problème, c'est d'en faire des phrases. On assiste avec lui à une avalanche de paroles, de mots qui, mis bout-à-bout, constituent une charade. Le tout n'est pas toujours facile à trouver.*

Prix de consolation ou d'encouragement: Robert Stanfield qui promet d'améliorer son petit bagage linguistique une fois élu chef du parti. S'il n'est pas élu? Qui a besoin du français à Halifax?

Hors concours: Wallace McCutcheon, Alvin Hamilton et Michael Starr.

Disqualifié: John Diefenbaker.

George Hees: bon vieux George...



George HEES

Ce n'est pas insulter M. Hees que de l'appeler George. Bien au contraire, lui-même, il ne connaît que des prénoms. Il appelle tout le monde "mon ami" s'il ne connaît pas le prénom et distribue généreusement ses sourires.

On a dit que c'est un playboy, un bon vivant, toujours prêt à s'amuser. C'est vrai, c'est un athlète, un ancien champion de boxe et un joueur de football. Mais une chose est certaine, sa campagne électorale n'est pas celle d'un paresseux.

Il ne faut pas voir en lui un grand intellectuel: ses loisirs ne sont pas consacrés à la lecture des livres de Marcel Proust ou de Theillard de Chardin. Cependant, c'est un politicien tout ce qu'il y a de plus professionnel.

Et il sait s'entourer de bons hommes. Une histoire, que l'on raconte en sourdine à la tribune de la presse, veut que le portefeuille du Commerce ait été occupé par son secrétainre, M. Mel Jack. On dit que ce secrétaire décrétait toute la politique du ministère et que c'est grâce à lui si M. Hees a acquis la réputation d'un excellent administrateur."

M. Hees est le premier à admettre qu'il peut se tromper. L'automne dernier, un éditorialiste de la Ville-Reine l'a mis en pièces après avoir entendu un de ses discours où il proposait que l'on réduise considérablement notre aide à l'étranger pour accorder plus aux Canadiens.

Quelques semaines plus tard, M. Hees affirmait qu'il s'était mis les pieds dans les plats.

Quoi qu'il en soit, M. Hees est un bon politicien prêt à servir.



Duff ROBLIN

Roblin: le jeune premier de 50 ans

Comme M. Diefenbaker, le premier ministre du Manitoba avait toujours entouré de mystère sa candidature possible à la direction du parti conservateur.

M. Dufferin Roblin est finalement entré dans la lutte à une heure tardive. Mais sitôt entré, il déclancha à travers tout le pays un véritable raz-de-marée, raflant partout des appuis que des candidats de la première heure, comme MM. Hees et Fulton s'étaient arrachés de haute lutte durant des mois de labeur.

C'est que même s'il est déjà premier ministre de sa province depuis neuf ans, même s'il a déjà franchi le cap du demi-siècle, M. Roblin fait figure de jeune premier sur la scène conservatrice fédérale.

A 50 ans, il est de 22 ans plus jeune que le chef actuel de l'opposition et le plus jeune des candidats les plus sérieux. C'est la première fois qu'il se lance dans l'arène pan-canadienne et pour un coup d'essai c'est un coup de maître.

Il est déjà très clair, tant au Québec que dans le reste du pays, que c'est le "candidat à battre".

Une fois lancée, sa campagne s'est faite toutes voiles dehors, avec l'aide d'une organisation extrêmement efficace.

Au Québec, par exemple, sa campagne est menée par des spécialistes. M. Roblin a loué les services de M. Marcel-A. Gagnon, cet expert en relations publiques qui a travaillé pour M. Daniel Johnson au congrès de l'Union nationale de 1961; Mes Mario Beaulieu et Jean Bruneau font également partie de son comité.

En 18 ans de vie politique, M. Roblin n'a jamais "connu la défaite. A 32 ans, il était élu chef de son parti au Manitoba et en 1958" il était porté au pouvoir de cette province qu'avait déjà dirigée son grand-père, Sir Rodmond Roblin.

Duff Roblin, en soumettant sa candidature, s'engageait en même temps à démissionner de son poste de premier ministre après le congrès. S'il devait connaître la défaite, on suppose qu'il retournera au commerce des voitures.

Stanfield: le flegme à son paroxysme

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, c'est le flegme anglo-saxon à son paroxysme.

Ses gestes sont lents, son ton calme, ses déclarations si obscures qu'on peut les interpréter de toutes les façons que l'on veut.

Il n'a rien du politicien traditionnel à promesses ronflantes et à magnétisme inexplicable. A la vérité, tous les conservateurs affirment qu'il gagne à rester chez lui, à ne pas se montrer en public, un peu comme le premier ministre Pearson.

Il a peu ou pas de politiques. Il répète partout dans cette campagne qu'il offre au pays son sens commun et son sens pratique. Il faudra étudier les problèmes pour leur trouver des solutions sensées et pratiques, répond-il simplement quand on lui demande son avis.

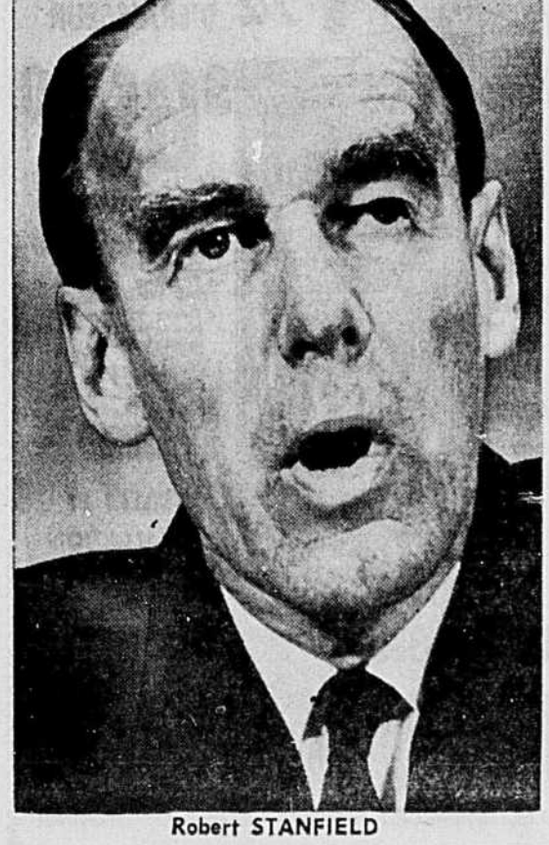
Quand il fait une déclaration, elle est si vague qu'on l'interprète dans un sens complètement différent à Toronto et à Montréal.

En fait, il ne fait que poser sa candidature. Il ne cherche pas à la vendre.

D'ailleurs il affirme qu'on l'a poussé à se lancer dans la lutte et qu'il s'est laissé gagner probablement dans l'euphorie de l'année du Centenaire.

Il arrive au congrès de Toronto fort d'un appui considérable des Maritimes. Au Québec, ses partisans se trouvent surtout parmi les Anglophones. Ses tournées dans notre province n'avaient rien de l'éclat de celles des Hees, des Fleming ou des Fulton.

C'est l'homme absolument sans reproche de cette campagne. Aucun des autres candidats n'a de ressentiment à son égard. Et c'est un des grands du conservatisme canadien. Agé de 53 ans, il se maintient au pouvoir en Nouvelle-Ecosse depuis 11 ans après l'avoir ravi aux libéraux en partant de zéro.



Robert STANFIELD

Textes:
Luc BEAUREGARD
et
Jaques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

McCutcheon a un ennemi: le socialisme



Wallace MAC CUTCHEON

D'abord, c'est un sénateur. Un homme de droite qui n'est même pas offusqué lorsqu'on le compare à Barry Goldwater. En fait, les deux hommes ont un ennemi commun: le socialisme. Et c'est là le grand thème de la campagne de M. McCutcheon.

C'est lui qui, en 1962, est entré dans le cabinet du premier ministre John Diefenbaker pour rassurer le monde des affaires. C'est ainsi qu'il a été nommé sénateur et a occupé le poste de ministre sans portefeuille durant quelques mois.

Tout comme M. Hees il n'est pas sans ressources. Avant d'entrer au cabinet, il était vice-président de la puissante Argus Corporation, propriété du magnat financier A. P. Taylor. Son monde est donc d'abord celui des affaires.

Il n'a surtout pas froid aux yeux. Sur la question du bilinguisme, par exemple, il dit tout simplement qu'il ne parle pas français, qu'il est trop vieux pour l'apprendre et qu'il n'en a pas besoin. Pour lui, il importe peu que le premier ministre du Canada parle français ou pas.

Tout un personnage.

De tous les candidats, il est de beaucoup le plus conservateur, l'homme d'affaires qui a réussi, le "self made man" qui a une foi inébranlable dans la doctrine de la libre entreprise.

Voilà M. Wallace McCutcheon.

Donald Fleming: l'ex-comptable de Dief qui transforma $1 en 92 cents et demi

Tel est le candidat que même les conservateurs disent le plus "incolore", "inodore" et "sans saveur" de la campagne.

Donald Fleming est retourné à Bay Street après 18 années de vie politique à Ottawa où il fut ministre des Finances dans le canibet Diefenbaker puis ministre de la Justice.

Son passage aux Finances marqua l'une des périodes les plus agitées de ce ministère. M. Diefenbaker lui avait confié ce portefeuille au moment où les graphiques financiers du pays et même du continent accusaient de sérieuses tendances vers le bas. C'est ainsi que, bon gré mal gré, M. Fleming dut dévaluer le dollar et le stabiliser à 92 cents et 1-2. Il fut également l'un des personnages de la fameuse affaire Coyne.

M. Fleming passa à la justice puis décida de quitter la politique avant même l'élection de 1963 "pour des raisons personnelles." En réalité, le gouvernement Diefenbaker accumulait déficit sur déficit. Sa mutation à la Justice faisait suite à de nombreuses rumeurs selon lesquelles il était en désaccord avec son chef sur la politique de dépenses du gouvernement.

Encore aujourd'hui, M. Fleming est chaud partisan des budgets bien bouclés et serre les dents lorsqu'on lui parle du budget libéral de cette année. Pourtant, le déficit record c'est encore un des siens. (Plus de $700 millions).

M. Fleming a conservé l'estime des membres de son parti car c'est un travailleur acharné. Il ne fume pas et ne boit pas. M. Jack Pickersgill faisait un jour observer à un collègue exigeant: "Vous ne voulez tout de même pas que je travaille 24 heures par jour. Je ne suis pas Donald Fleming."

Son plus grand handicap est sans doute son âge: 62 ans. Des conservateurs soulignent que s'il échouait à la prochaine élection fédérale il faudrait s'engager dans la suivante avec un chef de près de 70 ans...

Quoi qu'il en soit, les chances de M. Fleming reposent sur l'éventualité d'une lutte serrée entre deux ou trois autres candidats aux premiers tours de scrutin. En ce cas, on pourrait bien se tourner vers cet homme qui fait bande à part et qui jouit encore d'un grand prestige, s'étant tenu à l'écart des luttes intestines des tories ces dernières années.

C'est la troisième fois que M. Fleming se porte candidat à la chefferie. En 1948, il a terminé troisième. En 1956 il se classait deuxième avec 311 voix contre 827 pour M. Diefenbaker.



Donald FLEMING

En plus du choix d'un nouveau chef, le congrès doit aussi, en théorie, élaborer les politiques du parti

En théorie, du moins, le congrès de Toronto n'a pas pour but unique le choix d'un nouveau leader. Les conservateurs doivent aussi s'y donner des politiques.

Les organisateurs ont donc divisé le congrès en deux parties bien distinctes. C'est ainsi que durant les trois premiers jours, neuf comités chargés d'étudier autant de questions siègeront dans un grand hôtel.

Ce n'est qu'en fin de journée, jeudi, que tous les délégués se réuniront au Maple Leaf Garden avec une seule préoccupation en tête: le choix d'un leader.

Inévitablement la campagne électorale des quelque neuf candidats se poursuivra durant les premiers jours du congrès en principe réservés à l'étude des politiques. Et il est même fort probable qu'elle retiendra beaucoup plus l'attention des observateurs que les réunions de comités.

Surtout si l'on tient compte du fait que les comités ne prépareront pas de résolutions. Ils devront se contenter de recommandations. Pourquoi? Les organisateurs du congrès s'expliquent ainsi.

Intérêt mitigé

Au moment où se poursuivent les débats, le parti ne sait pas encore quel chef prendra ses destinées en main. On ne peut donc lui imposer des politiques bien définies. Même si les délégués adoptaient des recommandations bien précises, ajoute-t-on, elles n'engageraient personne. Donc, seulement des recommandations et, conséquemment, un intérêt bien mitigé.

En théorie, les candidats ne doivent pas participer à ces réunions. Ils n'ont été officiellement invités qu'à une d'entre elles, une réunion plénière qui se tient le premier soir du congrès. Chacun d'entre eux pourra parler durant dix minutes, pas plus. Si les neuf candidats se prévalent de cette offre, la réunion de deux heures sera plus qu'entamée.

On imagine facilement que ces mêmes candidats préféreront rencontrer le plus de candidats possible, en petits groupes, plutôt que d'essayer de faire valoir leurs idées dans des comités qui comprendront une cinquantaine de personnes.

Ce n'est d'ailleurs que la minorité des délégués qui participeront à ces assises, moins de 500 sur un grand total de 2,400, c'est à dire un délégué des 264 circonscriptions électorales et des délégués provinciaux (at large).

Le problème constitutionnel

Tout comme à la conférence des "penseurs" conservateurs, tenue à la Maison Montmorency au début d'août, c'est le problème constitutionnel qui sera en tête d'affiche. Les délégués conservateurs seront fort probablement appelés à se prononcer sur la célèbre théorie des deux nations qui a été ratifiée en principe lors de cette conférence d'intellectuels.

L'agenda comporte aussi:

- Les problèmes du développement social
- La culture
- Le milieu urbain
- Le milieu rural et régional (agriculture)
- Le développement économique
- La bureaucratie parlementaire et gouvernementale
- Le Canada dans le monde
- Le rapport Carter sur la fiscalité

A la conférence de Montmorency, ce sont les débats sur les problèmes constitutionnels qui ont volé la vedette.

A Toronto, il en sera fort probablement de même. John Diefenbaker, on le sait, a vertement critiqué les participants de cette conférence pour avoir entériné la thèse des deux nations (traduction anglaise officielle: two founding peoples) affirmant que, mise en pratique, elle signifierait la fin du Canada.

A Toronto, aujourd'hui, le même débat reprend et, cette fois, l'affrontement est beaucoup plus sérieux. Les partisans du chef de l'opposition seront là en grand nombre pour faire valoir les idées de M. Diefenbaker. Un feu d'artifice est à prévoir.

Mais, malgré tout, ces débats ne peuvent qu'être submergés dans la grande course au leadership.

De plus, l'importance de ces débats devient secondaire lorsqu'on sait d'abord que les comités ne soumettront que des recommandations non pas des résolutions, et que la grande assemblée des délégués ne sera même pas appelée à débattre ces recommandations.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Le congrès conservateur

JOHN DIEFENBAKER et le poste de chef : j'y suis, donc j'y reste...

John Diefenbaker ne tient pas à la vie; il tient à la politique. Pour lui, il est aussi impensable d'abandonner son poste que de se suicider. Dans son esprit, le parti conservateur, sans lui, ce n'est pas le parti conservateur.

Il aura bientôt 72 ans ! N'empêche. Il se place dans la lignée directe des MacDonald, des Cartier, et ne peut donc pas imaginer que l'on puisse même songer à le remplacer.

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a une si piètre opinion des candidats à sa prétendue succession, qu'ils s'appellent Roblin, Stanfield, Hees, Fulton ou autres.

Tout cela n'est pour lui que la vile machination d'un petit groupe d'ambitieux.

Bon, direz-vous. Alors, pourquoi le congrès ?

C'est que M. Diefenbaker a ses problèmes. Plusieurs problèmes que seule une stratégie extraordinaire lui permettra de surmonter cette semaine.

Son plan est déjà tracé. Il tient en trois mots : surprise, sentiments et chaos. Surprise, car il entend entrer carrément dans la lutte à un moment déjà survolté où il pourra éclipser ses adversaires.

Sentiments : qu'on se rappelle le congrès de novembre; John Diefenbaker saura certainement évoquer les grands moments, rejoindre les coeurs, faire pleurer les filles de l'empire, ramollir les hérétiques.

Chaos: il aura déjà créé avec la surprise et les sentiments un grand désordre.

Ajoutez à cela un piquant débat sur la procédure et voilà le chaos le plus complet que John Diefenbaker pense seul être capable d'utiliser à son avantage.

Ce n'est pas la première épreuve qu'il est appelé à traverser. En 1917, il était déjà en politique. Tout au long de sa vie, il a subi de multiples revers et c'est un peu par miracle qu'il est devenu premier ministre. C'était le miracle de 1957 répété en 1958.

Depuis cet apogée, il n'a cessé de dégringoler. Il est parti de haut, mais il finira par tomber.

Quand ? Voilà la question.



John DIEFENBAKER

Le drame du parti : sa réputation de "mange-canayens" qui lui colle

Comment peut-on être Canadien français et... conservateur ? Voilà le drame du parti conservateur. A juste titre ou non, le parti conservateur au Québec ne réussit pas à se défaire de sa réputation de "mange-Canayens" qui l'entoure comme une gangue.

A deux exceptions près, celle du miracle Diefenbaker de 1958 et celle de 1930, le parti conservateur n'a jamais compté dans ses rangs plus de dix députés du Québec.

L'organisation nationale du congrès a néanmoins voulu cette fois que le Québec soit justement représenté pour choisir le futur chef d'un des deux grands partis politiques du pays.

Elle y a réussi, puisque 535 Québécois seront au congrès de Toronto, surtout grâce à la participation de l'Union nationale. Car on ne peut cacher le fait que le parti conservateur n'a aucune racine dans la Belle province.

Dénicher les conservateurs

A maints endroits dans la province, les candidats arrivaient dans des régions politiques en friche où n'existaient même pas d'associations locales.

Pour la circonstance, il a fallu désigner d'office des responsables pour mettre les associations sur pied et choisir les délégués.

Ces derniers sont avant tout partisans de l'Union nationale. Quelques autres ne sont même pas "bleus" réellement mais ne refusent pas la chance qu'on leur donne d'aller se prononcer sur le choix du successeur de John Diefenbaker.

La difficulté, bien souvent au Québec, n'était donc pas d'élire des délégués pour le congrès de Toronto mais de dénicher les rares individus s'affichant comme conservateurs.

Le parti progressiste-conservateur a par conséquent fait appel aux bons services de l'Union nationale qui s'est rendue de bonne grâce à cette requête, officieusement cependant.

C'est ainsi qu'on retrouve des partisans de l'Union nationale dans tous les camps.

Au niveau des comités d'organisation, c'est la même chose. M. Duff Roblin est certes entouré d'une très forte équipe d'unionistes, mais ses adversaires jouissent eux aussi de l'aide d'autres organisateurs de M. Daniel Johnson.

En désaccord total

La question posée plus haut, "comment peut-on être Canadien français et... conservateur ?", nous l'avons posée un peu partout dans la province. On avouait plus souvent qu'autrement être en parfait désaccord avec toute la politique du parti, mais ce dernier offrant la solution de rechange la plus sérieuse au parti libéral, les Canadiens français doivent s'y tailler une place importante pour pouvoir infléchir l'orientation tory.

Tout indique justement que les délégués du Québec seront actifs au comité qui étudiera la constitution au cours des premières journées du congrès.

Répartition des délégués

Les délégués québécois se répartissent comme suit :

- 43 délégués ex-officio : membres du conseil privé, sénateurs, députés, organisateurs du parti et anciens candidats aux élections fédérales ;
- 122 délégués généraux choisis par un comité du Québec ;
- 370 délégués officiels, cinq par comté ;
- 370 délégués suppléants.

La province a le droit d'envoyer un délégué par comté (il y en a maintenant 74 en tout) aux assises des comités sur l'orientation politique du parti.

Starr : son roi, c'est Dief

On pourrait peut-être comparer M. Starr à l'ancien premier ministre Antonio Barrette. Tout comme lui, il fut ministre du Travail durant de longues années. Avant d'entrer en politique, il a vécu une vie simple, celle d'un travailleur de l'acier.

Son royaume, c'est Oshawa où la General Motors fabrique la plus grande partie de ses voitures. Son roi, c'est John Diefenbaker à qui il voue la plus grande admiration.

Sa loyauté envers le chef est légendaire.

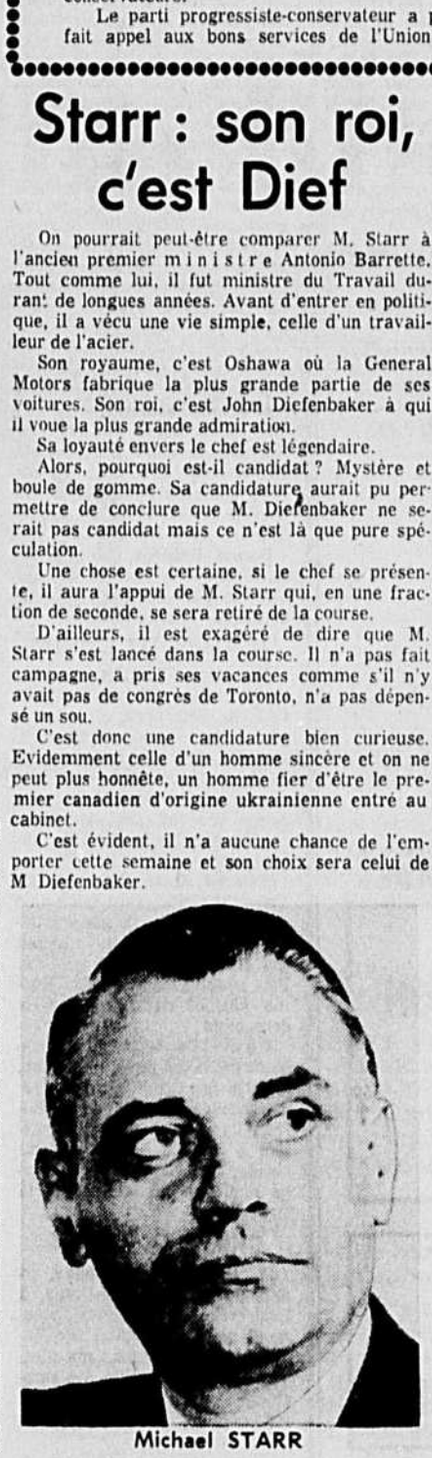
Alors, pourquoi est-il candidat ? Mystère et boule de gomme. Sa candidature aurait pu permettre de conclure que M. Diefenbaker ne serait pas candidat mais ce n'est là que pure spéculation.

Une chose est certaine, si le chef se présente, il aura l'appui de M. Starr qui, en une fraction de seconde, se sera retiré de la course.

D'ailleurs, il est exagéré de dire que M. Starr s'est lancé dans la course. Il n'a pas fait campagne, a pris ses vacances comme s'il n'y avait pas de congrès de Toronto, n'a pas dépensé un sou.

C'est donc une candidature bien curieuse. Evidemment celle d'un homme sincère et on ne peut plus honnête, un homme fier d'être le premier canadien d'origine ukrainienne entré au cabinet.

C'est évident, il n'a aucune chance de l'emporter cette semaine et son choix sera celui de M Diefenbaker.



Michael STARR



Davie FULTON



John MACLEAN

McLean : l'homme en blanc

John MacLean, candidat au leadership, impressionne autant les conservateurs que l'homme en blanc a impressionné les électeurs de la métropole. Il récoltera sûrement autant de voix.

Davie Fulton : froid comme le marbre

Quelqu'un l'a déjà appelé M. Fret. On n'y peut rien, M. Fulton n'a rien de yé-yé. Il est froid et distant.

Au début de sa campagne, ses conseillers ont tenté de le convaincre de se donner une image un peu plus go-go, plus pétillante. Non, a dit M. Fulton, je ne suis pas comme cela.

Récemment à Montréal, à "La moustache de votre père" (restaurant dans le vent), un photographe lui a demandé de s'assoir au piano et de se coiffer d'un canotier. Non, a dit M. Fulton, les gens croiront que je sais jouer du piano et ce n'est pas vrai.

Peu de gens l'ont déjà entendu raconter une blague mais ses supporteurs ne lui en tiennent pas rigueur. On dit que c'est l'homme sérieux, sûr de lui, qui donnera une saine administration au Canada.

M. Fulton se range aussi carrément à droite, même dans le contexte conservateur.

Même s'il est en politique depuis de nombreuses années il n'en a pas moins subi un sérieux revers lorsqu'il a été élu chef du parti conservateur de la Colombie-Britannique. Aux élections provinciales qui ont suivi M. Fulton et tous ses acolytes ont mordu la poussière.

Quelques mois plus tard, il est revenu sur la scène fédérale. Durant l'administration de M. Diefenbaker il a été ministre de la Justice puis des Travaux publics.

Il fut candidat au leadership lors du congrès de 1956 et depuis ce four, ses relations avec M. Diefenbaker n'ont rien de très amical.

Hamilton : l'homme des Prairies

Personne ne niera cependant qu'Alvin Hamilton est un homme plein d'idées qui, lorsqu'il a occupé le poste de ministre de l'Agriculture, a su en matérialiser plusieurs.

Par exemple, le créateur de l'ARDA, c'est lui. C'est également lui qui a donné le grand départ au développement du Nord en mettant sur pied ce système d'octrois aux provinces qui construisaient des routes d'accès aux ressources du Nord.

Ca ne fait aucun doute, M. Hamilton a été un excellent ministre de l'Agriculture.

Mais c'est aussi un politicien, non pas local, mais régional. Au Québec, c'est un inconnu. Son pays, c'est l'ouest, surtout les Prairies. Les fermiers lui doivent une partie de leur richesse car c'est surtout lui qui a permis les grandes ventes de blé à la Chine Rouge.



Alvin HAMILTON

Bien sur, ils lui en sont reconnaissants et c'est pourquoi il dispose d'un appui sûr dans ces trois provinces. Mais cet appui est également celui que recueillerait John Diefenbaker s'il se portait candidat au congrès de Toronto.

D'ailleurs, M. Hamilton ne le cache pas, il est encore un chaud partisan de M. Diefenbaker. En cela, sa candidature ressemble à celle de M. Starr qui, lui aussi, serait encore prêt à endosser carrément le chef.

Tout comme le chef lui-même, M. Hamilton est presque un socialiste. Il a toujours des douzaines d'idées à offrir dans tous les domaines, et s'il est candidat c'est tout simplement pour avoir l'occasion de les diffuser le plus possible.

La reine ne court aucun danger

La monarchie n'est "négociable" pour aucun des candidats à la chefferie du parti conservateur.

A tour de rôle, les candidats sont venus affirmer au Québec qu'il n'y a pas lieu d'abolir le système de la monarchie constitutionnelle ou d'avoir notre monarque bien à nous.

"Ils vont au moins respecter notre reine", titrait un journal de Toronto à propos des revendications des Québécois. Et il semble que ce soit là l'opinion générale des candidats. Avis à M. Faribault.

Pour la première fois au Canada, les machines à voter font leur entrée

Un congrès comme celui que tiennent les conservateurs représente un investissement d'environ $1,000,000. Un peu plus du quart de cette somme provient de la caisse du parti. La plus grande partie du reste aura été dépensée par les neuf candidats au poste de leadership.

Tout cela n'est pas tellement nouveau. Tous les congrès politiques coûtent cher, très cher. Aux conservateurs, on devra cependant une innovation : la machine à voter.

Les machines

En soi, cela ne semble pas tellement important mais, dans le contexte, l'utilisation de ces machines, mécaniques et non pas électroniques, semble avoir tellement d'avantages qu'il faut prévoir son utilisation dans les congrès des autres partis.

D'abord : la rapidité. Un tour de scrutin des quelques 2,400 délégués se fera en moins d'une heure. Comme il est acquis qu'un leader ne pourra être élu avant plusieurs tours de scrutin, voilà un avantage très intéressant.

L'emploi des machines assurera également l'anonymat du vote. En effet, personne ne voit les bulletins de vote : il n'y en a pas. Au dernier congrès conservateur pour le choix d'un chef, en 1956, on a pu déterminer par exemple que la majorité des délégués du Québec avaient appuyé M. Donald Fleming.

Cette fois, rien de tel ne sera possible. Il y aura vingt de ces machines à la disposition des délégués. Et c'est par ordre alphabétique que les délégués se rendront aux urnes. Il ne sera donc pas possible de déterminer si les représentants d'une province ou d'une région ont appuyé un candidat plutôt qu'un autre.

Ce sera la première fois que l'on utilise ces machines au Canada. La société qui les fabrique les a prêtées gratuitement à l'organisation conservatrice avec l'espoir d'en vendre au Canada au cours des prochains mois.

Si, tel qu'il est prévu, un candidat ne peut être élu avant quatre, cinq, six, peut-être même sept tours de scrutin, ces machines ne pourront être qu'appréciées de tous ceux qui attendront impatiemment les résultats. Car, comme on sait, ces résultats sont instantanés. On n'a qu'a additionner les résultats accumulés dans les vingt machines et, presto, voilà le résultat du vote.

Structures imposantes

L'organisation d'un congrès d'une telle envergure, surtout lorsque sa tenue a été décidée à la dernière minute, nécessite évidemment la mise en place de structures imposantes pour pallier aux besoins des délégués et de la presse.

D'abord, il faut loger ces gens ; environ 6,000 personnes. Tout ce qui est disponible à Toronto durant cette semaine du 3 au 10 septembre a été réservé par l'organisation. La première partie du congrès se déroulera au Royal York où 800 des 1,600 chambres (c'est le plus gros hôtel du Canada) ont été distribuées aux délégués et journalistes.

Durant cette semaine, deux autres hôtels, le Westbury et le Lord Simcoe, seront des pôles d'attraction où les candidats recevront des délégués. Bien sûr, les candidats disposeront de locaux au Maple Leaf Garden. Neuf suites ont été mises de côté pour eux. Une autre sera rapidement mise à la disposition de M. Diefenbaker s'il décide de participer à la course.

Mais les principaux candidats disposent d'un personnel considérable et que ces salles ne pourront accommoder. Donc, également des quartiers-généraux dans les hôtels.

S'il faut loger les délégués, il faut également en aider plusieurs à se rendre à Toronto sans qu'il leur en coûte trop cher. L'organisation conservatrice a ainsi organisé des groupes qui bénéficieront d'importantes réductions sur les lignes aériennes.

L'accréditation des délégués a aussi nécessité la mise en place de toute une organisation de volontaires chargés de recueillir les frais d'inscription ($25.00) et d'émettre les lettres de créance. De plus, l'organisation doit également distribuer des laissez-passer. Dans le passé, il y a souvent eu des faux : cette année il sera impossible de les falsifier. Tous les délégués devront faire face à une caméra automatique, reliée à un cerveau électronique. Chaque délégué recevra donc un laissez-passer inimitable.

Presse et TV

Reste la presse. Et surtout la télévision. L'organisation conservatrice attend pas moins de 500 journalistes, commentateurs, photographes, caméramen et techniciens. Comme d'habitude, il y aura une petite armée de Radio-Canada.

C'est d'ailleurs la télévision qui pose les plus grands problèmes et engendre les plus grands déboursés. Au Maple Leaf Garden, toutes sortes de petits studios ont été construits pour faciliter la tâche de ceux qui utilisent l'électronique. Des téléscripteurs ont également été installés à côté d'une immense salle de presse où plus de 250 journalistes pourront écrire en même temps.

En théorie, le congrès dure presque une semaine. Dimanche, la direction de l'organisation s'est réunie. Hier, journée de l'enregistrement des délégués. Aujourd'hui et demain sont consacrés à l'orientation politique du parti.

C'est jeudi soir que débute le grand spectacle. Il n'y aura pas moins de six discours dont ceux du président de l'organisation du congrès, Me Ed Goodman, et celui tant attendu de M. John Diefenbaker.

Il ne doit normalement pas y avoir de débat à la suite du rapport du président. Mais l'assemblée étant maitre de la procédure, un débat peut fort bien avoir lieu surtout si ceux qui ont critiqué les méthodes utilisées pour le choix des délégués décident d'ouvrir le bal.

La journée de vendredi est celle des candidats : Mise en candidature durant l'après-midi, discours des candidats le soir. Le samedi, à 13 h. 30, les élections et le suspense deviennent d'après le programme, une réalité.

La police découvre l'avion qui a servi au hold-up de Bryson

Des enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec ont découvert l'appareil quadriplace qui aurait servi à trois bandits armés pour fuir les environs de Bryson, comté de Pontiac, où ils ont commis un hold-up de $40,000, le jeudi après-midi 24 août dernier.

Il s'agit d'un avion de type Beechcraft "Musketeer" qui a été retrouvé à l'aéroport de Cartierville. Selon les registres du club, le quadriplace aurait été loué par un citoyen de Ste-Dorothée dont les licences de pilote étaient en bon ordre le 24 août dernier.

Les enquêteurs croient qu'il s'agit de cet appareil, car, dans tout le Canada, il n'en existe qu'une vingtaine de ce type. Et les traces laissées dans le champ, près de Bryson, sont les mêmes et ont le même empattement que cet appareil.

Les trois bandits, la tête cachée sous une cagoule, avaient désarmé des gardiens spéciaux dans la succursale de Bryson de la Banque de Montréal, mais ils avaient été la cible de deux citoyens qui les attendaient à l'extérieur de la banque avec un fusil de calibre .303.

Ils avaient quand même réussi à prendre la fuite dans leur auto qui avait roulé sur une distance de 12 milles en dépit d'une crevaison. L'un des individus avait été blessé dans la fusillade, mais ses comparses avaient réussi à l'emmener avec eux.

L'avion léger les attendait dans un champ désert. Ils avaient donc facilement réussi à échapper de cette façon à ceux qui les poursuivaient.

Sur l'un des sièges de l'appareil retrouvé à Cartierville, qui s'était arrêté à Dorval pour faire le plein d'essence avant d'aller se poser à Cartierville, les policiers ont vu des traces de sang.

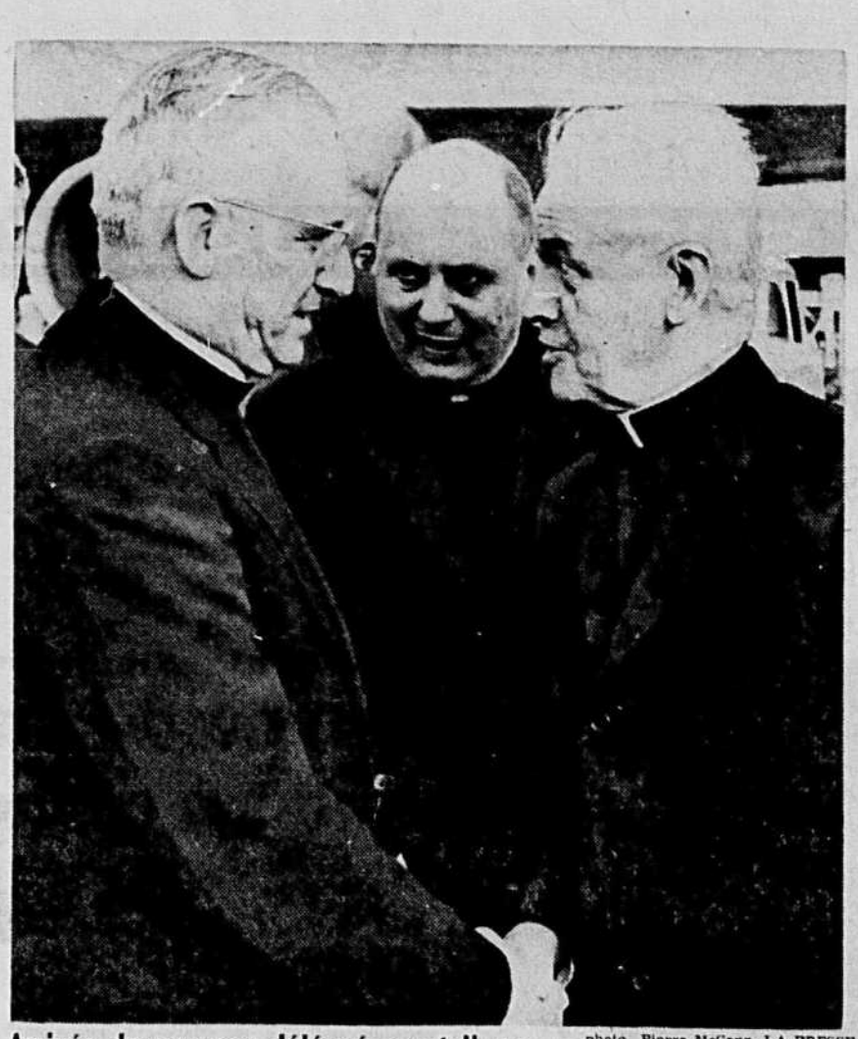


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Arrivée du nouveau délégué apostolique

Le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr Emanuelle Clarizio, est arrivé au pays en fin d'après-midi samedi à l'aéroport de Dorval. On le voit ci-haut, à gauche, au moment où l'ancien évêque de St-Hilaire, Mgr Arthur Douville, lui serre la main. En arrière plan, entre les deux évêques, Mgr Joseph Mees conseiller à la délégation apostolique. D'autres personnalités, comme le cardinal Paul-Emile Léger et un représentant du gouvernement canadien s'étaient aussi rendus à l'aéroport. D'une grande amabilité, Mgr Emmanuele Clarizio a salué personnellement chacun des photographes et le journaliste de LA PRESSE qui s'y trouvaient. S'il n'y a pas eu de conférence de presse, vu l'heure tardive, Mgr Emanuele Clarizio a confié à ce dernier qu'il était heureux de venir au Canada, qu'il a déjà visité trois à quatre fois, et qu'il aura l'occasion de saluer la population canadienne très bientôt. Mgr Mees a précisé que le délégué devait être accueilli officiellement à la cathédrale d'Ottawa par Mgr J. Aurel Plourde et qu'il devait rencontrer l'Episcopat canadien à l'assemblée réunie mercredi ou jeudi.

United Aircraft

Plus de la moitié des grévistes ont trouvé un emploi

Un porte-parole syndical a révélé hier qu'au cours des dernières semaines "United Aircraft a fait parvenir plusieurs lettres et fait plusieurs appels téléphoniques à ses employés, les incitant par intimidation à retourner au travail".

Ce même porte-parole syndical a annoncé qu'environ la moitié des employés en grève depuis le 8 août dernier se sont trouvés un emploi temporaire et que plusieurs autres se proposent d'en faire autant "tant que la compagnie n'offrira pas un contrat qui sera accepté en assemblée générale".

Le porte-parole des grévistes a réitéré l'intention de ses confrères de retourner au travail aussitôt que "la compagnie se décidera à rencontrer le comité de négociation (syndical) et à en venir à une entente".

Les syndiqués doivent tenir une autre rencontre ce soir à l'Externat classique de Longueuil pour discuter le retour au travail d'une centaine de grévistes qui sont entrés à l'usine "sans l'acceptation du syndicat" et cela "pour des problèmes personnels et par la pression exercée sur eux par l'employeur".

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

soir, à l'intersection de la 16e Avenue et du boul. Rosemont. Le mari de la victime, selon la police, purge une peine d'emprisonnement de six ans, depuis le mois de mai dernier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Sylvain Cloutier, 6 ans, et son frère **Daniel,** 4 ans, fils de M. et Mme Réjean Cloutier, du 265 rue Lefebvre, à St-Mathieu, comté de Laprairie, se sont tués, vers 6 h. samedi soir, dans une collision de deux autos survenue en face du 205 rue Principale, à St-Mathieu. M. Réjean Cloutier et son autre fils, Serge, âgé d'un an, ainsi que Gilles Potvin, 12 ans, de St-Mathieu également, ont subi de graves blessures dans cet accident. Ils ont été transportés à l'hôpital Général de Montréal et à l'hôpital Montreal Children's.

M. Maurice Langlois, 46 ans, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, s'est tué, vers 8 h. 40 samedi soir, dans la collision de deux voitures survenue sur la route no 2, près de Beaumont, comté de Bellechasse, à environ 12 milles de Québec. Trois autres personnes ont été blessées dans l'accident.

Mme Wilfrid Vigneault, 69 ans, de St-Théophile, dans la Beauce, s'est tuée, vers 5 h. 30 dimanche matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 23, près de St-Georges-de-Beauce.

Mme Béatrice Faubert, 47 ans, de Beauharnois, s'est tuée, vers 4 h. dimanche matin, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 11, près de Ste-Adèle, dans les Laurentides. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Mme Bruno Dupont, 46 ans, du 10005 rue St-Urbain, à Montréal, a succombé, vers 7 h. samedi soir, à l'hôpital St-Jean-de-Venise-en-Québec, comté de Missisquoi, aux blessures qu'elle avait subies quatre heures plus tôt quand l'auto que conduisait son mari a dérapé et a capoté en bordure du rang des Amoureux, à Venise-en-Québec. M. Dupont a été légèrement blessé dans l'accident.

M. Léo Dion, 47 ans, de Normandin, dans la région du Lac-St-Jean, s'est tué, samedi soir, quand son auto a été heurtée par un train, au passage à niveau de Normandin.

Daniel Roberge, 10 ans, de St-Rémi, comté de Lévis, tué par une auto, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE L'ONDE

Dominique Côté, 6 ans, fils de M. et Mme Charles-Edouard Côté, de Péribonca, dans la région du Lac-St-Jean, s'est noyé, vers 8 h. 30 vendredi soir, dans le lac St-Jean, alors qu'il s'amusait sur la grève. Son corps a été repêché par des hommes-grenouilles, vers 4 h. samedi après-midi.

Edward Kuzma, 41 ans, de Kroopark, Ohio, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière Ottawa, à Sheenboro, Qué., quand son embarcation a chaviré. Peu avant l'accident, M. Kuzma pêchait en compagnie de deux amis.

Camille Brûlé, 47 ans, de Montréal, s'est noyé, dimanche, dans le lac Cassé, près de Fodans le lac Cassé, près de Forestville, quand son embarcation a chaviré à 800 pieds du rivage. Son corps a été retrouvé quelques minutes après la tragédie.

CHUTE MORTELLE

M. Pierre-Alfred Boulay, 25 ans, de la rue Notre-Dame, à Louiseville, a succombé, vendredi soir, à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, aux blessures subies la veille à Yamachiche, quand il est tombé de son camion, se fracturant le crâne sur le pavé.

ACCIDENT DE JEU

Louis Gauthier, 12 ans, fils de M. et Mme Roger Gauthier, du 489 rue Milot, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, s'est tué accidentellement, vers 6 h. 30 samedi soir, en s'amusant sur un trapèze dans une cour d'école, au Cap-de-la-Madeleine. Quand le trapèze a cédé, l'enfant est tombé au sol recevant sur la tête une partie de la structure. L'enfant a succombé à ses blessures, une heure plus tard, à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Episkopal Corporation of Eastern Canada; 7, The Navy League of Canada; 10, The Ladies Bikur Choilim Society; 12, Quebec Heart Foundation; 13, Orphelinat St-Arsène; 14, Jeunesse ouvrière catholique de Montréal; 20, La Fédération des guides catholiques de Montréal; 24, Montreal Hadashah Wiso; 30, The Hebrew Ladies Sick Benefit Society of Montreal.

Juin : 2, Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters; 6, The Ladies Soimech Noifleum Society; 21, Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc.

Juillet : aucune.

Août : 31, Young Hebrew Malbish Arumin Society.

Septembre : 8, Dalse Welfare Club — Ladies Auxiliary; 17, Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec Inc.; 23 et 24, Club Saint-Laurent Kiwanis; 30, Hashomer Hatzair Organization.

Octobre : 7, L'Association des messagères de Notre-Dame; 14, Hellenic Ladies' Benevolent Society; 15, Friends of the Polish Catholic University; 31, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Novembre : 5, Royal Canadian Legion, Montreal Districts.

Décembre : 2, Troubadours du Québec (T-9) Baladins; 3 au 24, The Salvation Army (Christmay Kettle Fund).

Recettes des quêtes publiques de 1966

Voici les recettes des 29 quêtes publiques de l'an dernier (les dépenses sont indiquées entre parenthèses) :

L'Association des messagères de Notre-Dame, $4,235.32 ($738.-73); Canadian Polish Welfare Federation, $686.30 ($48.49); Club St-Laurent Kiwanis de Montréal Inc., $8,527.55 ($1,-323.97); Dalse Welfare Club, Ladies Auxiliairy, $764.19 ($23.-77); Fédération des guides catholiques du diocèse de Montréal, $21,264 ($2,326.52); Fonds des Nations unies pour l'Enfance, $57,258.29 ($1,172.33); Friends of the Polish University, $472.87. ($32.68); Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters, $2,716.18 ($147.21); Hashomer Hatzair Organization, $335 ($23.78); Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc., $1,162 ($31.19); Hebbrew Ladies Sick Benefit Asociation of Montreal $977.12 ($162.62); Hellenic Ladies Benevolent Society, $526.53 ($10); Jeunesse ouvrière catholique de Montréal, $3,691.67 ($1,214.07); Ladies Bikur Choilim Society, $346 ($0.00); Ladies Soimech Noifleum Society, $667.83 ($56.17); Montreal Association for Multiple Sclerosis, $3,904.19 ($127); Montreal Hadassah Wizo — Mizrachi and Pioneer Womens' Org., $6,645.20 ($62.29); Navy League of Canada — Montreal Division, $3,205.93 ($429.60); Orphelinat St-Arsène $8,780 ($1,-777.03); Quebec Easter Seal Society, $11,689.05 ($840); Quebec Heart Foundation, $1,036.14 ($45.51); Royal Canadian Legion Greater Montreal Poppy Day Relief Fund, $13,966.79 ($0.00); St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal, $1,043 ($0.00); Salvation Army, Christmas Kettle Fund, $30,476 ($1,-301.78); Société Canadienne de Cancer, $67,488 ($12,842); Société de Secours aux Enfants Infirmes de la province de Québec Inc., $41,508.47 ($4,781.30); Troubadours du Québec (T-9) Les Baladins, $2,005.64 ($310.28; Ukrainian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada, $378.21 ($73.04); Young Hebrew Malbish Arumim Society, $2,-012.20 ($200.04).

GRECS

SUITE DE LA PAGE 3

les organisateurs de la réunion de dimanche, le sentiment prévaut que M. Theodorakis a été arrêté et a ensuite subi un sort tel qu'il ne soit plus "présentable", qu'il en soit mort ou non : dans ces conditions, le régime préférerait se taire.

42 ans de Salazar . . .

Quoi qu'il en soit à ce dernier propos, l'assistance n'en put pas moins entendre un Theodorakis avant sa présumée Théodorakis avant sa présumée arrestation. Il a lui aussi exhorté ses auditeurs à lutter contre le régime du coup d'Etat, à oeuvrer pour que la Grèce connaissaise la démocratie, l'indépendance nationale et une renaissance. Il a accusé le régime d'avoir "vendu le corps et l'âme de la Grèce aux gangsters". Il a terminé son allocution par un salut aux jeunes de tous les pays, au peuple vietnamien en lutte contre "l'ennemi de la démocratie et de la paix dans le monde, l'impérialisme américain".

Un représentant de l'Association des Portugais démocratiques d'Amérique parla ensuite, exhortant les Grecs à lutter maintenant, soulignant que les Portugais avaient "comme vous, un gouvernement de traitres qui devaient être traités comme tels", qu'il ne fallait pas attendre, que les Portugais subissent toujours Salazar, depuis près de 42 ans.

Des représentants de groupements grecs de Toronto, de Minneapolis, de New York, vinrent aussi porter leur appui.

"Fond des choses"

Quant à M. Piché, il a déclaré qu'il aurait aimé demander si le gouvernement songeait à retenir "le million et demi d'aide accordé à l'armée grecque dans le programme de défense de l'OTAN, jusqu'à ce qu'il y ait une amnistie pour les prisonniers politiques" en Grèce. Il a accusé le régime Patakos d'avoir fait arrêter maint chef syndicaliste et supprimé près de trois cents syndicats.

M. Piché a évoqué le "fond des choses" cher à M. de Gaulle, précisant que ce qu'il y avait au fond des choses "dans la réalité, c'est l'énorme puissance américaine. Pour comprendre ce qui se passe en Grèce, il faut aller au fond des choses, et au fond des choses, nous retrouvons l'impérialisme américain."

A propos du roi

MM. Christos Kolivas, président de l'Association Makroyannis et éditeur de l'"Hellenic Postman", Kostas Vrakas et Charalambos Giannakopoulos, ont aussi adressé la parole.

L'assemblée s'est terminée par l'adoption d'une série de résolutions qui devaient être envoyées au roi Constantin, qui doit visiter l'Expo cette semaine, et au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Dans ces résolutions, on s'étonne que le Canada "pays par excellence de la liberté et de la démocratie, n'ait pas annulé une invitation envoyée à Constantin avant l'instauration de la dictature", veut "croire que Constantin n'est plus le souverain constitutionnel des Grecs puisque le 21 avril en supprimant par sa signature la Constitution hellénique, il a aussi supprimé de sa propre main son propre droit au trône"; on en appelle à Constantin "pour le rétablissement immédiat des libertés constitutionnelles et démocratiques du peuple grec, la libération immédiate des incarcérés, la proclamation d'élections libres auxquelles sans limitations et librement pourront prendre part tous les partis et tous les hommes politiques, pour que la Grèce retrouve une vie normale et que soit évitée la création d'un nouveau Vietnam en Europe".

On déclare que les Grecs du Canada considèrent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand compositeur national et grand patriote Mikis Theodorakis, dont il se dit qu'il subit des tortures de type hitlérien, ou même qu'il aurait déjà succombé aux tortures qui lui furent imposées, et ils demandent sa libération immédiate. De même, ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand leader politique, patriote et économiste renommé Andréas Papandréou qui, souffrant d'une grave maladie, se trouve en prison, dans des conditions inadmissibles et inhumaines qui empirent son état et font craindre pour sa vie, ils demandent également sa libération immédiate, De même, ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie de tous les Grecs qui sont torturés par la Junte selon des méthodes hitlériennes et demandent leur libération immédiate.

Ils en appellent à tous les Canadiens, simples citoyens, universitaires, écrivains, artistes et tout le monde intellectuel pour qu'ils élèvent une voix de protestation pour la sauvegarde d'un grand artiste qui a donné son âme et son oeuvre au monde, le créateur de Zorba, Mikis Theodorakis, qui est en ce moment tué à petit feu par la Junte royale sans être coupable d'aucun crime, mais seulement pour ses convictions politiques.

Le sens du coup d'Etat

Interrogé avant l'assemblée, M. Someritis, qui préside actuellement un comité parisien contre la dictature de Grèce, a précisé que se préparait la constitution d'un Mouvement pour une Grèce libre, à l'échelle de l'Europe sinon du monde, afin de coordonner la lutte.

A propos du coup d'Etat d'avril, M. Someritis estime qu'il s'en préparait plusieurs, dans le même sens que celui qui a réussi, et que les promoteurs des autres coups d'Etat inaccomplis se sont ralliés à leurs heureux concurrents.

Quant à la reine Frederica, mère de Constantin, M. Someritis estime qu'elle était "en tête de toute la machination anti-démocratique". On sait que Frederica s'était faite remarquer, au temps du IIIe Reich, par son appartenance au mouvement nazi, en Allemagne même.

Chasse à l'homme, à Rosemère, à la suite d'un hold-up de $3,275

Quatre bandits, dont trois étaient armés de revolvers, ont forcé, vers 6 h. 15 samedi soir, M. Jean Dubois, le propriétaire de la Laiterie Thérésienne située sur le boul. Labelle, à Rosemère, comté de Terrebonne, à leur remettre son argent, soit la somme de $3,275.

Après le vol, qui a été commis en présence du fils de la victime, Pierre, 20 ans, les suspects ont pris la fuite dans une Pontiac 1966 volée portant des plaques d'immatriculation de l'Etat de New York.

Le jeune Pierre Dubois a sauté dans sa voiture-sport et les a pris en chasse, tentant à l'occasion de les doubler, mais sans succès. Finalement, les quatre individus ont jeté leurs cagoules et leurs revolvers par la vitre de l'automobile et ils ont immabolisé leur véhicule devant le restaurant "Coco-bar", à la hauteur de Grande-Côte.

Leur poursuivant a aussitôt arrêté son auto tout près de celle des voleurs, empêchant ainsi le conducteur de descendre. Il a été cueilli quelques secondes plus tard par la police municipale de Ste-Thérèse qui arrivait sur les lieux, prévenue par M. Dubois père.

Les trois autres bandits ont toutefois réussi à traverser en vitesse le restaurant et à pénétrer dans le boisé, à l'arrière, non loin du terrain de golf de Rosemère. Ils sont encore au large.

Le suspect capturé, un jeune homme de St-Jérôme, est détenu par la Sûreté municipale de Rosemère.

Faits divers

Morte d'épuisement après s'être perdue 3 jours dans les bois

SHAWINIGAN — Mme Napoléon Piché, 78 ans, de St-Théophile-du-Lac, comté de Laviolette, a succombé, au début de la fin de semaine, à l'hôpital Laflèche, à Grand'Mère, à l'épuisement consécutif à trois jours de marche forcée en forêt, dans un boisé du Lac-à-la-Tortue, où elle était partie cueillir des bleuets.

Mme Piché, qui a erré pendant trois jours et trois nuits dans la forêt avant d'être finalement retrouvée par des chercheurs volontaires jeudi soir dernier, avait réussi à se nourrir de bleuets et d'autres fruits. Elle avait cependant beaucoup souffert du froid et de la pluie.

Vols dans des camions : conducteur de camion disparu

Des boîtes de carton contenant des complets et des chemises d'une valeur totale de plus de $3,000 ont été volées dans un camion du Pacifique Canadien alors qu'il était en stationnement en face du 9350 rue Esplanade.

Une grande partie du chargement d'un camion de Trove Transport Ltd., 1145 rue Pitfield, à St-Laurent, a été volé pendant que le véhicule, conduit par M. Denis Turcot, était arrêté en face du 5250 rue Ferrier.

D'autre part, un conducteur de camion dont l'identité n'a pas été révélée et qui était depuis trois jours à l'emploi de St.Lawrence Butchers Ltd., 8989 avenue du Parc, a disparu avec son véhicule qui transportait plus de $1,400 de denrées comestibles.

De Petrillo succombe à ses blessures

Le père de famille d'origine italienne qui avait tué sa femme d'un coup de fusil avant de retourner l'arme contre lui, il y a huit jours, au 8953 rue Iberville, à St-Michel, a succombé à ses blessures, samedi matin, à l'hôpital St-Michel.

Pietro de Petrillo, 46 ans, avait tué sa femme et tenté de s'enlever la vie pendant que ses trois filles étaient allées à l'Expo. Ce sont des voisins qui, ayant entendu les coups de feu avaient alerté la police.

Incendie à Joliette

JOLIETTE — Un incendie a lourdement endommagé, vers 11 h. 30 samedi soir, un immeuble commercial appartenant à M. Jack Fasting et situé rue de Lanaudière, à l'intersection de la rue Montcalm, à Joliette.

Dans cet immeuble il y avait: le magasin de meubles Gabriel Deschênes ; un magasin de vêtements ; un magasin d'appareils de télévision et des bureaux d'ingénieurs.

Les pompiers, commandés par le chef Germain Rondeau, ont combattu les flammes pendant plus de six heures avant de réussir à les maitriser, utilisant cinq jets d'eau.

Deux pompiers, légèrement blessés, ont été transportés à l'hôpital St-Eusèbe, à Joliette.

Cambriolages de la fin de semaine

Des instruments de musique valant plus de $3,000 ont été volés, au début de la fin de semaine, chez Musique Labelle Ltée, au 3437 rue St-Denis.

Des cambrioleurs se sont emparés de $2,850 en argent et en bijoux chez M. Harry Sokoloff, au 4910 rue Kent.

De l'outillage d'une valeur de plus de $2,100 a été volé chez M. Roger Beaudoin, au 6210 rue d'Aragon.

Dans les locaux de Simon-Day Ltd., au 8068 rue St-Denis, de l'équipement de bureau d'une valeur de $1,400 a été volé.

Des pneus valant plus de $1,000 ont été volés à la station-service Church, située au 2170 rue Church.

Des bijoux et de l'argent d'une valeur totale de plus de $600 ont été volés chez Mlle M. Noël, au 2010 rue Bourassa, app. 28.

Des cambrioleurs se sont emparés de quatre complets et de divers accessoires de toilette au salon funéraire Bernier, au 3426 avenue du Parc, et d'autres ont volé divers articles et de l'argent d'une valeur totale de $1,065 au salon funéraire Dubois, à l'angle des rues Robin et Amherst.

Des inconnus sont entrés par effraction en brisant une fenêtre à l'arrière du salon "Angelina haute couture", au 1441 rue Crescent, au cours de la fin de semaine, et se sont emparés de robes exclusives et d'articles de toilette devant servir à un défilé de mode au profit d'une oeuvre de bienfaisance. La valeur du cambriolage serait de $2,500.

Deux caméras d'une valeur totale de $800 ont été volées chez Korda Photo, au 1374 ouest, rue Ste-Catherine.

Dépouillé de $1,400 en revenant de son travail

M. Jerry Stephens, 39 ans, du 2121 rue Tupper, propriétaire de la discothèque "La Lune Rousse", au 1430 rue Stanley, a été attaqué, en revenant de son travail, vers 3 h. et demie dimanche matin, par deux individus qui l'attendaient dans son garage situé au sous-sol de son logement.

Les bandits, armés de revolvers, lui ont enlevé sa serviette qui contenait la somme de $1,400 et ils ont pris la fuite à pied dans une direction inconnue. M. Stephens n'a pas été brutalisé.

Incendie dans une boîte aux lettres

La Sûreté municipale de Laval enquête au sujet d'un léger incendie qui a consumé une certaine quantité de lettres, vers 10 h. 20 samedi soir, dans une boîte aux lettres à l'intersection de la rue Labrie et de la 2e Rue, dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval.

Un employé des Postes a cependant réussi à ouvrir la boîte aux lettres pour sauver une partie du courrier. Selon toute apparence, des enfants auraient mis le feu à la boîte aux lettres.

Une autre maison de jeu à St-Michel

Douze personnes, dont deux tenanciers ont été appréhendées, vers 3 h. samedi après-midi, dans un restaurant situé au 3451 rue Bel-Air, à St-Michel, au cours d'une descente de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, sous la direction du caporal Fernand Côté

Ils devaient tous comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu ou de s'être trouvés dans une maison de jeu. Ils ont été relâchés, peu après leur arrestation, moyennant un cautionnement.

Tentative de cambriolage

Quatre individus ont tenté de perpétrer un cambriolage, au début de la fin de semaine, dans les bureaux de L. Villeneuve et Cie Ltée, entreprise qui se spécialise dans le bois de construction, au 6199 boul. St-Laurent mais ils ont dû prendre la fuite à l'arrivée d'un agent de sécurité.

Les bandits se sont attaqués au gardien, M. William Peterson, 67 ans, le ligotant et le molestant afin de lui faire dire où se trouvait la clé du coffre-fort. Ils ont ensuite mis la pièce sens dessus dessous et se ont attaqués aux murs à l'aide d'une simple barre de fer. Ils n'avaient pas encore réussi à percer le mur de béton protégeant le coffre-fort quand ils ont dû plier bagage en vitesse.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Normand Roy, de la patrouille de nuit de la Sûreté municipale.

PECK'S
SHERBROOKE PRES GUY

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au Samedi
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

4 DERNIERS JOURS DE NOTRE
VENTE
CELLE-CI SE TERMINE SAMEDI le 9 SEPTEMBRE

EN VEDETTE
SPECIAUX SUR LONG JEU MICROSILLON
REG. $3.98 à $6.98
POUR SEULEMENT $1.98

10% à 50% DE RABAIS
SUR EQUIPEMENT DE
HAUTE FIDELITE MONO et STEREO

25% DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE STOCK DE DISQUES
(20% seulement sur disques importés)

20% à 50%
sur BANDES MAGNETIQUES ENREGISTREES
(aussi sur bandes-cartouches)

Egalement à prix réduits
CLIMATISEURS ● TELEVISEURS NOIR ET BLANC ET EN COULEURS ● RADIOS TRANSISTORS ● HUMIDIFICATEURS ● TOURNE-DISQUES STEREO PORTATIFS ● MEUBLES POUR EQUIPEMENT STEREO ● CONSOLES POUR STEREO
Plan budgétaire si désiré

TREVOR PECK CO. LIMITED
1498 ouest, rue Sherbrooke — 937-2325
Climatisé pour votre confort par Carrier

Johnson : "Nous vivons la phase qui scellera le sort de la nation"

par Jogues GIRARD

"Nous vivons actuellement la dernière phase, qui scellera le sort de la nation canadienne-française, la minute de vérité est à la veille de sonner", déclarait samedi après-midi le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson.

Il venait de terminer la lecture d'une conférence qu'il prononçait au Reine-Elizabeth, devant les membres des clubs Richelieu assemblés en congrès et il avait au début de son allocution souligné qu'il entendait s'en tenir à son texte, préalablement distribué aux journalistes. Ce qui ne l'empêcha pas de faire suivre cette conférence de ce qui est cité plus haut, puis d'ajouter que c'était en dehors "de toute considération de politique partisane que nous devons envisager le problème".

Il venait aussi de déclarer, toujours hors texte, que le Québec connaissait une évolution qu'"aucune constitution", "aucune menace", "aucun chantage", "aucun montant d'argent" ne pouvaient changer. Quant à sa conférence, M. Johnson avait commencé par y déclarer qu'au cours des deux cents dernières années, "la nation canadienne-française a toujours poursuivi un objectif constant : la maîtrise de sa destinée".

"Bien sûr, selon les périodes, les méthodes d'action ont varié, les moyens à notre disposition ont été différents. Pendant quelques générations, on a par exemple cru que notre survivance ne serait garantie que dans un cadre rural et agricole. A d'autres moments, on a pensé à ce qu'on a appelé "l'achat chez nous", dont on espérait voir naître une industrie et un commerce canadiens-français florissants et puissants. On a également, à d'autres périodes, lutté pour l'usage du français sur les documents officiels du gouvernement fédéral. On a aussi réclamé un drapeau canadien distinctif" . . .

"En fait, notre nation, par une sorte de réalisme inné, s'est toujours choisi des objectifs qu'elle croyait pouvoir atteindre. Elle n'a jamais eu tendance à rechercher la réalisation de rêves, même si elle a toujours nourri un idéal collectif. Cet idéal collectif, nous l'avons encore aujourd'hui. Notre façon actuelle de l'exprimer ne ressemble pas à celle des générations antérieures. Mais dans l'essence, nous recherchons toujours la même chose : être nous-mêmes. Ou, plus précisément, donner à la nation canadienne-française les moyens de s'épanouir et de s'affirmer".

Ni accidentel, ni temporaire . . .

M. Johnson poursuivit en disant que "l'évolution et le brassement d'idées qui se produisent actuellement au Québec ne sont donc pas des phénomènes accidentels et non pas non plus des phénomènes temporaires. Ils ont été préparés par les générations qui nous ont précédé, et c'est à la génération présente, à la nôtre, qu'incombe le devoir de poursuivre la tâche entreprise".

Une tâche, de dire M. Johnson, maintenant devenue globale : "De plus, à cause des circonstances nouvelles, à cause de la prise de conscience de notre population, nous serons bientôt en mesure de franchir une étape capitale de notre évolution comme nation. Cette étape sera plus lourde de conséquences que toutes celles qui ont pu la précéder et la préparer. Elle demandera du courage, de l'esprit d'invention, du réalisme et de la persévérance".

Quant à la tâche en cause, le premier ministre estime que les principaux éléments en ont été énoncés dans un document présenté par le Québec à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa, en novembre dernier :

"Comme point d'appui d'une nation, le Québec veut être maître de ses décisions en ce qui a trait à la croissance humaine de ses citoyens (c'est-à-dire à l'éducation, à la sécurité sociale et à la santé sous toutes leurs formes), à leur affirmation économique (c'est-à-dire au pouvoir de mettre sur pied les instruments économiques et financiers qu'ils croient nécessaires), à leur épanouissement culturel (c'est-à-dire non seulement aux arts et aux lettres, mais aussi à la langue française) et au rayonnement de la communauté québécoise (c'est-à-dire aux relations avec certains pays et organismes internationaux)."

Se défendant d'utiliser des expressions grandiloquentes, M. Johnson a déclaré ne pas croire "qu'il soit exagéré de dire que ces objectifs de la nation canadienne-française supposent que le Canada de demain sera construit sur de nouvelles bases. Car c'est bien ce dont il s'agit. Naturellement, un tel programme a ceci de particulier qu'il demande aux Canadiens de langue anglaise de faire un effort qui ne leur a jamais été demandé auparavant. Dans les années antérieures, on espérait de leur part de la tolérance et de la patience. Aujourd'hui, pour que le Canada lui-même survive, nous exigeons d'eux qu'ils fassent, comme nous, preuve de courage, d'esprit d'invention, de réalisme et de persévérance".

Emplois et dignité nationale

Aujourd'hui, de dire M. Johnson, "par l'Histoire, par les circonstances nouvelles dans lesquelles nous vivons, par la nécessité qu'il y a à trouver à nos millions de jeunes des emplois dans leur langue, par la profonde conviction d'un nombre de plus en plus grand des nôtres qu'un peuple a le droit fondamental de disposer de lui-même, nous sommes, comme gouvernement, obligés de fournir des réponses aux questions qui surgissent de tous les milieux. Nous sommes du même coup, forcés de proposer des solutions qui soient à la mesure de notre dignité nationale. Cette responsabilité redoutable et inéluctable, nous l'avons assumée, et nous sommes fermement résolus à nous en acquitter".

"Ceux qui cherchent dans tout cela des motifs partisans, ceux qui croient déceler dans nos positions constitutionnelles des astuces électorales comprennent, hélas, bien peu de choses au Québec moderne. Malheureusement pour eux et pour ce qu'ils représentent, ils se placent de la sorte en marge du mouvement dynamique qui anime notre société. Ils préfèrent jouer le rôle passif de monuments politiques élevés en l'honneur d'un statu quo dont non seulement notre peuple ne veut plus, mais dans lequel celui-ci perçoit, en cette seconde moitié du vingtième siècle, une des menaces les plus subtiles à son existence même".

"Il n'y a pas de lendemain pour ceux qui ne savent pas de quoi aujourd'hui est fait".

Cet aujourd'hui est fait, selon M. Johnson, "en ce qui nous concerne, d'une nation qui recherche pacifiquement une égalité faute de laquelle cette nation" n'a d'alternative que l'indépendance et comme "le Québec est le foyer principal de cette nation, il en découle que le statut constitutionnel du Québec devra profondément être modifié".

Le premier ministre a distingué dans l'étape actuelle, deux phases, l'une où il s'agissait de montrer dans quelle voie générale on entendait se diriger, moment d'explication, l'autre, phase active, qu'il est maintenant temps d'entamer, vu que la première phase est assez avancée.

Si on n'a pas commencé par faire des propositions précises en vue de modifier la constitution, c'était qu'on ne recherchait pas une "retouche superficielle" de la constitution présente du pays, c'était qu'on en voulait une nouvelle, dont les principes fussent différents, notamment pour ce qui est de la "reconnaissance de la nation canadienne-française et de son statut d'égalité avec le Canada anglais".

La nouvelle étape active, donnera lieu, de préciser le premier ministre, à deux types principaux de gestes. Les uns, comme la récente démarche du Québec "auprès du gouvernement fédéral sur les pensions de vieillesse, conduiront à des actes législatifs et aux décisions administratives pertinentes". Il s'agit de domaines où les positions du Québec sont connues depuis longtemps et appuyées sur la constitution actuelle du pays : il ne semble donc pas nécessaire d'attendre que la nouvelle constitution soit entièrement élaborée avant d'agir.

Quant aux autres gestes, ils "concernent une négociation bien précise : celle qui nous permettra", déclare M. Johnson, "de définir le statut futur du Québec sur le plan constitutionnel et de le faire accepter. La première véritable discussion officielle de la question au Canada aura lieu cet automne à Toronto. Cette première rencontre sera, j'imagine, suivie d'autres échanges de vues dont le Québec attend beaucoup. C'est avec confiance et espoir que nous nous engagerons dans ces discussions. Elles se produisent justement au moment où les vues de la population québecoise sur les principaux éléments de son futur statut constitutionnel ont maintenant eu le temps de mûrir".

Jeune contrebandier de Montréal arrêté à New York

Un jeune Montréalais de 19 ans, qui se promenait dans les rues de New York en compagnie d'une jeune danseuse également de Montréal, a été appréhendé, au début de la fin de semaine, par un inspecteur de la douane américaine, à la demande de la RCMP qui le croit responsable du transport des quelque 40 livres de marijuana saisies il y a dix jours à la gare Windsor.

Le suspect, qui sera probablement accusé d'avoir trempé dans la plus importante saisie de stupéfiants jamais effectuée à Montréal, avait réussi à s'enfuir de la gare Windsor quand un douanier a découvert plus de $50,000 de narcotiques dans sa valise.

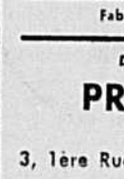


PROMU SURINTENDANT

Le commissaire adjoint J.-R.-R. Carrière, officier commandant de la division "C" de la RCMP à Montréal est heureux d'annoncer que l'inspecteur J.-A.-P.-G. Paquette est promu surintendant. Né en Alberta le 25 juillet 1919, le surintendant Paquette s'est enrôlé dans la RCMP le 21 août 1941. Après un stage de formation à Régina, il a été affecté à la division "F", en Saskatchewan, jusqu'en septembre 1943 alors qu'il a fait partie de plusieurs détachements au Québec.

En 1950 la RCMP l'a permuté à Dauphin, au Manitoba, et éventuellement à Winnipeg où il a reçu sa promotion d'officier en 1959. Après un séjour de cinq ans à Terre-Neuve, il a été nommé à Montréal pour assumer les fonctions d'officier commandant de la subdivision de Montréal, poste qu'il occupa jusqu'en juillet 1967 alors qu'il est devenu chef du Bureau des recherches criminelles, en juillet 1967. Le surintendant Paquette est diplômé du Canadian Police College ; au cours de sa carrière il a eu l'avantage de se voir confier divers postes au sein de la RCMP, mais il s'est spécialisé dans le Service des recherches criminelles.

ONGLE INCARNÉ



Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.

Fabriqué exclusivement pour EXTERIEUR, ELASTOL sèche mais ne DURCIT JAMAIS, il demeure ELASTIQUE.

A l'apparence d'un vernis, mais il en est totalement différent

- A L'EPREUVE DE L'EAU
- RESISTE AUX INTEMPERIES
- RESISTE AU FROID
- RESISTE A LA NEIGE ET A LA GLACE
- RESISTE AUX CHANGEMENTS SUBITS DE TEMPERATURE
- RESISTE AUX RAYONS DU SOLEIL

Lustré et transparent, ELASTOL ne cache pas le grain ou le veinage du bois, mais active sa beauté naturelle. ELASTOL s'applique sur un bois naturel ou déjà teint.

Fabriqué par INDUSTRIES ROBAR Ltée, Montréal

Demandez Elastol chez votre marchand

PRODUITS D.R.S. LTEE
VENDEUR AUTORISE
3, 1ère Rue, Roxboro (Montréal) P.Q. Tél. 334-3337

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • YEUX ARTIFICIELS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRI RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON, Jr, O.D.
900 SHERBROOKE OUEST (ch. 11) VI. 9-1274
OUVERT DU LUNDI AU JEUDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.
VENDREDI DE 9 A.M. A 9 P.M. — SAMEDI DE 9 A.M. A MIDI

Le CENTRE de PERFECTIONNEMENT en ADMINISTRATION
de l'ECOLE des HAUTES ETUDES COMMERCIALES de MONTREAL
offre, pour une seconde année, son COURS EN SCIENCES ADMINISTRATIVES à l'intention des DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Le participant à ce cours peut obtenir un **Certificat d'Etudes en Sciences Administratives** après deux ou trois années d'études.
Les cours débutent dans la semaine du 25 septembre et se terminent à la fin du mois de mars. Ils se donnent le soir, de 6 h. 30 à 9 h. 30.

Les cours offerts sont les suivants : Economique. Outils de gestion (mathématiques de la décision et comptabilité de gestion), Relations humaines et Organisation, Financement de l'entreprise, Marketing, Personnel et Relations industrielles (incluant des éléments de production), Politiques générales d'administration.

Adressez votre demande de prospectus au :
Secrétariat du Centre de Perfectionnement en Administration,
535, avenue Viger, Montréal (24e)
844-2821, poste 268, entre 10 h. et 12 h. a.m. et 2 h. et 4 h. p.m.

Expéditeurs et réceptionnaires!

Tarif simplifié des expéditions de détail

VOICI DES RENSEIGNEMENTS SUR CE NOUVEAU TARIF "300-30"

Il sera mis en vigueur le 5 septembre 1967 par les compagnies membres de The Express Traffic Association, et s'appliquera au transport des colis à l'intérieur du Canada. Il est simple, ses prix sont concurrentiels. Il élimine presque entièrement les nombreux tarifs s'appliquant aux produits d'usage courant.

Q. *Quelles sont les expéditions touchées par ce nouveau tarif "300-30"?*

R. A part quelques rares exceptions, toutes celles auxquelles s'appliquaient auparavant les tarifs messageries ou expéditions de détail.

Q. *Qu'indiquent les chiffres 300-30?*

R. Ils indiquent que les expéditions seront partagées en deux catégories : les envois de plus de 300 livres ou 30 pieds cubes, et les envois de moins de 300 livres ou 30 pieds cubes.

Q. *En quoi le nouveau tarif diffère-t-il de l'ancien?*

R. Par la méthode utilisée pour établir le prix du transport. Auparavant, le prix variait suivant le produit. Dorénavant, le prix sera déterminé en fonction des caractéristiques de l'expédition : nombre de colis et espace occupé, compte tenu toujours du poids et de la distance. Les frais de ramassage et de livraison sont généralement compris dans le prix. (Pour un certain temps, il pourra arriver qu'on doive utiliser le tarif existant, mais selon des minimums plus élevés et sans service de ramassage et de livraison.)

Q. *Comment va se traduire ce nouveau tarif pour les expéditeurs?*

R. Par une augmentation du prix dans certains cas, par une diminution dans d'autres cas. Parfois aussi, le prix sera le même. Dans l'ensemble, les prix seront concurrentiels avec ceux des autres modes de transport.

Q. *Comment établira-t-on le prix pour les expéditions de moins de 300 livres ou de 30 pieds cubes?*

R. Le prix sera établi en raison du nombre de colis. S'il y a plus d'un colis, on demandera un supplément pour chacun d'eux. Il en sera de même pour les colis dont les dimensions dépasseront les limites indiquées.

Q. *Que faire pour éviter ces frais d'expédition supplémentaires?*

R. On pourra, par exemple, réunir plusieurs colis en un seul. Ou réduire les dimensions des colis trop gros.

Q. *Comment seront facturées les expéditions de plus de 300 livres ou de 30 pieds cubes?*

R. En adoptant comme base un poids de 10 livres par pied cube occupé. Les colis de plus de 10 livres par pied cube seront facturés suivant leur poids. Les prix seront proportionnels à compter de poids minimums jusqu'à 10,000 livres. Et le tarif décroîtra avec l'augmentation du poids de l'expédition afin de rendre les prix plus intéressants.

Q. *Sera-t-il possible d'économiser en diminuant le volume de l'expédition?*

R. L'expéditeur réalisera des économies en réduisant le nombre de pieds cubes de l'expédition par un emballage suffisant, sans être encombrant; en ficelant plusieurs colis ensemble.

Q. *Les expéditeurs ont-ils intérêt à réviser leurs méthodes d'expédition?*

R. Oui, puisque le nouveau tarif a pour avantage d'offrir aux expéditeurs la possibilité d'adopter des méthodes d'expédition plus économiques, ce qui se produisait rarement auparavant.

On peut acheter des exemplaires du Tarif 100 en s'adressant à : The Express Traffic Association of Canada, 1253, avenue McGill College, bureau 204, Montréal 2.

THE EXPRESS TRAFFIC ASSOCIATION OF CANADA

Compagnies membres :

Canadien National • Canadien Pacifique • Northern Alberta Railway Co.
Ontario Northland Railway • Algoma Central Railway • Railway Express Agency Inc.

CAHIER No 3 / PAGES 31-44 LA PRESSE SPORT / THEATRE / FINANCE

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

L'indépendance économique de la France se joue dans la lutte du Québec pour la libération

— M. Joffre Dumazedier

par Pierre Godin

Selon un sociologue français, M. Joffre Dumazedier, l'avenir même de l'économie, de la société et de la culture de la France se joue en ce moment dans le combat du Québec pour sa libération.

"Désormais, a-t-il déclaré en fin de semaine devant une soixantaine d'animateurs sociaux français qui participent présentement à des sessions d'études sur le Canada français, la frontière de notre indépendance économique, sociale, culturelle et politique passe aussi par le Saint-Laurent."

Spécialiste de la sociologie du loisir, M. Dumazedier est bien connu au Québec où il est depuis quelques années professeur invité à l'Université de Montréal. Il est le président fondateur de Peuple et Culture, mouvement français d'animateurs culturels qui s'intéresse de près à ce qui se passe au Québec.

La visite au Québec des 60 animateurs français a pour but de leur apporter une connaissance aussi bonne que possible du Québec actuel et futur. Elle précède d'une année le voyage prochain en France d'une centaine d'animateurs québécois.

"L'extraordinaire aventure ..."

Les visiteurs français séjourneront trois semaines au Québec et participeront à diverses manifestations à Montréal, à Trois-Rivières et à Québec. Leur séjour a débuté avec une session d'études sur le Québec d'une durée de cinq jours. Différents conférenciers sont venus, à tour de rôle, leur expliquer le Québec passé, actuel et futur dans les domaines politiques, culturel, économique et social.

C'est M. Dumazedier qui a en quelque sorte amorcé la discussion en situant les problèmes à l'aide du livre de Gérard Bergeron, "Le Canada français après deux siè-



M. Joffre Dumazedier

cles de patience", publié en France en 1965 et qui est vite devenu le livre-chef qui permet aux Français de comprendre "par le fond" ce que M. Dumazedier appelle "l'extraordinaire aventure dans laquelle le Québec s'est lancé depuis moins de dix ans".

Que se passe-t-il donc sur les bords du Saint-Laurent ? Voilà la question que se posent les Français depuis 1963, alors que des bombes de terroristes politiques explosent, et surtout depuis cette année même alors que les paroles du général de Gaulle sur le Québec libre font encore plus de bruit que ces bombes.

Type nouveau de société

Pour M. Dumazedier, il s'agit de savoir comment la France répondra à l'appel que lui lance le Québec dans "sa fièvre révolte" contre le géant anglo-américain. Les interrogations d'un Bergeron sur les métamorphoses du vieux Québec, a-t-il dit, ont conduit les Français à réfléchir et à rêver sur leur propre renouveau, leur propre incertitude.

"Au-delà des images fortifiantes ou déprimantes de la France du passé, au-delà des aspirations québécoises à l'indépendance, il y a les aspirations encore confuses, mais passionnantes, à un nouveau type de société où les problèmes de l'homme seraient mieux traités qu'aujourd'hui," a noté M. Dumazedier.

Indépendance pour quoi faire, a lancé le sociologue en soulignant que la société québécoise possède déjà beaucoup plus que la société française. Elle a certains caractères matériels de la société la plus riche du monde. La société québécoise a déjà atteint un niveau de production, de consommation, de motorisation, d'urbanisation, d'instruction qu'en général la France n'attend que vers 1975 ou 1985.

Une seconde Amérique ?

M. Dumazedier se pose plusieurs questions dont les réponses intéressent directement, selon lui, la société française.

En s'enrichissant, la société québécoise abandonnée aux lois du marché est-elle vouée malgré la révolte de ses élites à imiter la société de masse à l'américaine ou pourra-t-elle créer une économie et une culture originales et supérieures au modèle américain ?

La société québécoise saura-t-elle mieux réduire les inégalités sociales ou régionales des minorités tout en enrichissant et en instruisant sa majorité ? Saura-t-elle susciter des citoyens actifs et conscients gérant et planifiant eux-mêmes leur société plutôt que des sujets passifs aux mains des technocrates ?

"Bref, la société québécoise, a ajouté le sociologue français, société de type post-industriel, capable de produire le plus haut revenu par tête après les USA et le Canada anglais, avec une majorité de travailleurs en col blanc, est-elle capable d'inventer une seconde Amérique, une Amérique de culture française où les valeurs de justice, de liberté, de vérité et de beauté seraient mieux incarnées dans la vie quotidienne des collectivités et personnes ?"

David et Goliath

Ce sont toutes ces questions, a poursuivi le président de Peuple et Culture, qui suscitent notre solidarité enthousiaste avec ceux qui se dressent pour bâtir un Québec libre. Certes, a-t-il noté, les jeux ne sont pas faits...

"Nous savons bien que dans de nombreux secteurs économiques, le Québec est encore en retard et parfois en prison. Le Québec est une jeune nation post-industrielle à laquelle il manque souvent les industries nécessaires à ses besoins. A bien des égards, le Québec est un David encore un peu frêle et dégingandé dont la croissance est inharmonieuse et qui s'étourdit encore de mots dans son défi au Goliath anglo-saxon. Mais quelles promesses dans cette fière révolte toute récente, surtout si nous savons la partager."

Pour M. Dumazedier, les Français ne doivent pas se leurrer sur le rôle réel qu'ils auront à jouer dans cette libération du Québec. Il ne s'agit pas pour eux de voler au secours du Québec, de jouer les Lafayette de la seconde Amérique. Il s'agit de bâtir un front commun d'action et de recherche contre les défis de la civilisation américaine qui se manifestent à Québec, Montréal ou à Paris.

"Il s'agit de s'unir pour accroître les chances de l'homme, les chances d'une authentique culture individuelle et sociale à l'échelle d'une société de masse. Il s'agit de renforcer d'abord le pouvoir de résistance, d'invention et de création de l'économie, de la société et de la culture québécoise qui affrontent des situations qui sont déjà les nôtres ou le seront d'ici 1985, face à l'influence colossale des USA."

M. Dumazedier a également émis l'opinion que les combats des Québécois sont des combats d'avant-garde pour toutes les sociétés qui affrontent l'ère de la consommation de masse. En ce sens, ce qui se passe au Québec, les victoires ou les échecs du Québec actuel, intéressent directement les Français.

Voir autre nouvelle — Page 59

L'Association du Barreau canadien en congrès

Les lois devraient faire l'objet d'études constantes de la part d'organismes gouvernementaux

— Le président de l'Association du Barreau canadien, Me Perrault Casgrain

QUEBEC (PC) — Le président de l'Association du Barreau canadien, Me Perrault Casgrain, a prôné hier la création d'un organisme fédéral et d'organismes provinciaux voués à une constante étude critique des lois et à l'élaboration de projets de réformes.

Me Casgrain a soutenu que ces organismes accéléreraient grandement l'adoption de réformes jugées urgentes et remédieraient notamment à l'insuffisance des études qui se font actuellement dans le monde juridique.

Le conférencier a expliqué que les membres de ces organismes pourraient recueillir et étudier les suggestions de la profession, des universités et du public.

"Les gouvernements leur demanderaient leur avis sur les réformes qu'on entend soumettre aux chambres", a-t-il dit, ajoutant que ces organismes prendraient alors l'initiative de proposer des réformes.

Un frein à l'adoption de certaines lois

Enfin, le rôle de ces organismes ne serait pas seulement de faciliter la réforme des lois, mais il constituerait en même temps "un frein à l'adoption de législations qui ne soient pas sages ou désirables parce que insuffisamment pensées".

Me Casgrain a expliqué que ces organismes ne devraient pas être composés seulement d'avocats, mais aussi de sociologues, de criminologistes, de fonctionnaires et d'autres citoyens.

"On ne peut entreprendre de suggérer des réformes sans connaître et sentir profondément la matière sociale et économique et le fond humain touchés par la législation, a dit le président de l'Association du Barreau canadien.

"Il est manifeste que le juriste, quelque étendu que soit l'éventail de ses connaissances autres que celle du droit, devra, selon la matière qui fera l'objet de son étude, s'adjoindre bien souvent des collaborateurs du monde de la sociologie, de la criminologie du travail, des affaires et des professions."

De très utiles échanges d'informations

Me Casgrain a dit que si des organismes semblables existaient dans toutes les provinces, il y aurait alors lieu à de très utiles échanges d'informations et d'idées "ce qui rendrait plus efficace le nécessaire travail que poursuit avec une admirable persévérance la conférence des commissaires sur l'uniformité des lois".

Me Marc Brière favorise les États associés

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Rejetant pour le Québec l'idée d'un statut particulier, Me Marc Brière, avocat de Montréal et président de la commission politique de la FLQ, a favorisé hier la formule des Etats associés au Canada.

Me Brière prenait la parole lors d'un forum intitulé "La Confédération, échec ou succès ?" organisé dans le cadre du 49e congrès de l'Association du Barreau canadien, au Château Frontenac de Québec.

Me Brière était l'un des cinq avocats venus des quatre coins du pays pour exprimer leurs vues sur le pacte confédératif. A part Me Brière, nul autre n'a laissé entendre que la Confédération pouvait être un échec. Ils se sont cependant prononcés en faveur d'une intensification du dialogue.

La Confédération, quant à Me Brière, même si elle ne constitue pas "100 ans d'injustice" a quand même apporté son bagage d'iniquités.

"Elle a trop duré dans sa forme actuelle. Elle constitue maintenant une entrave au développement normal des deux nations qui forment ce pays", dit Me Brière.

Eléments de la formule Brière

L'avocat montréalais rejette le statut particulier qu'il qualifie de "replâtrage". Le Québec a déjà son statut particulier, a-t-il dit ironiquement : il est le seul à qui la constitution impose le bilinguisme, un conseil législatif et des comtés protégés.

Il reste comme solutions :

—**un fédéralisme très souple et très largement conçu,** à la fois fonctionnel et adapté à la réalité canadienne ;

—**la formule d'une association d'Etats** dans une confédération canadienne ;

—**l'indépendance du Québec,** assortie d'un marché commun aussi complet que possible entre le Québec et le Canada.

Me Brière a assez clairement favorisé la seconde formule qu'il juge plus claire et dont il a donné les principaux éléments :

- **confédération unissant deux Etats souverains :** le Québec d'une part et, d'autre part, une fédération des autres provinces canadiennes ;
- **confédération administrée par un conseil exécutif formé des représentants des gouvernements des deux Etats associés,** et par une assemblée confédérale composée de représentants élus par les populations respectives de ces Etats ou délégués par leurs parlements ;
- **double citoyenneté et charte de droits de l'homme** incorporée à la constitution de la confédération ;
- **une cour de justice confédérale** pouvant trancher les litiges entre les Etats membres et protéger les droits de chacun des citoyens;
- **l'administration confédérale** s'occuperait des questions de **défense,** de **douane,** de **monnaie,** de **postes,** de **transports** et de **communications** entre les Etats et de toutes les autres compétences que pourraient lui déléguer les Etats membres ;
- l'administration confédérale devrait également **assurer la coordination des politiques étrangères, économiques et autres des Etats membres.**

Les autres formules

Quant à la formule d'un fédéralisme plus souple et très largement conçu, il faudrait d'abord l'assurer en clarifiant la jungle administrative fédérale-provinciale qui confond actuellement le citoyen et nuit au bon fonctionnement de la démocratie.

Un nouveau fédéralisme canadien, selon Me Brière, devra également procurer aux citoyens du Canada le cadre approprié au développement harmonieux des diverses régions qui forment le pays et conserver aux divers nationalismes leur valeur positive.

"L'existence d'une nation québécoise et d'un nationalisme québécois, a-t-il dit, est compatible avec l'existence d'une nation canadienne, mais à la condition que le nationalisme canadien ne vienne pas faire obstacle au développement essentiel de la nation québécoise, forçant ainsi les citoyens du Québec à faire un choix entre l'une et l'autre de leurs nationalités québécoise et canadienne et à manifester leur irréductible préférence pour leur nationalité première.

"Il faut éliminer les tensions en reconnaissant à chaque groupe, quel que soit son importance numérique, une égalité absolue en certains domaines essentiels au développement harmonieux de chaque groupement national formant le peuple du Canada.

"Ce que nous recherchons en définitive dans cette formule, a dit plus loin Me Brière, c'est une fédération qui soit l'union de deux communautés nationales distinctes qui, bien qu'elles eussent pu constituer des Etats souverains et indépendants, ont décidé d'abandonner une partie de leur souveraineté et continuent de vouloir librement s'associer pour former un Etat qui administre leurs intérêts communs tout en demeurant conscientes de leur identité nationtle distincte..."

En réalité, selon Me Brière, il n'y a pas loin ici de la formule des Etats associés.

Quant à la formule d'indépendance et de marché commun, même si elle est difficile à réaliser et risque de causer la brisure du pays, il ne faut pas l'exclure quand même puisque "nous pouvons très bien n'avoir pas d'autre choix s'il arrivait que nos compatriotes anglophones ne nous laissent que celui-ci".

Quelle que soit la formule, a dit enfin Me Brière, ce qu'il faut assurer, ce sont les meilleures conditions possibles pour l'épanouissement des deux nations canadiennes et le meilleur fonctionnement de la démocratie.

Deux solitudes

Faisant l'historique de la révolution tranquille et des frustrations qu'ont endurées selon lui, au cours de l'histoire, les Canadiens français, Me Brière affirme qu'il ne faut pas s'étonner du peu d'enthousiasme des Québécois à fêter la Confédération.

Selon lui, le Canada n'est encore qu'un défi que les Canadiens n'ont pas eu la stature d'assumer, un défi que la majorité des Canadiens anglophones réduisent encore au problème que leur pose le Québec ou le Canada français.

"Celui qui veut démembrer le Canada est mon ennemi"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Je suis Canadien et tous ceux qui veulent démembrer le Canada sont mes ennemis."

Telle est la phrase lancée hier par un avocat torontois, Me Frank K. Roberts, l'un des participants au forum portant sur "La Confédération, succès ou échec", au congrès du Barreau canadien à Québec.

Des avocats venant de tous les coins du pays ont pris part à ce débat. Seul un avocat montréalais, Me Marc Brière, a mis en doute le succès du pacte confédératif.

Toutefois, les autres participants, y compris M. Roberts, tout en prônant le respect intégral de l'unité nationale, ont quand même admis la nécessité d'un dialogue et d'une "négociation".

Ce qui ne se négocie pas, toutefois, selon M. Roberts, c'est l'intégrité géographique du Canada. Selon lui, à l'heure actuelle, seul M. Drapeau indique exactement ce qu'il faut négocier, une société pluraliste vivant dans un même pays, et non un melting-pot ou un démembrement.

Quant au représentant de la Colombie-britannique, M. Arthur Harvey, il avoue que bien peu de citoyens de cette région du pays sont au courant des revendications des Québécois et du fait qu'ils n'auraient pas eu un "fair deal" dans la Confédération. Ils comprennent mal également pourquoi les Canadiens français de la Colombie-britannique, qui représentent 1% de la population, devraient avoir les mêmes droits que ceux conservés au Québec par la Confédération.

Les torts peuvent toujours être réparés

Un avocat du Manitoba, M. K. Houston, a pour sa part émis l'opinion que le but de la Confédération fut de former une alliance politique et non pas une alliance culturelle ou religieuse. C'est ce concept d'unité politique auquel il ne faut pas faire faux bond et c'est cela dont il faut discuter.

Lors de la discussion qui a suivi le forum, le président du Club Fleur-de-Lys de Québec, Me Guy Bertrand, ainsi qu'un autre avocat membre du club, Me Guy Pinsonnault, se sont dissociés des opinions émises par les participants de langue anglaise et se sont carrément prononcés pour les Etats associés, rejoignant ainsi la pensée du second conférencier, Me Marc Brière.

Malgré tout, peu d'avocats, dans l'auditoire, ont tenu à exprimer leurs opinions sur la question de la Confédération.

Nomination des juges : le Barreau conseille le gouvernement

QUEBEC (PC) — Le Barreau canadien a révélé lors d'une conférence de presse tenue hier qu'il avait conseillé le ministre fédéral de la Justice lors de la nomination des juges fédéraux.

La nouvelle a été annoncée par M. Perrault Casgrain, président de l'association, en présence du ministre de la Justice M. Pierre Elliott Trudeau.

Les conseils de l'organisation sont prodigués par un comité national formé de neuf membres, dirigé par M. Alexander J. Campbell, de Montréal, ancien juge de la Cour supérieure.

M. Trudeau a déclaré qu'il avait consulté le comité pour le choix des juges fédéraux qu'il a nommés depuis qu'il est devenu ministre au mois d'avril dernier.

Il a qualifié d'expérimental le système copié sur le système des Etats-Unis où le Barreau américain possède un comité semblable.

"Je ne me considère pas lié de façon définitive par leurs recommandations," a déclaré M. Trudeau, qui a noté que les juges fédéraux devaient être nommés par le gouvernement fédéral.

"Le ministre de la Justice soumet confidentiellement à un comité une liste de noms, demandant s'il existe des raisons contre leurs nominations."

Le comité fait alors ses commentaires sur la qualification des candidats, mais ne suggère aucun nom en particulier.

M. Trudeau a déclaré que le délai qui a entouré l'annonce de ce système consultatif venait du fait qu'il voulait l'essayer avant de le rendre public.

Dans le domaine de la justice le Québec a le courage de faire son examen de conscience

— M. Jean-Jacques Bertrand

QUEBEC (PC) — "Le Québec a dans le domaine de la justice le courage de faire son examen de conscience", a déclaré hier le ministre québécois de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, à plusieurs centaines de membres de l'Association du Barreau canadien dont le congrès annuel a débuté dimanche dans la capitale.

A preuve, le ministre a cité la création de la commission d'enquête sur l'administration de la justice au Québec qui a déjà examiné ou examinera ce domaine sous ses aspects les plus divers : le crime et certaines de ses manifestations au Québec, le crime organisé, la délinquance juvénile, les forces policières l'appareil judiciaire, les droits fondamentaux de la personne humaine, l'assistance judiciaire, l'efficacité des lois criminelles et pénales, le traitement postpénal, etc.

A preuve encore que le Québec, dirigé par le gouvernement actuel, fait actuellement son examen de conscience, le ministre a rappelé les législations apportées dans le domaine de la justice au cours de la dernière session, comme la loi des coroners, la refonte complète de la loi du Bareau, les modifications importantes apportées à la loi de la Régie des alcools du Québec ainsi qu'à la loi des Tribunaux judiciaires et au code civil.

Certains projets de loi très importants

M. Bertrand a aussi parlé de certains projets de loi très importants qui n'ont pu être encore adoptés, mais qui retiendront l'attention des chambres à la prochaine session, comme le projet d'ombudsman, le code de police et la loi du commissaire des incendies.

"Pour le gouvernement du Québec, a dit le ministre, il était devenu nécessaire de reconsidérer dans son entier l'administration de la justice...

Le gouvernement considérait, en effet, comme nécessaire de rechercher par tous les moyens mis à sa disposition toutes les mesures destinées à assurer une meilleure protection des citoyens et de leurs biens et aussi toutes les façons de lutter efficacement contre le crime sous ses aspects les plus divers.

Les cellules ne sont plus fermées

Pour expliquer toute cette action du gouvernement québécois, le ministre a dit qu'il fut un temps où la société était constituée de cellules fermées les unes aux autres et où les gens les moins favorisés acceptaient alors plus facilement leur état parce qu'ils n'entrevoyaient pas la possibilité de l'améliorer.

On tolérait bien parfois quelques irrégularités sous le couvert de l'ordre, de noter M. Bertrand parce qu'on croyait que c'était un moindre mal et que l'on considérait que toute critique risquait de devenir une atteinte à l'autorité.

"Cette époque est révolue, nous sommes moins formalistes ; l'injustice, d'où qu'elle provienne, est odieuse et ceux qui en sont encore les victimes ont maintenant plus de moyens que jamais de s'y opposer", a lancé le ministre.

L'autorité travaille et travaillera davantage à réprimer toute forme d'injustice et elle anticipe d'obtenir rapidement des résultats concrets, a-t-il dit, ajoutant qu'il était aussi essentiel que ceux dont la mission est de défendre la société contre "ses excès" se réunissent, réfléchissent aux problèmes nouveaux qui les entourent et tentent d'y apporter les solutions les plus adéquates.

PISCINES
PRIX HORS SAISON
SPORT LAB
CREUSEES et HORS TERRE
Procédé exclusif
"VECTO COMPRESSION"
GARANTIE 10 ANS
Toutes grandeurs disponibles
AUCUN COMPTANT — $35 PAR MOIS
SOCIETE SPORTLAB
4, boul. Martin, Pont-Viau 667-8712

LA CONNAISSANCE DES LANGUES EST UN ATOUT PRECIEUX
ICA
Suivez, à l'endroit de votre choix, le cours exclusif de
L'INSTITUT DE CONVERSATION ANGLAISE INC.
qui a fait ses preuves. Il vous permettra d'obtenir de meilleures positions et de substantielles augmentations.
COURS PRATIQUE ET DIFFERENT
FAITES CONFIANCE A I.C.A., UNE ECOLE QUI A FAIT SA MARQUE !
SEUL L'I.C.A. ne groupe que 12 à 15 élèves par classe.
SEUL L'I.C.A. utilise une méthode exclusive spécialement adaptée aux besoins des Canadiens français : maniement des prépositions et des verbes dans des conversations sur des sujets d'actualité sous la direction de professeurs compétents.
SEUL L'I.C.A. a été choisi par un très grand nombre de compagnies montréalaises : La Banque d'Epargne, la B.C.N., Duval Motors, Faucher et Fils Ltée et Edouard Roy et Fils Ltée, etc.
ENTREVUES, DU LUNDI AU VENDREDI, DE 7 H. 30 A 9 H. 30, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART
1) Collège St-Ignace
1700 est, boul. HENRI-BOURASSA, près Papineau
2) Collège Grasset
1001 est, boul. CREMAZIE, près St-Hubert
3) Centre St-Sacrement
530 est, rue Mont-Royal, près du Métro
4) Collège Ste-Croix
3800 est, rue SHERBROOKE, près Pie-IX
Tél. 279-0678

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Septembre, mois du football, du hockey et du baseball

Septembre est un mois exceptionnel dans le monde des sports. Un, au cours duquel les trois grands sports professionnels, le hockey, le football et le baseball, se disputeront l'espace dans les pages sportives de nos journaux et le temps aux émissions de la radio et de la télévision.

C'est qu'il marque l'ouverture des camps d'entraînement des clubs de la ligue Nationale de hockey. C'est qu'il est aussi le mois au cours duquel commence vraiment à se dessiner la course au championnat dans les deux divisions de la Ligue Canadienne de football et que débute l'activité des deux circuits majeurs américains de ce même sport. Enfin, septembre clôture la longue saison des ligues majeures de baseball et décide des deux adversaires de la série mondiale.

* * *

Les joueurs d'au moins quatre des équipes de la ligue Nationale de hockey se rapporteront cette semaine. Ceux des Maple Leafs de Toronto seront les premiers à se réunir mercredi à Peterborough puis deux jours plus tard ceux des Bruins de Boston, envahiront London et ceux des Kings de Los Angeles, Guelph. Enfin, samedi, les porte-couleurs des Red Wings se présenteront à l'Olympia de Détroit.

Tous les autres, à l'exception du Canadien et du Minnesota, se mettront à l'oeuvre la semaine prochaine. Les Vikings seront les derniers à sauter sur la glace, soit le 17 à Kingston, deux jours après que ceux du Canadien se seront présentés au Forum.

* * *

Sans doute influencés par la lutte épique que se livrent les Twins du Minnesota et les Red Sox de Boston pour la première position de la Ligue Américaine, les observateurs pensent qu'il y a lieu d'envisager que le duel entre ces deux clubs se poursuivra jusqu'aux deux derniers jours de la saison alors que les premiers visiteront les Red Sox à Boston.

Les Twins et les Red Sox sont mieux vus des experts que les White Sox de Chicago et les Tigers de Détroit, les deux autres candidats présentement au championnat de la Ligue Américaine, parce qu'ils ont prouvé qu'ils sont capables de gagner les rencontres cruciales alors que les deux autres ont faibli dans les situations critiques.

Tout en admirant la combativité du Boston, nombre de connaisseurs favorisent les Twins en donnant pour raison que ceux-ci possèdent une équipe plus aguerrie que celle des Red Sox. Ils ont remporté le championnat il y a deux ans et comptent dans leur alignement plusieurs de ceux qui figuraient sur cette équipe. C'est donc l'un de ces clubs sujet à jouer de plus en plus avec confiance d'ici la fin de la saison, disent certains experts. Ils seront moins enclins que les jeunes Red Sox à se ressentir des effets de la tension nerveuse.

Mais quand quatre clubs sont séparés par moins de deux matches, vraiment le championnat peut être enlevé par n'importe lequel d'entre eux.

C'est différent dans la Ligue Nationale où les Cardinaux de St. Louis paraissent virtuellement assurés de la première place. Ils sont supérieurs à tous leurs rivaux et il faudrait qu'ils s'effondrent au cours des dernières semaines pour laisser le championnat leur glisser des mains.

* * *

Malgré cette lutte beaucoup plus serrée et excitante dans la Ligue Américaine, la Ligue Nationale est celle qui attirera encore cette année le plus grand nombre de spectateurs, nous dit-on. Cela est dû à ses parcs plus vastes comme ceux de Los Angeles, San Francisco, St. Louis et New York.

L'an dernier, la Ligue Nationale a attiré 15,000,000 de spectateurs à ses rencontres contre 10,000,000 par l'Américaine. Mais on pense, du moins on espère que les formidables succès des Red Sox et la lutte serrée pour la première place que livrent les Tigers amèneront Boston et Détroit à donner à leurs clubs de nouveaux stades d'ici une couple d'années.

A New York, malgré la faible équipe qu'ils alignent, les Mets attirent toujours des foules considérables au stade Shea et ils surpasseront les Yankees dans ce domaine par une marge considérable.

* * *

Il est toujours question dans les cercles du baseball du transfert de la franchise du Kansas City, et Seattle, Oakland, San Diego et Milwaukee sont toujours mentionnés comme lieux probables. Il est raisonnable de croire que si changement de scène pour ce club se produit que la ville qui fera l'offre la plus alléchante sera choisie.

Seattle a pour elle l'avantage d'être la seule ville dans le nord-ouest, ce qui est particulièrement susceptible d'intéresser les magnats de la télévision mais par ailleurs cela affecterait cinq villes de la Ligue du Pacifique, soit Spokane, Tacomba, Portland, Vancouver et évidemment Seattle.

Il est possible, admet-on, que la suggestion que la série mondiale commence à l'avenir un samedi au lieu d'un mercredi soit étudiée lors du prochain congrès du baseball en décembre prochain à Mexico.

La suggestion est à l'effet de jouer les deux premiers matches le samedi et le dimanche. Le lundi deviendrait un jour inactif. La série reprendrait le mardi soir pour se poursuivre le mercredi soir et le jeudi soir. Si la série se prolongeait, vendredi serait jour de repos et les sixième et septième rencontres auraient lieu le samedi et le dimanche.

* * *

Outre-frontière, on dit que même si le football attire des foules considérables à ses premiers matches en septembre, le public ne commence vraiment à se passionner qu'après la série mondiale de baseball. C'est qu'on estime qu'il faut au moins un mois d'activité avant que les amateurs puissent se faire une assez juste opinion de la valeur des équipes et soient en mesure de discuter à propos des clubs et des joueurs. Ici, la Ligue Canadienne semble se diriger vers sa meilleure saison au point de vue assistance. Dans la division est, la lutte paraît dans le moment vouloir prendre la même tournure que celle des années passées. Les Argonauts n'ont pas justifié les espoirs que les matches hors concours avaient pu inspirer à leurs partisans. Les Alouettes ne diffèrent des années passées, du moins à date.

Dans l'Ouest, les Stampeders de Calgary et les Roughriders de la Saskatchewan paraissent devoir s'éloigner de leurs rivaux.

* * *

Autant une pluie fine comme l'an dernier pouvait être favorable aux jeunes coureurs, autant la chaude et humide température de dimanche était de nature à leur nuire, nous disait Gérard Côté, l'organisateur du marathon de St-Hyacinthe, en nous parlant de cette course à pieds.

L'an dernier, alors que Jim Wallingford avait gagné dans le temps record de 2:19.24, nous avions eu la pluie. Parmi les concurrents, nous avions aussi Vendetti et Coppan, deux spécialistes des épreuves de 18 milles. Ils avaient forcé l'allure et Wallingford avait dû se surpasser pour finir en tête du peloton.

"Mais cette année, Wallingford, en notant la chaude température, savait fort bien que l'épreuve ne pouvait être courue à une aussi vive allure. Il n'a donc pas pris le risque de trop s'épuiser", a dit Côté.

L'ancien champion du Canada s'est dit très heureux qu'un peloton de 58 ait pris le départ. "C'est un record", a-t-il dit. Le parcours du marathon de St-Hyacinthe sans être montagneux est difficile, a-t-il expliqué, car il comprend trois côtes que les coureurs doivent monter plusieurs fois car comme la course est courue en circuit, ils doivent revenir sur leurs pas.

Côté a déclaré que ceux qui se basent sur le marathon aux Jeux Pan-Américains de Winnipeg pour exprimer une opinion sur celui des Jeux Olympiques de l'an prochain à Mexico risquent fortement de se tromper. A Winnipeg, le terrain était plat et la température était idéale. Mais à Mexico, le cas sera bien différent.

Russ Jackson conduit les Rough Riders à une victoire de 17-5 sur les Alouettes



téléphoto UPI

Le premier des deux touchés de Whit Tucker

Le demi Whit Tucker (26) a battu les Alouettes presque à lui seul hier soir, alors que les Rough Riders ont défait le club montréalais par 17 à 5 dans la capitale canadienne. Tucker a réussi deux touchés : le premier sur une passe de 29 verges et l'autre sur une passe et course de 92 verges. Il est félicité par Margene Adkins (73), tandis que Dave Lewis (10) assiste à la scène.

OTTAWA. — Le football est fait d'une foule de petites choses. Du talent d'un quart-arrière expérimenté comme Russ Jackson à profiter de la moindre faiblesse de l'adversaire. De ces jeux, de ces décisions qui paraissent anodines, mais qui peuvent changer complètement l'aspect d'un match.

Pas moins de 24,647 spectateurs l'ont constaté encore une fois à Ottawa, hier soir, alors que les Rough Riders ont triomphé des Alouettes, 17-5, dans un curieux match de football.

Jackson a sans contredit été le héros sportif de ce triomphe important pour son équipe, puisqu'il permettait

par Guy PINARD
envoyé spécial de LA PRESSE

aux Rough Riders de rejoindre les Tiger-Cats de Hamilton au premier rang de la Conférence de l'Est.

Et Kay Dalton, instructeur des Alouettes, a été le premier à l'admettre.

"Jackson a dirigé son offensive d'une main de maître. Il connaissait nos faiblesses. Il a su en profiter au maximum.

"Je sais où nous sommes faibles. Je l'ai admis, je l'ai dit depuis le début de la saison. Notre défensive tertiaire n'est pas entièrement à la hauteur de la situation.

"D'accord, nous avons besoin de renfort au poste de demi défensif. Mais ces gens-là ne se trouvent pas au coin de la rue. Nous avons donc décidé de tenter de nous en sortir avec eux.

Erreurs coûteuses

"Autrement dit, nous sommes presque obligés de concéder certains jeux, à cause de nos faiblesses. Mais je ne crois pas que la situation est normale quand on laisse l'adversaire nous enfiler un touché à la suite d'un jeu de 92 verges. Ou encore quand on accorde ces premiers essais alors que l'adversaire se retrouve au deuxième essai, avec un grand nombre de verges à franchir.

"Ce sont ces jeux-là qui nous ont battus. Ces jeux-là, et l'absence d'un quart-arrière de talent. Que dire de plus ?"

Dalton n'était ni furieux, ni dégoûtés. "Nous avons accompli ce soir des jeux brillants, voire exceptionnels. Mais ils étaient immédiatement suivis d'une exécution erratique, d'un manque d'imagination."

PREMIER QUART

1—ALOUETTES : simple (Lewis, 49 verges) 7:45
2—ALOUETTES : placement (Parsons, 45 verges) 10:50

DEUXIEME QUART

3—OTTAWA : touché (Tucker, passe de Jackson, 29 verges) 2:38
4—OTTAWA : converti (Racine)
5—OTTAWA : touché de sûreté 13:41

TROISIEME QUART

6—ALOUETTES : simple (Lewis, 78 verges) 2:54
7—OTTAWA : simple (Racine, 45 verges) 7:22

QUATRIEME QUART

8—OTTAWA : touché (Tucker, passe de Jackson, 92 verges) 5:59
9—OTTAWA : converti (Racine)

Comme exemple, Dalton a souligné cette interception de Ken Lehmann, des Rough Riders, alors que l'équipe montréalaise se trouvait à neuf verges d'un touché.

"Je commande un jeu. J'envoie quelqu'un (Gerry Sternberg) sur le terrain pour le signaler à (George) Bork. Mais George change ce jeu. Il vise le même homme (Roger Murphy). Mais personne ne se préoccupe d'attirer Lehmann dans un autre coin, et ce dernier vient nous ramener le ballon sous le nez (au 50 des Rough Riders)."

Dalton à la défense de Baker

Par contre, Dalton a refusé de blâmer l'ailier Johnny Baker, formidable à la défensive, pour ce qui m'a paru une erreur de jugement.

Voici la situation. Les Alouettes tirent de l'arrière, 10-5. Tant bien que mal, ils contrôlent l'offensive des Rough Riders. Sur un deuxième essai, avec sept verges à faire, Jackson se retrouve profondément acculé dans son territoire, Pierre Dumont à ses trousses.

Dans un geste désespéré, Jackson lance le ballon, qu'intercepte Baker. Il a alors le champ libre devant lui. Trois bloqueurs s'apprêtent à lui ouvrir le chemin.

Mais Baker décide de sortir hors des limites du terrain. Les Alouettes prennent possession du ballon, avec quelques minutes à jouer, mais ils n'iront pas plus loin.

STATISTIQUES GENERALES

	ALS	Ottawa
Premiers essais	10	17
Gains au sol	60	142
Gains dans l'air	97	327
Passes tentées/comp.	26/10	29/15
Interceptions par	1	3
Bottés/moy en vas	9/34.3	7/39.7
Echappés/perdus	0/0	2/2
Punitions/ en verges	1/0	6/40

"J'ignore ce qui a pu motiver Baker dans cette décision. Je crois qu'il a perdu l'équilibre. Je puis vous assurer que s'il avait pu le faire, il n'aurait pas hésité à se diriger vers la zone des buts," a dit Dalton.

Dès la série de jeux suivante, Jackson, avec son flair, sa précision habituelle, constate que Whit Tucker peut facilement se débarrasser de la surveillance du demi défensif Rudolph Myers. Il complète une longue passe de 50 verges à Tucker. Ce dernier franchit les 42 dernières verges qui le sépare de la zone des buts. C'est son deuxième touché du match, et avec neuf minutes à jouer, il brise les reins des Alouettes.

Les autres points des vainqueurs, deux convertis et un simple, sont allés au bloqueur de précision Maurice Racine.

Déçu de sa défensive, Dalton l'était également de son offensive, pitoyable durant tout le match.

Aucun doute sur ce point. L'offensive des Alouettes n'a aucune raison de ne pas gagner plus de 157 verges. Mais Bork a manqué d'imagination hier. Il n'a pas été le quart-arrière d'il y a neuf jours, le même homme qui a mis en pièces la défensive des Argonauts de Toronto. Il n'affrontait pas le même club évidemment.

Pour le moment, Dalton doit attendre le retour au jeu de Carroll Williams. Et surtout espérer que ce dernier fera mieux que Bork et Dave Lewis, qui a de nouveau failli à la tâche hier.

Dumont brille

En guise de conclusion, trois lueurs d'espoir. La tenue de Pierre Dumont à la défensive. Ce recouvrement d'échappé qu'il a réussi ne lui donnera que plus de confiance, puis ces bottés foudroyants de Lewis, qui a conservé une moyenne de 54.3 verges en neuf bottés. Il a aussi obtenu deux simples.

Enfin, le fait que Ron Parson semble retrouver graduellement confiance en lui. Hier, il a réussi son premier placement de la saison, sur une longueur de 45 verges.

Mais c'est tout ce que nous avons pu tirer de cet échec, beaucoup plus cuisant que ne le laisse croire le pointage.

Un Zoulou avec les Rough Riders...

OTTAWA (par G.P.) — Pour nombre de sportifs de la métropole, le nom de Paul Charbonneau n'évoque aucun souvenir. Mais pour ceux qui ont oeuvré à ses côtés sur la scène du sport amateur, Paul demeurera toujours un travailleur infatigable, un de ces hommes effacés qui ont à coeur la cause du sport amateur.

Paul a quitté sa famille, ses amis, dimanche après-midi, emporté par une crise cardiaque, à son chalet d'été, à Val David. Il n'avait que 44 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Claudette, et deux petits enfants, Louis et Hélène. Cependant, ils ne seront pas les seuls à sentir un grand vide autour d'eux.

Je pense par exemple à la Ligue Intercollégiale de football.

Et à la ligue de baseball Montréal junior.

Sans Charbonneau, sans ses qualités de persuasion dont il a fait preuve auprès du président de la Banque d'Epargne pour qu'il établisse un système de bourses d'études, sans Charbonneau donc, la ligue Intercollégiale n'aurait pas eu le prestige dont elle jouit aujourd'hui.

Il serait trop long d'énumérer toutes les ligues, les associations amateurs qui ont eu recours aux services de Paul au cours des cinq ou six dernières années.

Si j'ai cru bon de mentionner son association avec la ligue Intercollégiale de football, c'est parce qu'elle m'aura permis de le connaître. C'est un de ces hommes quasi "irremplaçables". Un ami sincère, dé-



Paul Charbonneau

voué aux causes qu'il entreprenait. Et un homme d'affaires averti.

A son épouse, à ses enfants, LA PRESSE offre ses plus sincères condoléances. Le séjour de Charbonneau n'aura été que de trop courte durée.

* * *

Au point de vue efficacité, facilités de travail, il n'est rien qui se compare avec la nouvelle galerie de la presse au parc Lansdowne. Construit en un peu moins de 10 mois, le nouveau stade est un des plus magnifiques au pays.

Avec un tel stade, avec une équipe prestigieuse, les partisans des Rough Riders n'auront aucune raison de ne pas encourager leurs favoris.

* * *

Le bloqueur Maurice Lévesque, ci-devant des Alouettes et des Roughriders de Régina, est venu renouer connaissance avec ses anciens coéquipiers, au 'El Mirador", samedi soir.

Maurice ne joue pas régulièrement. Il a souligné que cette blessure à un genou, qui date de 1965, le fait encore souffrir. Il croit même qu'il devra passer sous le bistouri du médecin durant la morte-saison.

* * *

Les beaux-parents de Pierre Desjardins sont venus de la Californie pour venir voir leur gendre à l'oeuvre. Mais ils en ont été quitte pour un voyage à l'eau, puisque Pierre n'a pas participé au match d'hier. Ils pourront toujours se consoler sur la Terre des hommes.

* * *

Les Lions de Vancouver ont pris une sage décision en levant la suspension du quart-arrière Joe Kapp afin qu'il puisse accepter l'offre des Vikings du Minnesota. A quoi bon empêcher un jeune homme de poursuivre sa carrière ? Le joueur et le club n'en profitent aucunement.

Chez les Vikings, on le sait, il retrouvera un instructeur qui a toujours dû trouver le moyen d'enrayer ses passes meurtrières, Bud Grant, ci-devant des Blue Bombers de Winnipeg.

* * *

A cause de sa grande rapidité, ses coéquipiers ont surnommé Andy Walton, un substitut, le "zoulou" . . .



FOOTBALL

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

HIER

Ligue Canadienne

Toronto 9 Hamilton 12
Alouettes 5 Ottawa 17
Edmonton 6 Régina 18
Winnipeg 0 Calgary 39

DIMANCHE

Ligue Continentale

Castors 7 Akron 14
Wheeling 30 Charleston 28

SAMEDI

Ligue Continentale

Hartford 21 Norfolk 39

CLASSEMENT

Ligue Canadienne
(Conférence de l'Est)

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Ottawa	4	3	1	0	103	59	6
Hamilton	4	3	1	0	65	62	6
Toronto	5	2	3	0	73	101	4
ALOUETTES	4	1	3	0	62	70	2

(Conférence de l'Ouest)

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Calgary	6	5	1	0	143	51	10
Régina	6	5	1	0	133	99	10
Edmonton	7	2	5	0	92	107	4
Winnipeg	6	2	4	0	85	141	4
Vancouver	6	1	5	0	82	127	2

Ligue Continentale

(Section nord)

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Hartford	1	1	0	51	56	.500
Toronto	1	1	0	36	35	.500
Akron	1	1	0	21	29	.500
CASTORS	0	2	0	33	62	.000

(Section sud)

	G	P	N	PP	PC	Moy.
Orlando	2	0	0	41	24	1.000
Norfolk	2	0	0	87	47	1.000
Wheeling	1	1	0	47	58	.500
Charleston	0	2	0	38	43	.000

Compteurs

(Conférence de l'Est)

	T.	P.	C.	S.	Pts.
Coffey, Hamilton	3	5	4	0	37
Tucker, Ottawa	5	0	0	0	30
Racine, Ottawa	0	3	12	1	22
Vilunas, Toronto	0	3	8	4	21
Murphy, Alouettes	3	0	0	0	18
Cohee, Hamilton	3	0	0	0	18
Adkins, Ottawa	2	0	0	0	12
Black, Ottawa	2	0	0	0	12
Dillard, Toronto	2	0	0	0	12
Scales, Alouettes	2	0	0	0	12
Parson, Alouettes	0	1	5	2	10
Profit, Toronto	1	0	0	0	6
Collins, Ottawa	1	0	0	0	6
Fairholm, Alouettes	1	0	0	0	6
Ferguson, Toronto	1	0	0	0	6
Gabler, Toronto	1	0	0	0	6
Jackson, Ottawa	1	0	0	0	6
Lisbon, Alouettes	1	0	0	0	6
Reynolds, Hamilton	1	0	0	0	6
Roberts, Ottawa	1	0	0	0	6
Rountree, Toronto	1	0	0	0	6
Scott, Ottawa	1	0	0	0	6
Sternberg, Alouettes	1	0	0	0	6
Symons, Toronto	1	0	0	0	6
Taylor, Toronto	1	0	0	0	6
Lewis, Alouettes	0	0	0	4	4
Zuger, Hamilton	0	0	0	4	4
Mann, Toronto	0	0	0	2	2
Touché de sûreté : Toronto.					

(Conférence de l'Ouest)

	T.	P.	C.	S.	Pts.
Nielson, Winnipeg	7	0	0	0	42
Thomas, Edmonton	7	0	0	0	42
Abendschan, Régina	0	7	13	2	36
Kempf, Edmonton	0	7	10	0	31
G. Reed, Régina	5	0	0	0	30
Evanshen, Calgary	5	0	0	0	30
Goods, Calgary	0	4	10	5	27
Coleman, Calgary	4	0	0	0	24
Gerela, Vancouver	0	4	8	1	21
Ellmes, Vancouver	3	0	0	0	18
Harrison, Calgary	3	0	0	0	18
Young, Vancouver	3	0	0	0	18
Shaw, Calgary	2	0	0	0	12
Buchanan, Régina	2	0	0	0	12
Lancaster, Régina	2	0	0	0	12
Paremore, Calgary	2	0	0	0	12
Sledge, Vancouver	2	0	0	0	12
Ford, Régina	1	0	0	1	7
Van Burkleo, Winn.	1	0	0	1	7
Barwell, Régina	1	0	0	0	6
Liske, Calgary	1	0	0	0	6
Brown, Winnipeg	1	0	0	0	6
Burleson, Vancouver	1	0	0	0	6
Dunford, Winnipeg	1	0	0	0	6
Froese, Calgary	1	0	0	0	6
Kerbow, Edmonton	1	0	0	0	6
Lefebvre, Edmonton	1	0	0	0	6
McQuarters, Régina	1	0	0	0	6
Murray, Vancouver	1	0	0	0	6
Perkins, Edmonton	1	0	0	0	6
Ploen, Winnipeg	1	0	0	0	6
Ramey, Winnipeg	1	0	0	0	6
Kuzyk, Winnipeg	0	1	2	0	5
Hamelin, Winnipeg	0	0	4	1	5
Furlong, Calgary	0	0	0	4	4
Robinson, Calgary	0	0	0	4	4
Touché de sûreté : Winnipeg.					

Hamilton reste à égalité avec Ottawa au 1er rang

Les Tiger-Cats de Hamilton ont conservé leur demi-emprise sur le premier rang de la Conférence de l'Est de la ligue Canadienne de football, hier, alors qu'ils ont défait les Argonauts de Toronto au compte de 12 à 9, devant 25,357 personnes, à Hamilton.

Dick Cohee, l'ex-Alouette, a enregistré l'unique majeur du Hamilton au cours du deuxième quart à la suite d'une poussée de trois verges. Les Tiger-Cats partagent donc le premier rang avec les Rough Riders d'Ottawa, vainqueur des Alouettes au compte de 17-5, hier.

Tommy Joe Coffey a botté le converti et a ajouté un placement pour les vainqueurs tandis que Joe Zuger a réussi deux simples.

Le match s'est déroulé sur une note défensive alors que les deux équipes ont éprouvé de la difficulté à amorcer de longues poussées.

Les Argonauts ont trompé la surveillance des Tiger-Cats afin d'enregistrer leur seul touché. Dave Mann a fait mine d'exécuter un botté de dégagement et il a lancé le ballon sur une distance de 40 verges à l'ailier Mel Profit pour le majeur.

John Vilunas a ajouté un simple et Mann a également botté un simple.

Les Tiger-Cats ont gagné 368 verges au total (203 dans l'air et 165 au sol) tandis que les Argonauts n'ont accumulé que 199 verges en tout, soit 66 dans l'air et 130 au sol.

Ted Watkins, autrefois d'Ottawa, a finalement retrouvé son aplomb. Il a capté cinq passes pour 91 verges.

Calgary et Regina toujours ex aequo

Dans la Conférence de l'Ouest, deux matches étaient au calendrier.

Les résultats des matches n'ont apporté aucune modification au classement puisque Calgary et Regina ont triomphé des clubs Edmonton et Winnipeg.

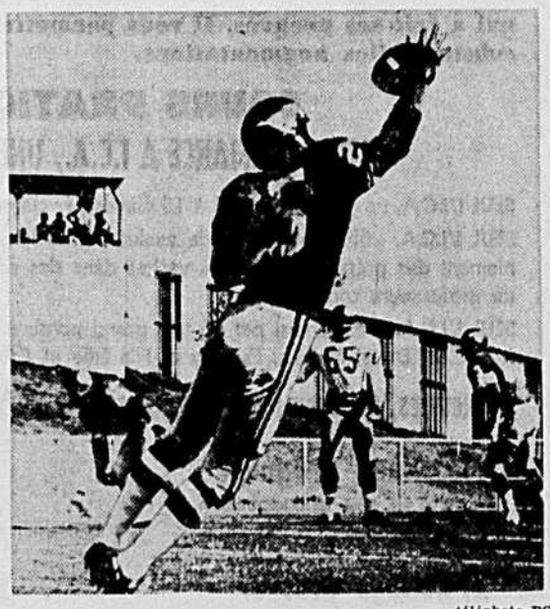
A Calgary, les Stampeders ont blanchi les Blue Bombers de Winnipeg au compte de 39 à 0.

Terry Evanshen a marqué deux touchés tandis que Gerry Shaw, Lovell Coleman et Peter Liske en ont réussi un chacun. Bill Goods a botté quatre convertis, deux simples et un placement.

Enfin, à Regina, les Roughriders ont eu raison des Eskimos d'Edmonton par 18-6. Regina partage donc le premier rang avec Calgary tandis que Edmonton et Winnipeg sont ex aequo en troisième place avec quatre points chacun, six de moins que les meneurs.

Hugh Campbell a enregistré les deux touchés des Riders tandis que Jack Abendschan a botté deux convertis et un placement. Al Ford a été crédité d'un rouge lorsqu'il a plaqué Joe Hernandez dans la zone des buts des Eskimos.

Peter Kempf a marqué tous les points des Eskimos grâce à deux placements.



téléphoto PC

Succès d'un ex-Alouette à Calgary

L'ancien ailier des Alouettes, Terry Evanshen (25), des Stampeders de Calgary, s'élance afin de capter une passe lors du match d'hier, contre les Blue Bombers de Winnipeg. Evanshen a capté deux passes de touché et les Stampeders ont vaincu les Bombers au compte de 39-0.

FOOTBALL AMATEUR

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

DIMANCHE

Conférence Métropolitaine Jr

NDG 34, Easton 8
Cornwall 0, Eastview 17
Sooners 15, West Island 18

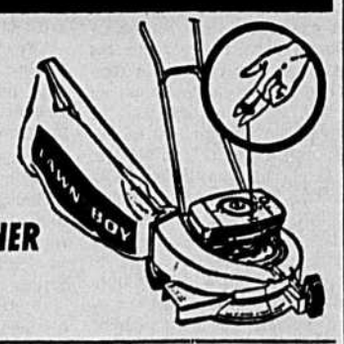
Ligue Juvénile de Montréal

Pte-Claire 6, North Shore 39
Laval 0, South Shore 71

Conférence Métropolitaine Jr

	G	P	N	PP	PC	Pts
NDG	5	0	0	147	54	10
Easton	3	2	0	85	64	6
Eastview	3	2	0	54	60	6
Sooners	2	2	1	54	55	5
West Island	1	3	1	42	77	3
Cornwall	0	5	0	45	90	0

RÉPARATION DE TONDEUSES À GAZON



SERVICE et PIECES SUR TOUTES LES MARQUES

ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

Ouvert tous les jours jusqu'à 5.30 h. — Samedi fermé

INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD Tel HU 1-8115



téléphoto PC

Quand le cadet devient le porteur... du golfeur!

Le spectaculaire Chi Chi Rodriguez a voyagé sur le dos de son cadet avant de caler un birdie au 15e trou dans la ronde finale de l'omnium mondial. Rodriguez a frappé son coup de départ de l'autre côté de la rivière qui bordait l'allée. Après avoir vérifié que la balle était encore dans la limite du terrain, il a reçu l'ordre de continuer à jouer. Il a alors demandé à son cadet, Ian Williams, qui mesure 6'5" de trouver un gué et, ceci fait, il a traversé dans les bras du jeune homme. Williams a été surpris par la demande de Rodriguez. "Sa demande m'a quelque peu insulté", a-t-il dit. Après avoir atteint le vert avec un coup précis, Rodriguez a célébré l'occasion avec quelques pas de danse avant de revenir de ce côté-ci de la rivière, cette fois sur le dos de son cadet. Rodriguez a révélé que son épouse avait offert de le transporter de l'autre côté de la rivière dans ses bras, ce qu'il a refusé. Il a ajouté que son cadet avait probablement gagné un boni de $50. pour son travail supplémentaire. Que Williams se console: il ne devait pas travailler sous les ordres de Jack Nicklaus.

Malchanceux sur le circuit américain, Casper gagne encore en sol canadien

WOODBRIDGE, Ont. (par J.B.) — S'il n'en tenait que de Billy Casper, la tournée entière de l'association des golfeurs professionnels serait disputée au Canada.

Et qui pourrait le blâmer de penser ainsi? Il a participé à deux tournois au Canada cette saison. Il les a gagnés tous les deux et a encaissé la somme totale de $65,000.

Golfeur comblé

OTTAWA — Tony Mangione, un golfeur de la région d'Ottawa, a décidé que jouer seulement neuf trous lui suffisait, samedi dernier.

En compagnie de quelques amis, Mangione entreprit sa tournée de golf sur le parcours du club Glenlea, mais après neuf trous, il a décidé de ne pas braver Dame Chance.

Au cinquième trou, à normale-3, d'une distance de 235 verges, il utilisa un bois-3½ afin d'enregistrer un trou d'un coup. Puis, au neuvième, d'une distance de 140 verges, croyez-le ou non, il réussit un deuxième trou d'un coup, cette fois à l'aide d'un fer-8.

A l'issue des neuf premiers trous, Mangione affichait 34 coups, soit deux sous la normale.

Après avoir gagné l'omnium du Canada au club Municipal, Casper a remporté les honneurs de l'Omnium mondial Carling, hier, aux dépens de Al Geiberger. En l'emportant au premier trou supplémentaire, Casper s'est enrichi de $35,000. Geiberger a récolté $17,000.

"Le Canada est devenu une inspiration pour moi", a dit Casper qui a remporté son premier tournoi professionnel à Québec il y a onze ans.

"Soyez assurés que je serai de retour l'an prochain afin de défendre mon championnat canadien. Je souhaite ardemment que plusieurs autres tournois majeurs soient organisés au Canada", a-t-il ajouté.

Le 1er juillet, Casper avait gagné l'omnium canadien en triomphant d'Art Wall après une ronde supplémentaire de 18 trous.

Les deux golfeurs ont raté le vert avec leur second coup au trou supplémentaire, mais Casper s'est ensuite approché à trois pieds de la coupe tandis que Geiberger demeurait à huit pieds et ratait son coup roulé.

Les deux meneurs avaient terminé avec 281, trois sous la normale sur le parcours Board of Trade, pour les 72 trous réguliers.

Geiberger, qui avait commencé la dernière ronde avec un total 209, quatre sous la normale, n'a pu faire mieux qu'un 72 hier tandis que Casper, qui tirait de l'arrière par trois coups après trois rondes, roulait un 69.

Gary Player a pris le troisième rang avec un total de 283, suivi de Doug Ford, Randy Glover et Jerry Steelsmith avec des 284.

Geiberger n'a pas encore triomphé depuis sa victoire dans le tournoi de la PGA en 1966. C'était cependant sa 27e bourse d'affilée dans la tournée professionnelle.

Casper a ainsi triomphé dans cinq des sept éliminatoires auxquelles il a pris part alors que Geiberger en était à sa première expérience en supplémentaire.

Un total de 83 golfeurs s'étaient qualifiés samedi pour les deux dernières rondes avec des comptes de 148 ou mieux, mais le favori Arnold Palmer avait subi l'élimination avec un total de 150.

L'ex-champion Bruce Devlin, Robert de Vicenzo et George Knudson avaient également subi l'élimination.

Doug Sanders a été disqualifié après la troisième ronde dimanche à la suite d'une prise de bec avec un officiel de la PGA.

Meneurs à Toronto

*Billy Casper	74-68-70-69—281	$35,000
Al Geiberger	72-67-70-72—281	17,000
Gary Player	69-68-75-71—283	8,500
Doug Ford	71-69-70-74—284	6,500
Randy Glover	70-72-69-73—284	6,500
J. Steelsmith	73-69-69-73—284	6,500
Julius Boros	73-72-70-70—285	4,325
Tony Jacklin	70-72-72-71—285	4,325
Lee Trevino	70-69-73-73—285	4,325
R. H. Sikes	68-74-70-73—285	4,325
T. Makalena	74-69-77-66—286	2,800
Bob Charles	71-69-72-74—286	2,800
T. Weiskopf	72-71-71-72—286	2,800
Babe Hiskey	74-72-71-70—287	2,150
Billy Farrell	74-68-73-72—287	2,150
R. Thompson	75-69-71-72—287	2,150
J. Rodriguez	70-72-72-73—287	2,150
Lou Graham	73-74-71-70—288	1,568
Al. Balding	73-70-74-71—288	1,568
Jay Dolan III	72-72-71-72—288	1,568
Johnny Pott	73-68-75-72—288	1,568
L. Hebert	69-72-75-72—288	1,568
D. Massengale	73-73-70-72—288	1,568
Butch Baird	74-71-70-73—288	1,568
P. Thomson	77-71-67-73—288	1,568
Bill Dunk	71-74-75-69—289	1,140
C. Coody	73-72-73-71—289	1,140
W. Zembriski	74-71-71-73—289	1,140
Ken Still	71-71-75-72—289	1,140
Terry Dill	73-70-74-72—289	1,140
S. Carmichael	73-72-70-72—289	1,140
Bob Rosburg	75-72-74-69—290	1,030
B. Crampton	73-72-72-73—290	1,030
T. Nieporte	73-73-71-73—290	1,030
Moe Norman	75-72-75-69—291	985
B. Maxwell	72-73-73-73—291	985
J. Rule Jr.	75-69-73-74—291	985
Tom Aaron	72-72-73-74—291	985
G. Archer	73-71-71-76—291	985
S. Oppermann	71-72-71-77—291	985
D. Stockton	72-75-72-73—292	925
Huth Royer	73-74-72-73—292	925
B. Mitchell	76-72-71-73—292	925
R. Bernardini	71-76-70-75—292	925
Rod Funseth	73-74-70-75—292	925
K. Zarley	75-71-75-72—293	880
L. Harris	75-72-73-73—293	880
Dave Hill	71-76-70-76—293	880
H. Boyle	74-73-74-73—294	820
Bert Yancey	75-71-75-73—294	820
P. Bondeson	75-73-73-73—294	820
L. Huan Lu	73-75-72-74—294	820
Tony Grubb	74-74-71-75—294	820
Randy Petri	76-70-72-76—294	820
Ray Botts	77-71-70-76—294	820
H. Henning	72-75-71-76—294	820
Eichelberger	71-71-75-77—294	820
Yong-Ye Hsieh	71-77-74-73—295	740
H. Johnson	72-72-76-75—295	740
D. Wysong Jr.	74-72-72-77—295	740
Kel Nagle	74-72-77-73—296	710
Don Bies	74-73-76-73—296	710
J. McGowan	72-73-76-75—296	710
Bob Stanton	73-75-74-74—296	710
K. Venturi	73-75-74-74—296	710
V. Barrios	73-73-73-75—296	710
Wayne Yates	74-71-75-76—296	710
Dave Marr	74-72-77-74—297	655
Bob Boldt	78-70-74-75—297	655
Bill Collins	74-72-75-76—297	655
John Henrick	76-72-72-77—297	655
Bob Goetz	75-72-77-74—298	467
M. Kaser	73-73-77-75—298	467
C. Legrange	78-70-73-77—298	467
W. Homeniuk	74-72-72-80—298	467
Mye Aye	72-73-76-78—299	400
Dean Refram	73-73-75-78—299	400
Cliff Brown	74-73-78-75—300	400
M. Barber	73-74-78-76—301	400
H. Fraser	72-74-79-79—304	400
Dave Rasan	74-73-76-82—305	400

* a gagné au 1er trou supplémentaire



téléphoto UPI

Le champion avec son admirateur no 1

Le golfeur Billy Casper gardera un excellent souvenir de l'année du Centenaire de la Confédération. Après sa victoire à l'Omnium du Canada, Casper a ajouté un triomphe à l'Omnium mondial qui lui a valu la somme de $35,000. Le cadet de Casper, Michael Walker ne pouvait contenir sa joie lors de la présentation du trophée.

entre deux verts

PAR JACQUES BARRETTE

L'Omnium mondial n'est pas (encore) disparu

TORONTO. — A première vue, la retraite de la brasserie Carling de l'Omnium mondial est une très mauvaise nouvelle pour tous les golfeurs de l'univers. Si ce tournoi survit, selon la même formule, ce sera dû à l'initiative de la Chambre de commerce de Worcester qui aurait l'intention de le perpétuer en gardant le nom en en le présentant annuellement au club Pleasant Valley, à Sutton, Mass. Toutefois, il n'y a rien de décidé encore entre la PGA et la Chambre de commerce de cette ville du Massachusetts. A propos, Sutton est tout près de Worcester.

Pour le golf canadien, ça aurait pu être désastreux si cette compagnie, qui aide le circuit canadien, avait retiré complètement sa commandite de tournois de golf. Mais elle ne le fera pas. Au contraire, il est décidé qu'elle va investir plus d'argent dans le golf canadien en augmentant les bourses du présent circuit canadien. D'ici quelques semaines, elle dévoilera ses plans à travers le pays.

Cette nouvelle, qui réjouira certes les golfeurs canadiens, ne sera pas coûteuse pour la compagnie qui sauvera plus d'un million par année en ne commanditant plus l'Omnium mondial. Elle n'aura qu'à prendre un tout petit peu de cet argent afin de l'utiliser à la promotion du golf professionnel au Canada.

"Nous avons réalisé que l'Omnium mondial coûtait trop cher pour ce que nous en retirions en publicité. D'ailleurs, le fiasco de 1966 au Royal Birkdale, en Angleterre, où seulement une poignée des premiers boursiers du circuit américain y étaient, n'est pas étranger au retrait par notre compagnie de la commandite de ce tournoi. Après tout, nous sommes dans le commrece de la bière et non du golf", a commenté Bob Frewin, le directeur de la publicité de l'Omnium mondial de 1967 et un membre du département des relations extérieures de la Canadian Breweries.

Un autre nous a dit que le golf avait trop grossi pour que la brasserie Carling reste à l'avant-plan du golf, c'est-à-dire au circuit américain. "C'est une entreprise qui accapare un personnel compétent à l'année longue", a-t-il confié.

La disparition de l'Omnium mondial Carling ne sera donc pas un dur coup au golf canadien. Au contraire, elle favorisera plutôt l'expansion du présent circuit canadien qui, en fait, vient de terminer sa troisième année d'existence.

Cette idée rejoint l'opinion de George Knudson, notre meilleur golfeur canadien, qui a préconisé la création d'un solide second circuit professionnel, qu'il soit canadien ou américain ou canado-américain. Selon George, un tel réseau de tournois secondaires, par rapport à ceux du grand circuit, aiderait les jeunes golfeurs à se familariser avec les conditions de vie du circuit et à se mesurer avec de brillants golfeurs comme eux. La concurrence est salutaire au golf comme dans tout sport.

Il ne faut donc pas s'attrister du retrait de la commandite par cette compagnie de l'Omnium mondial puisque c'est peut-être le présage de grandes choses pour le golf canadien. Ce tournoi, fort bien organisé lorsqu'il a eu lieu en Amérique du Nord, passera probablement entre les mains de la Chambre de commerce de Worcester, ce qui sera une bonne nouvelle pour les pros du monde entier.

Ce que nous perdrons en représentation canadienne à l'Omnium mondial de 1967, nous le regagnerons en bourses au circuit canadien dont les tournois seront disputés dans la plupart des provinces canadiennes.

Casper: un digne champion

Billy Casper aimerait qu'il y ait sept ou huit tournois du circuit présentés au Canada à chaque année. Hier, au club Board of Trade de Toronto, il a remporté la palme du second tournoi très important disputé au Canada, en 1967, soit l'Omnium mondial Carling.

Non seulement Casper aime-t-il gagner en sol canadien, mais il semble prendre un vilain plaisir à garder sa légion d'admirateurs canadiens sur le qui-vive jusqu'à la fin. En effet, il a battu Art Wall en ronde éliminatoire au Municipal en jouant 65 coups contre le 69 de son rival. Hier, il a réussi une superbe normale-4, contre le bogey de son rival, sur le 14e trou, de 449 verges, où tant de golfeurs ont eu de sérieux problèmes tout au long du tournoi. Quelques minutes plus tôt, Casper avait lui-même obtenu un bogey-5 pour créer une égalité au sommet du classement avec Al Geiberger, l'homme qu'il devait vaincre plus tard à ce même trou.

Au Canada, Billy Casper a récolté $65,000 pour deux semaines de travail, en 1967. De plus, il avait mérité son premier triomphe au circuit américain, soit l'omnium Labatt de 1956, au Royal Québec. Lors de la présentation de la coupe du Monde, hier, Casper a rappelé cet heureux événement.

Billy Casper n'est pas un grand champion uniquement au Canada. Ses deux victoires à l'Omnium des Etats-Unis en témoignent. Gagner une fois ce tournoi considéré comme le plus important de l'univers, c'est sensationnel. Mais le gagner deux fois, ça élève le golfeur au diapason des immortels du golf. Casper est de ceux-là.

Victoire du Baie Comeau

JOLIETTE — Le club C.B.A. de Baie Comeau a causé une surprise en triomphant du Gatineau, 2-0, en finale du tournoi de fastball provincial Labatt.

Michel Collins a lancé un match d'un coup sûr en plus de retirer 15 frappeurs au bâton.

Dimanche, Collins avait retiré 17 frappeurs au bâton alors que le Baie Comeau avait blanchi le Gariépy de Québec, 1-0 en finale de l'Est de la province.

Le Gatineau a atteint la finale en surclassant le Joliette.

Près de 5,000 personnes ont assisté à la ronde finale qui groupait les champions des douze divisions.

Sanders insulte, Rodriguez s'amuse...

TORONTO (par J. B.) — **EN POTT-INANT:** Même si **Jack Nicklaus, Gay Brewer, Don January** et **Dan Sikes** n'ont pas pris part à l'Omnium Mondial Carling, il y avait 51 des 60 premiers boursiers du circuit américain, inscrits au tournoi qui a pris fin, hier. Les cinq autres absents étaient: **Ben Hogan, Jacky Cupit, Gene Littler, Gardner Dickinson et Bobby Nichols.** Tous, à l'exception de Hogan devaient venir à Toronto, mais ont changé d'idée par la suite, soit à cause de blessure ou de fatigue excessive... **Doug Sanders** a été disqualifié dimanche dernier après sa ronde de 69 coups. Il insulté un directeur de la PGA pour ne pas lui avoir permis de déplacer sa balle comme il l'entendait au 16e trou. Sa balle se trouvait près de câbles de télévision à la gauche de l'allée de ce trou. Sanders voulait déplacer sa balle de manière à ce qu'un gros arbre ne soit plus dans sa ligne. Le directeur de la PGA a tout simplement déplacé les câbles et a ordonné à Sanders de laisser sa balle au même endroit. Cette décision a déplu au golfeur américain et il a subséquemment insulté l'officiel. Le président du tournoi, Dick Taylor, a alors disqualifié Sanders du tournoi. Il est possible que la PGA punisse davantage Sanders dont la conduite a été certes préjudiciable aux bons intérêts du golf... Quatre golfeurs ont remporté leur première victoire au circuit, cette année. Ils sont: **Charlie Sifford,** Hartford; **Randy Glover,** Azalea; **Lou Graham,** Minnesota; et **Dave Stockton,** Colonial... Il y avait 10 Canadiens en lice à l'Omnium Mondial. Après les deux premières rondes, il n'en restait que quatre, **Moe Norman, Al Balding, John Henrick** (le gagnant de l'Omnium du Québec) et **Wilf Homenuik.** Parmi les six autres éliminés, l'on trouvait **George Knudson** qui a connu le même sort au Municipal, lors de l'Omnium du Canada. **Stan Homenuik,** le frère de Wilf, **John Munroe, Bobby Cox Bill Wakeham** et **Len Harvey** ont dû retourner chez eux après les deux premières tournées de l'Omnium Mondial... L'on considère déjà que **Lee Trevino,** jeune Texan, va devenir une super-vedette du golf d'ici quelques années. Trevino, qui n'a jamais pris part à un tournoi amateur, a émerveillé le monde du golf en finissant 5e à l'Omnium des Etats-Unis, en juin dernier, et ce, à son premier tournoi au circuit. Le jeune Trevino a récolté $22,600 en huit tournois, soit un exploit formidable pour un néophyte du circuit...

Moe Norman a probablement enregistré la meilleure ronde de sa vie dans un tournoi important en roulant 69 coups, hier, au difficile parcours du Board of Trade. Moe a joué 32 coups au premier neuf en obtenant un eagle-3 au 6e trou et des birdies aux 1er, 4e et 7e trous. Au second neuf, il a obtenu deux birdies aux 10e et 15e trous. Malheureusement, il a été affligé par un double-bogey (où il a pris 4 potts) au 16e trou et par des bogeys aux 11e et 13e trous. A un moment donné, soit après le 10e trou, sa fiche indiquait cinq coups sous la normale... Le commentateur **Jean-Maurice Bailly,** un membre de la Vallée du Richelieu croit qu'il a enfin trouvé la formule pour réduire son score de quelques coups. Dorénavant, Jean-Maurice raccourcira son élan arrière, à la Doug Sanders... **Yvon Bonin,** coordonnateur du circuit provincial O'Keefe, croit qu'il a vu le plus long coup de départ du tournoi, un drive de Johnny Pott de plus de 350 verges au 9e trou. Evidemment, il était favorisé par un bon vent. "Même moi, je ne puis pas frapper des coups de départ comme cela au club Islesmere où je suis membre", a-t-il déclaré en esquissant un léger sourire... **Chi Chi Rodriguez** a fait rire des millions de spectateurs et de téléspectateurs en se laissant transporter par son cadet de l'autre côté de la rivière Humber afin qu'il puisse aller jouer sa balle. Pour comble de bonheur, le spectaculaire Rodriguez a réussi un birdie-3 sur ce trou de 370 verges. Ce Chi Chi, il a de la couleur à revendre... Un grand nombre de jeunes vedettes du golf se sont distinguées à l'Omnium Mondial. Parmi eux, nous avons remarqué **Lee Trevino, Dick Sikes, Randy Glover, Tony Jacklin, Lou Graham, Jerry Steelsmith** et **Tom Weiskopf** qui ont tous récolté une bourse fort intéressante.

Wallingford gagne le marathon à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE (PC) — Ron Wallingford, de Hamilton, en Ontario, a remporté, dimanche, le marathon annuel de St-Hyacinthe, ayant franchi les 26 milles et 385 verges de la course en 2:33.05.

Wallingford a devancé son plus proche adversaire, Ronald Gaff, d'Alliston, au Massachusetts, par une marge confortable de cinq minutes. Bob Glover, de Willowdale, Ontario, a terminé en troisième position, à dix minutes du meneur, l'emportant de justesse sur le quatrième finissant, Richard Packard, de Boston.

Un total de 58 coureurs étaient inscrits dans ce marathon. Le trophée pour la meilleure équipe de finissants est allé au Boston Athletic Club. L'équipe de North York, en banlieue de Toronto, s'est classée deuxième.

Deux Montréalais, Ronald Trudeau et Roland Michaut, ont dû se retirer de la compétition avant la fin de la course.

John Kelly, de Watertown, Mass., qui, tout comme Wallingford, a déjà remporté le marathon à deux reprises, a dû se contenter d'une sixième place. Wallingford détient le record de cette course avec un temps de 2:19.24.

LES MENEURS

Wallkingford, R., Hamilton	2:33.05
Gaff, Ronald, Allston, Mass.	2:43.27
Glover, Bob, Willowdale, Ont.	2:43.27
Parckard, Richard, Boston	2:43.27
Bigelow, Buzzard's Bay, Mass.	2:45.27
Kelly Sr., Watertown, Mass.	2:50.11
Yetman, W., Willowdale, Ont.	2:51.56
Linton, D., Hyde Park, Mass.	2:55.19
Cormier, Springfield, Mass.	2:57.18
Fay, Don, Quincy, Mass.	3:01.10

Tournoi de fastball

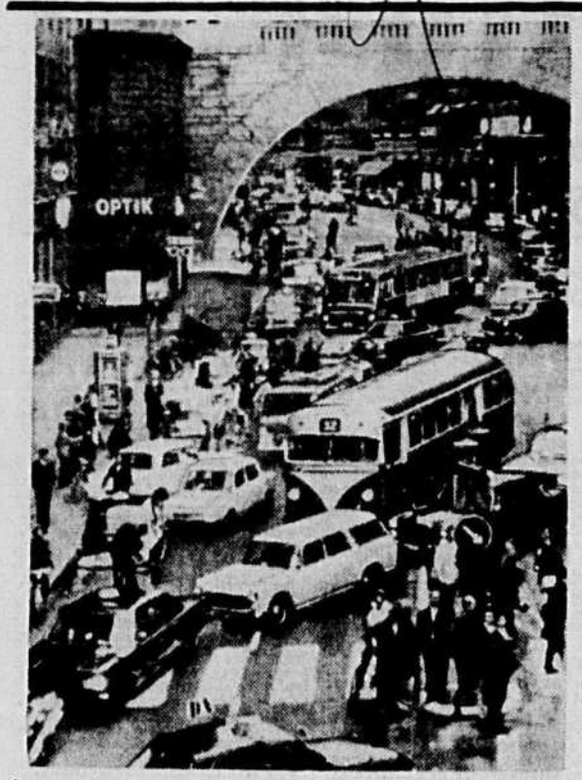
Un important tournoi de fastball se déroulera à Ste-Anne-de-Bellevue du 7 au 10 septembre.

La compétition sera dotée d'une bourse de $750 et de nombreux trophées, courtoisie de Marcel Pilon, distributeur Labatt pour le district.

Parmi les équipes inscrites, on note les clubs Lachapelle, Beauharnois, Ste-Philomène, Hull, Gatineau, Ste-Thérèse et Ste-Anne-de-Bellevue.

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205



La Suède vire à droite

Embouteillage dans les rues de Stockholm ! Mais cet engorgement de la circulation n'a rien à voir avec l'affluence des véhicules-moteurs. C'est que, depuis dimanche matin, les automobilistes suédois, traditionnellement habitués à circuler à la gauche de la chaussée, doivent, en vertu de la loi, rouler à droite. Et comme en fait foi cette photo, les habitudes, ça ne se rompt pas si facilement.



Un produit de Grande-Bretagne

Elle s'appelle Jennifer Gurley, est âgée de 22 ans, et demeure à Sale, dans le comté de Cheshire. Mais pour un an, elle portera le titre de "Miss Grande-Bretagne" et s'est enrichie de quelque $8,400 en prix de toutes sortes. Tout ça parce qu'on la trouve jolie en bikini. Qui disputera le verdict des juges ?



Des "soucoupes" pour rire...

Scotland Yard, le ministère de l'Air, l'armée et l'aviation avaient mobilisé leurs experts pour déterminer si six soucoupes volantes découvertes presque simultanément dans le sud de l'Angleterre, hier matin, venaient de Mars ou de Grande-Bretagne. Résultat de leurs recherches : un vaste canular monté par des étudiants du Centre de recherches aéronautiques. Et voilà que le mythe des soucoupes explose encore une fois. A quand l'authentique petit engin porteur de petits hommes verts venus du cosmos ?

Inde : une querelle linguistique cause la démission d'un ministre

NOUVELLE DELHI (Reuters) — Le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, Mohammedali Chagla, a remis aujourd'hui sa démission pour protester contre les politiques du gouvernement en matière d'éducation. Pour M. Chagla, le gouvernement a mis en péril l'unité nationale en abandonnant l'enseignement en anglais et en décidant d'utiliser les dialectes régionaux.

Dans sa déclaration, M. Chagla a dit être en faveur du développement des langues indigènes mais à condition que le changement se fasse graduellement. "J'entrevois avec stupeur la nécessité d'obtenir l'aide d'interprètes lors de conférences importantes pour qu'un Indien puisse comprendre ce que son confrère dit", a-t-il déclaré. L'ex-ministre accepte que la langue hindi remplace définitivement l'anglais et qu'elle contribue à l'unité du pays mais il se refuse à admettre que cela se fasse au détriment de l'éducation.

2 incidents en moins de 24 heures opposent les Israéliens aux Égyptiens et aux Jordaniens

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Les forces israéliennes ont échangé des coups de feu avec des soldats jordaniens aujourd'hui, en bordure du Jourdain, dans le deuxième incident survenu en moins de 24 heures au Moyen-Orient. La veille, un duel d'artillerie terrestre et naval qui avait duré sept heures avait opposé les forces israéliennes et égyptiennes dans le golfe de Suez.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a accusé les forces israéliennes d'avoir tiré à trois reprises sur les soldats jordaniens stationnés dans la région du pont de Damya, sur le Jourdain. Selon ce porte-parole, deux soldats jordaniens ont été légèrement blessés.

De leur côté, les Israéliens affirment qu'ils ont riposté au tir des mortiers jordaniens qui a duré plus d'une heure. Les Israéliens disent avoir eu trois blessés.

Duel d'artillerie à l'entrée du canal

Dans la zone du canal de Suez, les observateurs des Nations unies ont établi un cessez-le-feu hier soir après que les forces égyptiennes et israéliennes se furent livré un duel d'artillerie de sept heures aux abords de l'entrée du canal.

Selon un communiqué militaire égyptien, les Israéliens auraient tenté de faire pénétrer dans le canal une vedette armée, un remorqueur et un transporteur. Malgré les coups de semonce des batteries côtières égyptiennes, le convoi aurait poursuivi sa tentative tandis que l'artillerie et les blindés israéliens tiraient en direction de Suez, Port-Tewfik et El Khadra. Les Egyptiens affirment que huit civils ont été tués et 35 blessés et que sept blindés israéliens ont été démolis.

Mais selon les Israéliens, ce sont les Egyptiens qui ont attaqué deux embarcations israéliennes alors qu'elles effectuaient une patrouille de routine dans le golfe de Suez et il s'ensuivit un échange de coups de feu. Les Israéliens disent avoir eu un mort et un blessé.

Le maréchal Amer est détenu

Au Caire, cependant, le journal semi-officiel "Al Ahram" a confirmé aujourd'hui que le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien commandant de l'armée, subira probablement son procès devant un tribunal militaire avec 50 autres officiers accusés d'avoir conspiré contre le président Nasser. Amer, qui fut longtemps le bras droit de Nasser, avait été relevé de son poste après la défaite des armées égyptiennes par les Israéliens en juin. Les rumeurs de complot et d'arrestations circulaient depuis plus d'une semaine, mais le gouvernement égyptien n'a fait aucun commentaire officiel jusqu'à maintenant.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a réitéré son opposition aux opérations de guerilla sur le territoire jordanien occupé par Israël parce que "ce serait un crime contre nos frères palestiniens". Dans une interview, le roi a dit qu'il ne faut pas "donner à l'ennemi une occasion d'exercer une nouvelle politique de terreur et d'oppression contre nos frères" en Cisjordanie.

Proposition Tito rejetée par Israël

De son côté, le premier ministre Levi Eschkol a affirmé que les décisions prises à la conférence arabe de Khartoum "éloignent les chances de la paix au Moyen-Orient". Il a ajouté : "L'attitude des chefs des Etats arabes renforce la décision du gouvernement israélien de ne pas permettre le retour des conditions qui rendraient possible, à ceux qui cherchent à détruire l'Etat d'Israël, d'affaiblir sa sécurité et son intégrité et de menacer son existence même".

On apprend d'autre part que le gouvernement israélien a décidé dimanche d'accorder un nouveau délai pour permettre le retour en Cisjordanie des réfugiés palestiniens qui n'ont pas encore été rapatriés. Sept milles personnes dotées d'une autorisation de retour sont dans ce cas.

L'Arabie séoudite reprendra le pompage du pétrole à destination de tous les pays dans quelques jours. Le gouvernement libanais a autorisé, lui aussi, la reprise des exportations de pétrole. Enfin, le premier ministre du Koweit a ordonné la libération complète des exportations pétrolières de l'amirat

Par contre, l'Algérie dénonce l'empressement de ces pays à lever l'embargo vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La presse et la radio algériennes mettent d'ailleurs l'accent sur les induffisances des décisions prises par le sommet arabe de Khartoum.



téléphoto UPI

L'abbé Groppi stimule ses protégés

L'abbé James Groppi, prêtre catholique blanc, militant du mouvement des droits civiques des Noirs, s'entretient avec ses protégés au cours des longues marches qui ont marqué le long week-end de la fête du Travail à Milwaukee. On le voit ici (portant verres fumés), donnant des conseils à l'un de ses "commandos" de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, au cours d'une période de repos.

Un déluge de bombes américaines s'abat sur le Nord-Vietnam

SAIGON (UPI, Reuters, AFP) — Des bombardiers B-52 américains et les canons de la septième flotte navale américaine, ont célébré la victoire électorale du Sud-Vietnam contre le terrorisme Vietcong en écrasant des positions de l'artillerie communiste aux frontières sud du Nord-Vietnam.

Les jets américains ont accompli 139 missions au-dessus du Nord-Vietnam durant les élections de dimanche bombardant des aéroports communistes et des positions d'artillerie près de la zone démilitarisée

D'autre part, selon l'agence soviétique TASS, la DCA nord-vietnamienne aurait abattu trois avions américains, hier, au cours d'un bombardement des régions populeuses des banlieues de Haïphong.

La dépêche qui provient de Hanoï souligne que 10 autres avions américains ont été abattus entre jeudi et dimanche.

Selon certains observateurs, le président Johnson aurait estimé que les actes de terrorisme vietcong durant les élections justifiaient une réplique et c'est la raison pour laquelle la banlieue de Haïphong a été bombardée

Fin de la "pause"

C'est sur un ordre de Washington que, depuis le 24 août, l'aviation américaine n'avait bombardé aucun objectif dans un rayon de 10 milles autour de Hanoï, ni dans la région de Haïphong.

Cette décision de la Maison Blanche, n'a pas été expliquée aux chefs de l'aviation et de l'aéronavale américaines qui ont dû interrompre les bombardements après trois jours consécutifs au-dessus de la capitale, alors que la DCA communiste, dit-on, marquait des signes d'essoufflement.

Par ailleurs, on signale que des "marines" américains ont livré, hier, une dure bataille aux armées régulières du Nord-Vietnam, près de la frontière de ce pays, tuant 27 personnes.

Selon le commandement américain, la bataille a eu lieu à 370 milles au nord de Saigon. C'est l'accrochage le plus important d'hier, bien qu'il y en ait eu quelques autres mais de moindre importance, ailleurs.

70,000 transfuges

On souligne à Saigon que 7,031 vietcong se sont ralliés à la cause gouvernementale depuis 1965, date du début de la campagne de ralliement.

Selon l'Etat-major américain, le nombre des ralliés pendant les sept premiers mois de l'année 1967 serait supérieur à celui de toute l'année 1966.

Pékin aux gardes rouges : finies les luttes par la violence

PEKIN (AFP, UPI, Reuter) — Le Comité révolutionnaire de Pékin a proclamé hier la nécessité d'interrompre immédiatement "les luttes par la violence" tandis que le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, aurait promulgué un édit en cinq points interdisant aux gardes rouges de pénétrer dans les missions diplomatiques étrangères.

Une résolution en huit points visant à mettre fin à la lutte par la violence a été adoptée hier au cours d'un meeting groupant notamment MM. Chou En-lai, Chen Po-ta, Kang Sheng, Hsieh Fu-chih, Mme Mao Tsé-toung et le chef de l'état-major Yang Sheng-wu. La proclamation, d'une page et demie, est publiée dans le journal "Jing Gih Pao", organe du Comité révolutionnaire de Pékin, que préside le ministre de la Sécurité Hsieh Fu-chih.

Cet important document semble confirmer que des troubles sérieux, comprenant des assassinats, des bagarres, des pillages et des arrêts de travail, se sont produits dans la province du Hopel et dans la région de Pékin.

D'après l'agence de nouvelles tchécoslovaque "Ceteka", qui rapporte également cette nouvelle, les directives adressées aux gardes rouges semblent indiquer que la phase sanglante de la révolution culturelle tire à sa fin et que la deuxième phase consistera à étudier les oeuvres de Mao Tsé-toung. On croit que les nouvelles directives sont l'oeuvre du premier ministre Chou En-lai, qui semble viser au retour, le plus tôt possible, à la vie normale en Chine.

En ce qui a trait aux ambassades le journal japonais "Nihon Kezai" rapporte que M. Chou En-lai aurait demandé aux gardes rouges de cesser leurs raids sur les missions diplomatiques étrangères et de se borner à manifester devant les établissements de ces missions, sans essayer d'y pénétrer.

Situation à Canton

Entre-temps, des duels d'artillerie font rage depuis plus de dix jours près de Canton. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées et, après une violente bataille, les anti-Mao se seraient emparés d'une région stratégique près de Canton. Le "Hong-kong Standard" annonce que des convois de vivres en route de Canton à Hong-kong ont été pillés.

La presse de Hong-kong, citant des voyageurs venant de Chine, signale en outre que quelque 2·000 adolescents anti-Mao ont attaqué et désarmé plus d'un millier de soldats de l'armée de libération dans deux villes de la province méridionale de Kwangtung. Au dire des voyageurs, les troupes n'ont pas résisté. Les jeunes gens sont repartis avec environ six camions chargés de munitions et d'armes, notamment des mortiers, des roquettes et de l'artillerie de campagne. A Kong Moon, 500 militaires se sont laissés désarmer par un groupe de jeunes paysans, puis ont pris la fuite.

La journée de dimanche a été la pire en fait de terrorisme que la colonie de Hong-kong ait connue depuis les quatre mois que dure la campagne contre le régime britannique. En l'espace de deux heures, six bombes ont explosé dans l'île de Hong-kong et une à Kowloon, faisant un mort et 28 blessés.

En Pologne, de Gaulle va poursuivre son offensive contre la politique des blocs

PARIS (AFP) — Nouvele offensive contre la politique des blocs (OTAN et pacte de Varsovie), tertative pour une amélioration des rapports polono-allemands, réaffirmation de l'intangibilité de la frontière polonaise sur l'Oder et la Neisse, coopération plus soutenue entre la France et la Pologne, approche prudente du litige religieux entre le régime polonais et le cardinal Wyszynski et derrière lui le Vatican : tels sont, selon les observateurs diplomatiques français, les thèmes de politique internationale que le général de Gaulle pourrait être amené à aborder au cours de la visite de six jours qu'il entreprend en Pologne à compter de demain

Le programme de cette visite reprend point par point celui établi pour le voyage ajourné du 6 juin dernier.

Le président de la République française qui jouit d'une immense popularité en Pologne en raison surtout de la prise de position très nette qu'il affirme sur la question des frontières, passera la soirée de mercredi et la journée de jeudi à Varsovie ces deux journées étant essentiellement occupées par des pourparlers politiques qui se dérouleront au palais du Belvédère, résidence du chef de l'Etat polonais, M Edouard Ochab

La première étape du voyage en province commencera vendredi 8 septembre par Cracovie. La matinée de samedi sera consacrée au souvenir des quatre millions d'êtres humains exterminés à Auschwitz. Le général fleurira la stèle élevée à la mémoire des victimes françaises de ce camp. Dimanche prochain, le général de Gaulle se rendra à Gdansk (ex Dantzig). Il assistera à la messe à la cathédrale d'Oliva puis se rendra notamment à la forteresse de la Westerplate où le 1er septembre 1939 furent tirés les premiers obus de la deuxième guerre mondiale, et où 200 soldats polonais résistèrent pendant sept jours aux assauts des Allemands.

De retour à Varsovie lundi prochain, le général assistera notamment à la séance solennelle de la Diète, il y prononcera un grand discours auquel répondra M Wladyslaw Gomulka, premier secrétaire du parti communiste. Plusieurs autres visites, rencontres, réceptions et entretiens sont prévus jusqu'au départ pour le retour en France fixé au mardi 12 septembre.

Après le contact avec les foules en province, ces divers entretiens et rencontres permettront sans doute au général de Gaulle de prendre le pouls de la Pologne d'aujourd'hui et d'en tirer des conclusions pour les objectifs de politique internationale qui sont les siens, dont le pilier est une politique générale de détente à l'égard de l'URSS elle-même, comme de ses alliés.

Et finalement, une rencontre possible avec le cardinal Wyszynski est d'ores et déjà éliminée. Pour les Polonais le général sera l'hôte du gouvernement et non pas de l'Eglise, et une dérogation à cette règle, malgré les nombreux catholiques polonais, est exclue.

Milwaukee: les Noirs poursuivent leurs marches pour la liberté de logement

MILWAUKEE, Wisconsin (PA) — Un millier de militants noirs du mouvement des droits civiques accompagnés de nombreux Blancs ont défilé dimanche et hier, dans le quartier chic de l'Est de la ville et ont arrêté à plusieurs reprises devant la maison d'un juge pris à partie à la suite des critiques qu'il a formulées à l'endroit des manifestants.

La reprise hier de la plus imposante manifestation dans l'histoire de la ville, a réuni au moins un millier de marcheurs que dirigeaient un prêtre catholique, l'abbé James E. Groppi, et le comédien noir Dick Gregory.

Les marches dans tous les sens de la ville qui ont reprises samedi, étaient en guise de protestations soutenues contre les conditions abominables des logements des Noirs, de même que les mesures de répression adoptées par la police au cours des manifestations de la semaine derniere.

Les dirigeants du mouvement affirment qu'ils poursuivront leurs marches tant que les autorités de Milwaukee n'adopteront pas une loi régissant la liberté de logement.

Tard hier soir, les policiers qui escortaient les marcheurs étaient eux-mêmes épuisés.

Les accusations logées contre 250 manifestants arrêtés la semaine dernière ont été retirées.

"Je ne sais pas pourquoi ils sont venus ici", a dit le juge Christ R. Seraphim après que les marcheurs aurent quitté les abords de sa maison située dans un quartier blanc non loin du lac Michigan. "Ces marches ne sont que des travestis de justice" a ajouté le juriste. C'est lui qui a présidé les comparutions de la plupart des marcheurs arrêtés la semaine dernière. Le même personnage est membre d'un club social raciste, l'Ordre fraternel des Aigles, qui a été la cible de vigoureuses protestations l'été dernier.

La semaine dernière, le juge Seraphim avait maintenu la légalité d'une interdiction des marches décrétée par le maire Henry Maier, à la suite de deux nuits marquées d'actes de violence, mais samedi l'interdiction a été levée. Les adversaires de cette mesure soutenaient qu'elle était inconstitutionnelle.

La police a arrêté deux Blancs hier, quand ils ont lancé des bouteilles sur les marcheurs.

Au cours de la journée hier, l'abbé Groppi a dit à un ralliement tenu dans le quartier qu'habitent 86,000 Noirs, que les écoliers noirs devraient boycotter les écoles et se joindre aux marcheurs. Les écoles doivent ouvrir leurs portes aujourd'hui pour la nouvelle année scolaire.

Pour sa part, le comédien Dick Gregory a proposé le boycottage des établissements commerciaux, y compris les banques. Il avait pris part à une marche de 16 milles samedi dans les quartiers habités par les Blancs, à une autre de 10 milles dimanche, et hier soir a défilé sur une distance de sept milles en compagnie des manifestants.

Grève imminente chez Ford

DETROIT (PA) — Le syndicat des travailleurs unis de l'auto a déclaré hier soir, que si une entente contractuelle n'est pas conclue d'ici à demain soir à minuit, la grève éclatera à la société Ford, et ce en dépit de l'intervention du président Johnson.

Le président du syndicat, M. Walter P. Reuther, a précisé qu'il ferait la sourde oreille aux requêtes en vue de retarder la grève même si elles venaient du président des Etats-Unis.

Les autorités de la société Ford et du syndicat n'ont pas caché leur pessimisme, malgré la présence aux négociations de M. William E. Simkin, directeur fédéral du Service de médiation et de conciliation, qui s'est joint aux négociateurs. C'est la première fois depuis vingt ans qu'un médiateur en chef fédéral prend part à ces négociations.

Pour sa part, M. Malcolm L. Denise, vice-président chargé des relations ouvrières à la Ford, a dit que la possibilité d'entente avant l'heure limite (minuit demain soir) est extrêmement douteuse, et il a ajouté qu'aucun progrès n'avait été réalisé au cours des négociations hier.

L'arrêt de travail à la Ford atteindrait 160,000 ouvriers dans 27 Etats, et interromprait la production des voitures de modèle 1968.

De son côté la société General Motors doit faire connaître sa réponse aujourd'hui aux propositions syndicales. Chez GM on compte 375,000 ouvriers.

A la société Chrysler la réponse aux propositions syndicales est également attendue aujourd'hui. Chrysler emploie environ 100,000 ouvriers membres du syndicat de l'auto.

L'infâme Ilse Koch de Buchenwald se pend dans sa cellule

AICHACH, Bavière (AFP) — Ilse Koch, la femme d'un commandant du camp de concentration de Buchenwald, qui avait été baptisée par les détenus "La Chienne de Buchenwald", s'est pendue la nuit dernière à la prison de femmes d'Aichach, en Haute Bavière, où elle purgeait une peine de reclusion à vie.

Le secrétaire d'Etat au ministère de la Justice de Bavière, M. Joseph Bauer, a confirmé la nouvelle en fin de matinée. Elle avait été condamnée d'abord par un tribunal américain à la réclusion à vie pour les sévices qu'elle avait commis sur les détenus de Buchenwald. Une cour d'assises allemande lui avait infligé, en 1951, la même peine. Le tribunal fédéral avait rejeté une demande en revision.

La "Chienne de Buchenwald" avait échappé à l'exécution, au temps de l'occupation américaine, en mettant au monde un enfant dans sa prison.

Ilse Koch était âgée de 60 ans.



. . . numéro 29 7340

PREMIERE SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS MENAGERS RECHERCHE

Important fabricant de produits vendus par les mêmes commerces (ex. : Brosserie, Détergent), possédant organisation commerciale complète et efficace et désirant se développer en fabriquant localement sous licence plusieurs produits d'entretien diffusés dans d'autres pays d'Europe et du monde. Ecrire à : **K. ESTEV, 15, rue du Midi, 92 - NEUILLY (France)**

AVIS DE DECES

RICHER (Yvette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Yvette Richer, fille de feu Adélard Richer et de feu Honorine Théoret et Laperle, demeurant à 750 Guybourg, Mtl 8. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Hermenégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (Gaston) — Accidentellement à Repentigny, le 2 septembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Gaston Riel, commis vendeur au magasin Roger Pauzé à Joliette, fils de M. Vianney Riel, vendeur au Garage De Grandpré Automobile, et de Gilberte Coutlé, demeurant rue Robert à Notre-Dame-des-Prairies. Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau
636 Boul. Manseau, à Joliette
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RINFRET (Pierre) — A Québec, le 3 septembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Pierre Rinfret, architecte, époux de Camille Bernier, demeurant à 3655 Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Arthur Cloutier & Fils,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ursule, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

SOUCY (Rose-Alma) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme veuve Jérémie Soucy, née Rose-Alma Corbeil, demeurant à 2102 St-Germain. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
— 30 —

ST-GEORGES (Marie-Madeleine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid St-Georges, née Marie-Madeleine Beaudry, demeurant à 8390 Ontario Est, appt 3. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895 rue Notre-Dame Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jean de Matha, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

ST-HILAIRE (Gérard) — A Québec, le 2 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, 6 mois, est décédé M. Gérard St-Hilaire, époux de Lucille Brault, demeurant à 1866 rue Jeanne-Mance, Québec, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Jeannine) — Accidentellement à Repentigny, le 3 septembre 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Jeannine Thifault, fille de Gaston Thifault et d'Hélène Lafortune, demeurant à 970 Petite L'Assomption, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Annette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Léonard Trembaly, née Annette Provencher, demeurant à 5041 St-Denis. La dépouille mortelle sera exposée à 7 h. p.m. aux salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
Avis des munérailles plus tard.

TRUDEL (Bernadette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Trudel, née Bernadette Dubeau, épouse en 1ières noces de M. Paterson et en 2ièmes noces de M. Alex Falardeau, demeurant à 6537 D'Aragon. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

URBAIN (Alphée) — Subitement à Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Alphée Urbain, époux de feu Cléophire Léger, père de Roméo, Antoine, Maurice, Claude, Mme Alexandre Baillargeon (Marthe), Mme Marcel Dulude (Thérèse) et Mme Jean Dury (Lilianne). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADNAIS (Amédée) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Amédée Vadnais, époux de feu Livia Bouchard, père de Mme Robert Racine (Liliane), frère de l'abbé Rosario Vadnais et de Gérard Vadnais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière d'Acton-Vale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARIN (Antonio) — A Cowansville, le 3 septembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Antonio Varin pharmacien, époux de Cécile Bolduc, demeurant sur Boul. Dieppe. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bédard
109 rue William
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Cowansville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Noella) — A Sorel, le 2 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Pierre Léon Vézina, née Noella Deschamps, demeurant à 1484 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme Uldège Fortin

A Farnham, le 3 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Uldège Fortin, née Aldéa Monty. Elle laisse dans le deuil son époux Uldège Fortin, ancien maire de Farnham ; ses filles Mme Marie L'Homme,



Soeur Madeleine Fortin, Mme Léopold Rocheleau, Mme Ken Patrick ; ses fils Gaston de Montréal, Bernard de Farnham, Dr Luc Fortin et Me Pierre Fortin de Montréal, ainsi que douze (12) petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Romuald de Farnham à 2.30 hres p.m., et de là au cimetière paroissial.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara Inc.
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Après un début plutôt lent, l'Exposition de Toronto dépasse le cap des 3,000,000

TORONTO, (PC) — Le ciel ensoleillé, le pageant militaire des "Tattoos" et l'Expo sont mentionnés comme les causes du succès remporté hier à l'Exposition nationale canadienne de Toronto, à l'occasion de la fête du Travail.

Cette exposition de 17 jours s'était ouverte dans l'optimisme et les dirigeants estimaient que l'année du Centenaire, les événements spéciaux organisés à cette occasion, et la foule de visiteurs américains qui entraient au Canada pour visiter l'Expo 67 à Montréal, permettraient d'établir un nouveau record.

Mais au cours des huit premiers jours, le nombre des visiteurs, sauf pour deux jours, a été inférieur aux prévisions et aux chiffres de l'an dernier, alors que le nombre total des visites n'avait atteint que 2,962,500.

Les "Tattoos" survinrent, la semaine dernière, à la grande estrade et, de jour en jour, les visiteurs s'accrurent en nombre.

Hier, Fête du Travail et dernière journée de cette exposition de 17 jours (moins deux dimanches, ce qui donne 15 jours) attirait 292,000 personnes, plus même que l'Expo de Montréal qui a reçu, hier, 287,000.

Le total, pour l'Exposition de Toronto atteint, ainsi, cette année, 3,017,000 visiteurs. La meilleure année demeure toutefois 1963, alors que 3,075,000 personnes avaient franchi les barrières.

La conférence de l'OUA débute au Congo-Kinshasa

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — La neuvième session du conseil interministériel de l'Organisation de l'unité africaine s'est ouverte hier à Kinshasa, en présence du général Joseph Mobutu, président de la République démocratique du Congo-Kinshasa et de 37 délégations.

"Votre présence à Kinshasa est un démenti éclatant à ceux qui ont voulu s'opposer à la tenue de la conférence", a déclaré le général Mobutu en s'adressant aux ministres des Affaires étrangères des Etats africains, réunis dans la capitale congolaise.

"Notre tâche principale est d'assurer la sécurité de nos états", a déclaré le général Mobutu qui a ajouté que les Etats africains devraient mettre en commun leurs moyens et créer un marché commun, car, a-t-il précisé, "il est indéniable que l'aide extérieure aboutit à une certaine dépendance économique".

Pendant ce temps, à un millier de milles de la capitale, alors que la prise de la ville de Goma par les mercenaires du major Schramme semble imminente, et que ceux-ci poursuivent leur avance sans rencontrer de résistance, le colonel Monga, à Bukavu, a lancé un appel aux Congolais pour qu'ils se rallient à son gouvernement provisoire.

"La guerre est maintenant totale, a-t-il dit. Le gouvernement Mobutu n'a pas saisi la main qui lui était tendue. Les forces du salut public encadrant les Simbas ralliés sont prêtes à passer à l'offensive pour libérer le Congo. L'heure de votre délivrance va bientôt sonner. Ralliez-vous au gouvernement de salut public". C'est sur les ondes de Radio-Bukavu que le président du gouvernement provisoire de salut public a lancé cet appel au ralliement de tous les Congolais au gouvernement provisoire installé à Bukavu.

Jean-Paul Sartre défend Régis Debray

ROME (AFP) — A la veille de l'ouverture des audiences publiques du Conseil de guerre bolivien contre Régis Debray et cinq autres accusés, le célèbre philosophe français, Jean-Paul Sartre a fait appel à "tous les organes de la presse occidentale, quelle que soit leur idéologie", pour s'insurger violemment contre l'arrestation de Régis Debray.

Dans une interview au quotidien romain "Paese Sera", il déclare que les raisons du gouvernement bolivien de juger Régis Debray sont différentes de celles qui ont été fournies officiellement.

"La première raison, déclare M. Jean-Paul Sartre, est que Debray a vu avec beaucoup d'intelligence et de lucidité la situation de l'Amérique latine. La seconde raison, c'est que Debray a été très longtemps à Cuba et qu'il est un ami de Fidel Castro. Ce sont là toutes les "fautes" qu'il a commises et l'on ne peut pas lui en imputer d'autres".

Tout homme qui à quarante ans n'est pas misanthrope n'a jamais aimé les hommes.
Chamfort

Hold-up de $500 dans un restaurant

Un individu armé d'un revolver noir a forcé, vers 2 h. 30 hier matin, M. John Tsenkerisis, propriétaire du restaurant Décarie Delicatessen, situé au 4980 boul. Décarie, à lui remettre le contenu de son tiroir-caisse, soit la somme de $500. Le bandit a ensuite pris la fuite de manière inconnue.

Vol de $8,000 dans une maison privée

Pendant qu'elle dormait, vers 4 h. samedi matin, des individus se sont introduits chez Mme Lucien Laforce, 54 ans, au 6954, 16e Avenue, app. 2, dans le quartier Rosemont, et ils y ont volé plus de $8,000.

Lorsque Mme Laforce s'est réveillée, en entendant du bruit, trois inconnus lui ont jeté un oreiller et des couvertures sur la tête en lui ordonnant de ne pas bouger.

Ils ont ensuite pris la fuite avec plus de $8,000, dont environ $2,000 en argent et le reste en chèques. Il s'agit de l'argent des loyers de quelque 150 logements que Mme Laforce avait perçu au cours de la journée de vendredi.

La victime, qui souffre d'un violent choc nerveux, n'aurait pas remarqué si ses agresseurs étaient armés. Ils ont pris la fuite de façon inconnue.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Albert Macarone et Yvon Desautels, de la patrouille de nuit de la Sûreté provinciale.

2 bandits volent $5,000 dans une station de métro

Deux bandits armés ont pris la fuite avec une somme de $5,000, hier soir, après avoir attaqué et dévalisé un caissier de la Commission de transport de Montréal dans la station de métro Jarry, dans le nord de la métropole.

M. Jean-Guy Benoit, 24 ans, la victime, a été assailli alors qu'il venait de recueillir les recettes aux guichets de la station. Dissimulant un revolver sous une serviette, les deux bandits ont ensuite forcé le caissier à monter dans une rame de métro et ils se sont tenus près de lui jusqu'au départ du convoi. Après quoi ils ont disparu sans être remarqués.

Eté de terreur en Sardaigne

CAGLIARI (Sardaigne) (AFP) — Vingt homicides, douze enlèvements, une quinzaine d'attentats, la Sardaigne, notamment en août, a connu un été de terreur du fait du banditisme, traditionnel dans l'Ile, mais qui connaît en ce moment une inquiétante recrudescence.

La région de Nuoro est la plus touchée : les bandits y détiennent trois otages dont un depuis 17 jours. Le terrain accidenté favorise les bandits.

Carabiniers et policiers au nombre de 7,000 traquent les bandits qui, pense-t-on, sont au nombre d'une centaine. Ceux-ci multiplient les exactions. A Cagliari, le concessionnaire de la firme "Mercedes" a été abattu sur le seuil de sa maison, à Villanovatulo, un berger a été tué par des inconnus. Dans le même temps, quatre personnes ont été enlevées et seule une d'entre elles a été rélâchée par les bandits contre paiement d'une rançon imposante.

En dépit du déploiement des forces de l'ordre, aidées par des "bérets bleus" en civil, l'avantage reste souvent aux brigands. Ces derniers sévissent dans le centre de la Sardaigne, région montagneuse dont ils connaissent le moindre sentier et la moindre grotte. Ils ne se risquent hors de ce refuge que pour se ravitailler en eau. De plus, ils bénéficient de la loi du silence, la fameuse "Omerta".

La cause

La misère qui afflige la Sardaigne est la cause principale de cette recrudescence du banditisme. Celui-ci n'est pas le fait de la "Maffia" comme en Sicile. Dans cette île pauvre, où l'élevage reste la principale ressource, les bandits s'adonnaient surtout, à l'origine, au vol de bétail. Aujourd'hui, s'étant aperçus qu'il est plus facile d'enlever un homme qu'un troupeau, ils se sont organisés et procèdent à des enlèvements. Dans cette nouvelle activité, ils peuvent compter sur l'"Omerta". En effet, les familles des personnes enlevées n'ont qu'un souci : traiter directement avec les ravisseurs en leur versant les rançons réclamées sans avertir la police de crainte de représailles. Les dénonciateurs sont souvent supprimés. D'autres fois, c'est à la suite d'un "crime d'honneur" ou d'une vendetta qu'un homme devient bandit. Dans de tels cas, la loi du silence le protège aussi, et l'on comprend ainsi les difficultés que connait la police.

Le cas Grazianeddu Mesina

Les policiers se sont donné pour but d'arrêter celui qu'ils considèrent comme le hors la loi numéro un de Sardaigne, Grazianeddu Mesina qui se cache dans les forêts proches de Nuoro. Une somme importante a été offerte pour sa capture. Une autre somme aurait même été proposée à son frère Nicola, aujourd'hui emprisonné pour avoir favorisé la fuite de Grazianeddu. Nicola a répondu avec mépris : "Je ne suis pas Caïn". Grazianeddu Mesina est devenu un hors la loi le jour où il tua un homme qui avait abattu un de ses frères. Un autre frère du bandit Pietro, est boulanger et cuit le pain alternativement pour les bandits et pour les carabiniers. Il affirme à qui veut l'entendre : "Grazianeddu n'est pas méchant". Quand on objecte : Mais il a tout de même tué un homme, il réplique : "Cet homme-là avait tué un de nos frères."

En haut lieu on s'inquiète de cette situation et le Pape lui-même y a fait allusion dimanche dernier.

Le changement de modes est l'impôt que l'industrie du pauvre met sur la vanité du riche.
Chamfort

Aden : effondrement du gouvernement fédéral

ADEN (UPI, AFP, Reuters) — La Grande-Bretagne est sur le point de transférer le pouvoir au "Front national de libération" dans la Fédération de l'Arabie du sud, alors que la Fédération, elle, est confrontée par une possibilité de guerre civile.

En effet, la Grande-Bretagne a décidé d'accélérer le retrait des troupes britanniques d'Aden à la suite de l'effondrement du gouvernement fédéral et de l'annonce du contrôle de 13 des 17 Etats que compte la fédération par les troupes du FNL.

Cependant, alors que les dirigeants du FNL réclament des pourparlers avec la Grande-Bretagne pour le transfert des pouvoirs, un autre groupement nationaliste, le FLOSY (Front de libération du Yémen du sud occupé), appuyé par le Caire, réclame à lui seul le pouvoir et affirme qu'il ne baissera les armes qu'à la victoire totale.

Le FNL et le FLOSY ont rompu en décembre dernier. Le FNL estime que le FLOSY n'a pas pu réaliser l'unité nationale.

Durant les dernières 48 heures, il y avait branle-bas à Londres où le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, s'est entretenu avec le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown et le haut-commissaire britannique en Arabie du sud, Sir Humphrey Trevelyan.

Ce dernier, dit-on, a quitté la capitale britannique pour Aden où il doit préparer les pourparlers avec les dirigeants du FNL.

Pour autant que l'on sache, la date de l'indépendance de l'Arabie du sud, prévue pour le 9 janvier, n'a pas été modifiée. Cependant il n'est pas impossible qu'elle soit avancée si un accord intervient rapidement entre les autorités britanniques et les nationalistes.

On indique d'autre part que la Grande-Bretagne gardera son influence en Arabie du sud si les nouveaux dirigeants de ce pays désirent l'aide financière de Londres.

On affirme, dans certains milieux compétents, que toute aide financière future de la Grande-Bretagne à l'Arabie du sud dépendra de l'attitude des dirigeants du FNL.

Le Royaume-Uni s'était engagé à accorder au nouvel Etat, pendant les trois ans suivant l'indépendance, une somme d'environ $170 millions. Il s'agit là, estiment les observateurs, d'une carte importante que les Britanniques pourraient utiliser dans leurs négociations avec les nationalistes.

A la recherche des bras de la Vénus de Milo

ATHENES (AFP) — "Nous n'avons pas encore retrouvé les bras de la Vénus de Milo", a déclaré M. Matton Kyritsis, qui se trouve, depuis environ une semaine, dans l'île grecque de Milo, en compagnie d'une équipe de cinéastes et d'hommes-grenouilles pour tourner un film sur la célèbre statue.

Toutefois, il a déclaré qu'il poursuivrait les recherches qu'il avait déjà entreprises en 1961 et 1964.

"Citoyen américain, mais originaire de l'île, a poursuivi M. Kyritsis, j'ai toujours entendu dire dans mon enfance, à Milo, que les bras de la plus belle statue du monde avaient été cassés pendant le transport du rivage au bateau qui devait l'emmener en France."

L'homme d'affaires américain a d'autre part ajouté que son équipe sous-marine avait découvert des fragments de marbre, des jarres antiques, et un mur, qui serait celui de la ville d'Amborion, engloutie en 1,200 avant Jésus-Christ. Ces trouvailles ne seront cependant pas ramenées à la surface, les autorités grecques s'y étant opposées.

DUPUIS
APPAREIL AUDITIF
"AWARD"
DE
ZENITH
85.00 ch.

Entendez de nouveau ...redécouvrez la joie de vivre grâce à cet appareil auditif "AWARD" de Zénith. Bien que de prix économique, "AWARD" de Zénith a été construit selon les traditions parfaites qui ont fait la réputation de cette marque. Cet appareil moderne est à transistors.

Venez chez Dupuis et demandez à essayer "AWARD".

Composez 842-5151, poste 316 pour rendez-vous ou pour démonstration à domicile.

DUPUIS — 3e ETAGE
865 est, rue Sainte-Catherine

ZENITH
LES APPAREILS AUDITIFS "AU SON VIVANT"

Pourquoi pas chez DUPUIS

Une occasion opportune pour vous d'économiser maintenant!
Venez ou composez: 842-6171



Sous-vêtements athlétiques!

A. Camisoles athlétiques en coton peigné et nylon. Sans manches ; encolure ronde ; blanc. Tailles : P.M.G. PRIX DUPUIS 1.19 chacune 3 pour 3.25

B. Caleçons athlétiques en tricot de coton blanc galonné devant. Insertions élastiques aux jambes. Support élastique en tricot ajouré. Tailles : P.M.G. PRIX DUPUIS 1.49 chacun 3 pour 4.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Bravez le mauvais temps
Prix courant : 7.98 à 10.98

A. Paletots 100% imperméables en gabardine caoutchoutée, envers de finette. Longueur 7/8. Marine. Tailles : 8 à 18 ans.

B. Coupe-vent en popeline ou gabardine de nylon et coton. Col haut ou ordinaire. Col et poignets en tricot. Bleu, noir, vert, ton or foncé. Tailles : 8 à 18 ans.

SPECIAL DUPUIS 6.50 chacun

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660



Faciles d'entretien et à prix avantageux
PRIX DUPUIS
2.59 chacun
2 pour 5.00

A. Chandail avec capuchon, 100% tricot de coton; envers ouaté. 2 poches devant. Manches longues. Marine, gris, bourgogne, bleu. Tailles : P.M.G. T.G.

B. Chemises pour garçons en broadcloth de coton "Sanforized". Col à pattes ou modèle dit "fuzed" manches longues, poignets 2 façons. Rayures. Encolures : 11 à 14½.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101

Du congrès de la PEN se dégage l'idée d'un Québec au milieu d'une "révolution plus que tranquille"

par Yves LECLERC

SAINT-DONAT — S'il faut en croire les participants et les conférenciers qui étaient réunis en fin de semaine à la session-congrès de la Presse étudiante nationale dans les Laurentides, le Québec n'est pas en état de régression, mais plutôt de "révolution plus que tranquille".

C'est la réponse qu'ont donnée à la question-thème de la session "Québec '67 : régression tranquille ?" les multiples conférence, discussions et conférences de presse à l'intention des journalistes étudiants de la PEN. Sauf une voix discordante, celle du député indépendant de Dorion, Me François Aquin, les conférenciers et panélistes invités ont admis que le progrès amorcé depuis 1960 se poursuit, mais un peu plus lentement.

Cette réponse a visiblement déçu les 125 participants à la session, qui évidemment l'attendaient tout autre, et qui ont fusillé de questions au moins deux des orateurs, les députés Jérôme Proulx (Union nationale) et Jean-Pierre Goyer (libéral fédéral).

Mais dans l'ensemble, ils n'ont eu devant eux que des gens (hommes politiques, journalistes, éducateurs, dirigeants étudiants) qui s'entendaient sur les grandes lignes et différaient sur des points de détail. Cette attitude était particulièrement claire dans le cas des quatre journalistes qui avaient à débattre, samedi, la création d'une commission d'enquête sur l'information au Québec : MM. Fernand Beauregard, de l'Alliance des syndicats de journalistes, Louis Martin, de l'UCJLF, Claude Ryan, du Devoir et Yves Michaud, député provincial et ex-rédacteur en chef de La Patrie.

Tous s'entendaient sur la nécessité plus ou moins immédiate d'une telle enquête, mais les deux premiers tenaient à ce que celle-ci soit effectuée par des organismes privés et ne porte que sur certaines questions, tandis que les deux derniers voulaient qu'elle soit faite par une Commission royale habilitée à sonder tous les aspects du problème.

Le débat a donc porté essentiellement sur la valeur respective de ces deux façons de procéder, et n'a fait qu'effleurer ce qui, pour les journalistes étudiants, semblait la base du problème: l'intégrité et l'objectivité de l'information fournie par les journaux, la radio et la télévision au Québec.

La même chose s'est produite au cours du débat entre MM. Paul Gérin-Lajoie et Jean-Pierre Goyer sur "La vocation internationale du Québec" où les deux interlocuteurs se sont dépêchés de dire qu'ils y croyaient, et qu'il fallait que le Québec ait des relations avec l'étranger, avant de discuter des domaines sur lesquels le gouvernement provincial doit avoir juridiction et de la façon dont il doit procéder.

M. Goyer, député à Ottawa et défenseur par nécessité de la politique libérale fédérale, n'avait évidemment pas le beau rôle devant un auditoire composé de jeunes qui manifestaient clairement des tendances indépendantistes.

Mais au lieu d'une discussion sur de grands principes, le débat a rapidement tourné en échange de technicalités et d'argumentations sur des points bien précis de la politique internationale canadienne et québécoise.

De même, un panel sur le problème des écoles neutres à Montréal a donné lieu à une entente unanime des participants sur le fait qu'"il faut que ça se fasse mais il y a de graves problèmes juridiques", au grand désappointement d'un auditoire qui attendait des étincelles d'une confrontation entre le président de la Commission des écoles neutres de Montréal, un représentant de l'UGEQ, un membre de l'équipe de la revue Maintenant et un délégué de la CECM.

Cette absence du "choc des idées dont jaillit la lumière" a eu de néfastes répercussions sur l'ensemble de la session-congrès, qui comprenait aussi une série de cours de journalisme donnés par des journalistes professionnels ainsi qu'une assemblée générale de la PEN qui n'est parvenue que de peine et de misère à élire par acclamation un nouveau bureau exécutif.

Un des seuls points lumineux à éclairer cette grisaille a été la décision du "Quartier latin", le journal des étudiants de l'Université de Montréal, de rentrer au bercail et de redevenir membre de la PEN, dont il s'était dissocié il y a quelque temps, comme d'ailleurs la plupart des autres journaux étudiants universitaires.

Assistance plus substantielle à certaines catégories d'étudiants

SAINT-DONAT — Sans changer les structures ou les échelles de prêts-bourses de son système d'aide aux étudiants, le ministère de l'Education allégera cette année le fardeau de certaines catégories d'étudiants qui doivent recourir à son assistance pour pouvoir poursuivre leurs études.

Il a en effet modifié les normes de calcul de ses prêts et bourses en faveur des étudiants mariés, de ceux qui viennent de familles comptant plusieurs étudiants, et de ceux dont la mère travaille.

C'est ce qu'a annoncé samedi devant les membres de la Presse étudiante nationale le député unioniste de Saint-Jean et président du Comité parlementaire de l'Education, M. Jérôme Proulx. Les changements sont les suivants :

L'étudiant marié ne sera plus considéré comme étant à la charge de ses parents, et devra simplement mentionner dans sa demande l'aide qu'il reçoit de ceux-ci, en plus de ses revenus personnels, et de ceux de son épouse s'il y a lieu.

Si la mère d'un étudiant travaille, on déduira de son revenu une exemption de $1,500 dans le calcul du revenu familial, à la condition qu'elle ait des enfants d'âge pré-scolaire ou de niveau élémentaire ou secondaire. De plus, elle aura droit à la déduction des frais de surveillance de ses enfants pendant qu'elle travaille.

Enfin, les étudiants du collégial ou de l'université qui ont des frères et soeurs aux études bénéficieront, dans le calcul de la contribution des parents, d'exemptions de 20 et de 50 p. 100 respectivement.

M. Proulx, qui remplaçait le ministre de l'Education M. Bertrand, a précisé que le total des prêts-bourses pour 1967-68 dépassera $50 millions, dont plus de $20 millions venant directement du gouvernement. Ce qui n'était pas pour déplaire à son auditoire.

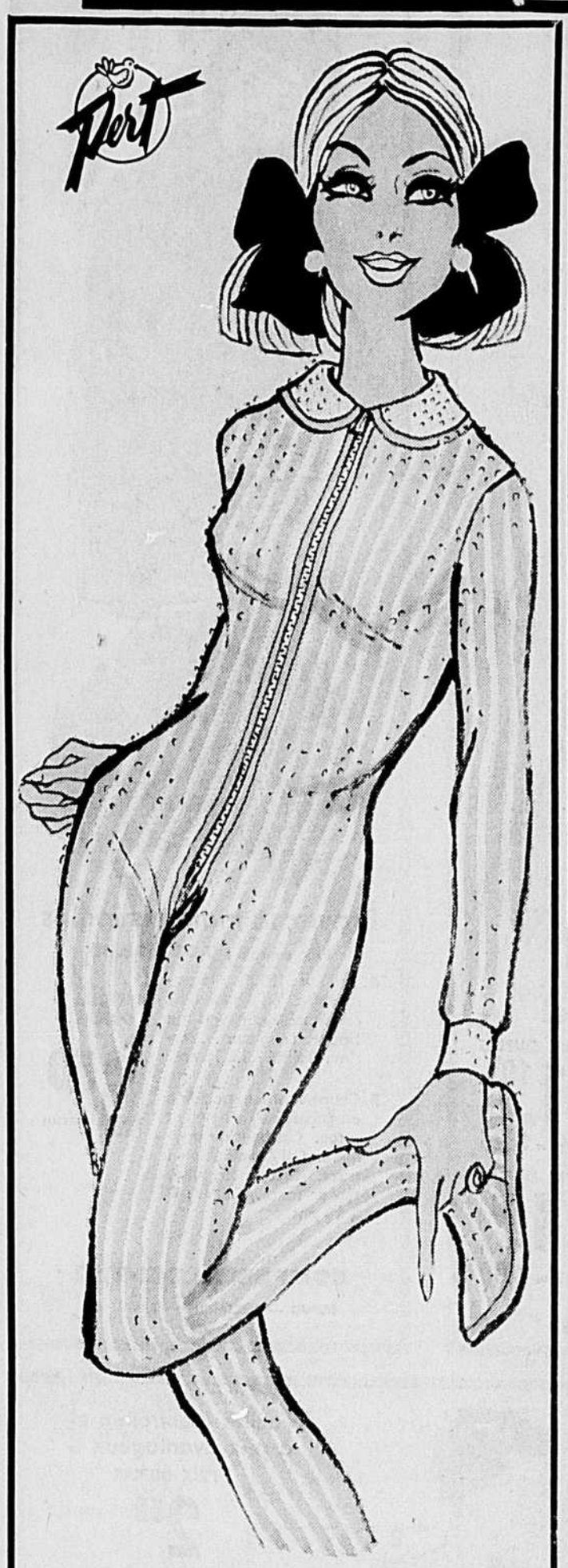
Il a cependant eu moins de chances quand celui-ci l'a bombardé de questions sur des points précis de la politique du ministère, et a dû s'en tirer tant bien que mal à plusieurs reprises en notant qu'il n'était pas lui-même ministre de l'Education, et ne pouvait donc tout savoir.

La présence du fils de M. Bertrand dans la salle ne l'a pas aidé et a plutôt, semble-t-il contribué à augmenter son embarras. Le jeune homme, en effet, a pris à plusieurs reprises l'initiative de répondre aux questions à la place du conférencier, et a même noté que, "dû à mes ascendances familiales, cela me permet de mieux connaître les politiques de l'Education que le député de Saint-Jean, qui d'autre part fait très bien son travail".

Pourquoi pas chez DUPUIS

Le premier magasin canadien à concept français

Des vêtements légers à porter, jolis à regarder.
Des produits de beauté indispensables à la femme moderne et pratique. Venez ou composez : 842-6171



Légers pyjamas ratine de nylon extensible

Pyjama en ratine de nylon extensible, d'entretien facile. Pyjama une seule pièce, glissière par devant. Rayures bonbons de bleu roi/blanc, rose / blanc, rouge / blanc. Tailles : P.M.G. Une création "Pert"!

PRIX DUPUIS 8.00 chacun

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 390



Mademoiselle Viola LEMIEUX

représentante des produits de beauté Shulton sera au rayon des cosmétiques, au rez-de-chaussée, du 6 au 8 septembre inclusivement. Elle vous renseignera sur la façon d'utiliser cette merveilleuse découverte. Nous vous invitons à venir la consulter.

Desert Flowers

SHULTON redécouvre les ingrédients de la beauté des siècles anciens en introduisant "Desert Flowers" avec ALOE VERA (soins de la peau). Etonnante découverte : extrait en gelée de la fameuse plante Aloe.

A. Un ensemble contenant : une crème de nuit et une crème nettoyante. Le tout présenté dans un élégant étui en vinyle blanc. Ordinairement 5.75 Spécial Dupuis — l'ensemble 3.00

B. Lotion pour le corps. Format 4 onces. PRIX DUPUIS 2.50

C. Lotion tonifiante "Skin Toner". Format 4 onces. PRIX DUPUIS 2.50

D. Crème de nuit. Format 2 onces PRIX DUPUIS 4.00

D. Crème de nuit. Format 4 onces PRIX DUPUIS 7.50

E. Crème humidifiante. Format 2 onces PRIX DUPUIS 4.00

E. Crème humidifiante. Format 4 onces PRIX DUPUIS 6.50

F. Crème nettoyante. Format 4 onces PRIX DUPUIS 3.00

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240



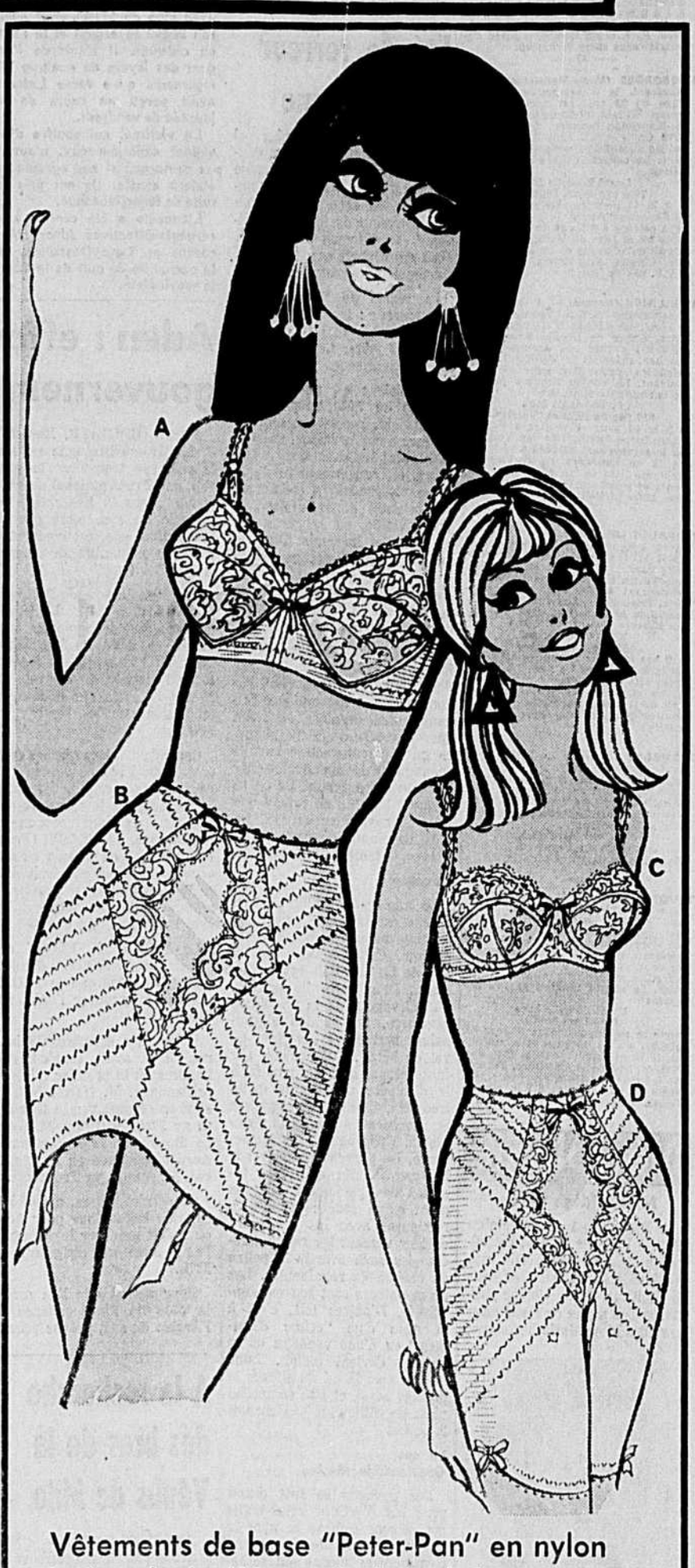
Des cheveux ayant tout l'éclat de la jeunesse avec "Fanci Full"

Roux "Fanci-Full" le colorant le plus facile à utiliser et le plus efficace de tous ! Il laisse votre chevelure soyeuse et douce comme celle d'un enfant. Plus de soucis pour vos cheveux, ayez toujours une chevelure éclatante de jeunesse en utilisant Roux "Fanci-Full", indispensable à la femme moderne.

Rinse incluant (shampooing et mise en plis) PRIX DUPUIS 5.00

COMPOSEZ : 842-5151 poste 226

DUPUIS — SALON D'AUTEUIL DEUXIEME ETAGE



Vêtements de base "Peter-Pan" en nylon

Les dessous les plus séduisants en dentelle de nylon !

A. Soutien-gorge court "Coquette" par Peter-Pan. En dentelle de nylon Lycra, bonnets dentelle de nylon avec léger support, bretelles semi-extensibles, dos tout Lycra. Blanc. Bonnets A : 32 à 36 ; B et C : 32 à 38; Bonnet D : 34 à 40. 6.00 chacun PRIX DUPUIS 5.50 chacun

B. Gaine "Oleg Cassini" par Peter-Pan. Modèle à la taille, bande extensible devant et arrière pour un meilleur contrôle. Panneau en dentelle de nylon devant. Blanc, noir ou chair. Tailles : P.M.G. PRIX DUPUIS 15.00 chacune

C. Soutien-gorge "Provocante" par Peter-Pan. En dentelle de nylon Lycra. Modèle demi-buste, bonnets coussinés en dentelle de nylon. Bretelles éloignées sur les épaules, dos tout Lycra. Blanc, noir, chair ou bleu. Bonnets : A, B et C : 32 à 36. PRIX DUPUIS 6.00 chacun

D. Gaine-culotte "Oleg Cassini" par Peter-Pan. Modèle à jambes longues, gaine Lycra à la taille. Panneau nylon et dentelle devant, bande extensible du panneau devant et au dos, 4 jarretelles amovibles. Blanc, noir, chair ou bleu. Tailles : P.M.G. et TG. PRIX DUPUIS 17.00 chacune

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME — RAYON 360

Votre beauté est notre souci à la Boutique Dupuis • Station du Métro Berri-De Montigny

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

SVETLANA
la vie de la fille de Staline

Une exclusivité LA PRESSE

"Quand j'ai quitté Moscou, en décembre dernier, pour transporter les cendres de mon mari, M. Brijesh Singh, à sa demeure, en Inde, je croyais bien revenir en Russie, un mois plus tard. Toutefois, pendant mon séjour en Inde, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas rentrer à Moscou. Cela s'est passé, en mon for intérieur, sans que quiconque me conseille ou m'influence.

"A ce moment, mon coeur fut déchiré parce que je savais que je laissais mes enfants derrière moi et que je ne les reverrais plus avant longtemps. J'ai tout fait pour me persuader de revenir chez moi. Mais en vain..."

C'est ainsi que s'est exprimée Svetlana Alliluyeva, la fille de Joseph Staline, à la première conférence de presse qu'elle a donnée aux Etats-Unis, en avril dernier.

Dans le premier de ses trois articles, notre collaborateur, Martin Ebon, relate, en détail, tout ce qui s'est passé entre le moment où Svetlana s'est présentée à l'ambassade des Etats-Unis, à la Nouvelle-Delhi, au début de mars dernier, et le moment où elle put envisager de partir pour les Etats-Unis, après des escales en Italie et en Suisse.

par **Martin EBON**

(Tous droits réservés)

Une valise à la main, Svetlana Alliluyeva Stalina, la fille de Joseph Staline, entra à l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi, en poussant la porte tournante.

Le sergent des fusiliers marins, qui se trouvait à la réception, était en train de donner des instructions à deux messagers qui établissaient la liste des documents reçus et envoyés.

Sans un mot, Mme Alliluyeva lui remit son passeport soviétique. Le militaire le déposa tranquillement sur son bureau et il attendit que les messagers soient partis avant de demander à quoi il pouvait être utile.

"Je suis une citoyenne soviétique, dit Svetlana, et je voudrais parler à quelqu'un de l'ambassade des Etats-Unis."

On la fit asseoir dans une pièce voisine du hall d'entrée. Le consul, M. George O. Huey, fut appelé. Il reçut Mme Alliluyeva dans son bureau et celle-ci lui dit qu'elle ne voulait pas retourner en Russie.

Voir SVETLANA ou page 5



LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

expo67
PAGES 10, 11 et 41

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi 5 septembre 1967 / saint Laurent Justinien / 83e année, No 205 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques : ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 55 / Maximum 80

Ottawa accepte maintenant le débat sur la constitution

—Pierre-Elliott Trudeau

par **Gilles DAOUST**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a affirmé hier que le gouvernement fédéral était prêt désormais à discuter de toutes les réformes constitutionnelles qu'on voudra.

M. Trudeau a fait l'annonce de cette nouvelle attitude au moment où il prenait la parole devant la 49e assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien, au Château Frontenac de Québec.

"L'on ne nous prendra pas en flagrant délit d'immobilisme, a dit le ministre, tout en affirmant cependant que le gouvernement d'Ottawa voulait que les "changements se fassent dans l'ordre et sous la direction de gouvernements responsables au peuple".

M. Trudeau a fait l'éloge de la politique "cohérente et progressive" suivie jusqu'ici par Ottawa en matière constitutionnelle et a affirmé que si le fédéral semblait s'être désintéressé des problèmes de la constitution, il s'agissait là d'une tactique qu'il fut sage de suivre.

"Notre politique en fut une de développement dirigé, qui ne craint pas les changements, qui au contraire les encourage, à condition toutefois qu'ils respectent l'intégrité du Canada, a dit M. Trudeau.

Notre but, a-t-il poursuivi dans la même veine, c'est le maintien d'un gouvernement fédéral fort et de gouvernements provinciaux forts. C'est cela, le fédéralisme."

Selon le ministre, le fédéral n'a pas manifesté beaucoup d'euthousiasme pour les mises en accusation publiques de la constitution canadienne parce que le système fédéraliste est "un appareil délicat, plus facile à dérégler qu'à remettre en marche".

Voir OTTAWA en page 2

Bertrand est satisfait du "changement"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec M. Jean-Jacques Bertrand, a accueilli avec satisfaction ce qu'il a qualifié hier de "changement d'attitude" du gouvernement fédéral en matière constitutionnelle.

M. Bertrand était appelé à commenter les propos qu'avait tenus, quelques minutes plus tôt, le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, au congrès du Barreau canadien.

M. Trudeau a affirmé que le fédéral était maintenant prêt à

Voir BERTRAND en page 2

Vietnam: le tandem Cao Ky-Van Thieu sort victorieux

d'après PA, AFP, UPI

Le triomphe du tandem Van Thieu-Cao Ky aux élections présidentielles du Sud-Vietnam dimanche fournit aujourd'hui des motifs de réjouissances et d'inquiétudes.

Sans élaborer, Washington considère le triomphe de l'équipe militaire comme un pas important franchi par les Sud-Vietnamiens en vue de déterminer eux-mêmes leur propre avenir, du fait que, désormais, ils disposeront d'un gouvernement constitutionnellement établi. Toutefois, on ne se cache pas, à Washington, les difficultés que comporteront les démarches en vue d'amorcer des pourparlers de paix, la réforme agraire, la réforme économique et la réforme politique.

Sur le plan politique, des sources dignes de foi rapportent, aujourd'hui, que le général Nguyen Cao Ky (élu au poste de vice-président dimanche) veut que son collègue Nguyen Van Thieu (élu, de son côté, au poste de président de la République) le nomme premier ministre, poste de commande qu'il détenait jusqu'à la tenue des élections. Selon les mêmes sources, Thieu n'a pas encore décidé qui serait premier ministre. L'ambassade des Etats-Unis, à Saigon, fait des pressions pour qu'il nomme un civil (affaire d'atténuer les critiques).

Occuper le poste de premier ministre, en même temps que celui de vice-président, nécessiterait un amendement de la constitution, ce qui serait possible si le général Cao Ky obtenait la gouverne du sénat. Or, aux derniers résultats, ses partisans étaient en tête.

Le résultat du comptage, dans 27 des 44 provinces du pays, donne quatre listes qui font que Cao Ky est premier parmi les six favoris. Ces six

Voir VIETNAM en page 2

Un aérobus s'écrase à Gander: 35 victimes

GANDER, T.-N. (PC, UPI) — Un aérobus tchécoslovaque a explosé et s'est écrasé au sol quelques instants après son décollage de l'aéroport international de Gander, Terre-Neuve, vers 2 h. ce matin, tuant au moins 35 des soixante-neuf personnes qui étaient à son bord.

Il s'agit d'un appareil quadrimoteur de type Illioutchin 18 identifié comme appartenant à la compagnie Ceskoslovenske Keroline et qui, venant de Prague, repartait en direction de Cuba après avoir refait le plein de carburant à Terre-Neuve.

Un porte-parole a révélé que l'avion a normalement quitté la piste pour s'élever à une altitude d'environ 200 pieds; il a ensuite explosé et s'est abattu à moins de deux milles de l'aéroport, sur une ligne de chemin de fer qui a évidemment été interrompue.

Plusieurs cadavres ont été retrouvés sur la scène du désastre, de même que trente-deux rescapés qui ont été transportés au seul hôpital de Gander, où une dizaine de médecins en soignent la plupart pour de graves brûlures.

Selon un porte-parole, les passagers, parmi lesquels comptent plusieurs enfants, étaient tous de nationalité tchèque ou cubaine.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Avant de s'élancer vers Trois-Rivières

Après avoir envahi assez pacifiquement le Québec, samedi, des groupes de motards se sont rassemblés à Trois-Rivières et à Shawinigan dimanche où ils en sont venus aux coups entre eux et avec la police. On aperçoit ici un groupe venant de l'Ontario, les "Satan's Choice" alors que la police de Montréal procédait à un interrogatoire.

Le centre-ville de Trois-Rivières terrorisé par 300 motocyclistes

par **Gilles NORMAND**
et **Jacques GINGRAS**

TROIS-RIVIERES. — Alors que des milliers de motards venant de l'Ontario et de divers états américains envahissaient les routes du Québec, avant de se réunir à Trois-Rivières, à l'occasion des courses annuelles de motocyclettes qui se sont déroulées hier, quelque 300 autres motocyclistes venus des principales villes de la province ont paralysé pendant deux jours le centre commercial de la cité de Laviolette.

Les autorités, devant l'ampleur de la situation, ont ordonné, dimanche et lundi, la fermeture de tous les établissements commerciaux du centre-ville, hôtels, cabarets et restaurants.

C'est une centaine de policiers municipaux, en congé ou pas, qui ont dû intervenir, aidés du détachement de la Sûreté provinciale à Trois-Rivières, pour tenter de ramener la paix pendant les deux derniers jours de la fin de semaine, dans cette ville ordinairement calme.

Chaine, et poings américains

Une violente bagarre, qui a éclaté entre des motards de deux clans rivaux, à coups de chaines et de poings américains, a eu pour effet de démolir l'intérieur du club "L'Igloo", aménagé depuis un mois dans l'établissement qu'occupait le "Club St-Louis", rue Des Forges.

Au cours de la bagarre, tables, chaises et bouteilles n'avaient plus leur place sur le plancher ou sur les comptoirs.

Les policiers, pour ramener les choses au calme, ont dû se mêler aux fauteurs de désordres. Quatre motards ont par la suite été transportés à l'hôpital, souffrant de mâchoires fracturées et de contusions multiples. Plusieurs arrestations ont été effectuées.

Un peu plus tard, au rythme d'airs yés-yés et au son des ronflements infernaux de leurs machines, les motards, des jeunes de 19 à 27 ans, clamaient : "Nous allons devenir boss de la ville !"

Cependant que des centaines de curieux regardaient, l'air inquiet, l'envahisseur défiler bruyamment rue Des Forges, les intrus, défiant les règlements de la circulation, s'arrêtaient aux feux-verts et démarraient par cinquantaines aux feux-rouges, se préoccupant bien peu de savoir si la voie était libre ou pas.

Vers 2 heures, dans la nuit de dimanche à lundi, la plupart des motocyclistes ont quitté la ville pour dormir à la belle étoile, dans un champ appartenant à un club d'automobilistes, dans le rang Saint-Alexis,

Voir TROIS-RIVIERES en p. 2

Radiologues : Johnson espère un règlement d'ici jeudi, sinon . . .

par Jogues GIRARD

L'assurance donnée vendredi de la continuation des services d'urgence en radiologie constitue une bonne nouvelle qui augure bien du règlement du conflit avec les radiologues, déclarait samedi après-midi le premier ministre, M. Daniel Johnson, dans une conférence de presse impromptu à l'issue d'un déjeuner-causerie où il avait parlé, au Reine-Elisabeth.

M. Johnson a alors précisé qu'il espérait en la conscience professionnelle des radiologues, à tel point qu'il ne serait pas surpris si un règlement était obtenu dès mercredi ou jeudi. Si cet espoir n'était pas satisfait, l'absence de loi qui permette au gouvernement d'intervenir plus fortement dans ce conflit nécessiterait vraisemblablement la convocation d'une session d'urgence pour laquelle le délai d'avis peut être assez bref.

Le premier ministre a souligné que le principal point du litige en était un de principe, à savoir que le

Voir RADIOLOGUES page 2

AUJOURD'HUI

Le sort de la nation canadienne-française

M. Daniel Johnson a déclaré à Montréal que le Québec entre dans la phase active de son évolution en s'apprêtant à avancer des propositions précises en vue de modifier la constitution. Devant les membres des clubs Richelieu, il a annoncé que la première véritable discussion officielle sur la question au Canada aura lieu cet automne à Toronto.

— Page 22

Congrès du Barreau

Me Perrault-Casgrain a déclaré au congrès du Barreau à Québec que les lois devraient faire l'objet d'études constantes de la part d'organismes des gouvernements fédéral et provinciaux. D'autre part, Me Marc Brière a dit favoriser une formule modifiée d'Etats associés comme modus vivendi au Canada.

— Page 31

"Québec 67 : régression tranquille . . ."

Selon les participants à la session-congrès de la Presse étudiante nationale, le Québec n'est pas en état de régression, mais plutôt dans un état de "révolution plus que tranquille".

— Page 58

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à la fermeture
293,707
on en prévoyait
319,670
dimanche
425,467
on en prévoyait
425,980
samedi
329,581
on en prévoyait
383,380
aujourd'hui
(prévisions)
234,290
depuis l'ouverture
37,798,151

Si Diefenbaker est élu, les conservateurs du Québec menacent de former leur propre parti

par **Jacques PIGEON**
et **Luc BEAUREGARD**
envoyés spéciaux de LA PRESSE

TORONTO — Des délégués québécois font délibérément courir le bruit qu'ils claqueront unanimement les portes du parti conservateur si John Diefenbaker en est réélu chef.

Ces conservateurs influents qu'on retrouve dans les organisations de plusieurs candidats, notamment celles de MM. Hees, Fulton et Roblin, affirment qu'ils formeront leur propre parti au Québec dans de telles ciconstances.

Cette épée de Damoclès décrit l'atmosphère dans laquelle le grand congrès conservateur vient de s'ouvrir, ce matin, à Toronto.

Ainsi le chef de l'aile québécoise du parti, M. Paul-O. Trépanier, a réservé une suite pour y convoquer, d'urgence, un caucus de ses délégués et déclencher son mouvement anti-Dief.

John Diefenbaker n'était pas encore arrivé dans la Ville-reine que son ombre planait dans tous les quartiers généraux des candidats. Il n'est pas encore officiellement en lice, son organisation n'a pas pignon sur rue comme toutes les autres, mais le parti tressaille à la seule évocation de son nom.

M. Diefenbaker, fera une entrée minutieusement préparée à la convention du parti conservateur après lse neufs candidats qui convoitent son poste.

M. Diefenbaker arrivera par avion à Toronto, mercredi, à 9 h. 45 du matin. Tous les candidats au leadership seront arrivés la veille.

Hier, les candidats au leadership conservateur ont commencé la distribution de leurs affiches, collants, épinglettes ou chapeaux et ouvert leurs salles d'accueil.

Toutes les craintes subsistent. Des gens portent de gros boutons sur lesquels on lit : "Keep the chief". Le seul bouton unilingue.

Ce matin a débuté la premiè-

Voir DIEF en page 2

Elections générales en Ontario le 17 octobre

TORONTO (PC) — Des élections générales auront lieu en Ontario, le mardi 17 octobre prochain.

Le premier ministre John Robarts a annoncé cette nouvelle ce matin au cours d'une conférence de presse.

Le chef conservateur a déclaré que l'heure était venue pour sa province "de faire un bilan et de dresser les plans

Voir ELECTIONS en page 2

● **Pages 6 et 7 :**
— *portrait des candidats*
— *leur bilinguisme*
— *les délégués du Québec*
— *la formidable organisation matérielle du congrès*

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 28
Calendrier des pionniers / 30
Courrier "Que faire ?" / 20
Décès, naissances, etc. / 56 et 57
Editorial / 4
Finance / 42 et 43
Horoscope / 9
La bonne table / 15 à 17
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 31
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 32 à 35 et 38 à 40
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 29

CKAC 73 AU CADRAN

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

re partie du congrès, consacrée à l'étude des politiques, à l'orientation du parti. Environ 400 des quelque 2,400 délégués participent à ces assises que dominera la grande question constitutionnelle.

Deux nations ou... une nation ? Un statut particulier pour le Québec, oui ou non ? La refonte de la Cour suprême en vue d'en faire un tribunal constitutionnel où seraient représentés les intérêts des provinces aussi bien que ceux du gouvernement central ?

Autant de questions à l'étude qui peuvent créer le plus beau feu d'artifice.

Aux petites heures, la grande décision

Mais en réalité, c'est jeudi soir que débute le grand spectacle. Et ce n'est probablement qu'à ce moment qu'on pourra, pour la première fois, voir où vont les choses.

Ce soir-là, M. Diefenbaker doit prendre la parole. Mais son discours sera le cinquième d'une longue série entrecoupée de présentations de diverses personnalités.

Dans plusieurs milieux, on se demande si le chef pourra prendre la parole avant deux ou trois heures du matin. Surtout si quelques délégués s'avisent de contester le rapport du président du congrès, M. Ed Goodman.

S'il y a débat sur ce long rapport, comme plusieurs le craignent, la séance, qui débute à huit heures, peut se poursuivre toute la nuit. M. Diefenbaker attendra-t-il son tour aussi longtemps ?

Avant de pouvoir prononcer son discours, il doit d'abord écouter : les mots de bienvenue du président du congrès et du premier ministre de l'Ontario, le rapport du président ainsi que les discours — importants dit-on — de MM. Roger Régimbal, député d'Argenteuil Deux-Montagnes et Peter Lougheed, chef de l'opposition conservatrice en Alberta, ainsi que le discours de celui qui doit le présenter à cette foule conservatrice.

Ce discours, on l'imagine bien, est attendu avec la plus grande impatience. On espère qu'on saura enfin ce que M. Diefenbaker entend faire. Et, pour tellement de délégués principalement ceux du Québec, c'est un point qu'il faut absolument éclaircir avant samedi, le jour du scrutin.

Entre-temps, les candidats eux-mêmes font mine de ne pas s'inquiéter. Partout chacun affiche le visage d'un homme confiant, sûr de la victoire, quoi qu'il arrive.

Les mieux nantis d'entre eux, MM. Stanfield, Roblin, Hees et Fleming, offrent à boire à tous les passants. Leurs équipes distribuent à gauche et à droite toutes sortes de collants qui démontrent tous les problèmes du bilinguisme.

Un candidat a dû jeter 3,000 des siens. On y lisait "Va gagner — George Hees — The Winner", sur trois lignes successives.

Celui de M. Fulton est bien correct : "C'est Fulton à l'heure du Canada". Mais que penser de celui-ci : "Avance le Canada avec Alvin Hamilton" ? Sans blagues.

Aujourd'hui, les candidats doivent arriver l'un après l'autre au Royal York où se tient la première partie du congrès. M. Hees a choisi l'entrée la plus flamboyante. Il arrivera à bord d'un autobus à étage où il aura pris place avec une fanfare.

Autour du congrès

Que M. Diefenbaker soit candidat ou non, M. Starr entend rester dans la course. Sa déclaration contraste avec l'attitude imprécise qu'il avait adoptée auparavant. La décision de M. Starr est interprétée par quelques observateurs comme un indice du retrait de M. Diefenbaker, qui ne serait pas candidat.

Les neuf candidats, qui sont peut-être dix, pourraient être douze. Mlle Charlotte Whitton, ancienne mairesse d'Ottawa, a fait savoir qu'elle est disposée à poser sa candidature. Mme Mary Sawka, une grand'mère de Toronto qui se définit comme "la dernière des femmes en colère", s'est procuré un bulletin de présentation.

L'influence de M. Diefenbaker pourra être évaluée au cours des réunions du comité du programme. Le chef du parti a fait savoir que ses porte-parole feraient valoir ses vues aux réunions de demain et de mercredi. On y décidera si le Canada est constitué d'une ou de deux nations.

Selon des sources proches de l'organisation du congrès, la somme totale des déboursés des candidats et de leurs partisans s'établirait entre $500,000 et $1 million. La seule suite vice-royale de M. Diefenbaker, à l'hôtel Royal York, coûte $120 par jour. Et il y a les bars ouverts, les repas, les orchestres de MM. Hees, Fulton et Stanfield . . . qui sont plus coûteux que des poignées de main.

Un télégramme, signé du nom de l'organisateur de la campagne de M. Roblin, M. Maurice Aprin, a circulé hier à Toronto. M. Aprin a nié être l'auteur de ce télégramme, dans lequel on promet de "faire la vie dure" à M. Diefenbaker, s'il est candidat. Si M. Diefenbaker appuie plutôt M. Roblin, on lui promet la reconnaissance éternelle de ce dernier.

Un membre influent du parti conservateur prétend qu'il n'y aura pas de pactes entre les candidats : "Comment un candidat peut-il promettre un ministère à un autre quand six candidats sont d'anciens ministres et quand deux autres sont déjà premiers ministres ?"

L'organisation de M. Fleming au Québec affirme ne pas prendre au sérieux le sondage du journal The Gazette, selon lequel les délégués québécois favorisent MM. Roblin et Hees. Elle estime que comme en 1956, les délégués donneront un appui "largement majoritaire" à M. Fleming.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

listes (il y en a en tout 48) seront retenues et se trouveront à élire les 60 membres du sénat, attendu que chaque liste comporte 10 noms.

S'il réussit à dominer le sénat, Cao Ky sera dans une position de force advenant une lutte pour le pouvoir avec le chef de l'Etat Van Thieu. Une des listes (de dix sénateurs) favorise Van Thieu, une autre (en septième place, toutefois) favorise un civil, l'avocat Truong Dinh Dzu.

Une des listes en tête est dominée par le général à la retraite Tran Van Don qui avait pris l'initiative de renverser le président Ngo Dinh Diem en 1963.

On sait que Tran Van Don a été limogé par les généraux Thieu et Ky. Les résultats complets, mais non officiels, de l'élection de dimanche donnent à Van Thieu 1,649,561 votes, à Dzu 817,120, à Phan Khac Suu 513,374 et à Tran Van Huong (un ancien premier ministre) 474,100. Tous les autres bulletins, soit 1,281,249 sont allés aux sept autres candidats civils, ou ont été annulés. Le total des 4,735,404 voix enregistrées représente 80.9 pour cent des votants enregistrés sur les listes, soit 5,853,251. Sur ce 80.9 pour cent, Van Thieu a récolté 34.9 pour cent des votes.

M. Phan Khac Suu, ancien chef de l'Etat, qui arrive en troisième position, s'associe à M. Truong Dinh Dzu pour refuser le verdict des élections en raison de "fraudes généralisées".

Fait nouveau des élections

La performance de Me Dzu est le fait nouveau de ces élections. Les prochains dirigeants vietnamiens devraient tenir compte des prises de position qui viennent d'assurer à l'habile avocat un succès inattendu. Me Dzu ne craignait pas d'affirmer que les gens du "Front national de libération', comme ceux d'Hanoï, étaient sincèrement dévoués au bonheur du peuple vietnamien. Il allait jusqu'à envisager un gouvernement de coalition.

Les anciens hommes politiques comme MM. Huong et Suu paraissent "fatigués". Alors que les généraux d'après les premiers résultats ne furent jamais plus mal placés que deuxièmes, les civils favoris, excellents dans une province étaient relégués aux derniers rangs dans d'autres. Aucun n'a réussi sur l'ensemble du pays une performance aussi homogène que les généraux.

Leçon de démocratie au peuple des USA

Pour leur part, de nombreux parlementaires américains se sont déjà rangés à l'avis que les élections sud-vietnamiennes se sont, somme toute, déroulées de façon relativement honnête compte tenu des circonstances. De leur côté les membres de l'équipe de surveillance déléguée par le président Johnson s'accordent à rejeter les accusations de fraudes électorales. L'ambassadeur extraordinaire, M. Henry Cabot Lodge, en écartant les accusations de fraude a précisé que les élections ont été honnêtes et se sont déroulées dans le bon ordre.

Le sénateur Robert Kennedy a déclaré que ces élections demeureront sans lendemain si elles ne sont pas accompagnées de réformes politiques et économiques profondes. Dans son communiqué le sénateur ajoute que ces élections n'auront résolu que très peu de choses et la guerre continuera d'être de plus en plus une guerre américaine (faute de réformes). En revanche il a reconnu que la consultation de dimanche dernier pouvait marquer "l'ouverture de négociations significatives".

Par ailleurs, l'agence soviétique de nouvelles TASS dit que l'élection sud-vietnamienne n'est qu'une "farce". Le commentateur soviétique Vasily Kharkov a précisé ce matin que ces élections étaient truquées et que les électeurs ont été conduits aux bureaux de scrutin presque de force.

TROIS-RIVIERES

SUITE DE LA PAGE 1

à Saint-Louis-de-France, à quelque 6 milles de Trois-Rivières.

Hier, ils étaient tous de retour, et déambulaient, chaînes à la main, ne se gênant pas pour monter sur le toit des automobiles stationnées sur la rue Des Forges.

Un cordon de policiers

Une cinquantaine de policiers formant un cordon, ont passé la rue Des Forges au peigne-fin, de la rue Notre-Dame vers la rue Royale, la vidant de tous les indésirables, et des barricades ont été dressées. Cette manoeuvre, bien qu'efficace, a occasionné certains tours de force entre policiers et motocyclistes.

A un certain moment, le directeur de la police de Trois-Rivières a même songé à faire appel au Service des incendies, pour que l'on dégage la rue à l'aide de boyaux d'arrosage.

Les policiers ont procédé à une vingtaine d'arrestations de motards qui doivent comparaître aujourd'hui, devant le tribunal des Sessions de la Paix, à Trois-Rivières, sous diverses accusations d'avoir troublé la paix et d'avoir entravé le travail des policiers.

L'Ile St-Quentin, un site de villégiature pour campeurs, a aussi été prise pour un champ de courses, au détriment des visiteurs qui s'étaient fixés nombreux pour la fin de semaine.

A Montréal, la venue de ces inombrables jeunes gens dont certains font partie des fameux "Hell's Angels" et d'autres des "Satan's Choice", n'a pas été sans incidents.

Neuf motards des "Hell's Angels", dont deux jeunes filles, ont été appréhendés vers 1 h. 10 samedi après-midi en face du 1896 rue Champlain, alors qu'ils nuisaient considérablement à la circulation des piétons sur les trottoirs. La police de Montréal les a conduits en cellule, où ils ont été interrogés. Ils devaient répondre ce matin en Cour, à des accusations d'avoir troublé la paix. Dans une camionnette qui suivait ces neuf jeunes gens, la police a découvert un étui à revolver, des cartouches, des menottes, un couteau et des chaînes.

Les jeunes motards aux cheveux longs ont de plus exhibé aux policiers de faux papiers d'enregistrement et les numéros de série de leurs motos avaient été limés. Il s'agissait de motards venus du Maine et du Massachussetts.

D'autres motards venant de Toronto, Hamilton et même Windsor, en Ontario, sont arrivés à Montréal dimanche et se sont longuement baladés sur le boul. Métropolitain. Les papiers de quelques-uns d'entre eux ont été vérifiés par la Sûreté provinciale, et ils ont ensuite été escortés jusqu'aux limites du Québec et de l'Ontario. Mais ils seraient ensuite revenus par petits groupes.

Un rassemblement de motards a été vu en face du motel Belvedere, coin St-Jacques et Upper Lachine, hier, et un autre groupe s'est arrêté à Dorion, mais aucun incident n'a été signalé.

Par ailleurs, plus de 200 motards se sont réunis samedi soir à St-Philippe de Laprairie.

Un missile près de l'ambassade de Cuba à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un missile pesant quatre livres, capable de trouer un mur de briques, a été trouvé hier matin sur un chemin adjacent à l'ambassade cubaine à Ottawa. L'engin, qu'on avait d'abord identifié comme une bombe, était contenu dans une valise et a été démantelé par des responsables militaires.

C'est vers 9 heures qu'un employé du ministère de la Défense a découvert la mystérieuse valise. Ayant pris connaissance de son contenu, M. Jean-Marc Dumais, âgé de 23 ans, a aussitôt alerté la police.

Le projectile, long de deux pieds et demi, est construit aux Etats-Unis mais utilisé par les forces armées canadiennes pour des fins d'entrainement.

Les autorités de la mission cubaine dans la capitale fédérale ont refusé de commenter l'incident. On sait qu'il y a près d'un an, soit le 22 septembre 1966, une bombe de fabrication domestique avait explosé en face de l'ambassade ne faisant aucun blessé mais brisant plusieurs vitres.

Mandé sur les lieux, le capitaine John Havard a emporté la fameuse valise de cuir brun sur les terrains des forces armées et de là, a démantelé le dangereux objet.

Le militaire a fait remarqué que le missile n'était pas accompagné d'explosif mais que le projectile aurait pu tuer une personne.

Le missile était dans un tube de métal de trois pouces et demi de diamètre. La valise contenait par ailleurs le filage approprié et un dispositif de minutage, lequel, selon toute apparence, n'a pas fonctionné.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

"En tant que gouvernement central, nous sentions que notre responsabilité était grande pour le maintien de l'harmonie entre tant de régions culturellement et géographiquement distinctes . ..

"Et puis, a précisé tout bonnement le ministre, nous voulions donner au pays le temps de réfléchir et de s'ajuster aux nouveaux rapports de force, politiques, culturels, sociaux et économiques, qui se dessinaient dans l'aube de notre deuxième centenaire."

Selon M. Trudeau, cette tactique fut sage. Les gouvernements ont mis sur pied des comités chargés de préparer les débats constitutionnels, les hommes politiques et l'opinion publique ont eu l'occasion de mesurer amplement l'importance du problème et la difficulté de la solution. Les temps sont mûrs.

Des propositions concrètes

M. Trudeau a rappelé que récemment, le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, avait invité les provinces à venir discuter, au début de 1968 de l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution.

Selon le ministre, l'adoption d'un bill des droits garantissant les libertés de base ainsi que les droits linguistiques pourrait constituer le premier pas vers d'autres réformes constitutionnelles.

Tout ceci pourrait être suivi du rapatriement de la constitution et d'une vaste conférence constitutionnelle dont le but serait d'apporter les autres changements constitutionnels devenus nécessaires.

M. Trudeau a par ailleurs affirmé que c'est parce qu'il faut que les changements se fassent dans l'ordre que le fédéral a "pris l'initiative de propositions concrètes".

"Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que depuis 100 ans, lorsqu'il s'est agi de modifier le texte constitutionnel, c'est à peu près toujours le gouvernement fédéral qui a pris l'initiative. Nous n'avons pas donné notre appui à des formules vagues et contradictoires pour tout remettre en cause et pour tout changer en même temps, sans trop savoir ce qui viendrait par la suite. Nous avons plutôt proposé qu'on commence par l'essentiel : un essentiel précis, limité, mais qui rend possible tout le reste.

"Si la formule Fulton-Favreau d'amendement et de rapatriement de la constitution a échoué, c'est sans doute parce qu'on a recherché un accord unanime sur les mécanismes, plutôt que sur la substance.

"Aujourd'hui nous commençons par la substance. Nous disons à tous les Canadiens : mettons-nous d'abord d'accord sur les libertés publiques, sur tous les droits fondamentaux que nous voulons garantir. Après cela, nous viendrons aux mécanismes.

"Le défi est de taille. Et qui dit mieux ?"

Les droits de l'homme

M. Trudeau a soutenu que l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution allait protéger les libertés fondamentales à la fois contre les ingérences fédérales et provinciales.

Ni le parlement canadien, ni les Assemblées législatives ne pourraient modifier les termes de la déclaration par les voies juridiques ordinaires.

Le ministre a affirmé que la reconnaissance de l'anglais et du français pourrait également être élargie. Il a parlé d'une modification possible à la constitution qui porterait reconnaissance de droits plus larges en ce qui concerne les deux langues officielles et qui, tout en réglant le conflit fondamental au Canada, donnerait un sens nouveau à la Confédération.

RADIOLOGUES

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement ne peut accepter de payer tant pour cent d'un tarif qui serait établi par d'autres unilatéralement.

Quant aux problèmes qui résultent de la gratuité des examens radiologiques depuis le 1er juillet dernier, M. Johnson s'est dit certain qu'ils ne devraient pas être difficiles à régler, précisant que le gouvernement était disposé à fournir compensation adéquate aux radiologues qui ont cabinet privé et à conclure en conséquence tous les arrangements nécessaires.

Parlant du revenu moyen élevé des radiologues, M. Johnson a dit qu'il ne fallait cependant pas oublier que même si ces gens ont des moyens, ce n'est dans l'ensemble que pendant une période d'à peu près vingt ans qu'ils bénéficient de ce revenu. Il a aussi déclaré qu'il n'y avait rien dans les textes prévus en matière de législation médicale qui puisse mener à l'étatisation soit d'une spécialité médicale, soit de l'ensemble de cette profession.

Enfin, le premier ministre s'est dit d'accord sur le fond de la déclaration conjointe émise vendredi par la CSN et la FTQ sur ce conflit, tout en n'en partageant pas pour autant les positions de détail.

BERTRAND

SUITE DE LA PAGE 1

discuter tous les changements constitutionnels qu'on voudra.

M. Bertrand s'est dit convaincu que le "changement d'attitude" d'Ottawa provenait des initiatives prises par le Québec il y a un certain temps et celle, plus récente, prise par le gouvernement de l'Ontario de convoquer une conférence constitutionnelle à l'automne.

M. Bertrand n'a pas longuement commenté les propos du ministre fédéral. Il a dit simplement qu'ils indiquaient désormais l'intention des parties de discuter de plus en plus de la question constitutionnelle.

Il n'a pas voulu dire par ailleurs quand se réunirait à nouveau le comité parlementaire québécois de la constitution, créé sous l'ancien gouvernement libéral.

Nouvel hebdo: le "Castor déchaîné"

Un nouvel hebdomadaire, le "Castor déchaîné", directement inspiré du "Canard enchaîné" français, voit le jour ce mardi. Il paraît sur seize pages, en offset, sur format tabloïd et on le vend $0.20 l'exemplaire.

Le "Castor déchaîné" paraîtra tous les lundis et ceux qui le publient entendent qu'il soit, à l'instar de son grand frère français, un hebdomadaire d'opposition, satirique, humoristique et surtout, indépendant. Fait à noter, le "Castor déchaîné", tout comme le "Canard", ne doit contenir aucune publicité : caractéristique qui n'a pas empêché le "Canard" de durer, depuis 1916...

Les collaborateurs du "Castor déchaîné", des Canadiens français, entendent garder l'anonymat, tant qu'ils le pourront du moins. Leur programme, au fond, se ramène à ceci : justifier le titre du nouvel hebdo, et ce qu'il évoque...

Enfin, tout comme le "Canard" encore une fois, le "Castor" va comporter une abondante illustration. La plupart des dessinateurs mis à contribution sont en quelque sorte inédits, peu ou pas connus du public : du sang neuf, quoi.

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

de l'avenir." Rappelant que son gouvernement avait été élu il y a quatre ans, en ce même mois de septembre. M. Robarts a dit qu'il entrevoyait pour l'avenir l'accomplissement de grandes tâches, qui devront être menées avec toute l'énergie et toute l'ingéniosité dont nous sommes capables".

Selon certains informateurs, M. Robarts aurait décidé d'annoncer la date des élections avant la tenue du congrès conservateur afin d'éviter toute perturbation que pourraient entraîner les événements de cette semaine à Toronto.

Des rumeurs d'élections se faisaient déjà entendre depuis quelques semaines et la plupart des observateurs entrevoyaient la date pour la fin d'octobre.

Aquin se dissocie de la révolution tranquille

SAINT-DONAT — "La révolution tranquille est en fait un compromis entre la tranquillité des chefs et la révolution d'un peuple."

Le député ex-libéral de Dorion, M. François Aquin, a dénoncé dimanche devant les congressistes de la Presse étudiante nationale la "révolution tranquille" dirigée pendant six ans au Québec par le parti dont il a démissionné il y a un mois, et a invité "la jeunesse du Québec" à se dresser "dans la fierté et dans la dignité" à la tête du mouvement populaire de libération québécoise.

Dans une envolée oratoire qui a semblé emporter l'adhésion des quelque cent journalistes étudiants présents, Me Aquin a rejeté le "mécanisme bourgeois d'intégration" et l'"esprit de concurrence mercantile" qui formaient à son avis la base de la réforme entreprise dans la province par les libéraux.

"Son échec auprès des déshérités, des pauvres et des chômeurs, a-t-il dit, a révélé son impuissance à régler les problèmes primordiaux de notre communauté."

Le conférencier, qui est un ancien président de la Fédération liberale du Québec, a demandé aux jeunes de ne pas se laisser "distraire de l'essentiel par les fabricants de catalogues de l'immédiat et des nomenclatures de solutions sans vision. Ils vous parleront d'un compromis, d'un réalisme, d'un pragmatisme, de l'art du possible..."

"La jeunesse, a-t-il proclamé, doit demeurer le désir démancipation du peuple canadien-français et l'autocritique de la nation. La jeunesse doit demeurer la volonté des audacieuses transformations socio-économiques et la recherche des horizons nouveaux."

D'abord enthousiasmés par l'élan de l'orateur, les membres de la PEN ont ensuite paru déçus quand, en réponse à leurs questions, le député de Dorion n'a mentionné aucune méthode d'action précise, et s'est contenté de dire : "La forme que prendra le mouvement de libération au Québec dépendra finalement des circonstances et des événements."

Le pape a la grippe

CASTEL GANDOLFO — (AFP, UPI, Reuter) — Le pape Paul VI souffre d'une grippe légère et fait un peu de fièvre, a-t-on révélé hier. Il devra donc se reposer pendant quelques jours à sa résidence d'été. C'est pourquoi les audiences ont été suspendues et la visite au sanctuaire marial de Genazzano, prévue pour vendredi, a été ajournée. On espère cependant que le Saint-Père pourra reprendre son activité normale avant la fin de la semaine.

A cause de cette indisposition, le pape a dû contremander l'audience qu'il devait accorder hier à l'ambassadeur yougoslave auprès du Saint-Siège, M. Cyrlje.

Avant notre venue, rien ne manquait au monde ; après notre départ, rien ne lui manquera.

Omer Kheyyam

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice : ensoleillé et chaud avec vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 55 et 80; à Ste-Agathe, et La Tuque : 50 et 75.

Aperçu pour demain : nuageux et plus frais.

Régions du Lac-St-Jean, Québec et des Cantons de l'Est : ensoleillé et plus chaud; vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : 50 et 75; à Chicoutimi : 45 et 75.

Aperçu pour demain : plus frais avec quelques périodes nuageuses.

Régions de Rimouski et de Baie-Comeau : ensoleillé et plus chaud; vents légers .Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 45 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé, peu de changement dans la température.

Région de Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques éclaircies l'après-midi; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Sept-Iles : 50 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé; peu de changement dans la température.

Région de Gaspé : nuageux avec averses occasionnelles; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Gaspé : 50 et 60.

Aperçu pour demain : nuageux devenant ensoleillé et un peu plus chaud.

Trépanier : il n'y a pas eu de "manoeuvres" au Québec

de nos envoyés spéciaux

TORONTO — Le président du parti conservateur au Québec, M. Paul-O. Trépanier, nie que des manoeuvres aient présidé au choix des délégués québecois au congrès de Toronto.

Il a admis hier que le conseil de l'Association progressiste-conservatrice du Québec a déclaré "persona non grata" M. Armand Crevier. Mais, explique-t-il, nous nous sommes rendus compte que la constitution du parti ne nous permettait pas de l'exclure de nos rangs.

Il y a malaise, admet-il, mais il n'y a aucun moyen de le dissiper avant que le parti ne se soit donné un nouveau chef. Il n'y a rien à faire avec le chef actuel.

Il s'en est pris à M. Rodrigue Bourdages qui, dans une déclaration faite samedi, semblait lui attribuer les dénonciations de la semaine dernière.

M. Trépanier déclare que M. Bourdages ne détient absolument aucun poste dans le parti, ni au niveau provincial ni au niveau national. M. Bourdages n'est le directeur de rien, dit-il.

Quant au choix des délégués généraux, M. Trépanier explique qu'on continue toujours d'en nommer, plusieurs des 90 choisis dans le Québec se désistant à la dernière minute.

LOCATION D'AUTOS
LES PRIX LES PLUS BAS
$5 par jour — 5¢ par mille
TAUX à la SEMAINE et MOIS
SPECIAL pour WEEK-END
$9.95 et plus — 5¢ le mille
du VENDREDI 5 hrs P.M.
au LUNDI 9 hrs A.M.
BELAIR RENTAL SERVICE LTEE
1169, AV. BERNARD OUEST
277-1134
ACME RENT-A-CAR
6245, CÔTE-DE-LIESSE
636-0033

Renseignez-vous!
VICTANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAINE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTE AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT A MONTRÉAL

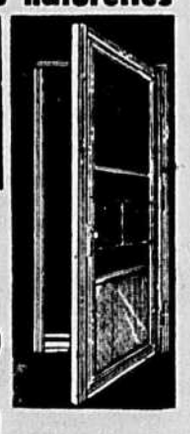
UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutant, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
COURS DE LANGUES
• ALLEMAND
• ANGLAIS
• ESPAGNOL
• ITALIEN
• POLONAIS
• RUSSE
UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement,
(Service d'éducation permanente),
C.P. 6128, Montréal 3,
Tél. 343-6992

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
PROMOTION CULTURELLE
• CIVILISATION
• CINEMA ET TELEVISION
• DROIT
• HISTOIRE
• LECTURE RAPIDE
• LITTERATURE
• MUSIQUE
• PSYCHOLOGIE
• PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES
• RELATIONS PUBLIQUES
• SCIENCES SOCIALES
• THEOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(Service d'éducation permanente)
Extension de l'enseignement
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles



• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL
Fabriqués sur mesures, installés par des experts

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6917

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

800 personnes à un ralliement grec dans la métropole

Quelque 800 personnes ont participé dimanche soir en la salle Royal, rue Hutchison, à un ralliement où l'on entendait à la fois commémorer l'instauration de la première constitution de la Grèce il y a 124 ans, et protester contre le régime des colonels qui détient actuellement le pouvoir en ce pays ainsi que contre la visite de Constantin.

L'auditoire a pu assister à une pièce de théâtre : "Makriyannis", portant sur la lutte constitutionnaliste de 1843 en Grèce, oeuvre d'un auteur, Dimitris Fotiadis, dont les livres sont maintenant interdits dans son pays. Des artistes ont dit des poèmes et ont présenté une pantomime évoquant la résistance à l'occupation nazie lors de la Deuxième guerre mondiale. Diverses personnes, dont M. Pamphile Piché, président du Comité d'action politique au Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal de la CSN, étaient venues manifester l'appui des organismes qu'elles représentaient.

On a aussi entendu deux messages enregistrés, l'un de M. Mikis Theodorakis, l'autre de Mme Melina Mercouri.

Mme Melina Mercouri

Dans son message, Mme Mercouri affirmait sa solidarité avec "tous ceux qui portent en eux l'amour de la liberté, la promesse de notre lutte pour l'amour de la liberté". Après quoi, l'oratrice souligna qu'alors que les gens viennent actuellement au Canada pour admirer les réalisations de l'homme, "C'est un crime que vous soyez obligés de recevoir la visite d'un représentant d'un gouvernement illégal et d'un régime d'oppression". Elle évoqua ensuite le sort de M. Theodorakis "torturé pour avoir commis le grand crime d'avoir composé des chants pour la liberté".

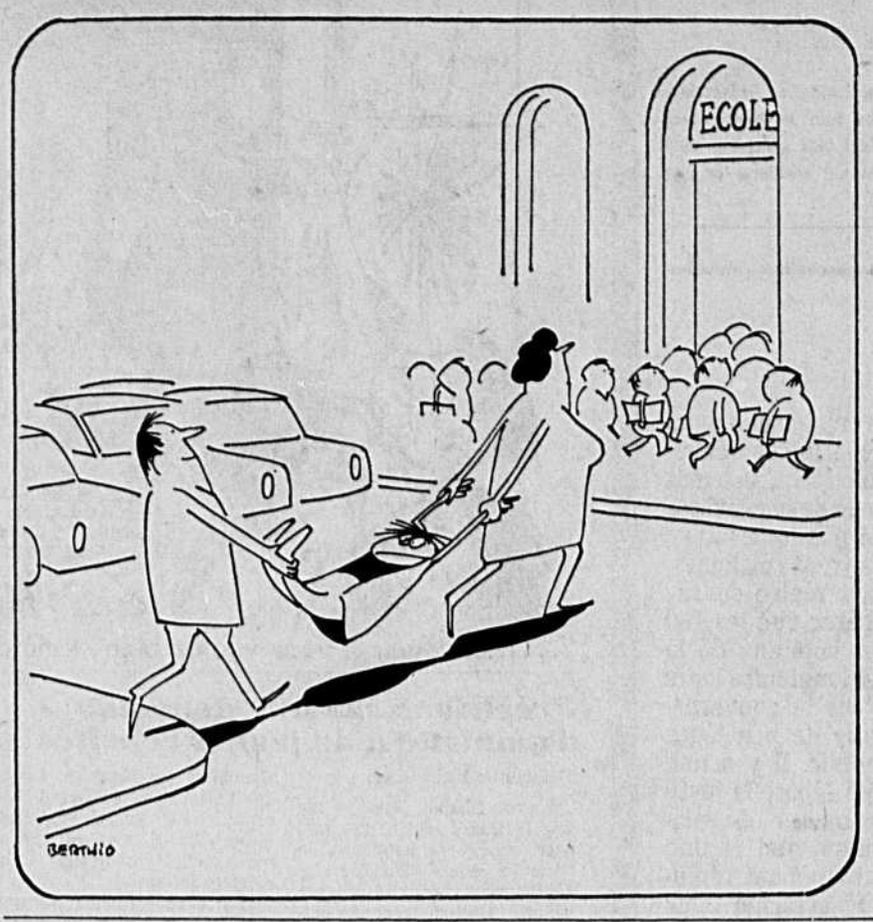
"Faites pression, continua-t-elle, pour rendre personnellement responsable Constantin de la vie de Theodorakis."

M. Theodorakis, auteur notamment de la musique du film "Zorba the Greek", ancien député au parlement grec et leader du mouvement des Jeunesses Lambrakis, qui comprenait environ 700,000 membres, aurait été selon des dépêches d'il y a quelques jours arrêté, mais jamais le régime Patakos n'a confirmé la nouvelle. Chez les organisateurs de la réunion de dimanche, le sentiment prévaut que M. Theodorakis a été arrêté et a ensuite subi un sort tel qu'il ne soit plus "présentable", qu'il en soit mort ou non : dans ces conditions, le régime préférerait se taire.

L'assemblée s'est terminée par l'adoption d'une série de résolutions qui devaient être envoyées au roi Constantin, qui doit visiter l'Expo cette semaine, et au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Dans ces résolutions, on s'étonne que le Canada "pays par excellence de la liberté et de la démocratie, n'ait pas annulé une invitation envoyée à Constantin avant l'instauration de la dictature", veut "croire que Constantin n'est plus le souverain constitutionnel des Grecs puisque le 21 avril en supprimant par sa signature la Constitution hellénique, il a aussi supprimé de sa propre main son propre droit au trône"; on en appelle à Constantin "pour le rétablissement immédiat des libertés constitutionnelles et démocratiques du peuple grec, la libération immédiate des incarcérés, la proclamation d'élections libres auxquelles sans limitations et librement pourront prendre part tous les partis et tous les hommes politiques, pour que la Grèce retrouve une vie normale et que soit évitée la création d'un nouveau Vietnam en Europe".

Voir GRECS en page 8



Rentrée des classes pour un million et demi d'écoliers, dont 500,000 à Montréal

C'est ce matin qu'a eu lieu, pour la majorité des écoliers de Montréal et du Québec, la rentrée des classes.

Partout, sauf dans quelques cas exceptionnels, les écoles élémentaires et secondaires rouvrent leurs portes, pour accueillir près d'un million et demi d'écoliers, dont quelque 500,000 de la région montréalaise.

Un bon nombre d'élèves qui devaient entrer au "secondaire V" bénéficieront cependant d'environ un mois de vacances supplémentaires, puisque les programmes à ce niveau ne sont pas encore complètement au point.

Les cours ne débuteront donc que le 2 octobre.

A Fabreville, dans la ville de Laval, la rentrée devait avoir lieu ce matin, mais un groupe de parents s'est violemment opposé à ce que l'on établisse l'alternance pour régler le problème du manque d'espace dans les écoles. On ignore encore si ce problème a été réglé.

D'autre part, les 850 étudiants de l'école secondaire St-Urbain devront suivre leurs cours en alternance à l'école St-Martin jusqu'à ce que les travaux de finition de leur école soient terminés.

Ils se rendront en classe l'après-midi, le matin étant réservé aux élèves réguliers de St-Martin.

Enfin, deux groupes d'écoliers changeront de juridiction, sinon d'école. Ce sont ceux de Cap-St-Martin, dont la commission scolaire a été absorbée le 1er juillet par celle de Chomedey, et ceux de Ste-Madeleine d'Outremont, dont les écoles sont désormais sous l'autorité de la Commission scolaire de Saint-Viateur.

35 personnes ont trouvé la mort dans des accidents au cours de la longue fin de semaine de la fête du Travail

Trente-cinq personnes sont mortes accidentellement au Québec durant la longue fin de semaine de la fête du Travail, soit entre 6 h. vendredi soir et minuit hier soir.

Il y a eu 30 victimes de la route, trois personnes se sont noyées, un homme s'est tué en tombant d'un camion en mouvement et un garçonnet a trouvé la mort en jouant sur un trapèze dans la cour d'une école du Cap-de-la-Madeleine.

Parmi les tragédies de la route, deux collisions ont chacune coûté la vie à trois personnes et quatre autres accidents ont causé chacun la mort de deux personnes.

VICTIMES DE LA ROUTE

M. André Marion, âgé de 21 ans, **M. Gaston Riel,** âgé de 22 ans, tous deux de Joliette, et **Mlle Jeannine Thiffault,** âgée de 21 ans, du 970, Rang Petite-l'Assomption, à Repentigny, ont perdu la vie, vers 3 h., samedi matin, dans la collision de leur auto et d'un camion à l'intersection des boulevards Brien et Iberville, à Repentigny. Mlle Thiffault a succombé à ses blessures, tard samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, où elle avait été transportée.

M. et Mme Gérard Pelletier, respectivement âgés de 35 et 32 ans, qui habitaient dans le 3e Rang, à Ste-Hélène, comté de Kamouraska, et **M. Karl Lavoie,** âgé de 21 ans, de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska également, ont perdu la vie, vers minuit et demi, lundi matin, dans une violente collision entre deux automobiles. L'accident, qui a causé des blessures à trois autres personnes, s'est produit sur la route no 2, près de St-Patrice, comté de Kamouraska.

M. Jean Stolon, âgé de 41 ans, du 678, rue Caron, à Chicoutimi, et **M. Jean-Yves Tremblay,** 25 ans, du 891, rue Boily, à Chicoutimi, ont perdu la vie instantanément, peu avant 9 h., hier soir, dans un accident impliquant un camion et une auto, survenu sur le boulevard Ste-Geneviève, à Chicoutimi-Nord.

Mlle Huguette Allen, 21 ans, de St-Chrysostome, comté de Châteauguay, et **M. Gilles Lacroix,** 19 ans, du 8924, rue du Buisson, à Montréal, se sont tués, vers 1 h. 30, dimanche matin, quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté en bordure de la route no 3, près de St-Anicet, comté de Huntingdon. Trois autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. Drummond McCunn, 61 ans, de Cantic, comté de St-Jean, et **M. Richard Bovat,** 62 ans, du 353 Montgomery Road, à Westfield, à environ 100 milles à l'ouest de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, se sont tués, vers 9 h. 45, samedi soir, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 9-B, à Cantic, non loin de Lacolle. Quatre autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. et Mme Raoul Marcheterre, âgés respectivement de 53 et 50 ans, du 12, rue Denis, à St-Romuald, comté de Lévis, se sont tués, vers 5 h. 30, samedi après-midi, dans une collision de trois autos survenue sur l'autoroute no 20, près de l'intersection de la route no 22, à la hauteur de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Mme Albert Harvey, 43 ans, du 8699, 9e Avenue, à St-Michel, tuée par une auto, vers 10 h. 15, vendredi soir, à St-Romuald, comté de Lévis.

M. Julien Chrétien, 46 ans, de St-Jean-Deschaillons, comté de Lotbinière, s'est tué, vers 8 h. 15, vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route, près de chez lui.

Gilbert Guay, 4 ans, fils de M. et Mme Gérald Guay, du 162, boul. Lemire, à Drummondville, s'est tué, vers 6 h., vendredi soir, quand l'auto dans laquelle il voyageait a capoté en bordure du rang no 4, près de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Michel Couillard, 7 ans, fils de M. et Mme Robert Couillard, du 3191, rue de Martigny, à Ste-Foy, dans la banlieue de Québec, tué par un autobus de la compagnie Fournier, vers 6 h. 10, vendredi soir, sur le boulevard Duplessis, à la hauteur du viaduc de Chemin Ste-Foy.

M. Patrick Dubé, 34 ans, du 4876, rue Colonial, à Montréal, s'est tué, vers 8 h., samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 8, entre Ste-Scholastique et St-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Deux autres personnes ont été blessées dans le même accident.

Daniel Piché, 12 ans, fils de M. et Mme Guy Piché, du 354 Chemin des Hauteurs, Village Lafontaine, comté de Terrebonne, tué par une auto, vers 8 h., vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

Mme Marco Davy, 85 ans, du 928, rue St-Sacrement, à Terrebonne, tuée par une auto, vers 8 h. 30, vendredi soir, en marchant sur le bord de la route no 18, à Lachenaie, comté de L'Assomption.

Mme Roger Nadeau, 31 ans, mère de six enfants, du 5695, 16e Avenue, dans le quartier Rosemont, à Montréal, tuée par une auto, vers 8 h. 10, vendredi soir, à l'intersection de la 16e Avenue et du boul. Rosemont. Le mari de la victime, selon la police, purge une peine d'emprisonnement de six ans, depuis le mois de mai dernier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Sylvain Cloutier, 6 ans, et son frère **Daniel,** 4 ans, fils de M. et Mme Réjean Cloutier, du 265 rue Lefebvre, à St-Mathieu, comté de Laprairie, se sont tués, vers 6 h. samedi soir, dans une collision de deux autos survenue en face du 205 rue Principale, à St-Mathieu. M. Réjean Cloutier et son autre fils, Serge, âgé d'un an, ainsi que Gilles Potvin, 12 ans, de St-Mathieu également, ont subi de graves blessures dans cet accident. Ils ont été transportés à l'hôpital Général de Montréal et à l'hôpital Montreal Children's.

M. Maurice Langlois, 46 ans, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, s'est tué, vers 8 h. 40 samedi soir, dans la collision de deux voitures survenue sur la route no 2, près de Beaumont, comté de Bellechasse, à environ 12 milles de Québec. Trois autres personnes ont été blessées dans l'accident.

Mme Wilfrid Vigneault, 69 ans, de St-Théophile, dans la Beauce, s'est tuée, vers 5 h. 30 dimanche matin, quand son auto a capoté également, en bordure de la route no 23, près de St-Georges-de-Beauce.

Mme Béatrice Faubert, 47 ans, de Beauharnois, s'est tuée, vers 4 h. dimanche matin, dans

Voir MORTS en page 8

Les campagnes de souscriptions de l'an dernier ont rapporté $7 millions de moins que prévu

par Raymond MASSE

Les 89 campages de souscriptions de l'an dernier à Montréal ont rapporté $7,298,471.53 de moins que le grand total des objectifs que l'on espérait atteindre au début de l'année.

Au fait, les 89 campagnes de souscriptions ont rapporté, au grand total, $20,850,739.47, alors que le total des objectifs avait été fixé au début de l'année à $28,148,211.

C'est ce qui ressort particulièrement, semble-t-il, du "rapport des campagnes de souscriptions de 1966" que vient de rendre public M. Laurier Morand, un haut fonctionnaire du Service du bien-être social de la ville de Montréal, rue du Champ-de-Mars .

(Pour 1967, le Service du bien-être social a autorisé 86 campagnes dont le total des objectifs officiels est de $3,166,610).

Quant aux dépenses des 98 campagne de l'an dernier, elles ont atteint $1,475,288.72. Les recettes nettes des 89 campagnes ont donc été de $19,375,450. 75 (pourcentage de 22 p. 100).

Les campagnes depuis 1952

Il est intéressant de signaler le nombre de campagnes tenues depuis 1952.

En voici le nombre pour chaque année (entre parenthèses : le total des objectifs) :

1952, 61 campagnes ($11,856,835)
1953, 67 campagnes ($18,146,135.68)
1954, 65 campagnes ($10,500,945.33)
1955, 72 campagnes ($9,825,736)
1956, 108 campagnes ($45,980,319)
1957, 101 campagnes ($26,082,453)
1958, 110 campagnes ($32,514,828)
1959, 132 campagnes ($36,497,300)
1960, 115 campagnes ($25,049,700)
1961, 107 campagnes ($24,403,085)
1962, 103 campagnes ($25,581,285)
1963, 93 campagnes ($30,986,537)
1964, 90 campagnes ($25,655,385)
1965, 92 campagnes ($27,026,505)

Les campagnes de 1967

Suit la liste des campagnes de souscriptions projetées pour cette année :

Janvier, février et mars : aucune.

Avril : 1, Société canadienne du cancer; 9, Quebec Easter Seal Society; 23, Canadian Polish Welfare Federation; 29, Montreal Association for Multiple Sclerosis; 30, St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal.

Mai : The Ukrainian Catholic

Voir CAMPAGNES en page 8

Aux Etats-Unis, 700 morts...

D'après un relevé de l'agence "United Press International", 575 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route aux Etats-Unis durant le long congé de la Fête du Travail, depuis 18 heures vendredi dernier.

Le relevé indique, en outre, 35 noyades, 28 victimes d'accidents d'avion et 62 morts dues à des causes diverses, soit un grand total de 700.

Le porte-parole du Conseil de la sécurité a indiqué que les experts avaient prévu que 560 à 660 personnes seraient victimes d'accidents de la route. L'an dernier, le total s'était élevé à 636 personnes, soit le pire résultat dans les annales américaines jusqu'au chiffre sans précédent de 732 morts enregistré au cours du récent congé de la Fête de l'Indépendance.

Pour la Fête du Travail de cette année, la Californie figure en tête avec 47 victimes de la route, suivie du Michigan et de New York avec 36 morts chacun. On en compte 32 pour le Texas, 23 pour la Caroline du Nord, 17 pour l'Ohio, 16 pour la Pennsylvanie et 15 chacun pour les Etats de l'Indiana et de Virginie.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Motel ravagé par un incendie

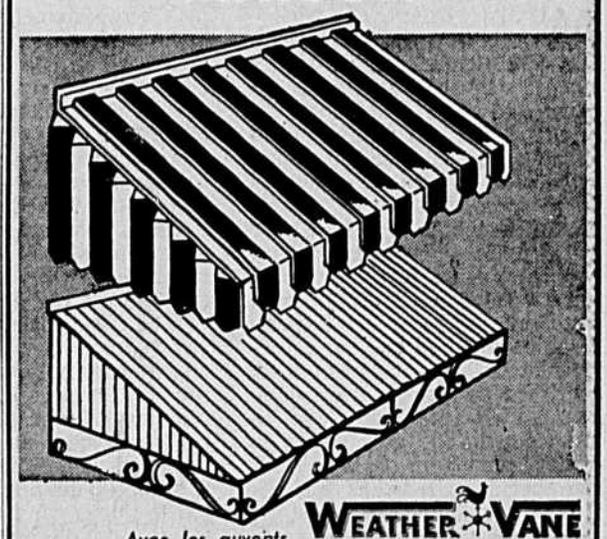
Le motel "Golden Gate", situé entre Saint-Philippe et Saint-Mathieu, dans le comté de Laprairie, a été ravagé par les flammes, vers 7 h. samedi soir, quelques heures avant que des dizaines de motocyclistes s'y réunissent pour festoyer. L'origine de cet incendie demeure indéterminée. Une violente exposion se serait toutefois produite quand un employé de l'hôtel, M. Fernand Lacoste, 30 ans, de Saint-Philippe, a allumé la fournaise. M. Lacoste, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park. Sept des 23 unités du motel, occupées par des Américains venus visiter l'Expo, ont été rasées au sol. Les autres ont été lourdement touchées. Une quarantaine de pompiers volontaires de Delson et de Saint-Constant, commandés par le chef Marcel Sauvé, ont combattu les flammes pendant plus de deux heures, utilisant 18 jets d'eau. Une bonne partie de cette eau a été pompée de la piscine du motel. Le restaurant n'a pas été touché par l'incendie. Il appert qu'un bref de saisie pour faillite avait été promulgué la veille de l'incendie, mais la police ne l'a pas confirmé.

AUBAINES
RENTRÉE DES CLASSES
UNE PLEINE PAGE D'AUBAINES SENSATIONNELLES
VOYEZ EN PAGE 25
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN, 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL, 524-3081
● 8559 ST-LAURENT, 381-6261 ● 851 DECARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

ouvrez un
compte-épargne
assurance-vie
À TRIPLE
INDEMNITÉ
Grâce à ce nouveau Compte-Épargne Assurance-Vie, vos épargnes, jusqu'à $3,000., sont doublées au décès et TRIPLÉES en cas de mort accidentelle. En plus de cette assurance-vie GRATUITE, vous recevez, tous les 3 mois, 3% d'intérêt sur le solde minimum mensuel. Retraits au comptoir permis — Ages éligibles: de 5 à 65 ans — Aucun examen médical requis.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846 76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8
Membre: Société d'Assurance-Dépôts du Canada.

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges Tanguay, président — Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. — Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. — Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. — Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. — Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Hayman, C. d'A.A. — Jean Desroches, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. — Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
PAUL E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 ● 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

Avec les auvents WEATHER VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
LP
☐ Auvents ☐ portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Le congrès conservateur

Distribution des prix de français aux candidats (pas de premier prix)

Les neuf candidats à la succession de John Diefenbaker sont-ils vraiment bilingues?

Il est difficile de répondre oui à cette question.

Chose certaine, jamais n'aura-t-on vu autant de conservateurs déployer tant d'efforts "en français" pour s'assurer l'appui des délégués du Québec.

Partout dans la "province", nos habitants s'exclamaient en les voyant défiler tous: "Mon Dieu, jamais on ne nous a trouvés si fins" et, en français, par-dessus le marché".

Presque tous les candidats qui ont fait campagne dans le Québec ont utilisé le français, non seulement pour de polis boniments mais même pour l'essentiel de leurs messages.

Le "par coeur"

Quelques-uns avaient appris leur petit discours par coeur, d'autres se lançaient même dans l'improvisation.

M. Duff Roblin, par exemple, avait mémorisé une petite rengaine que plusieurs journalistes ont fini par connaître mieux que lui: "Ce n'est pas la première fois que je viens dans la belle province de Québec mais c'est la première fois que j'ai le plaisir de visiter votre belle région de... (insérer ici l'endroit visité)."

Je vous apporte les chaleureuses salutations de mes concitoyens du Manitoba. Mes concitoyens de langue anglaise et mes concitoyens de langue française. Il est vrai que nous avons des problèmes au Canada. Etc., etc., etc."

Ce monologue n'est pas l'exclusivité de M. Roblin. Les autres candidats avaient aussi leur refrain, utilisable en toutes circonstances.

M. Hees, pour citer un autre exemple, était bien conscient du problème des deux nations et, bien sûr, on lui posait souvent des questions à ce sujet.

Ses conseillers avaient prévu le coup. Chaque fois que le candidat entendait, au cours d'une conférence de presse, les mots "deux nations", il sortait discrètement de sa poche une petite déclaration tout cuite qui ne se rapportait pas nécessairement à la question posée mais qui avait vaguement trait au problème constitutionnel.

M. Fleming, par contre, ne craignait pas de se lancer dans l'improvisation.

Le palmarès...

S'il faut octroyer un premier prix de bilinguisme à un des neuf candidats conservateurs, il faut en venir à la conclusion que, cette année, il n'y a pas de premier prix...

Pourquoi? Parce qu'aucun d'eux n'est aussi bilingue que le Canadien français moyen à Ottawa.

Voici donc notre palmarès du bilinguisme:

- *1ère place: Personne.*
- *2ième place: Donald Fleming. S'il vient en tête du peloton, ce n'est pas tant à cause de la qualité de son français mais bien à cause de sa volubilité, de son bagoût. Son français n'est pas tellement élégant mais il s'exprime dans un français que ses interlocuteurs comprennent et on a vraiment l'impression qu'il comprend ce qu'il dit.*
- *3ième place: ex-aequo, Duff Roblin et Davie Fulton. La diction de M. Roblin est celle d'un professeur d'une université anglaise qui est allé parfaire ses connaissances à la Sorbonne. En fait, il a pris sa première leçon de français alors qu'officier de l'ARC il était cantonné en Belgique durant la dernière grande guerre.*

Donc, bonne diction, mais connaissance superficielle de la langue.

C'est l'inverse dans le cas de Davie Fulton. Il semble connaître passablement la langue mais, chaque fois qu'il essaie de l'utiliser, on sent l'effort... gigantesque.

- *4ième place: John Maclean. Si "le joual n'existait pas, il en serait l'inventeur." Ancien journaliste, il a vécu quelque temps au Québec d'avant 1960 AFU (avant le frère Untel).*
- *5ième place: George Hees qui connait plusieurs mots français. Son problème, c'est d'en faire des phrases. On assiste avec lui à une avalanche de paroles, de mots qui, mis bout-à-bout, constituent une charade. Le tout n'est pas toujours facile à trouver.*

Prix de consolation ou d'encouragement: Robert Stanfield qui promet d'améliorer son petit bagage linguistique une fois élu chef du parti. S'il n'est pas élu? Qui a besoin du français à Halifax?

Hors concours: Wallace McCutcheon, Alvin Hamilton et Michael Starr.

Disqualifié: John Diefenbaker.

George Hees: bon vieux George...



George HEES

Ce n'est pas insulter M. Hees que de l'appeler George. Bien au contraire, lui-même, il ne connait que des prénoms. Il appelle tout le monde "mon ami" s'il ne connait pas le prénom et distribue généreusement ses sourires.

On a dit que c'est un playboy, un bon vivant, toujours prêt à s'amuser. C'est vrai, c'est un athlète, un ancien champion de boxe et un joueur de football. Mais une chose est certaine, sa campagne électorale n'est pas celle d'un paresseux.

Il ne faut pas voir en lui un grand intellectuel: ses loisirs ne sont pas consacrés à la lecture des livres de Marcel Proust ou de Theillard de Chardin. Cependant, c'est un politicien tout ce qu'il y a de plus professionnel.

Et il sait s'entourer de bons hommes. Une histoire, que l'on raconte en sourdine à la tribune de la presse, veut que le portefeuille du Commerce ait été occupé par son secrétainre, M. Mel Jack. On dit que ce secrétaire décrétait toute la politique du ministère et que c'est grâce à lui si M. Hees a acquis la réputation d'un excellent administrateur."

M. Hees est le premier à admettre qu'il peut se tromper. L'automne dernier, un éditorialiste de la Ville-Reine l'a mis en pièces après avoir entendu un de ses discours où il proposait que l'on réduise considérablement notre aide à l'étranger pour accorder plus aux Canadiens.

Quelques semaines plus tard, M. Hees affirmait qu'il s'était mis les pieds dans les plats.

Quoi qu'il en soit, M. Hees est un bon politicien prêt à servir.

Roblin: le jeune premier de 50 ans



Duff ROBLIN

Comme M. Diefenbaker, le premier ministre du Manitoba avait toujours entouré de mystère sa candidature possible à la direction du parti conservateur.

M. Dufferin Roblin est finalement entré dans la lutte à une heure tardive. Mais sitôt entré, il déclancha à travers tout le pays un véritable raz-de-marée, raflant partout des appuis que des candidats de la première heure, comme MM. Hees et Fulton s'étaient arrachés de haute lutte durant des mois de labeur.

C'est que même s'il est déjà premier ministre de sa province depuis neuf ans, même s'il a déjà franchi le cap du demi-siècle, M. Roblin fait figure de jeune premier sur la scène conservatrice fédérale.

A 50 ans, il est de 22 ans plus jeune que le chef actuel de l'opposition et le plus jeune des candidats les plus sérieux. C'est la première fois qu'il se lance dans l'arène pan-canadienne et pour un coup d'essai c'est un coup de maitre.

Il est déjà très clair, tant au Québec que dans le reste du pays, que c'est le "candidat à battre".

Une fois lancée, sa campagne s'est faite toutes voiles dehors, avec l'aide d'une organisation extrêmement efficace.

Au Québec, par exemple, sa campagne est menée par des spécialistes. M. Roblin a loué les services de M. Marcel-A. Gagnon, cet expert en relations publiques qui a travaillé pour M. Daniel Johnson au congrès de l'Union nationale de 1961; Mes Mario Beaulieu et Jean Bruneau font également partie de son comité.

En 18 ans de vie politique, M. Roblin n'a jamais "connu la défaite. A 32 ans, il était élu chef de son parti au Manitoba et en 1958" il était porté au pouvoir de cette province qu'avait déjà dirigée son grand-père, Sir Rodmond Roblin.

Duff Roblin, en soumettant sa candidature, s'engageait en même temps à démissionner de son poste de premier ministre après le congrès. S'il devait connaître la défaite, on suppose qu'il retournera au commerce des voitures.

Stanfield: le flegme à son paroxysme

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, c'est le flegme anglo-saxon à son paroxysme.

Ses gestes sont lents, son ton calme, ses déclarations si obscures qu'on peut les interpréter de toutes les façons que l'on veut.

Il n'a rien du politicien traditionnel à promesses ronflantes et à magnétisme inexplicable. A la vérité, tous les conservateurs affirment qu'il gagne à rester chez lui, à ne pas se montrer en public, un peu comme le premier ministre Pearson.

Il a peu ou pas de politiques. Il répète partout dans cette campagne qu'il offre au pays son sens commun et son sens pratique. Il faudra étudier les problèmes pour leur trouver des solutions sensées et pratiques, répond-il simplement quand on lui demande son avis.

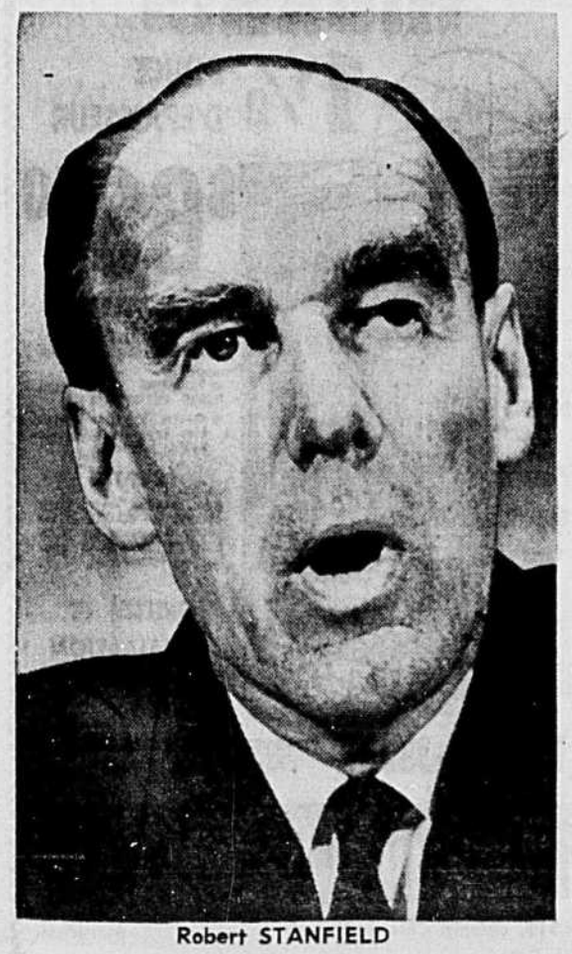
Quand il fait une déclaration, elle est si vague qu'on l'interprète dans un sens complètement différent à Toronto et à Montréal.

En fait, il ne fait que poser sa candidature. Il ne cherche pas à la vendre.

D'ailleurs il affirme qu'on l'a poussé à se lancer dans la lutte et qu'il s'est laissé gagner probablement dans l'euphorie de l'année du Centenaire.

Il arrive au congrès de Toronto fort d'un appui considérable des Maritimes. Au Québec, ses partisans se trouvent surtout parmi les Anglophones. Ses tournées dans notre province n'avaient rien de l'éclat de celles des Hees, des Fleming ou des Fulton.

C'est l'homme absolument sans reproche de cette campagne. Aucun des autres candidats n'a de ressentiment à son égard. Et c'est un des grands du conservatisme canadien. Agé de 53 ans, il se maintient au pouvoir en Nouvelle-Ecosse depuis 11 ans après l'avoir ravi aux libéraux en partant de zéro.



Robert STANFIELD

Textes:
Luc BEAUREGARD
et
Jacques PIGEON
de notre bureau d'Ottawa

McCutcheon a un ennemi: le socialisme



Wallace MacCUTCHEON

D'abord, c'est un sénateur. Un homme de droite qui n'est même pas offusqué lorsqu'on le compare à Barry Goldwater. En fait, les deux hommes ont un ennemi commun: le socialisme. Et c'est là le grand thème de la campagne de M. McCutcheon.

C'est lui qui, en 1962, est entré dans le cabinet du premier ministre John Diefenbaker pour rassurer le monde des affaires. C'est ainsi qu'il a été nommé sénateur et a occupé le poste de ministre sans portefeuille durant quelques mois.

Tout comme M. Hees il n'est pas sans ressources. Avant d'entrer au cabinet, il était vice-président de la puissante Argus Corporation, propriété du magnat financier A. P. Taylor. Son monde est donc d'abord celui des affaires.

Il n'a surtout pas froid aux yeux. Sur la question du bilinguisme, par exemple, il dit tout simplement qu'il ne parle pas français, qu'il est trop vieux pour l'apprendre et qu'il n'en a pas besoin. Pour lui, il importe peu que le premier ministre du Canada parle français ou pas.

Tout un personnage.

De tous les candidats, il est de beaucoup le plus conservateur, l'homme d'affaires qui a réussi, le "self made man" qui a une foi inébranlable dans la doctrine de la libre entreprise.

Voilà M. Wallace McCutcheon.

Donald Fleming: l'ex-comptable de Dief qui transforma $1 en 92 cents et demi

Tel est le candidat que même les conservateurs disent le plus "incolore", "inodore" et "sans saveur" de la campagne.

Donald Fleming est retourné à Bay Street après 18 années de vie politique à Ottawa où il fut ministre des Finances dans le canibet Diefenbaker puis ministre de la Justice.

Son passage aux Finances marqua l'une des périodes les plus agitées de ce ministère. M. Diefenbaker lui avait confié ce portefeuille au moment où les graphiques financiers du pays et même du continent accusaient de sérieuses tendances vers le bas. C'est ainsi que, bon gré mal gré, M. Fleming dut dévaluer le dollar et le stabiliser à 92 cents et 1-2. Il fut également l'un des personnages de la fameuse affaire Coyne.

M. Fleming passa à la justice puis décida de quitter la politique avant même l'élection de 1963 "pour des raisons personnelles." En réalité, le gouvernement Diefenbaker accumulait déficit sur déficit. Sa mutation à la Justice faisait suite à de nombreuses rumeurs selon lesquelles il était en désaccord avec son chef sur la politique de dépenses du gouvernement.

Encore aujourd'hui, M. Fleming est chaud partisan des budgets bien bouclés et serre les dents lorsqu'on lui parle du budget libéral de cette année. Pourtant, le déficit record c'est encore un des siens. (Plus de $700 millions).

M. Fleming a conservé l'estime des membres de son parti car c'est un travailleur acharné. Il ne fume pas et ne boit pas. M. Jack Pickersgill faisait un jour observer à un collègue exigeant: "Vous ne voulez tout de même pas que je travaille 24 heures par jour. Je ne suis pas Donald Fleming."

Son plus grand handicap est sans doute son âge: 62 ans. Des conservateurs soulignent que s'il échouait à la prochaine élection fédérale il faudrait s'engager dans la suivante avec un chef de près de 70 ans...

Quoi qu'il en soit, les chances de M. Fleming reposent sur l'éventualité d'une lutte serrée entre deux ou trois autres candidats aux premiers tours de scrutin. En ce cas, on pourrait bien se tourner vers cet homme qui fait bande à part et qui jouit encore d'un grand prestige, s'étant tenu à l'écart des luttes intestines des tories ces dernières années.

C'est la troisième fois que M. Fleming se porte candidat à la chefferie. En 1948, il a terminé troisième. En 1956 il se classait deuxième avec 311 voix contre 827 pour M. Diefenbaker.



Donald FLEMING

En plus du choix d'un nouveau chef, le congrès doit aussi, en théorie, élaborer les politiques du parti

En théorie, du moins, le congrès de Toronto n'a pas pour but unique le choix d'un nouveau leader. Les conservateurs doivent aussi s'y donner des politiques.

Les organisateurs ont donc divisé le congrès en deux parties bien distinctes. C'est ainsi que durant les trois premiers jours, neuf comités chargés d'étudier autant de questions siègeront dans un grand hôtel.

Ce n'est qu'en fin de journée, jeudi, que tous les délégués se réuniront au Maple Leaf Garden avec une seule préoccupation en tête: le choix d'un leader.

Inévitablement la campagne électorale des quelque neuf candidats se poursuivra durant les premiers jours du congrès en principe réservés à l'étude des politiques. Et il est même fort probable qu'elle retiendra beaucoup plus l'attention des observateurs que les réunions de comités.

Surtout si l'on tient compte du fait que les comités ne prépareront pas de résolutions. Ils devront se contenter de recommandations. Pourquoi? Les organisateurs du congrès s'expliquent ainsi.

Intérêt mitigé

Au moment où se poursuivent les débats, le parti ne sait pas encore quel chef prendra ses destinées en main. On ne peut donc lui imposer des politiques bien définies. Même si les délégués adoptaient des recommandations bien précises, ajoute-t-on, elles n'engageraient personne. Donc, seulement des recommandations et, conséquemment, un intérêt bien mitigé.

En théorie, les candidats ne doivent pas participer à ces réunions. Ils n'ont été officiellement invités qu'à une d'entre elles, une réunion plénière qui se tient le premier soir du congrès. Chacun d'entre eux pourra parler durant dix minutes, pas plus. Si les neuf candidats se prévalent de cette offre, la réunion de deux heures sera plus qu'entamée.

On imagine facilement que ces mêmes candidats préféreront rencontrer le plus de candidats possible, en petits groupes, plutôt que d'essayer de faire valoir leurs idées dans des comités qui comprendront une cinquantaine de personnes.

Ce n'est d'ailleurs que la minorité des délégués qui participeront à ces assises, moins de 500 sur un grand total de 2,400, c'est à dire un délégué des 264 circonscriptions électorales et des délégués provinciaux (at large).

Le problème constitutionnel

Tout comme à la conférence des "penseurs" conservateurs, tenue à la Maison Montmorency au début d'août, c'est le problème constitutionnel qui sera en tête d'affiche. Les délégués conservateurs seront fort probablement appelés à se prononcer sur la célèbre théorie des deux nations qui a été ratifiée en principe lors de cette conférence d'intellectuels.

L'agenda comporte aussi:

- Les problèmes du développement social
- La culture
- Le milieu urbain
- Le milieu rural et régional (agriculture)
- Le développement économique
- La bureaucratie parlementaire et gouvernementale
- Le Canada dans le monde
- Le rapport Carter sur la fiscalité

A la conférence de Montmorency, ce sont les débats sur les problèmes constitutionnels qui ont volé la vedette.

A Toronto, il en sera fort probablement de même. John Diefenbaker, on le sait, a vertement critiqué les participants de cette conférence pour avoir entériné la thèse des deux nations (traduction anglaise officielle: two founding peoples) affirmant que, mise en pratique, elle signifierait la fin du Canada.

A Toronto, aujourd'hui, le même débat reprend et, cette fois, l'affrontement est beaucoup plus sérieux. Les partisans du chef de l'opposition seront là en grand nombre pour faire valoir les idées de M. Diefenbaker. Un feu d'artifice est à prévoir.

Mais, malgré tout, ces débats ne peuvent qu'être submergés dans la grande course au leadership.

De plus, l'importance de ces débats devient secondaire lorsqu'on sait d'abord que les comités ne soumettront que des recommandations non pas des résolutions, et que la grande assemblée des délégués ne sera même pas appelée à débattre ces recommandations.

La police découvre l'avion qui a servi au hold-up de Bryson

Des enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec ont découvert l'appareil quadriplace qui aurait servi à trois bandits armés pour fuir les environs de Bryson, comté de Pontiac, où ils ont commis un hold-up de $40,000, le jeudi après-midi 24 août dernier.

Il s'agit d'un avion de type Beechcraft "Musketeer" qui a été retrouvé à l'aéroport de Cartierville. Selon les registres du club, le quadriplace aurait été loué par un citoyen de Ste-Dorothée dont les licences de pilote étaient en bon ordre le 24 août dernier.

Les enquêteurs croient qu'il s'agit de cet appareil, car, dans tout le Canada, il n'en existe qu'une vingtaine de ce type. Et les traces laissées dans le champ, près de Bryson, sont les mêmes et ont le même empattement que cet appareil.

Les trois bandits, la tête cachée sous une cagoule, avaient désarmé des gardiens spéciaux dans la succursale de Bryson de la Banque de Montréal, mais ils avaient été la cible de deux citoyens qui les attendaient à l'extérieur de la banque avec un fusil de calibre .303.

Ils avaient quand même réussi à prendre la fuite dans leur auto qui avait roulé sur une distance de 12 milles en dépit d'une crevaison. L'un des individus avait été blessé dans la fusillade, mais ses comparses avaient réussi à l'emmener avec eux.

L'avion léger les attendait dans un champ désert. Ils avaient donc facilement réussi à échapper de cette façon à ceux qui les poursuivaient.

Sur l'un des sièges de l'appareil retrouvé à Cartierville, qui s'était arrêté à Dorval pour faire le plein d'essence avant d'aller se poser à Cartierville, les policiers ont vu des traces de sang.

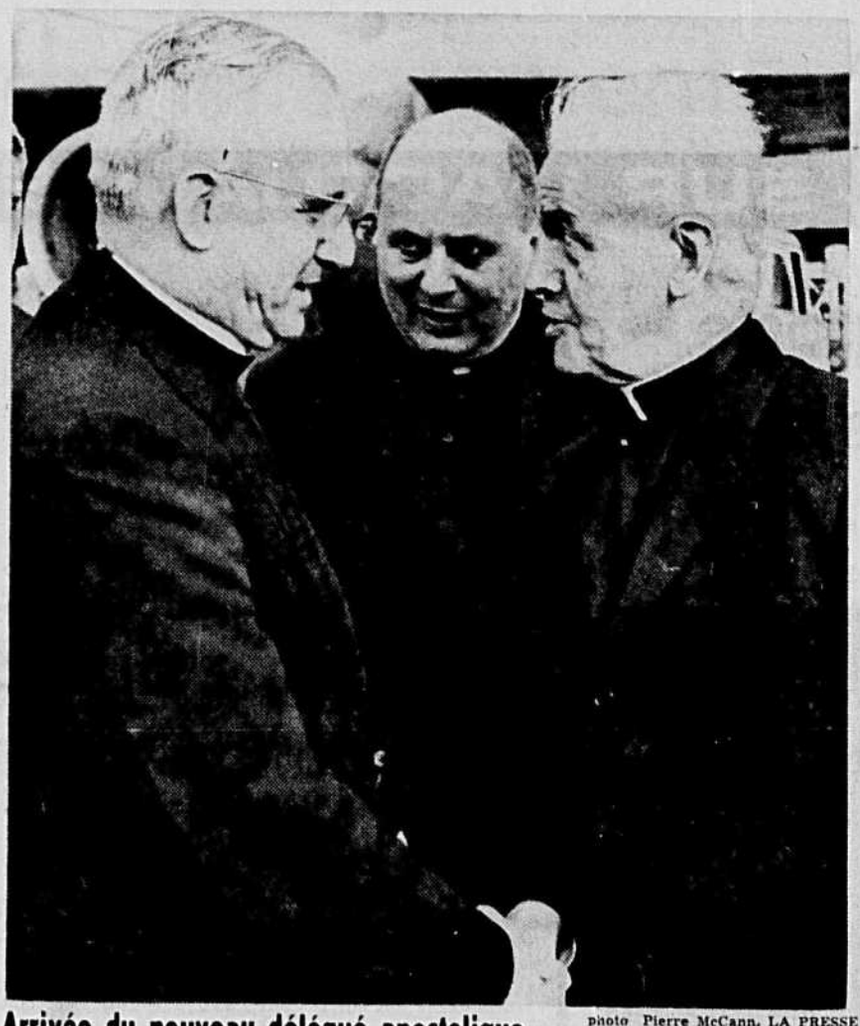


Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Arrivée du nouveau délégué apostolique

Le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr Emanuelle Clarizio, est arrivé au pays en fin d'après-midi samedi à l'aéroport de Dorval. On le voit ci-haut, à gauche, au moment où l'ancien évêque de St-Hilaire, Mgr Arthur Douville, lui serre la main. En arrière plan, entre les deux évêques, Mgr Joseph Mees conseiller à la délégation apostolique. D'autres personnalités, comme le cardinal Paul-Emile Léger et un représentant du gouvernement canadien s'étaient aussi rendus à l'aéroport. D'une grande amabilité, Mgr Emmanuele Clarizio a salué personnellement chacun des photographes et le journaliste de LA PRESSE qui s'y trouvaient. S'il n'y a pas eu de conférence de presse, vu l'heure tardive, Mgr Emanuele Clarizio a confié à ce dernier qu'il était heureux de venir au Canada, qu'il a déjà visité trois à quatre fois, et qu'il aura l'occasion de saluer la population canadienne très bientôt. Mgr Mees a précisé que le délégué devait être accueilli officiellement à la cathédrale d'Ottawa par Mgr J. Aurel Plourde et qu'il devait rencontrer l'Episcopat canadien à l'assemblée réunie mercredi ou jeudi.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Episkopal Corporation of Eastern Canada; 7, The Navy League of Canada; 10, The Ladies Bikur Choilim Society; 12, Quebec Heart Foundation; 13, Orphelinat St-Arsène; 14, Jeunesse ouvrière catholique de Montréal; 20, La Fédération des guides catholiques de Montréal; 24, Montreal Hadashah Wizo; 30, The Hebrew Ladies Sick Benefit Society of Montreal.

Juin : 2, Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters; 6, The Ladies Soimech Noifleum Society; 21, Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc.

Juillet : aucune.

Août : 31, Young Hebrew Malbish Arumin Society.

Septembre : 8, Dalse Welfare Club — Ladies Auxiliary; 17, Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec Inc.; 23 et 24, Club Saint-Laurent Kiwanis; 30, Hashomer Hatzair Organization.

Octobre : 7, L'Association des messagères de Notre-Dame; 14, Hellenic Ladies' Benevolent Society; 15, Friends of the Polish Catholic University; 31, Fonds des Nationes unies pour l'enfance (UNICEF).

Novembre : 5, Royal Canadian Legion, Montreal Districts.

Décembre : 2, Troubadours du Québec (T-9) Baladins; 3 au 24, The Salvation Army (Christmay Kettle Fund).

Recettes des quêtes publiques de 1966

Voici les recettes des 29 quêtes publiques de l'an dernier (les dépenses sont indiquées entre parenthèses) :

L'Association des messagères de Notre-Dame, $4,235.32 ($738.73); Canadian Polish Welfare Federation, $686.30 ($48.49); Club St-Laurent Kiwanis de Montréal Inc., $8,527.55 ($1,323.97); Dalse Welfare Club, Ladies Auxiliairy, $764.19 ($23.77); Fédération des guides catholiques du diocèse de Montréal, $21,264 ($2,326.52); Fonds des Nations unies pour l'Enfance, $57,258.29 ($1,172.33); Friends of the Polish University, $472.87, ($32.68); Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters, $2,716.18 ($147.21); Hashomer Hatzair Organization, $335 ($23.78); Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc., $1,162 ($31.19); Hebbrew Ladies Sick Benefit Asociation of Montreal $977.12 ($162.62); Hellenic Ladies Benevolent Society, $526.53 ($10); Jeunesse ouvrière catholique de Montréal, $3,691.67 ($1,214.07); Ladies Bikur Choilim Society, $346 ($0.00); Ladies Soimech Noifleum Society, $667.83 ($56.17); Montreal Association for Multiple Sclerosis, $3,904.19 ($127); Montreal Hadassah Wizo — Mizrachi and Pioneer Womens' Org., $6,645.20 ($62.29); Navy League of Canada — Montreal Division, $3,205.93 ($429.60); Orphelinat St-Arsène $8,780 ($1,777.03); Quebec Easter Seal Society, $11,689.05 ($840); Quebec Heart Foundation, $1,036.14 ($45.51); Royal Canadian Legion Greater Montreal Poppy Day Relief Fund, $13,966.79 ($0.00); St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal, $1,043 ($0.00); Salvation Army, Christmas Kettle Fund, $30,476 ($1,301.78); Société Canadienne de Cancer, $67,488 ($12,842); Société de Secours aux Enfants Infirmes de la province de Québec Inc., $41,508.47 ($4,781.30); Troubadours du Québec (T-9) Les Baladins, $2,005.64 ($310.28; Ukrainian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada, $378.21 ($73.04); Young Hebrew Malbish Arumim Society, $2,012.20 ($200.04).

GRECS

SUITE DE LA PAGE 3

On déclare que les Grecs du Canada considèrent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand compositeur national et grand patriote Mikis Theodorakis, dont il se dit qu'il subit des tortures de type hitlérien, ou même qu'il aurait déjà succombé aux tortures qui lui furent imposées, et ils demandent sa libération immédiate. De même, ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand leader politique, patriote et économiste renommé Andréas Papandréou qui, souffrant d'une grave maladie, se trouve en prison, dans des conditions inadmissibles et inhumaines qui empirent son état et font craindre pour sa vie, ils demandent également sa libération immédiate. De même. ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie de tous les Grecs qui sont torturés par la Junte selon des méthodes hitlériennes et demandent leur libération immédiate.

Ils en appellent à tous les Canadiens, simples citoyens, universitaires, écrivains, artistes et tout le monde intellectuel pour qu'ils élèvent une voix de protestation pour la sauvegarde d'un grand artiste qui a donné son âme et son oeuvre au monde, le créateur de Zorba, Mikis Theodorakis, qui est en ce moment tué à petit feu par la Junte royale sans être coupable d'aucun crime, mais seulement pour ses convictions politiques.

Le sens du coup d'Etat

Interrogé avant l'assemblée, M. Someritis, qui préside actuellement un comité parisien contre la dictature de Grèce, a précisé que se préparait la constitution d'un Mouvement pour une Grèce libre, à l'échelle de l'Europe sinon du monde, afin de coordonner la lutte.

A propos du coup d'Etat d'avril, M. Someritis estime qu'il s'en préparait plusieurs, dans le même sens que celui qui a réussi, et que les promoteurs des autres coups d'Etat inaccomplis se sont ralliés à leurs heureux concurrents.

Quant à la reine Frederica, mère de Constantin, M. Someritis estime qu'elle était "en tête de toute la machination anti-démocratique". On sait que Frederica s'était faite remarquer, au temps du IIIe Reich, par son appartenance au mouvement nazi, en Allemagne même.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

une collision de deux autos survenue sur la route no 11, près de Ste-Adèle, dans les Laurentides. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Mme Bruno Dupont, 46 ans, du 10005 rue St-Urbain, à Montréal, a succombé, vers 7 h. samedi soir, à l'hôpital St-Jean-de-Venise-en-Québec, comté de Missisquoi, aux blessures qu'elle avait subies quatre heures plus tôt quand l'auto que conduisait son mari a dérapé et a capoté en bordure du rang des Amoureux, à Venise-en-Québec. M. Dupont a été légèrement blessé dans l'accident.

M. Léo Dion, 47 ans, de Normandin, dans la région du Lac-St-Jean, s'est tué, samedi soir, quand son auto a été heurtée par un train, au passage à niveau de Normandin.

Daniel Roberge, 10 ans, de St-Rédempteur, comté de Lévis, tué par une auto, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE L'ONDE

Dominique Côté, 6 ans, fils de M. et Mme Charles-Edouard Côté, de Péribonca, dans la région du Lac-St-Jean, s'est noyé, vers 8 h. 30 vendredi soir, dans le lac St-Jean, alors qu'il s'amusait sur la grève. Son corps a été repêché par des hommes-grenouilles, vers 4 h. samedi après-midi.

Edward Kuzma, 41 ans, de Kroopark, Ohio, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière Ottawa à Sheenboro, Qué., quand son embarcation a chaviré. Peu avant l'accident, M. Kuzma pêchait en compagnie de deux amis.

Camille Brûlé, 47 ans, de Montréal, s'est noyé, dimanche, dans le lac Cassé, près de Fodans le lac Cassé, près de Forestville, quand son embarcation a chaviré à 800 pieds du rivage. Son corps a été retrouvé quelques minutes après la tragédie

CHUTE MORTELLE

M. Pierre-Alfred Boulay, 25 ans, de la rue Notre-Dame, à Louiseville, a succombé, vendredi soir, à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, aux blessures subies la veille à Yamachiche, quand il est tombé de son camion, se fracturant le crâne sur le pavé.

ACCIDENT DE JEU

Louis Gauthier, 12 ans, fils de M. et Mme Roger Gauthier, du 489 rue Milot, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, s'est tué accidentellement, vers 6 h. 30 samedi soir, en s'amusant sur un trapèze dans une cour d'école, au Cap-de-la-Madeleine. Quand le trapèze a cédé, l'enfant est tombé au sol recevant sur la tête une partie de la structure. L'enfant a succombé à ses blessures, une heure plus tard, à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

Chasse à l'homme, à Rosemère, à la suite d'un hold-up de $3,275

Quatre bandits, dont trois étaient armés de revolvers, ont forcé, vers 6 h. 15 samedi soir, M. Jean Dubois, le propriétaire de la Laiterie Thérésienne située sur le boul. Labelle, à Rosemère, comté de Terrebonne, à leur remettre son argent, soit la somme de $3,275.

Après le vol, qui a été commis en présence du fils de la victime, Pierre, 20 ans, les suspects ont pris la fuite dans une Pontiac 1966 volée portant des plaques d'immatriculation de l'Etat de New York.

Le jeune Pierre Dubois a sauté dans sa voiture-sport et les a pris en chasse, tentant à l'occasion de les doubler, mais sans succès. Finalement, les quatre individus ont jeté leurs cagoules et leurs revolvers par la vitre de l'automobile et ils ont immabolisé leur véhicule devant le restaurant "Coco-bar", à la hauteur de Grande-Côte.

Leur poursuivant a aussitôt arrêté son auto tout près de celle des voleurs, empêchant ainsi le conducteur de descendre. Il a été cueilli quelques secondes plus tard par la police municipale de Ste-Thérèse qui arrivait sur les lieux, prévenue par M. Dubois père.

Les trois autres bandits ont toutefois réussi à traverser en vitesse le restaurant et à pénétrer dans le boisé, à l'arrière, non loin du terrain de golf de Rosemère. Ils sont encore au large.

Le suspect capturé, un jeune homme de St-Jérôme, est détenu par la Sûreté municipale de Rosemère.

FAITS divers

Un cambriolage de bijoux de $100,000

Des détectives du poste no 10 poursuivent leur enquête en rapport avec un important cambriolage de bijoux perpétré au cours de la fin de semaine dans les locaux du diamantaire Gérald A. Margolis, au 1010 ouest, rue Ste-Catherine. Le butin serait de l'ordre de $100,000.

Le ou les auteurs du vol ont enfoncé une porte et forcé un coffre-fort pour mettre la main sur les joyaux. Un employé de M. Margolis a constaté le vol en pénétrant hier matin dans les locaux dévalisés, mais on ignore à quand exactement remonte la double effraction. Le sergent-détective Gilles Turcotte dirige l'enquête.

Morte d'épuisement après s'être perdue 3 jours dans les bois

SHAWINIGAN — Mme Napoléon Piché, 78 ans, de St-Théophile-du-Lac, comté de Laviolette, a succombé, au début de la fin de semaine, à l'hôpital Laflèche, à Grand'Mère, à l'épuisement consécutif à trois jours de marche forcée en forêt, dans un boisé du Lac-à-la-Tortue, où elle était partie cueillir des bleuets.

Mme Piché, qui a erré pendant trois jours et trois nuits dans la forêt avant d'être finalement retrouvée par des chercheurs volontaires jeudi soir dernier, avait réussi à se nourrir de bleuets et d'autres fruits. Elle avait cependant beaucoup souffert du froid et de la pluie.

Vols dans des camions : conducteur de camion disparu

Des boîtes de carton contenant des complets et des chemises d'une valeur totale de plus de $3,000 ont été volées dans un camion du Pacifique Canadien alors qu'il était en stationnement en face du 9350 rue Esplanade.

Une grande partie du chargement d'un camion de Trove Transport Ltd., 1145 rue Pitfield, à St-Laurent, a été volé pendant que le véhicule, conduit par M. Denis Turcot, était arrêté en face du 5250 rue Ferrier.

D'autre part, un conducteur de camion dont l'identité n'a pas été révélée et qui était depuis trois jours à l'emploi de St.Lawrence Butchers Ltd., 8989 avenue du Parc, a disparu avec son véhicule qui transportait plus de $1,400 de denrées comestibles.

De Petrillo succombe à ses blessures

Le père de famille d'origine italienne qui avait tué sa femme d'un coup de fusil avant de retourner l'arme contre lui, il y a huit jours, au 8953 rue Iberville, à St-Michel, a succombé à ses blessures, samedi matin, à l'hôpital St-Michel.

Pietro de Petrillo, 46 ans, avait tué sa femme et tenté de s'enlever la vie pendant que ses trois filles étaient allées à l'Expo. Ce sont des voisins qui, ayant entendu les coups de feu avaient alerté la police.

Cambriolages de la fin de semaine

Des instruments de musique valant plus de $3,000 ont été volés, au début de la fin de semaine, chez Musique Labelle Ltée, au 3437 rue St-Denis.

Des cambrioleurs se sont emparés de $2,850 en argent et en bijoux chez M. Harry Sokoloff, au 4910 rue Kent.

De l'outillage d'une valeur de plus de $2,100 a été volé chez M. Roger Beaudoin, au 6210 rue d'Aragon.

Dans les locaux de Simon-Day Ltd., au 8083 rue St-Denis, de l'équipement de bureau d'une valeur de $1,400 a été volé.

Des pneus valant plus de $1,000 ont été volés à la station-service Church, située au 2170 rue Church.

Des bijoux et de l'argent d'une valeur totale de plus de $600 ont été volés chez Mlle M. Noël, au 2010 rue Bourassa, app. 28.

Des cambrioleurs se sont emparés de quatre complets et de divers accessoires de toilette au salon funéraire Bernier, au 3426 avenue du Parc, et d'autres ont volé divers articles et de l'argent d'une valeur totale de $1,065 au salon funéraire Dubois, à l'angle des rues Robin et Amherst.

Des inconnus sont entrés par effraction en brisant une fenêtre à l'arrière du salon "Angelina haute couture", au 1441 rue Crescent, au cours de la fin de semaine, et se sont emparés de robes exclusives et d'articles de toilette devant servir à un défilé de mode au profit d'une oeuvre de bienfaisance. La valeur du cambriolage serait de $2,500.

Deux caméras d'une valeur totale de $800 ont été volées chez Korda Photo, au 1374 ouest, rue Ste-Catherine.

Dépouillé de $1,400 en revenant de son travail

M. Jerry Stephens, 39 ans, du 2121 rue Tupper, propriétaire de la discothèque "La Lune Rousse", au 1430 rue Stanley, a été attaqué, en revenant de son travail, vers 3 h. et demie dimanche matin, par deux individus qui l'attendaient dans son garage situé au sous-sol de son logement.

Les bandits, armés de revolvers, lui ont enlevé sa serviette qui contenait la somme de $1,400 et ils ont pris la fuite à pied dans une direction inconnue. M. Stephens n'a pas été brutalisé.

Une autre maison de jeu à St-Michel

Douze personnes, dont deux tenanciers ont été appréhendées, vers 3 h. samedi après-midi, dans un restaurant situé au 3451 rue Bel-Air, à St-Michel, au cours d'une descente de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, sous la direction du caporal Fernand Côté

Ils devaient tous comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu ou de s'être trouvés dans une maison de jeu. Ils ont été relâchés, peu après leur arrestation, moyennant un cautionnement.

Tentative de cambriolage

Quatre individus ont tenté de perpétrer un cambriolage, au début de la fin de semaine, dans les bureaux de L. Villeneuve et Cie Ltée, entreprise qui se spécialise dans le bois de construction, au 6199 boul. St-Laurent mais ils ont dû prendre la fuite à l'arrivée d'un agent de sécurité.

Les bandits se sont attaqués au gardien, M. William Peterson, 67 ans, le ligotant et le molestant afin de lui faire dire où se trouvait la clé du coffre-fort. Ils ont ensuite mis la pièce sens dessus dessous et se ont attaqués aux murs à l'aide d'une simple barre de fer. Ils n'avaient pas encore réussi à percer le mur de béton protégeant le coffre-fort quand ils ont dû plier bagage en vitesse.

L'enquête a été confiée au sergent-détective Normand Roy, de la patrouille de nuit de la Sûreté municipale.

Calex : l'enquête de l'hôtel de ville se poursuivra demain

Contrairement à ce qu'on répétait depuis plusieurs jours dans maints milieux, il n'était pas question aujourd'hui à l'hôtel de ville, de l'incendie survenu récemment aux installations de la société Calex.

On prévoit toutefois que le comité exécutif interrogera, demain, des fonctionnaires au sujet de Calex.

On se souvient que, lundi de la semaine dernière, le comité exécutif avait interrogé les dirigeants du Service d'Incendie.

Les prochaines personnes interrogées seraient des fonctionnaires du Service des Permis et Inspection, dit-on.

PECK'S
SHERBROOKE PRES GUY

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au Samedi
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

4 DERNIERS JOURS DE NOTRE
VENTE
CELLE-CI SE TERMINE SAMEDI le 9 SEPTEMBRE

EN VEDETTE
SPECIAUX SUR LONG JEU MICROSILLON
REG. $3.98 à $6.98
POUR SEULEMENT $1.98

10% à 50% DE RABAIS
SUR EQUIPEMENT DE
HAUTE FIDELITE MONO et STEREO

25% DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE STOCK DE DISQUES
(20% seulement sur disques importés)

20% à 50%
sur BANDES MAGNETIQUES ENREGISTREES
(aussi sur bandes-cartouches)

Egalement à prix réduits

CLIMATISEURS ● TELEVISEURS NOIR ET BLANC ET EN COULEURS ● RADIOS TRANSISTORS ● HUMIDIFICATEURS ● TOURNE-DISQUES STEREO PORTATIFS ● MEUBLES POUR EQUIPEMENT STEREO ● CONSOLES POUR STEREO

Plan budgétaire si désiré

TREVOR PECK CO. LIMITED
1498 ouest, rue Sherbrooke — 937-2325
Climatisé pour votre confort par Carrier



La "rentrée" n'a pas eu lieu, à l'école St-Romain de Jacques-Cartier

par Claude MASSON

La rentrée des classes a commencé sur un "mauvais pied" à l'école Saint-Romain de Jacques-Cartier.

A la suite d'une décision prise, samedi, par le "Comité des citoyens contribuables de la desserte de Saint-Romain", plus de 100 jeunes de la 1ère à la 7e année ne se sont pas présentés en classe ce matin.

Les parents ont décidé de garder leurs enfants à la maison pour manifester leur mécontentement contre la Commission des écoles catholiques de Jacques-Cartier, qui a décidé de ne disposer que de quatre classes pour les élèves du niveau primaire de l'école Saint-Romain, obligeant ainsi les enseignants à dispenser l'instruction à des élèves de degrés multiples.

Ce matin, à l'heure de la rentrée, une cinquantaine de parents ont participé à une manifestation en face de l'école Saint-Romain, rue Bédard. Selon le président du comité des citoyens-contribuables de cette desserte, aucun enfant ne s'est présenté à l'école. M. Arthur Babeux a réaffirmé que la formule de la Commission scolaire est "rétrograde, périmée, arbitraire et discriminatoire pour l'enseignement scolaire aux écoliers" ! Il accuse le président de la commission, M. Paul-Emile Labrosse, d'intransigeance et de mauvaise foi.

L'école Saint-Romain compte 14 classes au total. La commission veut en utiliser dix pour l'enfance inadaptée, prétextant qu'il n'y a pas suffisamment d'enfants d'âge scolaire dans cette partie de la ville pour occuper sept locaux pour l'enseignement normal. Les protestataire répondent que, dans un tel cas, la commission pourrait compléter les sept classes avec des enfants des différents centres domiciliaires dépourvus d'écoles, enfants qui doivent de toute façon être transportés dans d'autres institutions qui deviendraient alors surpeuplées par ces nouveaux venus.

Le cas a été soumis au ministère de l'Education. Deux enquêteurs ont été nommés: MM. Jean-Jacques Bergeron, directeur de l'organisation scolaire au ministère, et Emile Parrère, coordonnateur des bureaux interrégionaux de Montréal. Une rencontre doit avoir lieu cette semaine.

Par ailleurs, à la suite du refus des parents d'envoyer leurs enfants à l'école, ce matin, le secrétaire adjoint de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, M. Jean-Paul Bélanger, a déclaré qu'aucune décision n'a encore été prise de la part de la Commission.

L'Expo atteindra allègrement les 50 millions de visiteurs

Alors qu'avant l'ouverture de l'exposition, nombreux étaient ceux qui doutaient qu'elle puisse attirer les 35,000,000 de visiteurs prévus, il n'y a aujourd'hui que les pessimistes pour penser que moins de 50,000,000 de personnes verront notre exposition. Cela se comprend si on constate que la moyenne quotidienne de visiteurs n'a cessé d'augmenter d'une semaine à l'autre pour atteindre la semaine dernière le nombre record de 364,210. En mai, il ne venait qu'un peu plus de 235,000 personnes par jour sur la Terre des Hommes (en moyenne).

D'autre part, on constate que dans presque toutes les autres expositions d'envergure le nombre de visiteurs est plus grand dans la deuxième moitié. Et les records d'affluence sont ordinairement enregistrés dans les dernières journées. C'est pourquoi, même s'il est normal de prévoir une baisse du nombre de visiteurs en septembre et octobre, il serait surprenant qu'il n'y ait pas au moins 7,000,000 de visiteurs par mois alors qu'il y en a eu plus de 7 millions en mai. Et avec ce nombre on atteindrait aisément le total de 50 millions.

Si le nombre de visiteurs a augmenté constamment, il faut dire aussi que les habitudes de ces derniers ont aussi beaucoup évolué, surtout en ce qui a trait aux journées qu'ils choisissent pour venir à l'Expo.

On se rend compte par exemple qu'au mois de mai, les grosses journées étaient de loin les dimanches (377,065) et les samedis (337,000) alors qu'il y avait très peu de monde les jeudis (184,526) et les mardis (188,423).

Dès le mois de juin, on remarque des changements importants. D'abord, même si le dimanche reste la journée la plus populaire (314,911), il y a beaucoup moins de monde qu'en mai au cours des fins de semaine. D'ailleurs les mardis (297,965) et les lundis (281,674) devancent les samedis (275'998) comme journées les plus achalandées.

En juillet, malgré l'augmentation considérable du nombre des visiteurs, on constate qu'il y a encore moins de monde qu'en juin au cours des fins de semaine. Le dimanche avec une moyenne de 278,648 entrées n'est dépassé que par le vendredi (246,419) comme la plus calme des journées. Par contre il y a moins de visiteurs le samedi (310,802) que le mardi (373,645) et le mercredi (350,893).

En août l'augmentation générale continue. Mais, les visiteurs recommencent à venir en très grand nombre en fin de semaine, moins qu'en mai toutefois. Les journées les plus achalandées restent les mardis (371,748) et les mercredis (363,319).

L'intérêt pour les "petites" journées

Si les grosses journées sont les plus intéressantes pour les dirigeants de l'Expo et le public en général, le visiteur s'intéresse probablement beaucoup plus aux petites journées, celles ou il pourrait voir le Labyrinthe par exemple sans faire la queue pendant des heures.

Bien sûr, il y a toujours pas mal de monde à l'Expo. Jamais moins de 235,000 depuis juillet. Mais il y a des journées régulièrement moins achalandées. La journée idéale, à ce titre, serait le vendredi ou il y a entre 50,000 et 150,000 personnes de moins que les autres jours. Les lundis et jeudis sont d'autres jours où les terrains de l'Expo sont moins bondés.

Mais le visiteur doit savoir que lorsque 400,000 personnes viennent voir l'Expo le même jour, elles ne sont jamais toutes à la fois sur le terrain. Il est assez rare par exemple qu'il y ait plus de 255 000 personnes à la fois. Et le nombre maximum est atteint chaque jour vers les 16 h. 00.

Ceux qui craignent les foules auront donc tout intérêt à se présenter à des heures plus éloignées de cette heure. C'est ainsi que même si c'est entre 9 h. 00 et 12 h. 00 qu'on enregistre le plus d'entrées c'est aussi à ces heures (et le soir) que la Terre des Hommes est la moins habitée. Par exemple, il y a souvent moins de 100,000 personnes à 11 h. 00.

Août, fertile en records

Le mois d'août, et plus particulièrement la semaine du 21 au 27, a été fertile en records. D'abord, cette semaine, fut, de loin, la semaine record avec ses 2,549,472 entrées. Comme il est certain qu'on enregistrera plus de 10,000,000 de visites en août, c'est un nouveau record pour un mois. Ensuite, les journées du 23 (416,305) et du 24 (349,731) ont été de nouveaux records pour le mercredi et le jeudi. De plus, les 416 305 visiteurs du 23 constituent le record pour une journée de semaine.

Les records pour les autres journées de semaine sont, pour le lundi, de 401,288 (le 26 juin), pour le mardi, de 398,828 (le 18 juillet), pour le vendredi, de 407,500 (le 28 avril), pour le samedi, de 423,000 (le 29 avril) et pour le dimanche, de 569,500 (le 30 avril).

On s'attendait, avant l'ouverture de l'Expo, à recevoir les plus grosses foules lors des fins de semaine et tourtout lors de longues fins de semaine.

Ce ne fut pourtant pas le cas. Il n'y eut en effet que 622,327 personnes les 24 et 25 juin et encore moins (619 261) les 1er et 2 juillet. Le 4 juillet, jour de la fête nationale des Américains, il n'y eut que 324,920 personnes. Au cours de la dernière longue fin de semaine, soit celle de la fête du Travail, le grand total des visiteurs pour le congé de trois jours a atteint le chiffre de 1,048,755, mais le total des prévisions avait été de 1,129,030.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Journée du Manitoba à l'Expo

C'était samedi la journée du Manitoba à l'Expo. On pouvait s'en rendre compte dès l'arrivée, vu la présence, Place d'accueil, de pancartes le précisant. Mlle Nancy Ball, "Miss Manitoba" distribuait des souvenirs.

Le Manitoba, clef de voûte du Canada

— M. Duff Roblin

C'était samedi la journée du Manitoba à l'Expo. A cette occasion, le premier ministre de cette province, M. Duff Roblin, a prononcé d'abord en un français tout à fait intelligible, puis en anglais, une allocution Place des Nations; de même pour le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy.

M. Roblin a déclaré que le Manitoba était non seulement la clef de voûte du Canada, géographiquement, mais encore en d'autres sens, que c'était là que se poursuivait le plus intensément l'aventure canadienne. Après quoi, il a fait l'éloge de l'Expo, y voyant un exemple de ce que peut accomplir la sublimation des tensions qui peuvent naître des différences.

Il dit ensuite la même chose en anglais.

De son côté, M. Dupuy a souligné l'amenuisement des conséquences de la distance sur les rapports entre les gens de diverses parties du Canada, grâce à la rapidité croissante des transports. Il a en outre qualifié le Manitoba de pierre de touche de la structure nationale, entre l'est et l'ouest.

Un français qui réjouit

La maîtrise du français dont a fait preuve M. Roblin pourrait vraisemblablement l'aider dans ses efforts pour succéder à M. John Diefenbaker à la tête du parti conservateur fédéral.

Même si l'assistance était peu nombreuse Place des Nations, elle a paru fort réjouie du français de M. Roblin. Cette assistance comportait par ailleurs un contingent de Manitobains francophones.

Outre MM. Roblin et Dupuy, on pouvait remarquer sur la tribune d'honneur Place des Nations, Mme Shaw, Mme Roblin, M. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants et député de Saint-Boniface, au Manitoba, aux Communes, Mme Teillet, M. Gurney Evans, ministre des Mines et des Richesses naturelles du Manitoba, ainsi que Mme Evans.

La journée du Manitoba, comme telle, était une abstraction, en ce sens qu'elle s'étendait sur trois jours, sous forme de diverses manifestations populaires. Ce qui se passait samedi matin Place des Nations constituait essentiellement l'inauguration de tout ce programme.

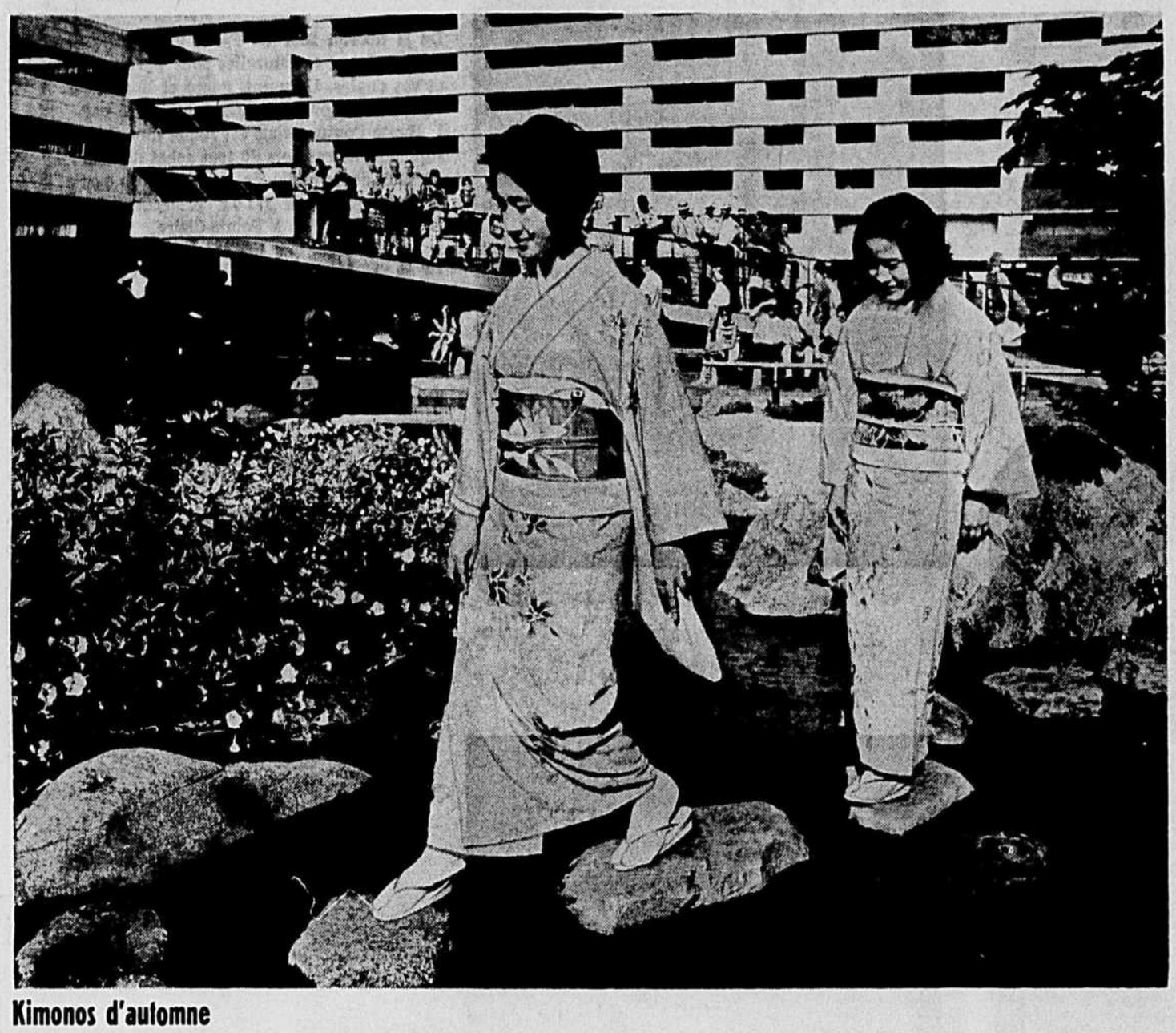
Concert, ballet et souvenirs

Fait à noter, contrairement à la tradition qui s'était créée depuis le début de l'Expo, M. Roblin ne s'est pas joint à la délégation manitobaine qui s'en est allée visiter son pavillon, en l'occurrence, le pavillon des provinces de l'Ouest.

La cérémonie Place des Nations avait comporté un concert donné par la fanfare de l'Expo, une revue de la Compagnie franche de la Marine, suivie d'un tir de mousquets.

Dans l'après-midi, le commisaire-général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, reçut à déjeuner M. Roblin au restaurant Hélène de Champlain. Le soir, au théâtre Maisonneuve, il y eut présentation du ballet "Rose Latulipe", par le Royal Winnipeg Ballet.

Par ailleurs, à la Place d'accueil, les visiteurs se voyaient gratifier par "Miss Manitoba (Mlle Nancy Ball) et deux 'princesses' (Mlles Jan Lindsay et Gloria Anderson) de chapeaux commémoratifs et de dépliants-souvenirs sur le Manitoba. Cette distribution se faisait devant des pancartes annonçant la journée du Manitoba à l'Expo, et une charrette symbolisant le mode de transport des pionniers.



Kimonos d'automne

Mlle Sumiko Kawakami ouvre la marche alors qu'elle traverse prudemment le jardin japonais du pavillon du Japon à l'Expo 67. Les deux hôtesses viennent d'étrenner leurs kimonos d'automne. Cette mutation vestimentaire est traditionnelle au Japon, chaque saison étant attendue avec joie et fêtée plus que dans tout autre pays.

Festival du film de vulgarisation scientifique

Soixante films provenant de plus de vingt pays différents : voilà ce que nous promet le Festival international du film de vulgarisation scientifique, qui se tient, à Montréal, cette semaine, à l'auditorium Du Pont.

Le Festival sera présenté dans le cadre des activités du XXIe Congrès de l'Association internationale du cinéma scientifique.

L'Auditorium Du Pont est situé à côté du pavillon "L'Homme Explorateur" et tout près du pavillon Scandinave dans l'Ile Sainte-Hélène.

L'admission au Festival est gratuite et on peut obtenir des billets en s'adressant, par écrit, au FESTIVAL DE L'A.I.C.S., Institut canadien du fil, 1762, avenue Carling, Ottawa 13, Ontario.

harry Gold
'the tailored man'

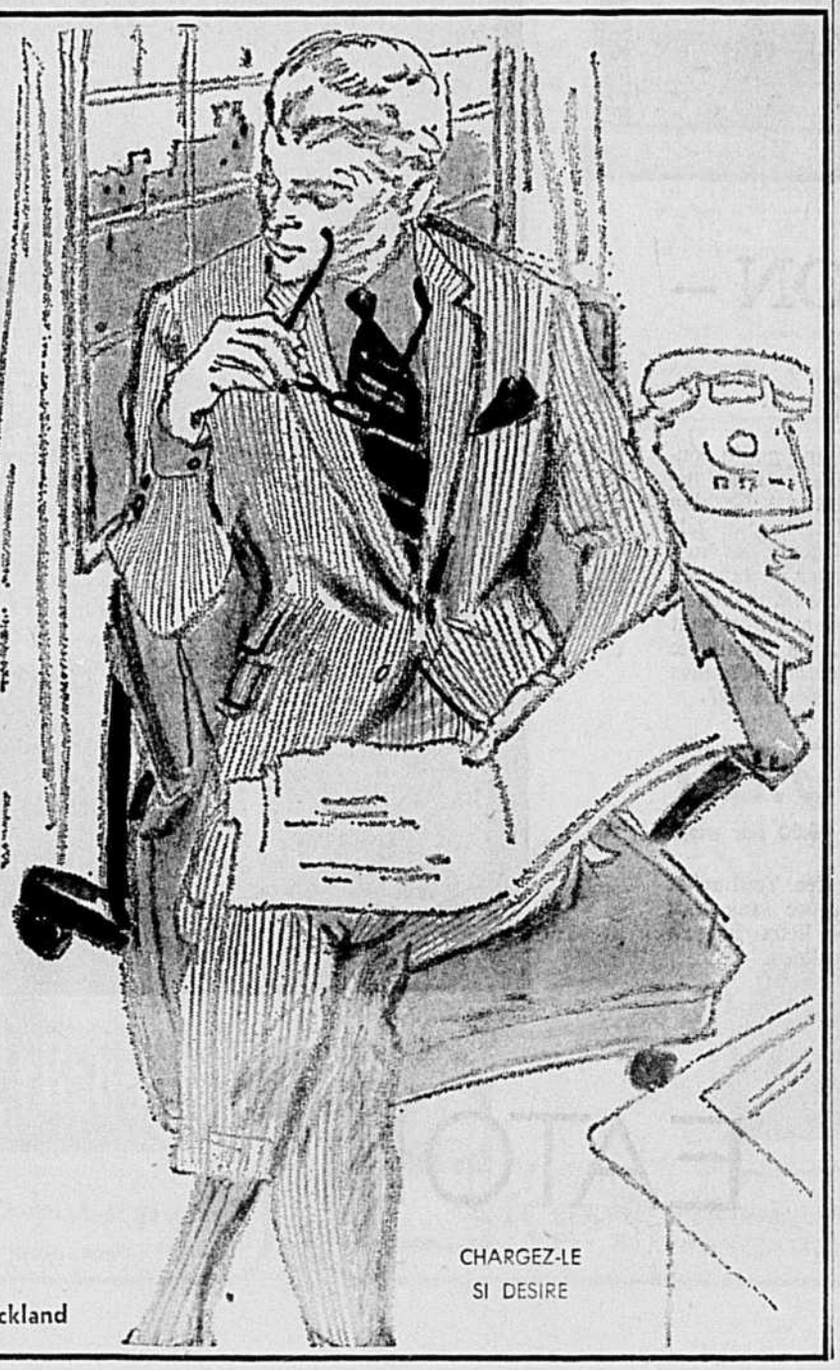
Vente d'habits
faits-sur-mesures
Epargnez $70

Cette vente semi-annuelle, tant attendue, vous donne l'opportunité de choisir vos complets d'automne parmi un assortiment d'au-delà de 200 pièces de fin "worsted". Vous épargnez $33 sur l'achat d'un complet . . . $70 si vous en achetez deux.

87*
2 pour $170

*Grandeur 46 incluse

474 ouest, rue Ste-Catherine et au Centre d'Achats Rockland



PROGRAMME D'EDUCATION POUR ADULTES
• ACCELEREZ VOS PROMOTIONS
• AUGMENTEZ VOTRE REVENU
• EXPOSEZ VOS IDEES


Dale Carnegie

GRACE AU COURS
DALE CARNEGIE EN FRANÇAIS

Assistez à une soirée explicative
GRATUITE
MERCREDI 6 sept. à 8.00 p.m. — MEZZANINE
JEUDI 7 sept. à 8.00 p.m. — MEZZANINE

Hôtel Sheraton Mt-Royal, 1455 rue Peel
Renseignements : Jacques de Bellefeuille 845-5264
En métro descendez station Peel
NOUS ORGANISONS LES PROGRAMMES D'AUTOMNE
RESERVEZ VOTRE PLACE MAINTENANT



M. et Madame Donald Zarbatany (Hélène Simard)

Mariage Simard-Zarbatany

A l'église de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson décorée pour la circonstance de chrysanthèmes blancs et d'eucalyptus, Mgr Léo Blais, de Saint-Léon de Westmount, bénissait hier le mariage de Mlle Hélène Simard, fille de M. et Madame Fridolin Simard, de Westmount et Sainte-Marguerite, avec M. Donald Zarbatany, fils de M. Tonnous Zarbatany, décédé, et de Madame Mary Zarbatany. M. Fridolin Simard servait de témoin à sa fille tandis que M. Norman Motter était le témoin du marié. MM. Jean Labonté, Jos. Siméon, Dave Ransen et Claude Provost plaçaient les invités. Madame Jean Labonté agissait comme dame d'honneur et les demoiselles d'honneur étaient Mme Claude Provost, Mme Christian Van Houtte et Mlle Lisette Lacroix. Mlles Claude Labonté, Nadie Labonté et Marlene Siméon étaient ravissantes dans le rôle de bouquetières tandis que M. Grant Siméon reflétait tout le romantisme du page.

La mariée portait une robe de ligne très pure en "ziberline" blanc cassé rebrodée au corsage et au bas des manches d'opales et de turquoises. Le devant de la robe, légèrement évasée, contrastait harmonieusement avec la longue traîne médiévale. Un long voile en tulle illusion, bordé de "ziberline", recouvrait entièrement la robe.

La dame d'honneur portait une robe très architecturée en "parigotte" bleu glacier avec un col droit soulignant l'encolure en "V" devant. Une soie vert jade garnissait l'intérieur du col et des manches. Un petit chapeau de même tissu que la robe, recouvert d'une voilette, complétait l'ensemble.

Les trois demoiselles d'honneur portaient une robe identique à celle de la dame d'honneur, en soie "zanzibar" vert jade, garnie de bleu glacier. Petit chapeau et voilette vert jade.

La mère de la mariée avait choisi un ensemble long composé d'une robe en "aléouchine" vert Nil et d'un manteau en soie brochée de même ton. La robe, de ligne très pure, avait un effet de panneau au dos. Le manteau droit, garni d'une large martingale au dos, avait des revers de même tissu que la robe. Une toque de plumes fantaisie s'harmonisait à l'ensemble.

La mère du marié portait également un ensemble long, composé d'une robe et d'un manteau en parigotte gris argent. La robe de ligne Empire était décolletée en corbeille devant. Le manteau coupé sous la poitrine et droit au dos, avait un petit col droit près du cou et des manches sous le coude. Un cache-chignon de plumes argentées complétait l'ensemble.

Des chrysanthèmes bleu Fuji noués d'un ruban de velours bleu foncé composaient les bouquets des dames du cortège.

La robe de la mariée et de la dame d'honneur ainsi que les robes des mères des mariés et l'ensemble de voyage de la mariée étaient des créations Michel Robichaud. Les filles d'honneur étaient habillées par Mme Rosy Pifko.

Après la cérémonie religieuse, une réception groupait plusieurs centaines d'invités à l'Estérel.

Pour voyager, la mariée avait choisi un petit manteau en lainage abricot, ajusté au corsage, s'évasant vers le bas et garni de boutons et d'une chainette-montre dorés. La robe en lainage de même couleur répétait la ligne du manteau. Elle avait un col roulé près du cou et était cintrée à la taille à l'aide d'une large ceinture de même tissu.



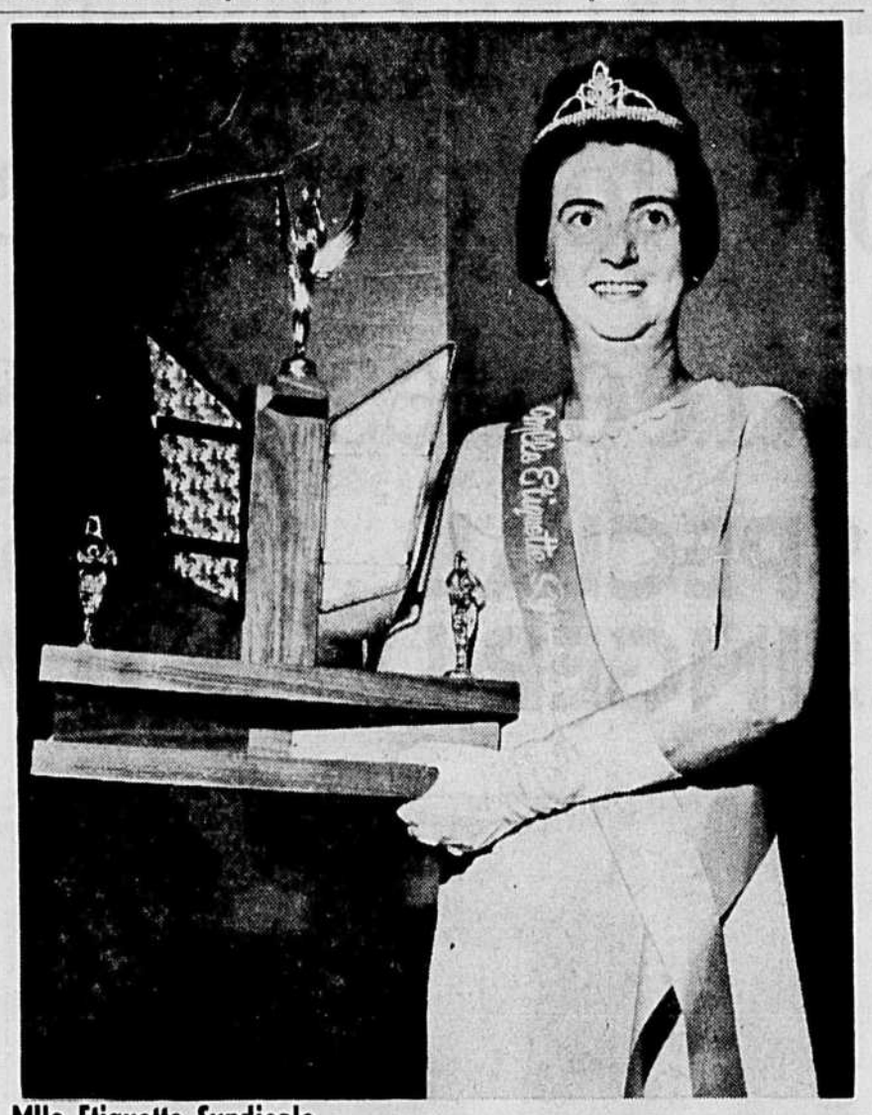
Récent mariage

M. et Mme Guy Masset (Micheline Dorion), dont le mariage a été béni récemment par M. le curé André Dorion, cousin de la mariée, à l'église St-Paul-de-la-Croix. La mariée est la fille de M. et Mme Pierre Dorion, d'Ahuntsic, et le marié est le fils de M. et Mme Charles Decerf, d'Ahuntsic également.

Le Club des Premières

Le Club des Premières, qui fête cette année son 5e anniversaire, reprendra ses activités à l'automne. La saison 1967-68 débutera le 15 octobre, au théâtre Stella, avec la troupe du Rideau Vert.

Ce club a été fondé en 1963, par l'initiative de M. le juge Edouard Rinfret, et animé par Mme Fernand-S. Picard. Il réunit un groupe d'amateurs de théâtre disposés à payer leurs billets d'avance, pour le plus grand bénéfice des troupes. Les spectacles qui seront donnés, sont divisés en séries : série A : Rideau Vert, les Grands Ballets Canadiens ; série B : Théâtre du Nouveau-Monde, Comédie Canadienne ; série C : Le Théâtre de Quat'sous, La Poudrière, le Théâtre de la Bourse, Théâtre de l'Escale. Pour renseignements, on peut communiquer avec Fernande Bastien, en composant 861-2703, Gisèle Doucet, 334-1205 ou avec Jeanne Landry à 731-5965.



Mlle Etiquette Syndicale

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pour clôturer la Journée du Travail qui avait lieu à l'Expo hier, on a couronné une Mlle Etiquette syndicale. La cérémonie a eu lieu à la Place des Nations, hier soir. Sur la photo, la reine Mlle Pauline Goulet qui représentait la région de Montréal. On la voit ici avec la couronne et le trophée.

Chez les Latins d'Amérique

L'Union des Latins d'Amérique organise une soirée artistique en hommage à Trinidad et Tobago, le 22e membre de l'Organisation des Etats américains. Cette manifestation se tiendra à l'hôtel Reine Elizabeth, galeries 2 et 3, le jeudi 7 septembre, à 8 h. 30. Les personnes qui se rendront à cette soirée, verront les artistes du Calypso, du limbo et des tambours d'acier et participeront à leur rythme, à leur enthousiasme et à leur allure endiablée. Il y aura aussi projection de quelques films en couleur et des dépliants sur Trinidad et Tobago et d'autres îles des Antilles où un groupe de l'Union des Latins d'Amérique se rendra lors de la croisière d'automne 1967, du 27 octobre au 13 novembre.

Présentation de modes

Une présentation de modes est organisée au bénéfice de l'Association Parents-maîtres de l'école St-Jean de Chomedey. Elle aura lieu à cette école, au 740 de la 75e Avenue, à Chomedey, le lundi 18 septembre, à 8 h. p.m. Plusieurs maisons bien connues se sont réunies pour faire de cette présentation une brillante démonstration de la mode d'automne, dans tous les domaines aussi bien ceux de la coiffure et des soins à donner au visage. Il y aura de nombreux prix de présence. Pour renseignements ou réservations, on peut s'adresser à l'école, en composant 688-9462.

à Noter

ANNONCE

Quand un enfant a la diarrhée

Quand un membre de la famille a la diarrhée, tout s'arrange si maman se rappelle l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler. Il procure un soulagement rapide et doux. Efficace pour les enfants ou les adultes, l'Extrait du Dr Fowler a fait ses preuves depuis plus de 115 ans.

La diarrhée simple est l'un des malaises les plus répandus; souvent, elle se manifeste subitement, avec nausées, crampes et malaises intestinaux. Ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler sous la main pour obtenir un soulagement rapide et rétablir l'équilibre intestinal. 65-3F

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Morgan vous invite à son

Défilé de modes d'automne

Importations des grandes villes mondiales de la mode.

Salle à manger Regency

- Thé-mode à 3 h 30 de l'après-midi les mercredi, jeudi et vendredi, 13, 14 et 15 septembre.
- Dîner-mode à 6 h du soir le jeudi 14 septembre.

Commentaires en français et en anglais par Madame Roberte Bolduc.

- Dîner-mode 3.50
- Thé-mode 2.50

Billets en vente au comptoir des tricots, au deuxième

Ou téléphoner à 844-1515, poste 300 pour retenir vos places

AVIS



Mme J.-A. BOURE

Pour permettre la construction de la STATION DE METRO JEAN-TALON

Mme J.-A. Bouré

doit abandonner sa place d'affaires !

Tout le stock en magasin doit être rapidement écoulé

À COMPTER D'AUJOURD'HUI

GRANDE VENTE

RABAIS SENSATIONNELS

50%

DE RÉDUCTION SUR

LINGERIE et CORSETS

FINS DE SERIES

20%

DE RÉDUCTION SUR

toute la marchandise régulière

Hâtez-vous, c'est votre dernière chance!

Mme J.-A. Bouré

7153, rue ST-DENIS
(angle Jean-Talon)

LISTE DES GAGNANTS

des 20 bourses d'étude de $100.00

gracieusement offertes pour la rentrée des classes par

SAUVE FRERES

Date	Nom	Adresse	Institution fréquentée
8 août	VINCENT DUBE	9612 — 2ième Rue, Riv. des Prairies	Fernand Gauthier
9 août	DANIEL RANCOURT	527 Rue Sicard, Mtl.	Ste-Louise de Marrilac
10 août	MICHEL RAULT	18 Bernard ouest, Mtl.	St-Stanislas
11 août	JACQUES PAINCHAUD	424 rue Prévost, V. Jac. Car.	Gérard Filion
12 août	ANDRE YALE	7 Laurin, Ste-Thérèse, Qué.	St-Gabriel
14 août	MICHEL JOYAL	6242 — 41e Avenue, Rosemont	Longueuil
15 août	J.-PIERRE CHARTRAND	477 St-Louis, Terrebonne	St-Sacrement
16 août	BRUNO BENOIT	4e Rang, St-Charles, St-Hyac.	Rég. St-Hyac.
17 août	LEO LAVERGNE	2291 rue Sauvé, Mtl.	Sts-Martyrs Canadiens
18 août	GILLES CARPENTIER	296 rue Dumouchel, Dorval	Université Ottawa
19 août	GILLES LAGACE	12040 Grenet, Mtl.	St-Ignace
21 août	JACQUES FRENETTE	3565 Soubirous, Montréal	Rés. Ste-Elisabeth
22 août	ROLAND ST-ONGE	3737 rue St-Hubert, Mtl.	Le Plateau
23 août	BENOIT BLONDIN	10160 Iberville, Mtl.	Jardin d'Enfance
24 août	JACQUES BEAUREGARD	134 rue Charlotte, St-Liboire	Acad. Casavant
25 août	DANIEL VACHON	4630 Amiens, Mtl-Nord	St-Vincent Marie
26 août	LAURENT LARIVIERE	3245 Goyer, app. 1, Mtl.	Préf. School
28 août	DANIEL HEON	9815 Parthenais	St-Paul de la Croix
29 août	BERNARD BRIEN	1051 Victor-Morin, Duv. Laval	Ecole St-Jean
30 août	R. BERTRAND	2731 Père David, Trois-Rivières	Séminaire St-Joseph

SAUVÉ FRÈRES (1957) LIMITÉE

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

A Montréal : 6554, rue Saint-Hubert, 273-6392 A Saint-Hyacinthe : 1624, rue des Cascades, 773-7424

DEVENEZ **DACTYLO DICTAPHONISTE**

FORMATION SUR ÉQUIPEMENT IBM ULTRA-MODERNE

EN 60 HEURES



AVANTAGES :

Les élèves déterminent elles-mêmes, l'heure et le nombre de périodes hebdomadaires qui leur conviennent le mieux.

Chaque élève travaille à son propre rythme et se rend compte de ses progrès rapides et sûrs.

L'école place ses graduées

Facilités budgétaires si désiré.

LE CENTRE D'ENTRAÎNEMENT DE DACTYLO INC.,
440 EST, BEAUBIEN STATION BEAUBIEN ■ 270-1376



Crayons "Pilon"
750 H.B.

Première qualité, mine noire H.B., degré medium, douce et durable avec efface. Conviennent parfaitement à l'étudiant, l'homme d'affaires, etc.

Ord. 90¢ douz. SPECIAL PILON douz. **65¢**

Ord. $10.00 la grosse SPECIAL la grosse **$7.20**

Boite de 6 douz. SPECIAL **$3.79**

AUBAINES
"RENTRÉE DES CLASSES"

AUX 5 MAGASINS
F. Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU

Soyez à la page !

COUVREZ VOS LIVRES AVEC LES NOUVELLES

Feuilles de polyéthylène

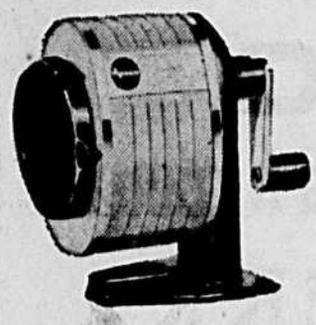
Lavables — Transparentes — Flexibles

Grandeur : 36" x 72"

Prix ord. : 50¢ la feuille

AUBAINES PILON la feuille 35¢

La douz. : $4.00 — Le cent : $30.00



Aiguisoir "Apsco"
"Modèle Giant"

Peut se fixer au mur ou sur une table. Cadran en nylon incassable offrant une sélection d'ouvertures pour toutes les grosseurs de crayons.

Ord. $5.25 SPECIAL PILON **$3.95**



Dictionnaire "Larousse"
illustré

Le conseiller indispensable. Toujours prêts à fournir des renseignements précis et exacts. Nombreuses illustrations.

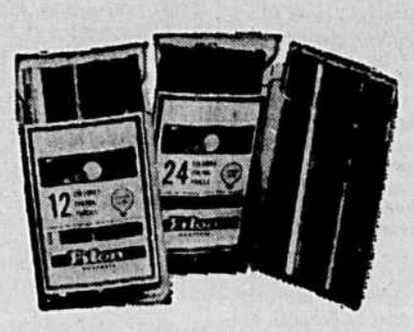
Ord. $6.95 SPECIAL PILON **$5.29**



Dictionnaire "Harrap's"
français/anglais
anglais/français

Tout professeur et tout étudiant se doit de posséder son Harrap's Shorter, précieux outil de travail.

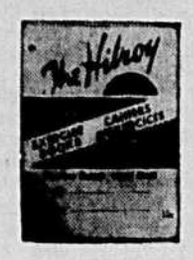
Ord. $6.90 SPECIAL PILON **$5.25**



Crayons à colorier
"PILON"

Bois de première qualité. Couleurs splendides. Etui pratique. Choix de 12 ou 24 couleurs assorties.

Boite de 12 crayons	Boite de 24 crayons
Ord. $1.09	Ord. $2.09
SPECIAL PILON	SPECIAL PILON
79¢	**$1.59**



Cahiers
d'exercices scolaires

Choix de 5 cahiers de couleurs différentes. Trois perforations pour couverts à anneaux. Cahiers à l'encre, lignés étroit ou large. Dimensions 10¾ x 8¼.

Ord. 85¢ SPECIAL PILON **59¢**

le paquet de 5 cahiers



Dictionnaire moderne
"LAROUSSE"
français/anglais
anglais/français

Un dictionnaire bilingue de conception ultra - moderne. Un vocabulaire riche et vivant; illustrations, tableaux de vocabulaire, sommaire des grands articles.

Ord. $6.75 SPECIAL PILON **$5.15**



Cahier de préparation
de classe

Cahier 8¾" x 6¾" comprenant 400 pages de papier à encre de qualité supérieure. Couverture rigide de couleur grise. Marge de 1".

Ord. $1.49 SPECIAL PILON **98¢**



Dictionnaire "QUILLET"

Consultez le dictionnaire QUILLET par le texte et par l'image. Indispensable dans tous les foyers, pour l'étudiant, etc. Le dictionnaire le plus complet.

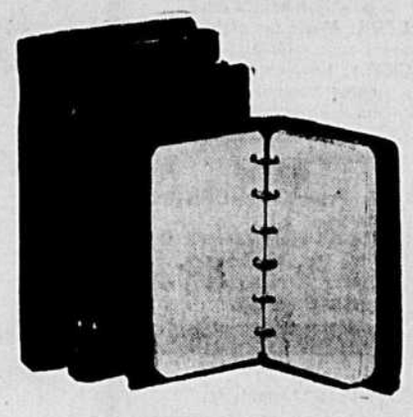
Ord. $8.95 SPECIAL PILON **$6.79**



Ensemble "Combo"
4 DANS 1

Couvert à anneaux rigide en vinyle de qualité. Capacité 2". Comprenant : 5 cahiers d'exercices, 140 feuilles mobiles plus un index séparateur.

Ord. $3.95 SPECIAL PILON **$2.95**



Couverts à anneaux
FORMAT DE POCHE

Couverture en vinyle de couleurs variées. Anneaux de ½" de capacité, contenant 50 feuilles lignées.

Dimensions : 5" x 3". — 6" x 3½". — 6¾" x 3¾"

Ord. 98¢ SPECIAL PILON **75¢**



Serviette d'étudiant

Pour étudiant de tout âge. En cuir pressé. Fabrication de haute qualité. Poignée en plastique. Serrure à clef. Monture métallique. Trois compartiments. Dimensions extérieures: 17" x 12" x 6" d'expansion. Couleurs : Tan et tabac.

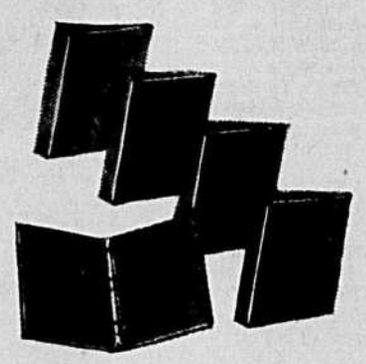
Ord. $7.95 SPECIAL PILON **$5.75**



Sacs d'écolier

Idéal pour les débutants, garçons ou filles. Cuir lisse, bordure en matière plastique. Fermoir à clef. Couleurs tan et tabac.

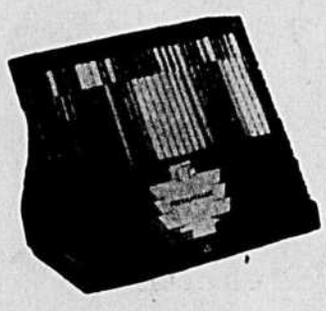
Garçons :	Filles :
Ord. $4.95	Ord. $5.95
SPECIAL	SPECIAL
$3.75	**$4.50**



Couvert à anneaux

Dimensions : 11" x 8½" — 1" de capacité. Couverture en vinyle rigide. Couleurs : rouge, brun, vert, bleu et noir.

Ord. 98¢ SPECIAL PILON **69¢**



Crayons "Prismacolor"

Choix complet de 12 à 60 couleurs différentes. Fera la joie des petits et des grands.

Boite 12 crayons Ord. 1.98	**1.49**
Boite 24 crayons Ord. 3.98	**2.98**
Boite 36 crayons Ord. 5.95	**4.49**
Boite 48 crayons Ord. 7.95	**5.98**
Boite 60 crayons Ord. 9.95	**7.59**



Ensembles d'instruments
mathématique et dessin

Boîte en métal comprenant compas, règle, triangles, rapporteur en plastique.

Ord. $1.25 SPECIAL PILON **89¢**

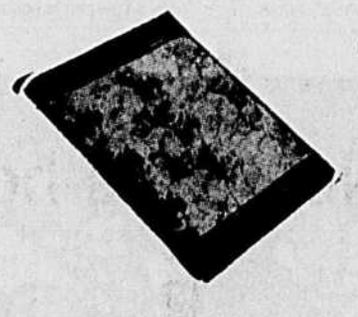


Feuilles mobiles

De grandeur standard à 3 perforations. 11" x 8½". Papier de 16 livres de qualité supérieure, lignes à espacement de ¼" et marge. En paquet économique de 250 feuilles no 218.

Ord. 98¢ SPECIAL PILON **79¢**

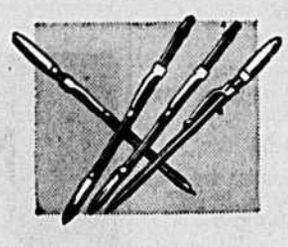
le paquet de 250



Sous-main

Base flexible. Bandes en cuir. Couleur : brun, vert, marron, noir. Dimensions : 19" x 24" ou 16" x 21".

Ord. 3.60
SPECIAL PILON
$2.69

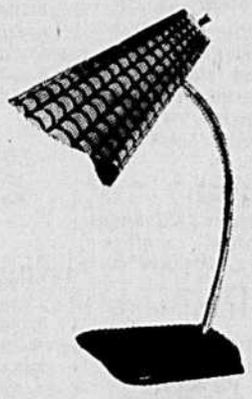


Stylo à bille "Pilon"

Le stylo par excellence pour l'étudiant. Garni d'un capuchon et d'un agrafe. Pointe fine ou moyenne. Choix d'encre de teintes variées : bleu, rouge, vert, noir.

Ord. 35¢ SPECIAL PILON **25¢**

$2.75 LA DOUZ.



Lampe de bureau

Tout métal elle est belle et pratique. Base finie noyer, 15" d'extension. Abat-jour de couleur vert, tangerine ou blanc.

Ord. $4.50 SPECIAL PILON **$3.39**



Brocheuse "Météor"
AVEC 1000 BROCHES GRATUITES

Fabrication tout métal. Rondelles de caoutchouc protégeant les surfaces. Broches standard ¼". Peut servir sur le bureau — dans la maison — au mur.

Ord. $2.98 SPECIAL PILON **$2.29**

CETTE VENTE DURERA 4 JOURS DU 6 AU 9 SEPT. INCLUSIVEMENT

★ COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES ACCEPTEES
★ LIVRAISON GRATUITE dans le grand Montréal pour toute commande de $3 ou plus
★ "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas".

F. Pilon inc.
FOURNITURES DE BUREAU

750 Beaubien 273-9501	8559 St-Laurent 381-6261	800 Mont-Royal 524-3081	851 boul. Décarie 748-7961	280 ouest, Saint-Jacques 842-4171

COMMANDES POSTALES AUX FRAIS DU CLIENT

Vu l'ampleur de cette vente veuillez nous accorder 3 jours pour la livraison

économie & finance

LA PRESSE

DOUGLAS FULLERTON

Avantages et inconvénients de l'épargne par l'assurance

Dans une récente série d'articles à l'intention des petits épargnants en quête de conseils sur l'investissement, j'ai touché un mot de l'assurance en tant que forme de placement. Plusieurs assureurs (ou personnes engagées dans ce secteur) m'ont reproché de n'avoir pas adéquatement exposé la question. Pour cette raison et eu égard au fait que beaucoup de Canadiens possèdent des assurances, j'y reviens brièvement.

J'ai avancé trois arguments valables en faveur du mode d'épargne que constitue l'assurance-vie : les avis touchant les primes qui sont de nature à inciter l'investisseur à continuer d'épargner; le fait que les revenus retirés d'une assurance et qui sont crédités à l'assuré ne sont pas imposables; la facilité de transformation d'une assurance en argent comptant, ou la facilité d'emprunter au moyen d'une assurance donnée en garantie.

En contrepartie, les assurances présentent certains désavantages, tout particulièrement, d'une part, leur vulnérabilité en cas d'inflation, auquel cas l'assuré reçoit des bénéfices en dollars dépréciés; d'autre part, de lourdes dépenses d'administration et autres frais élevés qui, en définitive, incombent à l'assuré.

Vulnérabilité en cas d'inflation

Pour ce qui est de l'inflation, l'assuré n'a vraiment aucun moyen de protection : tout bénéfice que lui-même ou le bénéficiaire de son assurance peut retirer a été déterminé mathématiquement, en dollars, sans égard à une dévaluation quelconque. L'épargnant qui, au cours des années '30 et '40, a payé une police d'assurance afin de s'assurer un revenu plus substantiel une fois retraité, touche aujourd'hui des dollars qui valent en valeur marchande la moitié (sinon moins) des dollars qu'il a versés à la compagnie d'assurance. Cette compagnie elle-même ne peut rien ajouter en manière de compensation (en sus des dividendes d'une police de participation) parce qu'elle a placé l'argent perçu de l'assuré dans des investissements — tels les bons — eux-mêmes touchés par l'inflation.

Les compagnies d'assurance sont d'autant plus au courant de ce problème épineux qu'il est responsable du déclin constant et accusé de leurs opérations en tant qu'entreprises fondées sur l'épargne. Il y a une trentaine d'années, les compagnies américaines d'assurance-vie détenaient plus de la moitié de l'épargne des Américains; maintenant elles n'en détiennent plus que 16 p.c., les épargnants préférant investir dans des actions communes, dans des fonds mutuels et dans l'immeuble.

Plusieurs compagnies ont commencé à lutter là-contre en favorisant la vente de rentes viagères. Les bénéfices que retirent de cette vente les compagnies concernées étant investis principalement dans les actions communes, l'assuré se trouve ainsi protégé jusqu'à un certain point contre l'inflation. Les compagnies d'assurance ont longtemps boudé ce genre de "rentes viagères" parce qu'elles y voyaient une contradiction avec le principe du contrat els obligeant à des paiements fixes, bien déterminés, principe qui avait fait leur fortune. Mais maintenant il leur faut ou changer leurs méthodes ou risquer de voir leurs affaires péricliter davantage.

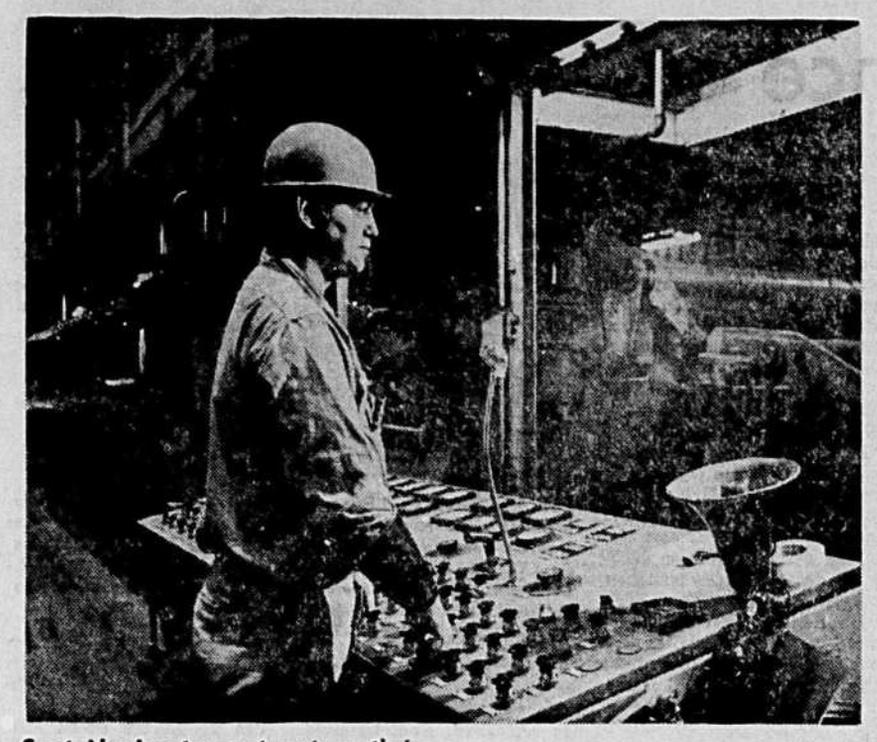
Les frais d'administration additionnés aux frais divers qu'entraine la vente d'une assurance forment un total qui, selon mon estimation, représente le quart de chaque dollar de prime que touche l'assureur. C'est le second désavantage majeur des polices d'assurance; je l'ai antérieurement signalé. Le chiffre de 25 p.c. que j'ai mentionné, était basé sur la comptabilité de deux compagnies; or, il appert qu'en moyenne, tant au Canada qu'aux USA, les frais équivalent à 22 p.c. de chaque dollar payé en prime.

Reste que ce pourcentage est extrêmement élevé. Cela explique le fait que la valeur en argent comptant d'une police d'assurance est nulle avant le paiement de trois années de primes, les deux premières primes servent à payer la commission du vendeur et autres dépenses. Forcément, ces frais très lourds influent sur la valeur intrinsèque d'une assurance, valeur dont est à déduire en sus les quelque 5½ p.c. (moyenne) que l'assureur s'accorde en bénéfices.

Un aspect peu reluisant de l'assurance

Il faut hélas ! mentionner un aspect du domaine de l'assurance qui n'est pas reluisant : la publicité de certaines compagnies et les boniments de certains agents qui comportent des assertions d'une véracité fort douteuse quant à la valeur comparée des assurances à échéance et à bon marché (qui ne seraient que des protections), et des assurances mixtes (dites "permanentes") ou "protection-épargne". Ces assertions tendent toutes à déprécier l'assurance à échéance au bénéfice des polices qui comportent un composant d'épargne. La comparaison entre les deux est faite de façon rien moins qu'objective. L'investissement méthodique dans des actions communes peut, en fait, rapporter beaucoup plus à la longue que l'assurance. Néanmoins, les compagnies préfèrent naturellement disposer elles-mêmes de fonds à investir et il se trouve que leurs représentants touchent des commissions moins substantielles sur l'assurance à échéance.

Chose étonnante, les assureurs en discutant les avantages respectifs de l'assurance à échéance et de l'assurance mixte (ou à capital différé) omettent de dire que la "protection" assurée par une assurance mixte se trouve réduite par sa valeur réelle de rachat en argent comptant. Ainsi, une police d'assurance mixte de $10,000, comportant une valeur intrinsèque, en comptant, de $4,000, offre seulement une protection de l'ordre de $6,000, du fait que le composant de $4,000 en comptant va à la compagnie si l'assuré décède. Par contre, la veuve d'un assuré qui détenait une police à échéance de $10,000 touche cette somme en totalité, plus les épargnes du même assuré. Certes il n'est pas facile d'exposer avec précision le mécanisme mathématique complexe d'une police d'assurance protection-épargne, mais cela n'excuse pas certaines compagnies de leur faire une propagande mensongère.



Contrôle hautement automatisé

La société Dofasco réalise présentement un programme d'expansion évalué à $10 millions et qui permettra de doubler sa production d'acier au silicium de haute qualité. Un système de contrôle hautement automatisé est utilisé pour la production de ces aciers spéciaux, comme le montre notre photo. Les nouvelles installations de la société seront encore plus grandes et complexes que les premières.

Le volume des transactions boursières a augmenté considérablement aux USA

NEW YORK (PA) — Wall Street déborde de santé et les titres échangés sont si nombreux, tant par des particuliers que des institutions, que les courtiers ont été incapables de tenir à jour le travail de bureau du flot des transactions.

Il a fallu que la Bourse de New York et la Bourse américaiine, ainsi que des bourses régionales, réduisent de 90 minutes par jour la durée des transactions pendant neuf jours, le mois dernier, pour donner au personnel de bureau des courtiers la possibilité de rattraper leur retard.

L'appétit des Américains pour placer leur argent dans les titres de sociétés commerciales a atteint ces dernières années des proportions colossales.

Au cours du premier semestre de l'année, 1,234,398,860 actions ont changé de mains à la Bourse de New York, ce qui représente une moyenne quotidienne de 9,800,000. Par comparaison, 1,039,045,404 actions firent l'objet de transactions durant les premiers six mois de 1966, soit une moyenne quotidienne de 8,200,000.

Une hausse générale

Les transactions ont monté en flèche également à la Bourse américaine, de New York, ainsi que sur les bourses régionales et sur le marché au comptoir.

En 1926, le volume total des transactions de l'année à la Bourse de New York avait été de 601,000,000 de titres, En 1966 il avait grimpé à 2,205,700,000.

La cadence des transactions a plus que doublée depuis 1959, alors que le total atteignait 1,039,000,000 actions pour une moyenne quotidienne de 3,200,000.

Depuis 1952, la population américaine de "boursiers" est passée dé 6,000,000 à 22,000,000. Ces investisseurs étaient co-propriétaires de près de 7,000 compagnies.

Les acheteurs de titres ne sont pas seulement devenus plus nombreux, mais ils ont plus d'argent à placer et ils sont plus intéressés à placer.

Un autre facteur d'importance dans l'augmentation des transactions est la plus grande activité des institutions : fonds mutuels, fonds de pension, banques, compagnies d'assurance.

Ces institutions disposent de ressources beaucoup plus considérables que les particuliers en avaient il y a quelques années et elles ont aussi adopté une approche différente dont résultent des transactions plus nombreuses.

Dans le passé, le principal but des achats effectués par les institutions consistait en un placement à long terme, avec des bénéfices provenant des dividendes.

Elles réalisent maintenant des profits rapides en vendant à chaque hausse de prix.

Fin 1966, ces institutions détenaient approximativement $101,000,000,000 d'actions cotées à la Bourse de New York, à la valeur du marché. Ce montant représentait 21 pour cent de toutes les actions cotées à cette bourse et correspondait à une augmentation de 15.8 pour cent par rapport à 1956.

Les fonds de pension non assurés, le plus vaste groupe d'actionnaires parmi les institutions, détenaient presque $35,000,000,000 d'actions. Les compagnies de placement en possédaient $28,000,000,000.

Le rôle des institutions se reflète aussi dans la plus grande vitesse de rotation des titres de leurs portefeuilles.

Légère hausse des prix de gros au Canada en juillet

OTTAWA — L'indice général des prix de gros a atteint 263.7 au cours du mois de juillet, rapporte le Bureau fédéral de la statistique. Cet indice est établi sur la base 100 des prix de la période 1935-1939.

Cette situation représente une légère augmentation comparativement au mois de juin alors que l'indice s'établissait à 263.6, et une hausse de 1.5 pour cent par rapport à juillet de l'année dernière alors que l'indice s'élevait à 259.8.

En juillet, quatre des huit principaux groupes de produits composant l'indice général ont connu une augmentation et quatre également ont connu une baisse.

Les produits du fer ont progressé de 1 pour cent pour s'établir à 275.2 comparativement à 272.5 en juin. L'indice des produits du bois a augmenté de 0.9 pour cent pour s'établir à 346.9 comparativement à 343.9 en juin.

Hausse du prix des savons

Une hausse de 0.5 pour cent a été enregistrée dans le groupe des produits chimiques qui sont passés de 210.8 à 211.8, en raison de l'augmentation du prix des savons et des détersifs.

Les mineraux non-métalliques ont augmenté de 0.4 pour cent, passant de 198.6 à 199.3, hausse qui résulte de l'augmentation du prix de l'amiante brut et du soufre principalement.

Autos neuves : hausse des ventes

OTTAWA (PC) — Les ventes d'automobiles neuves durant les six premiers mois de l'année ont augmenté de 2.5 p.c. pour se chiffrer par 459,174 au regard de 447,763 au cours de la même période l'année dernière, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

La baisse des bénéfices des sociétés influence les programmes d'expansion

(PC) — Les bénéfices rapportés par environ 100 compagnies canadiennes à la fin du premier semestre de l'année en cours étaient moindres de plus de $25,000,000 comparativement à la même période, l'an dernier.

Une revue des rapports financiers publiés par ces compagnies, à la fin des six premiers mois de l'année, montre que leurs bénéfices nets ont été de $589,896,000 comparativement à $615,589,000, en 1966. Toutes ces compagnies devraient réaliser au cours de l'année complète des bénéfices de $1,000,000 et plus.

Des calculs précis sont toutefois quasi impossibles car plusieurs de ces sociétés ont changé leurs méthodes de calcul ainsi que les dates de leur année financière. Toutefois, on peut rappeler que 65 de ces firmes l'an dernier avaient réalisé des bénéfices de $53,000,000 supérieurs à ceux de l'année précédente.

Cette diminution des profits a restreint les programmes d'expansion, cette année. Aussi les fabricants réduiront tout probablement le total de leurs capitaux d'investissement de plus de $200,000,000. Ce total avait été de $2,802,000,000 l'année dernière.

Les coûts

Si plusieurs des compagnies en question mentionnent les coûts plus élevés comme facteur principal de ce recul, certaines insistent également sur un ralentissement du commerce.

Les prévisions étant cependant encourageantes pour la seconde moitié de l'année au point de vue économique, plusieurs compagnies devraient améliorer leurs rapports financiers au cours des six derniers mois de 1967. Quelques-unes ont malgré tout prévenu leurs actionnaires qu'ils ne devaient en aucune façon prévoir des résultats aussi satisfaisants qu'en 1966.

Du nombre des compagnies comprises dans l'étude, 44 pour cent ont réalisé cette année des bénéfices moindres que l'an dernier. Durant le premier semestre de 1966, seulement 26 compagnies avaient vu leurs bénéfices diminuer comparativement à l'année précédente.

Autre preuve de la diminution des profits, 37 pour cent des firmes ont réalisé cette année des profits moindres qu'en 1965.

Jean Mehling câble de Paris

Les experts du Marché commun envisagent l'avenir avec optimisme

Alors que, de façon assez unanime, les journalistes considèrent, non sans quelque pessimisme, le présent et le futur immédiat des économies européennes, les analystes du Marché Commun viennent d'en brosser un tableau très différent, à Bruxelles même.

Pour eux, il parait à peu près certain qu'au cours des prochains mois l'économie française devrait faire preuve d'une réelle vigueur. L'année 1968, à les en croire, pourrait être une "bonne année" ; non seulement pour la France, du reste, mais pour ses principaux partenaires de la Communauté.

C'est en effet à une nouvelle expansion de l'économie allemande et de celle de l'Italie que les Français devraient — selon les experts de la Communauté — de retrouver une balance commerciale positive, un taux de croissance industrielle élevé, bref un taux général de développement conforme aux prévisions du Plan.

●

Acceptons-en l'augure. Les semaines actuelles se caractérisent, à Paris, par une série de décisions (ces "ordonnances" dont nous avons déjà parlé ici) qui marquent, en tout cas, l'évidente volonté du gouvernement de rendre confiance aux épargnants, aux industriels, aux consommateurs ; bref, à l'ensemble de la Nation.

La recherche d'une situation saine, au point de vue financier, dans les Services publics, traduit cet état d'esprit : éviter les déséquilibres auxquels on peut échapper par une gestion saine, pour pouvoir supporter une "impasse budgétaire" raisonnable qui permette la "relance" de l'industrie.

En fait, le gouvernement s'interroge sur l'opportunité de facilités à accorder ou refuser aux consommateurs (mesures fiscales, essentiellement). L'économie nationale, cela n'est pas douteux, est arrivée à un "tournant".

Il peut sembler dangereux d'avoir à compter sur le regain d'activité des économies étrangères pour retrouver son propre dynamisme.

De toute évidence le gouvernement français ne veut pas se résoudre à un pari aussi dangereux. Ses efforts actuels tendent, précisément, à rendre au pays une vigueur autonome, quitte pour lui à bénéficier, "en supplément", de ce qui pourra lui arriver de satisfaisant de l'extérieur.

L'échéance du 1er juillet 1968 demeure, bien entendu, l'un des instants majeurs qu'il faudra franchir dans les meilleures conditions ; et qu'il faut donc, à présent, préparer avec un soin particulier.

Mais il serait erroné d'imaginer que tout tourne, en économie, uniquement autour des problèmes de concurrence internationale. Celle-ci ne peut être soutenue avec succès que si, sur le plan intérieur, se trouvent en parfait état de fonctionnement tous les "circuits" fondamentaux: d'épargne, d'investissements productifs, etc...

C'est tout cela, bien entendu, que sous-entend ou qu'exprime l'optimisme des experts de Bruxelles.

Il est évident qu'on se réjouira, à Paris, de ces pronostics optimistes, si l'on appartient au gouvernement et qu'on les réfutera avec énergie dans les milieux ouvriers.

Du côté du patronat, une indiscutable évolution psychologique est en train de se produire. On avait commencé par prêter, durant l'été, de noirs desseins aux pouvoirs publics. Ceux-ci semblant décidés à rendre au marché monétaire sa fluidité, peut-être même à alléger (si cela devient indispensable) la fiscalité, on se dit que l'automne et l'hiver de 1967 pourraient bien, tout compte fait, n'être pas aussi sombres qu'on le redoutait.

Les semaines actuelles sont donc encore celles de l'incertitude. Le progrès est tout de même évident : le pessimisme a cessé d'être systématique.

au bilan de l'ACTUALITE

Délégation en Europe de l'Est

Une mission commerciale composée de dirigeants de cinq grandes entreprises canadiennes partira samedi à destination de l'Europe de l'Est afin d'étudier les possibilités de vente de biens d'équipement et de services techniques.

Au cours de la tournée, qui durera quatre semaines, le groupe visitea les pays suivants : l'Autriche, la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie.

Prix des produits du cuivre

La société américaine Bridgeport Brass a annoncé des hausses de prix sur une gamme étendue de produits de cuivre et de laiton, afin de couvrir les augmentations des prix du cuivre qu'elle doit se procurer en dehors de ses sources habituelles d'approvisionnement.

La plus grande partie des producteurs de cuivre américains se trouve paralysée par la grève depuis la mi-juillet et la perte de production accumulée dépasse 200,000 tonnes. Bridgeport Brass et d'autres utilisateurs ont complété leurs stocks par des achats à prix fort auprès des revendeurs.

Bridgepot a annoncé que ses prix pour les tubes et tuyaux de cuivre pour l'eau, les égouts, le drainage, les climatiseurs d'air et la réfrigération, sont augmentés de 7½ pour cent à partir du 1er septembre.

Nouvelle raison sociale

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire tenue jeudi les actionnaires de Consolidated Paper Corporation ont sanctionné un règlement dans le but de changer la raison sociale de la Compagnie à celle de Consolidated-Bathurst Limitée — Consolidated-Bathurst Limited.

Ce règlement autorise la compagnie à faire une demande au registraire général du Canada afin d'obtenir des lettres patentes supplémentaires approuvant le changement.

Brooke Bond Canada Limited

RED ROSE BLUE RIBBON

Thé • Café • Épices

AVIS est donné par la présente, qu'un dividende trimestriel (de 26 cents par action) sur les actions privilégiées amortissables, de 4.16% cumulatif (d'une valeur au pair de $25 par action) de la Compagnie a été déclaré payable, le 13 octobre 1967, aux actionnaires inscrits avant la fermeture des affaires le 15 septembre 1967.

Par ordre du conseil d'administration.
Le secrétaire-trésorier,
L. G. KEITH

Montréal, P.Q.
Le 28 août 1967.

BUREAUX A LOUER
ou
IMMEUBLE
A VENDRE



11,117, boulevard St-Vital
près Henri-Bourassa
IDEAL POUR ENTREPRISES FINANCIERES
Aussi : bureaux à louer dans nouvel immeuble
Pour informations :
La Caisse Populaire St-Vital 322-9310

A VENDRE
ENTREPRISE COMMERCIALE SERIEUSE
REGION DE TROIS-RIVIERES

Comprenant :
1° terrain 45 x 275
2° bijouterie
3° snack bar
4° salon de quilles
5° dix appartements disponibles pour location

Valeur totale $165,000.00 Comptant $55,000 00
Termes : 15 ans à 6½%

POUR INFORMATIONS :
Case 10076 LA PRESSE ou
Tél. : 666-6251 après 6 h. p.m.

les congrès,
comme leurs orateurs,
sont plus convaincants
à l'Esterel
à cause de l'ambiance de calme, de luxe et de confort qui y règne.
A 50 milles seulement de Montréal, par l'Autoroute des Laurentides. L'Esterel peut loger 250 personnes et en accueillir jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.
Documentation :
composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, dépt C-608-1, Hôtel l'Esterel, Ville d'Esterel, Cte Terrebonne, Qué.



DOMINION GLASS COMPANY LIMITED

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%) a été déclaré sur les ACTIONS PRIVILEGIEES de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1967.

Avis est également donné qu'un dividende de dix cents (10¢) l'action a été déclaré sur les ACTIONS ORDINAIRES de la compagnie pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1967.

Les dividendes mentionnés ci-haut seront payés le vendredi 13 octobre 1967, aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le lundi 25 septembre 1967.

D'ordre du Conseil d'administration.
Le secrétaire :
T. B. KING.

Montréal, 31 août 1967.

COPIES XEROX

1e à 3e copie	4e à 10e copie	11e à 100e copie	101e à 500e copie
10¢	5¢	4¢	1¢

PAR COPIE

Copies Xerox — Polycopies — Réduction
Imprimerie — Lithographie — Art

LES ENTREPRISES KASSIM LTEE
800 OUEST, DORCHESTER — SUITE 412
866-5335

AVIS
aux détenteurs des débentures Séries A, B, C, D, E de ACADIA ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'une assemblée des porteurs des débentures Séries A, B, C, D, E, émises par Acadia Acceptance Corporation Limited (ci-après appelée "la compagnie"), conformément aux dispositions des actes de fiducie portant les dates officielles du 1er juillet 1957, 1er décembre 1958 (signé le 6 février 1959), 1er octobre 1960 et le 1er novembre 1960 (signé le 8 décembre 1960), consentis par ladite compagnie en faveur de Trust Général du Canada (ci-après appelé "le fiduciaire"), sera tenue au bureau du fiduciaire, au numéro 2 de l'avenue Chauveau, dans la cité de Québec, le 27ème jour de septembre 1967, à 9 h. 30 a.m., pour les fins suivantes :

1. Prendre connaissance du défaut de la compagnie en vertu des actes de fiducie précités;
2. Prendre connaissance des procédures faites par la compagnie en vertu de la Loi sur la faillite (S.R.C. 1952 et ses amendements) et de toute proposition qui pourrait être faite par la compagnie relativement aux dites procédures;
3. Prendre toute décision qui sera jugée appropriée relativement aux procédures intentées par la compagnie, telles qu'elles pourraient être amendées et donner, à cette fin, au fiduciaire, toute autorisation, pouvoir et autorité;
4. Prendre toute décision qui sera jugée à propos relativement à la protection, l'exercice, l'exécution et réalisation des droits, privilèges et intérêts des porteurs de débentures et donner à cette fin au fiduciaire toute autorisation, pouvoir et autorité;
5. Prendre toute décision concernant le remboursement partiel ou total des débentures, la démission, le remplacement et la rémunération du fiduciaire;
6. Adopter comme résolution extraordinaire une ou plusieurs résolutions aux fins ci-dessus, autoriser le fiduciaire à consentir et à signer tous actes, contrats, mainlevées, quittances et conventions quelconques, à prendre, continuer ou discontinuer toutes procédures légales et judiciaires et, de manière générale, à faire toutes choses qui pourraient être nécessaires ou appropriées pour donner effet et mettre en vigueur les dites résolutions ordinaires ou extraordinaires, selon le cas;
7. Faire toutes choses qui pourraient être jugées appropriées dans l'espèce;
8. Ajourner l'assemblée.

Peuvent assister et voter à l'assemblée :
(a) tout détenteur d'une débenture immatriculée ou son mandataire dûment désigné par écrit;
(b) tout détenteur d'une débenture au porteur, sur production et remise d'icelle ou d'un certificat de dépôt de telle débenture entre les mains d'une banque à charte, ou d'une compagnie de fidéicommis ou d'une caisse populaire, ou son mandataire dûment désigné par écrit.

L'écrit constatant le mandat ou le dépôt, fait en la forme prescrite, doit être déposé entre les mains du fiduciaire avant l'heure fixée pour le début de l'assemblée ci-dessus convoquée.

Conformément aux dispositions des dits actes de fiducie, le fiduciaire a édicté certains règlements pour faciliter la tenue de l'assemblée, prescrivant entre autres les formules appropriées de procuration et de certificat de dépôt. Ces formules sont à la disposition des détenteurs de débentures au bureau du fiduciaire, 2, avenue Chauveau, dans la cité de Québec, où l'on peut également consulter une copie des actes de fiducie précités, les règlements édictés par le fiduciaire relativement à la tenue de cette assemblée et obtenir toute autre information s'y rapportant.

Québec, ce 31ème jour d'août 1967.
TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

CIGARES IMPORTÉS!
• De CUBA (y compris Montecristo)
• De la JAMAIQUE
• Du MEXIQUE
en vente chez
Simpson's
dunhill humidor
Entrée rue Metcalfe, Montréal
Entrée rue Bay, Toronto

La Société Canadienne de Sel Ltée



R.-R. Fournier

La nomination de M. Roger-R. Fournier au poste de Directeur des Ventes, Produits industriels et au consommateur, Province de Québec, est annoncée par Pierre Drouin, Directeur Régional des Ventes, La Société canadienne de Sel Limitée, fabricants du Sel Windsor.

M. Fournier opérera du bureau régional de Ville d'Anjou. ●

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	1400	9¼	9¼	9¼
Alcan	200	28¾	28¾	28¾
Algoma	840	23¾	23¾	23¾
Alliance	400	10	10	10
Alcan	—	38	37¾	—
Alcan 2 p	—	39¾	39¾	—
Anglo CP	—	19	19	—
A Scan Inv	—	18⅞	18⅞	—
Asbestos	—	25	24¼	—
Atl Sug	—	12	11¾	—
Bq CN	—	11	11	—
Bq Imp	—	14	13⅞	—
Bq Mont	—	12¾	12⅝	—
Bq NE	—	14⅞	14⅝	—
Bq PC	—	9⅝	9⅝	—
Bq Roy	—	16⅜	16	—
Bq Tor	200	13⅝	13⅝	13⅝
Bell Phone	—	48	47¾	—
Bow Mer p	—	50½	50½	—
Bowater	—	7⅞	7⅞	—
Brazil	—	11⅞	11⅞	—
BAOil	—	38¾	38½	—
Brinco	—	390	390	—
Bruck B	—	6¼	6¼	—
Cae	500	12⅛	12⅛	12⅛
Cal Pow	—	24⅝	24⅝	—
Can Cem	—	38¾	38¼	—
Can Cem	—	25	25	—
Can Iron	—	32½	22½	—
Can Malt	—	25	24¼	—
C Brew	4000	⅜	8⅜	8⅜
C Br AlumA	—	16½	16⅜	—
C Chem W	—	385	385	—
C I T.	—	19¼	19¼	—
CI Pow	—	35¾	35	—
C Marconi	—	5¼	5⅛	—
CPR	—	67½	67¼	—
CPR Pr	400	10⅜	10⅜	10⅜
C Pfina	—	14¾	14½	—
Cdn Tire A	—	25¾	25½	—
Cdn Tire A	—	25¾	25½	—
C Vikers	—	10½	10½	—
Central Del	500	25	24¾	24¾
Cominco	—	29½	29½	—
Cons Paper	—	34⅜	34½	—
C Paper Wts	—	615	600	—
Corntion	—	175	175	—
Couvrtt A	—	5⅞	5⅞	—
Cr Zell A	—	20	20	—
Crush Int	—	11½	11¼	—
Cygnus B	—	7½	7½	—
Cygnus Pr	—	19	19	—
Denison	—	7⅛	7⅛	—
Dist Seag	—	38½	38¼	—
D Bridge	—	17½	17½	—
D Dairies pr	—	29⅜	29⅜	—
Do Fasco	—	24¾	24⅜	—
D Glass	—	10¼	01¼	—
Dosco	—	6¾	6¾	—
D Stores	—	17⅜	17¼	—
Domtar	300	13¾	13¾	13¾
D Text	—	24¼	24¼	—
Du Pont	—	28½	28½	—
Eddy Match	—	30	30	—
Fam Play	—	26	35¾	—
F Collection	—	10½	10	—
Fraser	—	18½	18½	—
Fr Pete	300	650	650	650
Glengair	—	240	230	—
GL Paper	—	23½	23¼	—
Hawk Sidd	—	345	340	—
Home (A)	—	21	21	—
Hud Bay M	—	61¼	61¼	—
Husky Oil	200	19	19	19
Husky D w	—	10	10	—
Imp Oil	—	68	68	—
Imp Tob	—	14¾	14¾	—
I Tob Pr	—	5¾	5¾	—
Ind Accep	—	23	22¾	—
Inglis	—	12⅛	12⅛	—
Int Nickel	—	103½	103½	—
Inter PL	300	21½	21½	21½
Labatt	—	30	29¾	—
Laur F 6¼	—	14¾	14¾	—
Loblaw (A)	—	7½	7½	—
Loblaw (B)	—	7⅞	7¾	—
Mac Laren (A)	—	20	20	—
Marit Tel	—	21¾	21¾	—
Massez F	300	20⅛	20⅛	20⅛
Mc Allister	—	8¾	8½	—
Markbor	—	465	465	—
Molson (A)	—	23½	23½	—
Markbor drts	—	160	150	—
Moore Corp	200	33⅛	33⅛	33⅛
MorseR A	—	27	27	—
MorseR B	—	25½	25	—
Nat Contain	—	9	8⅞	—
Nat Sea	—	8	8	—
NFLD Light	—	10¾	10½	—
Noranda	—	56¾	56½	—
North C Gas	—	12¾	12½	—
NS LP	—	9⅛	9½	—
Ogilvie	—	13¼	12¾	—
Oshawa (A)	—	46¾	46¾	—
Pac Pete	—	16	16	—
Pow Corp	—	10¾	10½	—
Price	200	12	12	12
QN Gas	—	10⅜	10⅜	—
Rio Algom	800	32½	32¼	32½
Ronalds	—	15	14⅞	—
Rothmans	—	29⅜	29¼	—
St-L Cem w	—	330	330	—
Salada F	—	10½	10½	—
Royal Trust	—	23¾	23¼	—
Scott LaS	—	30	28⅞	—
Shell I w	—	11⅜	11⅜	—
Shop Save	—	15¼	15¼	—
Simpsons	—	31⅞	31¾	—
Simp Sears	—	20	20	—
Sogemines	—	14¼	14¼	—
Steel Can	500	23	23	23
Steinbg (A)	—	19⅞	19⅜	—
T Grp (A)	—	8½	8½	—
Tr-C PL	—	31¾	31¾	—
Tr-C PL pr	—	47½	47½	—
Tr Mt Pl	500	21⅜	21⅜	21⅜
Triad Oil	—	225	222	—
Un Carbide	—	19⅜	19⅜	—
Union Oil	—	43½	43¼	—
W. Westburne	—	7⅞	7⅛	—
Viau	—	13	12½	—
Walk GW	—	36½	36¼	—
WCoast Tr	—	26⅜	26	—
Zeller's	—	34	34	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	—	36	36	—
Alscope	1500	235	235	235
Alsof	—	5½	5	—
Amg B Bel	—	8	8	—
Ameranium	9500	4½	4½	4½
Am Met En	—	150	145	—
Arno	500	5	5	5
Baker Talc	8000	18	17	18
Beauce Pl	—	24	21	—
Blue Bon	—	290	290	—
Bruce Presto	1000	12	12	12
C Dredge	—	6¼	6	—
Cannon Mines	—	20	18	—
Carbec	—	345	340	—
Castle Oil	—	36	35	—
Chemalloy	3600	450	430	450
Chipman	—	12	12	—
Comm. H. et M.	—	50	50	—
Commodore	—	150	150	—
Cominga	—	13	12	—
C Bellek	—	18	18	—
CQ Smelt	4800	230	225	230
C Virginia	—	67	65	—
C McKinney	—	24	24	—
Corgemines	—	59	59	—
Crawnbridge	—	12½	12	—
Credo	—	23	22	—
Devil's Elbow	—	28½	28	—
Dolson	—	15	14½	—
Dome	—	45½	44½	—
Dom Exp	—	18	16½	—
Dom Lease	—	16½	16½	—
Dumont	2000	19	19	19
Eagle Gold	500	140	140	140
East Sull	—	520	520	—
Fab Met	—	10	9	—
Fano	—	6	6	—
Fidelity	500	30	30	30
Flint Rock	—	20	19	—
FT Reliance	—	35	35	—
Fox Lake	6000	8½	8½	8½
Futurity	—	38	38	—
Garney	—	84	82	—
Ghislau	500	6½	6½	6½
Glen Lake	—	205	205	—
Grissol	—	360	355	—
Gurdian Mns	—	76	73	—
Int Atlas	—	20	15	—
James Bay	—	98	91	—
Kodiac Pte	—	67	65	—
Laduboro	—	63	62	—
Lemix Copp	—	33	33	—
Lingside	1000	10	10	10
Louanna G	—	21½	21	—
Massval	—	8	8	—
Mtchewan	1100	207	206	206
Merrill	—	98	98	—
Mid-Chib	—	15	15	—
Midepsa	—	270	270	—
Mistango	—	15	15	—
Mt Pleast	—	14½	14	—
MR Rice Pr	—	21	21	—
Mt W Iron	—	—	32½	32
Native Min	—	8	8	—
N Formaq	—	4½	4½	—
N Glacier	—	28	27½	—
NA Rare M	—	22	22	—
Opem Ex	1000	15	15	15
PA Inv	—	425	425	—
Pat Silver	—	27	26	—
Peace Riv	—	890	875	—
Pennbec	—	15	14	—
Peso S	200	140	140	140
Phoenix O	—	345	340	—
Pine Ridge	—	24½	24	—
Pitt Gold	1000	7	7	7
Place GO	—	310	310	—
Prime Potash	—	9½	9	—
Que Chib	—	23	21	—
Red Crest	500	3	3	3
Rouyn Ex	1000	15	15	15
RA Pete "B"	—	4	74	—
Rusty L	—	8	8	—
Sapawe	—	8½	8	—
Shawining Mng	—	51	48	—
Silver Reg	—	14½	14½	—
Silver Sum	—	14½	14	—
Silver T	—	41	40	—
Spartan Air	1100	115	115	115
S Dufault	—	28	26	—
Subeo	—	148	146	—
Superpack	—	6¼	5¾	—
Surlaga	—	95	95	—
Tache	—	9	9	—
Tazin	—	6	5	—
Terrex Mng	—	29	29	—
Tib Expl	—	4½	4	—
Trsterre	—	17	16½	—
U Asbestos	—	550	550	—
Un Obalski	3000	63	60	63
Walte Dufault	—	21½	21½	—
Westairs	12000	25	24	25
West Hill	—	31	29	—
West Tin	—	19	19	—

notes au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	7	45
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	2
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bla Nell	6	8
Boma Chib	—	25
Beauport Holding	10	15
Brocemac	16	19
Barrex	15	20
Chibtown	1 10	1 15
Clearwater	15	25
Columbia River	60	65
Can Javelin	10½	11
Cuvier	5	8
De Lesseps	64	68
Dubuisson	2	4
Ducros	42	49
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	15
Grt Lakes Nickel	3 00	3 20
Hucamp	35	45
Independant	5	7
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	6	9
Kewagama	5	7
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Malybia	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	75	80
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	6	8
New Miller	6	9
New Pacalis	22	27
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Okland	1	3
Olympia	—	50
Pinnacle	2 80	3 00
Que Expl	15	20
Quejo	3⅜	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	90	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	5¾	6½
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3⅛
Corpex W.	—	0 50
Cons Theat	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	25	26
East C Sav	5	6
Grenache	—	2 65
Ind Life	17½	19
Income	7½	8½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	44	46
Monarch Life	83	—
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 30	1 50
Permeator	20	22
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Supersol	3½	4½
Soc d'Am et Fid	26½	28
Steadman	14	14½
Stabilite	3 50	4 00
Trizec	1 00	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65¼	66
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York	4½	5½
Zodiac	1 10	1 50

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.53	2.77
Andreae Equity	3.56	3.89
All Cdn Com	7.90	8.63
All Cdn Div	9.76	10.67
All Cdn Ven	7.52	8.21
American Growth	6.87	7.51
Associate Investors	5.29	5.34
Beaubran	39.63	43.03
Canada Growth	7.02	7.71
Canada Security	4.78	5.25
Cdn Gas Energy	12.48	13.68
Cdn Investment Fund	4.16	4.57
Cdn Scudder Fund	17.39	17.39
Cdn Sec Growth	7.58	8.28
Cdn Trusteed	4.67	5.10
Canafund	56.85	59.69
Champion Mutual	7.37	8.01
Collective Mutual	6.72	7.30
Commonwealth Intl	10.93	11.98
Commonwealth Intl Lev	11.73	12.85
Corporate Investors	6.07	6.63
Diversified Income A	1.49	1.64
Diversified Income B	5.12	5.63
xDividend Shares	3.77	4.14
Dominion Compound	4.40	4.78
Dominion Equity	6.32	6.58
xDreyfus	15.34	16.74
Entarea Investment	5.24	5.29
European Growth	6.75	7.38
Executive Fund of Cda	7.65	8.03
Exec Intl Inv. Ltd.	7.66	8.04
Federated Financial	5.26	5.75
Federated Growth	7.69	8.40
xFidelity Trend	32.93	35.79
Fonds Collectif A	7.05	7.67
Fonds Collectif B	5.12	5.27
Fonds Collectif C	8.84	9.61
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.62	—
Fraser	12.58	12.64
Gls Compound	9.04	9.88
Gls Income	4.14	4.53
Growth Equity	6.34	6.93
Growth Oil and Gas	18.69	—
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.09	11.03
Investors Growth	10.47	11.38
Investors Intl Mutual	7.40	8.05
Investors Mutual	5.33	5.80
Keystone Canada	8.97	9.85
xKeystone Cust S-1	22.36	24.40
xKeystone Cust S-4	7.08	7.73
xKeystone Cust K-2	7.84	8.56
Le Fonds P.E.P.	4.25	4.61
xLexington Research	17.48	19.10
Molson M Fund	4.31	4.41
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.52	8.90
Mutual Growth	6.07	6.64
Mutual Income	6.37	6.97
Natrusco	12.59	13.09
Natural Resources	7.07	7.73
xOne William Street	17.06	17.06
Pension Mutual	11.44	12.50
Pret et Rev.	7.40	8.09
Provident Mutual	6.67	7.26
xPutnam Growth	14.18	15.50
Radisson	4.46	4.90
Regent Fund	9.86	10.78
Royfund	5.29	5.45
Spec	10.95	12.03
xTV Electronics	11.08	12.08
Timed Investment Fund	6.59	6.62
United Accumulative	11.03	12.05
Universal Savings Equity	5.68	6.21
Western Growth	5.23	5.72
York Fund of Canada	3.97	4.32

x—Fonds americains.

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100	100½
5 1er juin	1971	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98	98½
4¼ 1er sept.	1972	91¾	92¼
5 1er oct.	1973	93¾	94½
5½ 1er oct.	1975	95¾	96½
3¼ 1er juin	1976	80	81
5½ 1er oct	1980	94½	95½
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5¼ 1er mai	1990	91	92
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5½ 1er oct.	1969	99½	100
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97	98
CNR 2⅞ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79	80
CNR 5¾ 1er jan.	1985	96¼	97¼
CNR 5 1er oct.	1987	87	88
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	86½	88½
Mon H 6¼ 1er oct	1996	93½	95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½	91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½	95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92	93
Que 6½ 1er oct.	1978	96	97
Que 6½ 1er oct.	1991	94	95
Que Hy 6 15 nov	1979	91	92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88	89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90	91
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94½	95½
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Man 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lab Lease Pro 5½	1973	99½	1 00
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	100	100½
Alum of Can 4½	1973	88½	90½
Alg Steel 5¼	1978	87	89
BA Oil 5½	1977	85	87
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	89	91
C P R 5	1983	82	84
CR Foncier 5¾	1985	83½	85½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	82	84
Domtor 6¾	1987	95	97
Eaton Acc 5¾	1985	86	88
Imp Oil 6¾	1987	99	100
Ind Accpt 6¾	1984	98	100
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	85½	87½
Simpson's 4¾	1973	90	92
Triud 4¾	1971	91	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	—
Ang Can Tel 6	1983	88	—
Bell Tel 6¼	1978	95¾	96¾
Bell Tel 5½	1982	87	88
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	75	76½
Bell Tel 6¼	1987	92	93
Bell Tel 6¾	1992	98⅞	99⅛
Alta Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	95	—
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	92	93½
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5¾	1983	84	85
Consumer Gas 5¾	1984	88½	90½
Cons Gas 5	1978	86	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	85	87
N. Ont. NG 5¾	1962	81	83
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	98	100
Tc Pipeline 585	1987	86	88
Union Gas 5½	1977	89½	90½
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Loblaw's 5½	1983	85	87
Steinberg Shop 6	1984	89½	—

du parquet de la bourse

Wall Street débute en hausse

Les cours, à l'ouverture, ce matin à la **BOURSE DE MONTREAL** continuent d'évoluer dans une tendance légèrement inégale après ce long congé de la fête du Travail.

Canadian Breweries progresse de ½ à 8½ et Dominion Steel de ¼ à 23⅜. Alcan et CAE enregistrent de petits gains.

Domtar, en hausse de ¾ à la clôture vendredi perd ⅛ à 13⅜. Great Lakes Paper perd ¼ à 23¼ et Abitibi ⅛ à 9¼.

A la Bourse Canadienne, Chemalloy parmi les titres miniers et pétroliers, continue de s'élever de 25 cents à $4.40 à la suite d'un gain de 35 cents enregistré vendredi. United Obalski et Opemiska Explorations sont légèrement à la hausse.

* * *

A **Toronto** en début de séance, le marché est en général légèrement en baisse.

Algoma Steel et DoFasco fléchissent de ¼ chacun et Great Lakes Power de ⅛. Rio Algom perd ¼ à 32¼ et Central Del Rio ⅛ à 32¼.

Dome Pete par contre gagne 1¼ à 58½ tandis que Alcan et Bell progressent de ⅛ respectivement.

Wall Street débute activement et sur un ton ferme ce matin.

Les automobiles sont en hausse, sauf Ford qui perd ¼ à 50¾ en raison de la grève qui la menace. Par contre General Motors gagne ⅜ à 82½ et Chrysler ⅞ à 50¼. American Motors gagne ⅛ à 14⅞.

Les aciers sont irréguliers. Younstown Sheet hausse de 1¼ à 36 sur une transaction de 1,400 actions. Bethlehem perd ⅜ à 36½.

Aux électroniques, Fairchild Camera gagne 1 à 84½ et Collins Radio 1⅛ à 101½. Eastern Airlines gagne ¾ à 56, mais Northwest et TWA dans ce secteur perdent un peu de terrain.

Ailleurs, Dome Mines perd 1¼ à 40, Texas Gulf Sulphur 1¾ à 148¾, Gulf & Western Industries progresse de 1¼ à 55 et Thiokol de 1¼ à 22¾ sur une transaction de 23,000 actions.

* * *

LONDRES (Reuter) — Les acheteurs favorisaient en masse le marché des actions ordinaires, aujourd'hui, et cette demande plus grande que l'offre a contribué à de nombreuses hausses à la Bourse de Londres.

Cet élan s'est cependant ralenti par la suite et quelques-unes des valeurs en hausse se sont repliées.

Les valeurs cotées en dollars se sont un peu effritées enregistrant des reculs d'environ un point.

* * *

PARIS. (AFP) — La tendance a été assez irrégulière cet après-midi à la Bourse de Paris. La plupart des valeurs françaises ont enregistré des baisses, parfois importantes. Seules les valeurs pétrolières et dans une moindre mesure les valeurs alimentaires ont continué à progresser. Si l'on ne peut parler d'un changement de tendance, il est certain en tout cas que le marché a cet après-midi marqué une pose.

La Conférence de la Nouvelle Delhi ne sera pas un nouveau Kennedy Round

GENEVE (AFP) — La 43e session du Conseil Economique et Social des Nations-Unies (ECOSOC), réuni depuis près d'un mois au Palais des Nations sous la présidence de M. Milan Kluzak (Tchécoslovaquie), a terminé en fin de semaine ses travaux. Seul fait saillant de cette session : les participants ont estimé que le conseil n'était pas en mesure de discuter quant au fond, le problème de l'aide alimentaire, de nombreuses réunions annexes traitant actuellement des modalités de cette aide à la lumière des décisions prises lors de la négociation Kennedy.

Un débat a d'autre part opposé pays sous-développés et pays industrialisés à propos de la prochaine Conférence du commerce (UNCTAD) qui se réunira à la Nouvelle-Delhi au printemps prochain. Les représentants des pays pauvres auraient désiré faire de cette conférence un "New Delhi Round", qui aurait repris les résultats de la négociation Kennedy pour les étendre aux pays sous-développés. Les pays industrialisés se sont fermement opposés à ce que cette conférence ne devienne un nouveau "Kennedy Round".

Le délégué soviétique a d'autre part protesté contre la décision de tenir à Athènes en décembre prochain le premier colloque mondial de l'industrialisation organisé par les Nations-Unies, faisant valoir qu'à la suite du récent "coup d'Etat fasciste", la capitale grecque ne se prêtait plus à une telle rencontre. Le conseil a décidé de reprendre la discussion en octobre prochain à New-York lors de l'assemblée générale des Nations-Unies.

Autre intervention soviétique, le délégué de l'URSS au Comité consultatif pour la science appliquée au développement, a accusé les Etats-Unis de provoquer l'exode des cerveaux étrangers attirés dans ce pays grâce à des bourses.

On apprend toutefois qu'un tel accord est sur le point d'être conclu avec le Brésil. Le projet fait actuellement l'objet d'un examen par le Congrès des deux pays et s'il est signé, il servira de modèle à ceux qui seront conclus ultérieurement avec d'autres pays d'Amérique latine.

Toujours selon les milieux du Trésor, des négociations pour éviter une double imposition doivent s'ouvrir prochainement avec le Pérou.

Négociation d'accords sur la double imposition

WASHINGTON (AFP) — Un accord sur la double imposition sera vraisemblablement conclu entre l'Argentine et les Etats-Unis avant la fin de l'année en cours, indique-t-on vendredi dans les milieux officiels américains.

Des négociations visant à la conclusion d'un tel accord se sont poursuivies pendant toute la semaine entre une mission argentine et de hauts fonctionnaires du département du Trésor. Ces négociations, commencées lundi, 14 août, ont pris fin dans la soirée de vendredi.

L'Argentine espère que cet accord stimulera les investissements privés américains dans ce pays. Les Etats-Unis de leur côté se sont toujours montrés extrêmement intéressés à la conclusion de ce genre d'accord.

Actuellement aucun arrangement sur la double imposition n'est en vigueur entre les Etats-Unis et l'Amérique latine. Seul le Honduras avait signé un tel traité en 1956, mais il a été révoqué l'année dernière sur la demande du gouvernement de Tegucigalpa.

Hausse de 8.3% des ventes des magasins à rayons au pays

OTTAWA (PC) — Les ventes des magasins à rayons ont augmenté au cours du mois de juin pour atteindre $181,173,000, ce qui porte le total des six premiers mois de l'année à $1,008,085,000, soit une augmentation de 8.3 pour cent par rapport au premier semestre de 1966, mentionne le Bureau fédéral de la statistique.

L'augmentation, au cours du semestre, fut générale à travers le pays, à l'exception de Terre-Neuve où une baisse de 6.7 pour cent a été enregistrée. La hausse touche aussi tous les rayons à l'exception des fourrures, des articles de modes, et des uniformes.

Le gain le plus fort a été enregistré dans le secteur de l'équipement photographique (24.3 pour cent), bien que les ventes du semestre ne se chiffrent qu'à $7,340,000.

Le BFS rapporte également que les ventes d'équipement de la ferme, au cours du même semestre, sont évaluées à $191,263,000, soit une augmentation de 6.6 pour cent comparativement à la période correspondante de 1966. Ces statistiques comprennent une hausse de 3.9 pour cent de la vente de pièces de rechange d'équipement des fermes.

Rothmans

La Compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée annonce que ses ventes et ses bénéfices pour l'exercice annuel terminé le 30 juin dernier ont atteint des records, pour la cinquième année consécutive.

Le rapport mentionne une augmentation de 13 pour cent dans les ventes avec un chiffffre de $166,014,000, comparativement à $147,076,000 pour 1966.

Les bénéfices nets ont atteint $3,763,000 contre $3,166,000 précédemment, soit un gain de 19 pour cent. Par action ce bénéfice ressort à $2.89 contre $2.44.

En volume, le nombre de cigarettes vendues est passé de 9,474 millions en 1966 à 10,388 millions, vis-à-vis d'une production canadienne totale de 47,285 millions.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denres transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .62; 93 points, .63; prix du bureau de la Stabilisation agricole, .63.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19¾; autre catégorie pour nourr

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

2 incidents en moins de 24 heures opposent les Israéliens aux Égyptiens et aux Jordaniens

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Les forces israéliennes ont échangé des coups de feu avec des soldats jordaniens aujourd'hui, en bordure du Jourdain, dans le deuxième incident survenu en moins de 24 heures au Moyen-Orient. La veille, un duel d'artillerie terrestre et naval qui avait duré sept heures avait opposé les forces israéliennes et égyptiennes dans le golfe de Sucz.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a accusé les forces israéliennes d'avoir tiré à trois reprises sur les soldats jordaniens stationnés dans la région du pont de Damya, sur le Jourdain. Selon ce porte-parole, deux soldats jordaniens ont été légèrement blessés.

De leur côté, les Israéliens affirment qu'ils ont riposté au tir des mortiers jordaniens qui a duré plus d'une heure. Les Israéliens disent avoir eu trois blessés.

Duel d'artillerie à l'entrée du canal

Dans la zone du canal de Suez, les observateurs des Nations unies ont établi un cessez-le-feu hier soir après que les forces égyptiennes et israéliennes se furent livré un duel d'artillerie de sept heures aux abords de l'entrée du canal.

Selon un communiqué militaire égyptien, les Israéliens auraient tenté de faire pénétrer dans le canal une vedette armée, un remorqueur et un transporteur. Malgré les coups de semonce des batteries côtières égyptiennes, le convoi aurait poursuivi sa tentative tandis que l'artillerie et les blindés israéliens tiraient en direction de Suez, Port-Tewfik et El Khadra. Les Egyptiens affirment que huit civils ont été tués et 35 blessés et que sept blindés israéliens ont été démolis.

Mais selon les Israéliens, ce sont les Egyptiens qui ont attaqué deux embarcations israéliennes alors qu'elles effectuaient une patrouille de routine dans le golfe de Suez et il s'ensuivit un échange de coups de feu. Les Israéliens disent avoir eu un mort et un blessé.

Le maréchal Amer est détenu

Au Caire, cependant, le journal semi-officiel "Al Ahram" a confirmé aujourd'hui que le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien commandant de l'armée, subira probablement son procès devant un tribunal militaire avec 50 autres officiers accusés d'avoir conspiré contre le président Nasser. Amer, qui fut longtemps le bras droit de Nasser, avait été relevé de son poste après la défaite des armées égyptiennes par les Israéliens en juin. Les rumeurs de complot et d'arrestations circulaient depuis plus d'une semaine, mais le gouvernement égyptien n'a fait aucun commentaire officiel jusqu'à maintenant.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a réitéré son opposition aux opérations de guerilla sur le territoire jordanien occupé par Israël parce que "ce serait un crime contre nos frères palestiniens". Dans une interview, le roi a dit qu'il ne faut pas "donner à l'ennemi une occasion d'exercer une nouvelle politique de terreur et d'oppression contre nos frères" en Cisjordanie.

Proposition Tito rejetée par Israël

De son côté, le premier ministre Levi Eschkol a affirmé que les décisions prises à la conférence arabe de Khartoum "éloignent les chances de la paix au Moyen-Orient". Il a ajouté : "L'attitude des chefs des Etats arabes renforce la décision du gouvernement israélien de ne pas permettre le retour des conditions qui rendraient possible, à ceux qui cherchent à détruire l'Etat d'Israël, d'affaiblir sa sécurité et son intégrité et de menacer son existence même".

On apprend d'autre part que le gouvernement israélien a décidé dimanche d'accorder un nouveau délai pour permettre le retour en Cisjordanie des réfugiés palestiniens qui n'ont pas encore été rapatriés. Sept milles personnes dotées d'une autorisation de retour sont dans ce cas.

L'Arabie séoudite reprendra le pompage du pétrole à destination de tous les pays dans quelques jours. Le gouvernement libanais a autorisé, lui aussi, la reprise des exportations de pétrole. Enfin, le premier ministre du Koweit a ordonné la libération complète des exportations pétrolières de l'amirat.

Par contre, l'Algérie dénonce l'empressement de ces pays à lever l'embargo vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La presse et la radio algériennes mettent d'ailleurs l'accent sur les induffisances des décisions prises par le sommet arabe de Khartoum.



Deux grands du GOP : "Ike" et Romney.

Romney n'appuie plus la guerre au Vietnam

DETROIT — (UPI) — Le gouverneur du Michigan, M. George Romney, candidat éventuel aux élections présidentielles de 1968, a dit à la télévision hier soir qu'il avait changé d'idée au sujet du Vietnam, attendu que ses attitudes antérieures résultaient d'un lavage de cerveau.

M. Romney précise qu'il a subi ce lavage de cerveau lors d'un voyage au Vietnam en 1965, voyage à la suite duquel il devint un supporteur de la guerre. "J'ai subi le plus grand lavage de cerveau qu'on puisse faire subir à quelqu'un", a-t-il dit, et ce, "non seulement de la part des généraux, mais également de la part du corps diplomatique là-bas. Ces gens-là connaissent leur métier."

M. Romney affirme que les Etats-Unis "ont créé ce conflit qui s'établit désormais entre le communisme et la liberté". Il entend se dissocier complètement des systèmes de pensée qui ont amené l'engagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, et il annonce qu'il n'a absolument pas envie de se présenter à la vice-présidence en 1968. "Non, la chose ne m'intéresse pas" a-t-il dit dans une entrevue enregistrée d'avance et diffusée sur un des réseaux nationaux.

"J'ai déjà dit que je considérais comme tragique notre engagement là-bas et si (l'ancien président Dwight D.) Eisenhower était demeuré à la présidence des Etats-Unis, je ne crois pas que nous serions devenus impliqués dans une guerre terrestre dans le Sud-Est asiatique. Mais c'est toutefois un fait que nous sommes là-bas, que nous sommes impliqués, et que nous avons créé ce conflit qui existe désormais entre le communisme et la liberté là-bas, et c'est ce qui fait la complexité et la difficulté de la situation. De plus, nous avons entrainé d'autres nations dans la guerre, et nous devons traité de ce problème en nous basant sur les circonstances réelles, plutôt que sur ce qui aurait pu se passer s'il n'y avait pas eu une réaction trop forte quand il s'est agi de traiter du problème vietnamien."

M. Romney dit que les Sud-Vietnamiens agissent "de moins en moins, alors que nous avons agi de plus en plus."

Le gouverneur dit qu'il a beaucoup étudié l'histoire du Vietnam. "Je ne crois plus, dit-il, qu'il soit nécessaire pour nous de nous laisser impliquer au Sud-Vietnam pour mater l'agression communiste dans le Sud-Est asiatique.

Au Vietnam

Sur le front militaire, un violent engagement qui a duré 15 heures a opposé lundi et toute la nuit dernière deux bataillons de "marines" à un bataillon de réguliers nord-vietnamiens et de vietcong dans la vallée de la rivière Ly, à une trentaine de milles au sud de Danang. Les "marines" appuyés par des chars d'assaut et des hélicoptères, ont chassé l'adversaire de la colline 63, un point stratégique.

Selon les porte-parole américains, cet engagement, le plus important survenu dans la première région tactique depuis le mois de juin, a coûté aux Nord-Vietnamiens et au Vietcong environ 150 tués, tandis que les Américains perdaient 54 morts et 84 blessés. Le Vietcong a également laissé sur le terrain une soixantaine d'armes automatiques, une dizaine de mitrailleuses lourdes et un mortier de 60 mm. Six hélicoptères qui venaient chercher des blessés ont été touchés par le feu vietcong.

De son côté, l'aviation américaine a détruit hier l'un des deux ponts principaux assurant vers le sud les communications avec Haïphong. Deux arches du pont sont tombées dans le fleuve. En tout 127 missions ont été effectuées et les Américains ont perdu un F-105 et son pilote.

Dimanche, les jets américains avaient accompli 139 missions au-dessus du Nord-Vietnam, bombardant des aéroports communistes et des positions d'artillerie près de la zone démilitarisée.

La radio de Hanoï a affirmé que trois avions américains ont été abattus lors des raids de Haïphong.

Démission d'un ministre indien

NOUVELLE DELHI (Reuters) — Le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, Mohammedali Chagla, a remis aujourd'hui sa démission pour protester contre les politiques du gouvernement en matière d'éducation. Pour M. Chagla, le gouvernement a mis en péril l'unité nationale en abandonnant l'enseignement en anglais et en décidant d'utiliser les dialectes régionaux.

Dans sa déclaration, M. Chagla a dit être en faveur du développement des langues indigènes mais à condition que le changement se fasse graduellement. "J'entrevois avec stupeur la nécessité d'obtenir l'aide d'interprètes lors de conférences importantes pour qu'un Indien puisse comprendre ce que son confrère dit", a-t-il déclaré. L'ex-ministre accepte que la langue hindi remplace définitivement l'anglais et qu'elle contribue à l'unité du pays mais il se refuse à admettre que cela se fasse au détriment de l'éducation.

Hong-kong suspend un journal rouge

HONG-KONG. (AFP) — Le journal communiste de Hong-kong "Evening News" a été suspendu hier soir pour six mois par décision de justice.

Une mesure analogue avait frappé un autre journal communiste, l'"Afternoon News".

L'infâme Ilse Koch de Buchenwald se pend dans sa cellule

AICHACH, Bavière (AFP) — Ilse Koch, la femme d'un commandant du camp de concentration de Buchenwald, qui avait été baptisée par les détenus "La Chienne de Buchenwald", s'est pendue la nuit dernière à la prison de femmes d'Aichach, en Haute Bavière, où elle purgeait une peine de reclusion à vie.

Le secrétaire d'Etat au ministère de la Justice de Bavière, M. Joseph Bauer, a confirmé la nouvelle en fin de matinée. Elle avait été condamnée d'abord par un tribunal américain à la réclusion à vie pour les sévices qu'elle avait commis sur les détenus de Buchenwald. Une cour d'assises allemande lui avait infligé, en 1951, la même peine. Le tribunal fédéral avait rejeté une demande en revision.

La "Chienne de Buchenwald" avait échappé à l'exécution, au temps de l'occupation américaine, en mettant au monde un enfant dans sa prison.

Ilse Koch était âgée de 60 ans.



. . . numéro 29 7340

Bahamas: le gouvernement noir accuse Londres d'espionnage

NASSAU, Iles-Bahamas, (PA) — Le président du parti progressiste libéral au pouvoir aux Iles Bahamas a accusé hier les autorités coloniales britanniques d'avoir recours à des tables d'écoute, d'ouvrir le courrier et d'espionner par des moyens de toutes sortes les membres de son gouvernement.

Cette accusation, portée par M. Cecil Wallace-Whitfield, qui est également ministre du Travail, était contenue dans un témoignage apporté devant une commission royale d'enquête sur le jeu dans les îles. M. Wallace-Whitfield soutient qu'avant la tenue des élections de janvier dernier, les dirigeants du parti ont eu leurs appels téléphoniques interceptés, leur courrier ouvert, et "on les a même espionnés".

Le témoin a produit ce qu'il a appelé un rapport secret du Corps royal de police des îles qui démontre que les gardiens de l'ordre l'avaient à l'oeil, lui, président du parti, lorsqu'il fut devenu membre du Cabinet. M. Wallace-Whitfield ajoute qu'on a découvert une table d'écoute branchée sur le téléphone du premier ministre, M. Lynden Pindling, dans le grenier de sa demeure, l'hiver dernier.

La police des Bahamas relève du gouvernement britannique. Selon la constitution, le gouvernement local est autonome, sauf en matière de sécurité intérieure, y compris la police, les Affaires étrangères et la Défense. C'est par l'intermédiaire du gouverneur, un poste considéré comme neutre en principe, et qui est détenu présentement par sir Ralph Grey, que Londres affirme son initiative dans ces trois domaines.

En janvier, le parti progressiste libéral, exclusivement composé de Noirs, l'emportait sur le parti uni des Bahamas — lequel jouit de l'appui des milieux financiers. "Même présentement, dit M. Wallace-Whitfield, le service de la sûreté fait rapport contre nous au commissaire, et en définitive, au gouverneur, je suppose."

C'est à huis-clos que la commission a procédé à l'examen des rapports déposés par M. Wallace-Whitfield. Ce dernier a dit à des reporters qu'à la fin de la campagne électorale en janvier, les membres de son parti durent aller à Miami pour expédier, en toute sûreté, des lettres et des télégrammes.

Pékin aux gardes rouges : finies les luttes par la violence

PEKIN (AFP, UPI, Reuter) — Le Comité révolutionnaire de Pékin a proclamé hier la nécessité d'interrompre immédiatement "les luttes par la violence" tandis que le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, aurait promulgué un édit en cinq points interdisant aux gardes rouges de pénétrer dans les missions diplomatiques étrangères.

Une résolution en huit points visant à mettre fin à la lutte par la violence a été adoptée hier au cours d'un meeting groupant notamment MM. Chou En-lai, Chen Po-ta, Kang Sheng, Hsieh Fu-chih, Mme Mao Tsé-toung et le chef de l'état-major Yang Sheng-wu. La proclamation, d'une page et demie, est publiée dans le journal "Jing Gih Pao", organe du Comité révolutionnaire de Pékin, que préside le ministre de la Sécurité Hsieh Fu-chih.

Cet important document semble confirmer que des troubles sérieux, comprenant des assassinats, des bagarres, des pillages et des arrêts de travail, se sont produits dans la province du Hopei et dans la région de Pékin.

D'après l'agence de nouvelles tchécoslovaque "Ceteka", qui rapporte également cette nouvelle, les directives adressées aux gardes rouges semblent indiquer que la phase sanglante de la révolution culturelle tire à sa fin et que la deuxième phase consistera à étudier les oeuvres de Mao Tté-toung. On croit que les nouvelles directives sont l'oeuvre du premier ministre Chou En-lai, qui semble viser au retour, le plus tôt possible, à la vie normale en Chine.

En ce qui a trait aux ambassades, le journal japonais "Nihon Kezai" rapporte que M. Chou En-lai aurait demandé aux gardes rouges de cesser leurs raids sur les missions diplomatiques étrangères et de se borner à manifester devant les établissements de ces missions, sans essayer d'y pénétrer.

Entre-temps, des duels d'artillerie font rage depuis plus de dix jours près de Canton. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées et, après une violente bataille, les anti-Mao se seraient emparés d'une région stratégique près de Canton. Le "Hong-kong Standard" annonce que des convois de vivres en route de Canton à Hong-kong ont été pillés.

La presse de Hong-kong, citant des voyageurs venant de Chine, signale en outre que quelque 2-000 adolescents anti-Mao ont attaqué et désarmé plus d'un millier de soldats de l'armée de libération dans deux villes de la province méridionale de Kwangtung. Au dire des voyageurs, les troupes n'ont pas résisté. Les jeunes gens sont repartis avec environ six camions chargés de munitions et d'armes, notamment des mortiers, des roquettes et de l'artillerie de campagne. A Kong Moon, 500 militaires se sont laissés désarmer par un groupe de jeunes paysans, puis ont pris la fuite.

Ford accepte de discuter à Détroit les salaires payés aux Canadiens

DETROIT (PA)—La société Ford, qui est menacée d'une grève dans ses usines américaines si une entente n'intervient pas avant demain soir, a accepté de discuter à Détroit la proposition du syndicat sur les salaires payés dans les usines canadiennes.

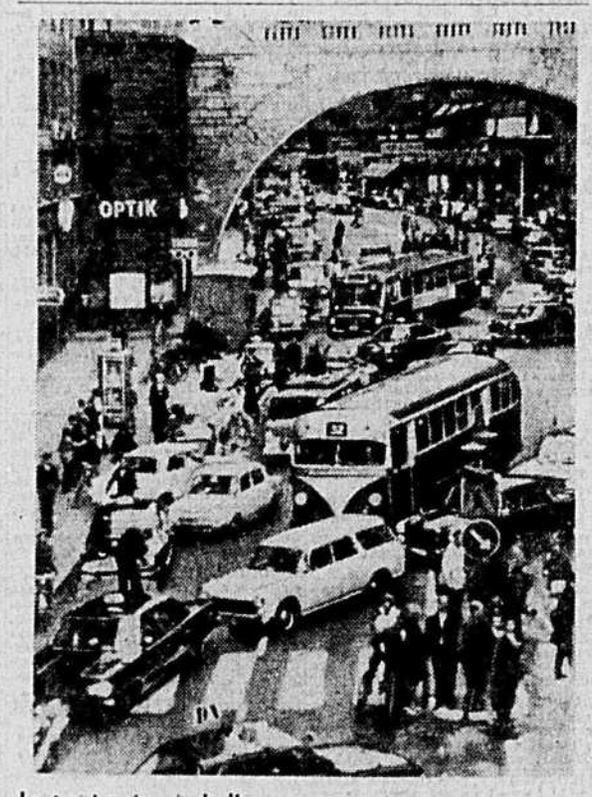
Bien que le syndicat ne puisse légalement négocier aux Etats-Unis pour les salaires canadiens, il exige que soit incluse dans le nouveau contrat une clause interdisant à la compagnie de payer à ses employés en dehors des USA un salaire inférieur à celui des travailleurs américains pour les mêmes tâches. Le syndicat des ouvriers de l'automobile estime que les travailleurs canadiens gagnent actuellement en moyenne 40 cents l'heure de moins que leurs collègues américains.

Les négociations reprennent aujourd'hui entre le syndicat et Ford et il reste encore plusieurs points en litige. Le présent contrat expire à minuit mercredi et le syndicat est décidé à déclencher la grève si une nouvelle entente n'est pas conclue d'ici là.

Le président du syndicat, M. Walter P. Reuther, a précisé qu'il ferait la sourde oreille aux requêtes en vue de retarder la grève même si elles venaient du président des Etats-Unis.

Les autorités de la société Ford et du syndicat n'ont pas caché leur pessimisme, malgré la présence aux négociations de M. William E. Simkin, directeur fédéral du Service de médiation et de conciliation, qui s'est joint aux négociateurs. C'est la première fois depuis vingt ans qu'un médiateur en chef fédéral prend part à ces négociations.

Pour sa part, M. Malcolm L. Denise, vice-président chargé des relations ouvrières à la Ford, a dit que la possibilité d'entente avant l'heure limite (minuit demain soir) est extrêmement douteuse.



La Suède vire à droite

Embouteillage dans les rues de Stockholm ! Mais cet engorgement de la circulation n'a rien à voir avec l'affluence des véhicules-moteurs. C'est que, depuis dimanche matin, les automobilistes suédois, traditionnellement habitués à circuler à la gauche de la chaussée, doivent, en vertu de la loi, rouler à droite. Et comme en fait foi cette photo, les habitudes, ça ne se rompt pas si facilement.

Des gardes royaux impliqués dans un réseau d'homosexuels avec des notables en G.-B.

LONDRES. (PA) —Scotland Yard fait actuellement enquête sur le cas de cavaliers de la garde royale qui seraient impliqués dans un réseau d'homosexuels.

Cinq gardes, qui ont été permutés en Allemagne occidentale il y a 18 mois, sont mentionnés dans un dossier de la police comme ayant participé à des "orgies" homosexuelles organisées par des hommes éminents, politiciens, hommes d'affaires, artistes. Les agents doivent se rendre en Allemagne pour interroger les suspects.

Une trentaine de soldats ont déjà été interrogés au sujet de telles soirées exclusivement masculines qui se seraient déroulées dans un château du Berkshire et dans de luxueux appartements de Mayfair et de Chelsea, à Londres. De jeunes soldats auraient été attirés à ces "fêtes" par des offres d'argent et de cadeaux et par l'hospitalité généreuse qu'ils y recevaient.

L'enquête a été entreprise il y a plusieurs semaines par la division des enquêtes spéciales de l'armée et Scotland Yard est intervenue quand on eut découvert que plusieurs civils étaient impliqués dans l'affaire.

Des gardes ont fourni à la police les noms d'un auteur dramatique, d'un baronet, d'un éditeur bien connu et de plusieurs hommes d'affaires fortunés. Les détectives ont également appris le nom d'un homme d'Eglise éminent qui aurait été vu souvent aux soirées données à Mayfair et Ascot et auxquelles assistaient des membres de la garde royale.

Cette affaire présente toutefois des difficultés parce que la loi reconnait maintenant l'homosexualité entre adultes consentants, en privé. Une telle conduite demeure toutefois interdite entre les membres des forces armées. Des poursuites peuvent aussi être intentées si on a la preuve que des actes homosexuels ont été commis en groupes.

L'armée a également révélé qu'elle a mené une enquête sur le cas de quelque 200 femmes, membres de la section féminine de l'armée, pour activité "lesbienne" aux casernes Inglis de Londres. Le commandant n'a toutefois pas décidé s'il y aura licenciement; il étudiera d'abord les rapports des psychiatres.



téléphoto UPI

L'abbé Groppi stimule ses protégés

L'abbé James Groppi, prêtre catholique blanc, militant du mouvement des droits civiques des Noirs, s'entretient avec ses protégés au cours des longues marches qui ont marqué le long week-end de la fête du Travail à Milwaukee. On le voit ici (portant verres fumés), donnant des conseils à l'un de ses "commandos" de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, au cours d'une période de repos.

Milwaukee: les Noirs poursuivent leurs marches pour la liberté de logement

MILWAUKEE, Wisconsin (PA) — Un millier de militants noirs du mouvement des droits civiques accompagnés de nombreux Blancs ont défilé dimanche et hier, dans le quartier chic de l'Est de la ville et ont arrêté à plusieurs reprises devant la maison d'un juge pris à partie à la suite des critiques qu'il a formulées à l'endroit des manifestants.

La reprise hier de la plus imposante manifestation dans l'histoire de la ville, a réuni au moins un millier de marcheurs que dirigeaient un prêtre catholique, l'abbé James E. Groppi, et le comédien noir Dick Gregory.

Les marches dans tous les sens de la ville qui ont reprises samedi, étaient en guise de protestations soutenues contre les conditions abominables des logements des Noirs, de même que les mesures de répression adoptées par la police au cours des manifestations de la semaine dernière.

Les dirigeants du mouvement affirment qu'ils poursuivront leurs marches tant que les autorités de Milwaukee n'adopteront pas une loi régissant la liberté de logement.

Tard hier soir, les policiers qui escortaient les marcheurs étaient eux-mêmes épuisés.

Les accusations logées contre 250 manifestants arrêtés la semaine dernière ont été retirées.

"Je ne sais pas pourquoi ils sont venus ici", a dit le juge Christ R. Seraphim après que les marcheurs aurent quitté les abords de sa maison située dans un quartier blanc non loin du lac Michigan. "Ces marches ne sont que des travestis de justice" a ajouté le juriste. C'est lui qui a présidé les comparutions de la plupart des marcheurs arrêtés la semaine dernière. Le même personnage est membre d'un club social raciste, l'Ordre fraternel des Aigles, qui a été la cible de vigoureuses protestations l'été dernier.

La semaine dernière, le juge Seraphim avait maintenu la légalité d'une interdiction des marches décrétée par le maire Henry Maier, à la suite de deux nuits marquées d'actes de violence, mais samedi l'interdiction a été levée. Les adversaires de cette mesure soutenaient qu'elle était inconstitutionnelle.

La police a arrêté deux Blancs hier, quand ils ont lancé des bouteilles sur les marcheurs.

Au cours de la journée hier, l'abbé Groppi a dit à un ralliement tenu dans le quartier qu'habitent 86,000 Noirs, que les écoliers noirs devraient boycotter les écoles et se joindre aux marcheurs. Les écoles doivent ouvrir leurs portes aujourd'hui pour la nouvelle année scolaire.

Pour sa part, le comédien Dick Gregory a proposé le boycottage des établissements commerciaux, y compris les banques. Il avait pris part à une marche de 16 milles samedi dans les quartiers habités par les Blancs, à une autre de 10 milles dimanche, et hier soir a défilé sur une distance de sept milles en compagnie des manifestants.

Brooklyn s'agite

Des centaines de Noirs ont envahi hier soir un quartier de Brooklyn après qu'un détective, lui-même de race noire, eut abattu un jeune homme qui s'enfuyait après avoir attaqué une vieillard.

La bagarre qui a suivi a mis aux prises une centaine de policiers et les résidants de ce quartier noir et s'est soldée par des bris de vitres, des vitrines vidées de leur contenu, quelques débuts d'incendies mineurs, des blessures légères à six policiers et sept arrestations.

PREMIERE SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS MENAGERS RECHERCHE

Important fabricant de produits vendus par les mêmes commerces (ex. : Brosserie, Détergent), possédant organisation commerciale complète et efficace et désirant se développer en fabriquant localement sous licence plusieurs produits d'entretien diffusés dans d'autres pays d'Europe et du monde. Ecrire à : K. ESTEV, 15, rue du Midi, 92 - NEUILLY (France)

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUMAIS (Raymond) — A Salaberry de Valleyfield, le 3 septembre 1967, à l'âge de 50 ans, 7 mois, est décédé M. Raymond Aumais, époux d'Yvette Maheu; demeurant à 331, Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit & Perras
200 rue Champlain
pour se rendre à la Cathédrale, de Valleyfield, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLEN (Huguette) — Accidentellement, à Huntingdon, le 3 septembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Huguette Allen, institutrice à l'Ecole Ste-Agnès de Valleyfield, fille de M. Elphège Allen et de feu Laure Lefort, demeurant à Aubrey. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame,
à St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AYOTTE-CHEVALIER (Simonne) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Simonne Normandin, épouse en 1ères noces d'Albéric Chevalier, et en 2èmes noces d'Henri Ayotte, demeurant à 347 de Courcelle, mère de Claude Chevalier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Hector) — A Verchères, le 3 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hector Beauchemin, époux de feu Lucienne Robitaille. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 5 avril 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Mail-Ad-Service Inc. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 29 août 1967 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2009764, Daté à Montréal, le 29 août 1967.

Banque Canadienne Impériale de Commerce,
par B. H. Myers.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformément à l'article 1571 (d) du code civil qu'une cession et un transfert de toutes les créances et comptes des livres actuels et futurs de Louis Lafleur dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans Rigaud, à Imperial Oil Limited, fait le 31e jour de juillet 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 25e jour d'août 1967, sous le numéro 200-9360.

Daté le 29e jour d'août 1967.

Imperial Oil Limited,
No 2, Place Ville-Marie,
Montréal, Québec



LA DEMANDE EST EXTREMEMENT FORTE POUR LES SPECIALISTES EN
ETALAGE DE VITRINES

Voici l'occasion pour vous de planifier une carrière très profitable et passionnante à l'école d'étalage la plus importante du Canada.

Composez immédiatement
875-5042

1168 ouest, Sainte-Catherine
Suite 101 — Montréal

ECOLE NATIONALE D'ETALAGISTES

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-67-10242
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967
Région Richelieu
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars ($40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 30 août 1967.

BEAUDOIN (Edouard) — A Verdun, le 2 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edouard Beaudoin, époux de Gracia Boucher, demeurant 272 rue Galt, Verdun. Les funérailles ont eu lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service fut célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

BEAUDRY (Aurore) — A St-Césaire, le 4 septembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Félix Beaudry, née Aurore Gingras, mère de Mme Wilfrid Chabot, de St-Armand, et de M. Félix Beaudry de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier
à St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Paul-d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Joseph) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Bédard, époux de feu Zéphirine Guertin; demeurant à 6338 de Laroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Délia) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Israël Bélanger, née Délia Huot, épouse en 1ères noces de feu Joseph St-Aubin, demeurant sur Boul. St-Charles, à Lachenaie. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
756 rue St-Louis à Terrebonne,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Philias) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Philias Bénard, époux en 1ères noces de feu Lilas Ménard et en 2ièmes noces d'Aurore Bazinet, demeurant à 5196 Ste-Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSOIT (Jean-Rodolphe) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédé M. Jean-Rodolphe Brossoit. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Roger) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Brunet, époux de Carmen Renaud, demeurant à 8886 rue Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Adrien) — A Cité des Deux-Montagnes, le 3 septembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Adrien Cadieux, célibataire, fils de feu Emilien Cadieux et de feu Exilda Goyer, demeurant chez son beau-frère, M. Arthur Girard, 361, 8ième Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
1004 Chemin Oka,
Cité des Deux-Montagnes,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

CHAMPIGNY (Alda) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée Alda Bertrand, épouse de feu Victor Champigny, autrefois de 2855 Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilles) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 11 ans, est décédé Gilles Charbonneau, fils de Berthe Gauthier et de Marcel Charbonneau, demeurant à 2553 rue Hector. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 3 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Paul) — Subitement, à Val David, le 3 septembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Paul Charbonneau, époux de Claudette Bertrand, demeurant rue Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Yvonne) — A Montréal, le 1er septembre 1967, l'âge de 68 ans, est décédée Mme Edouard Charette, née Yvonne Boivin, demeurant à 1712 Iberville. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laurier, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEBEN-CABANA (Catherine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve George Cheben-Cabana, née Catherine Carpovich, mère de Kate (Mme René Lanthier). Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUILLERIER (Gertrude) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mlle Gertrude Cuillerier, fille d'Azilda Cuillerier et d'Alexina Séguin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Marie-Anne) — A Ste-Thérèse, le 4 septembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dagenais, née Marie-Anne Leroux, demeurant à 24 Blainville Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61 rue Blainville Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Monique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAMATO (Fiore) — A Montréal, le 5 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fiore Damato, fils de feu Felice Damato, et de feu Emmanuella Donofrio; demeurant à 738, Versailles. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENYS (Jean-Paul) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Paul (John) Denys, époux d'Alice Cusson, père de M. l'abbé Guy Denys et de Jean, frère de Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Julienne, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Mathilda) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Desjardins, née Mathilda Dupré. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Samuel) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Samuel Dion, gérant de la Banque d'Epargne du District de Montréal, succursale 8930 Boul. St-Michel, époux de Rita Brabant, père de Michel, Cécile, Paul, Bernard et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2093 rue de Salaberry,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Maria) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédée Maria Dionne, soeur d'Aline, de Mtl, et Robert, de Ste-Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du
97 rue Témiscouata
pour se rendre à l'église St-Ludger, de Rivière-du-Loup, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Yvonne) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Louis Joseph Doucet, née Yvonne Yon, demeurant à 2581 Lacordaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUBOIS (Alice) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alice Hogue, veuve d'Albert Dubois, mère de Lucien, Florent, Réjean, Gaétan, Mme Thérèse Goulet, Mme Raymond Gravel (Cécile), Jacques, Mme Gilles Huot (Huguette). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Anita) — Accidentellement, le 2 septembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Bruno Dupont, née Anita Rosso, demeurant à 10,005 rue St-Urbain, mère de Ghislaine, André et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Corine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Willie Durand, née Corine Perreault, demeurant à 3238 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Père Romulus) — A St-Jérôme, le 3 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé le Révérend Père Romulus Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant à 10 h. en la chapelle du Noviciat des Pères Jésuites au Village Lafontaine à St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Hervé Trudel & Fils de St-Jérôme.

FAUBERT (Béatrice) — Accidentellement, à Ste-Adèle, le 3 septembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme André Faubert, née Béatrice Martel, demeurant sur Boul. Maple-Grove, à Maple-Grove. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frère Enrg.,
127 rue Ellice, à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Maple-Grove, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Florida) — A Ste-Thérèse, le 3 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Charles Edouard Filion, née Florida Leroux, demeurant à 218 Bas-Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61 rue Blainville Ouest,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 3 h. 30 p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Roland) — A Montréal, le 1er septembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Fortin, époux d'Albina (Annette) Pepin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1335 est, rue Ontario,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Emma) — A Montréal, à la résidence St-Georges, le 3 septembre 1967, à l'âge de 76 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Emma Germain, épouse de feu Roch Germain, demeurant chez son fils Lucien, 141 Lafayette à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
163 rue St-Charles Ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Armand) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Armand Girard, époux de Béatrice Carle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, 1 fils Fernand et 2 filles, Fernande et Lise, demeurant à 974 Décarie. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Eva) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Antonio Girard, née Eva Beaudoin, demeurant à 1831 St-Clément. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Hervé) — A Verdun, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Hervé Goulet, époux de Georgette Aubé, demeurant à 332, boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Arthur) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, 5 mois, est décédé M. Arthur Jodoin, époux de Cécile Parthenais, demeurant à 2030 Wurtele. Il laisse dans le deuil 2 filles Rolande (Mme Henri Labine), et Rita Jodoin, 1 fils René Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE-CADIEUX (Thérèse) — A l'Hôpital Queen Elizabeth, le 4 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Thérèse Cadieux, épouse de J. Emile Lacasse, représentant Service des Voyageurs au Canadien Pacifique Railways, demeurant à 5415 Doherty, N.-D.-G., mère de Charles (Wolco), Jacques (Woolworth), soeur de C.A. Cadieux, gérant général de la Compagnie Wolco, Gérard, Mme Alcide Gloutenay (Maria), Mme J.L. Fortier (Jeanne), Mme Victor Hurtibise (Gilberte). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LACROIX (Gilles) — Accidentellement à Huntingdon, le 3 septembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Gilles Lacroix, fils de Jeannette Dubois et d'Alban Lacroix, demeurant à 8984 rue Dubuisson. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY Armand) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Landry, époux de Berthe Martin, demeurant autrefois au Domaine Fontainebleau, à 12,100 L'Archevêque à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria Ltée
3001 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ARCHEVEQUE (Germaine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé Mme Pierre L'Archevêque, née Germaine Massé de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonos & Ouimet
4896, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Wilfrid) — A Verdun, le 3 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Lavallée, époux d'Irène Emard, demeurant à 650, rue Galt. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Châteauguay, Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Rose-Alba) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jules Leblanc, née Rose-Alba Sanche, demeurant à 10 Morris, Ste-Thérèse-de-Blainville. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet angle Jarry
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Emile) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Emile Léonard, ancien restaurateur de la rue Jacques-Hertel (Restaurant "Ti-Mile"), époux de Laurette Descôteaux, demeurant à 4722, Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (...) — A Montréal, le 3 septembre ...67, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Philippe L'Heureux, époux de Diana Grondin, demeurant à 3477 est, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE-TOUCHETTE — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Alice Gagnon, épouse en 1res noces de Laurent Lortie et en 2es noces de Raymond Touchette. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSAN (Eveline) — A Laflèche, le 3 septembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Eveline Boucher, épouse de Agreus Marsan, demeurant à 1400 rue Albert. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Frère Roméo) — A Joliette, le 3 septembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé le Révérend Frère Roméo Major, des Clercs St-Viateur. La dépouille mortelle est exposée au Parloir du Noviciat et le service aura lieu à la chapelle du Noviciat, mercredi le 6 courant à 10 h., et de là au cimetière de la Communauté à Rigaud. Parents e. amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction Aubry & Fils de Rigaud).

MARION (André) — Accidentellement à Repentigny, le 2 septembre 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. André Marion, fils de M. Robert (Bob) Marion, distributeur dans le district de Joliette pour la Brasserie Labatt, et de Réjeanne Chesney, demeurant rue Delanaudière à Joliette. Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau
636 Boul. Manseau à Joliette
pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARKO (Hélène) — Accidentellement, à Lachenaie, le 1er septembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Hélène Bordian, épouse en premières noces de feu Métro Olexsychuck et en deuxièmes noces de Davey Marko, mère de Mme Frank Honek (Elizabeth), Mme John Ostapovitch (Mary), Mme Jean-Maurice Bastien (Lina), Mme Gilles McDuff (Jeannine). Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 10 heures pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-Terrebonne, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANÇON (Roland) — A Ville de Laval, le 3 septembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roland Melançon, époux de Marie-Claire Ouimet, demeurant à 6608 Boul. des Mille-Isles, St-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain
7020 Boul. des Mille-Isles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Rose) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédé Mme veuve Joseph-Wilfrid Michaud, née Rose Lafrenière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce : postes à Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Eventuellement d'autres postes seront à combler dans d'autres régions.
—Effectuer un travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans les régions administratives de Québec, de la Mauricie et du Bas du fleuve.
—Diplôme universitaire en sciences commerciales, économiques, génie, ou dans une autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans un domaine connexe.
—Cocours 67P-2102. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DU CENTRE D'OBSERVATION DE QUEBEC — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social : poste à Québec.
—Assumer la responsabilité générale de l'administration du Centre d'observation.
—Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en toute autre discipline appropriée. Expérience exceptionnelle dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration.
—Concours 67S-1303. S'inscrire immédiatement.

AGENT CULTUREL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Divers ministères. Postes présentement vacants au ministère des Affaires culturelles à Québec et à Montréal dans les domaines suivants : Coopération avec l'extérieur, Centres culturels, Arts et lettres, Arts plastiques, Enseignement artistique, Monuments historiques, Musée de l'homme, Musée du costume, Immigration.
—Elaboration et application de programmes reliés au développement, à la diffusion et à la conservation de la culture dans le domaine des arts, des lettres et du spectacle.
—Diplôme universitaire en arts, histoire, lettres ou autre discipline appropriée.
—Concours 67P-2107. S'inscrire immédiatement.

PSYCHOLOGUE — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Education. Postes à Québec.
—Orienter

AVIS DE DECES

MIRAL (René) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. René Miral, directeur des Laboratoires Pharmaceutiques Juvenia, époux d'Anne-Marie Tempo, père d'Henriette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Rose) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Rose Morissette, fille de feu Michel Albert Morrissette et de feu Cléophie Tardif. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc.
130 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Aline) — A Montréal, le 1er septembre 1967, à l'âge de 29 ans, est décédée Aline Loiselle, épouse de Roger Nadeau; demeurant à 5695, 16e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
10540 rue Papineau
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Jean-Claude) — A Terrebonne, le 3 septembre 1967, à l'âge de 25 ans, 9 mois, est décédé M. Jean-Claude Ouimet, fils de feu Rosaire Ouimet et d'Alice Grenon, demeurant rue Chapleau, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
930 rue St-Louis à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Isidore) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Isidore Perron, opticien d'ordonnances, époux de Cécile Martel, demeurant rue Panet. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1383 rue Ontario est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIMPARE (William) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédé M. William Pimparé, époux de Rose-Anna Lebeau, demeurant à 1616 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service aura célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIUZE (Marcel) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement Marcel Piuze, épicier, époux d'Yvette Longpré. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Donat, rues Arcand et Marseille, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Joseph) — A St-Chrysostome, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Plouffe, époux de Cécilia Varin, demeurant rue St-Jean-Baptiste à St-Chrysostome. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame,
à St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREGENT (Honoré) — A St-Lambert, le 3 septembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Honoré Prégent, époux de Germaine Allard, demeurant à 216 Lac St-Louis, Ville de Léry. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand, Châteauguay
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Aline) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Aline Forest, épouse de Denis Provost, mère de Carole, Yolanne, Ghislain et Ginette, demeurant à 9366 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAMIS (Firmin) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Firmin Ramis, époux de feu Marcelle Laplante, demeurant à 9050 rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REYNOLDS (John) — A Valleyfield, le 2 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. John Reynolds, époux de feu Rosa-Linda Leboeuf, demeurant chez son fils Lawrence, représentant de la Cie d'Assurance Métropolitaine, rue du Zouave à Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 rue Victoria à Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Augustin de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Yvette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Yvette Richer, fille de feu Adélard Richer et de feu Honorine Théoret et Laperle, demeurant à 730 Guybourg, Mtl 5. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Hermenégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (Gaston) — Accidentellement à Repentigny, le 2 septembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Gaston Riel, commis vendeur au magasin Roger Pauzé à Joliette, fils de M. Vianney Riel, vendeur au Garage De Grandpré Automobile, et de Gilberte Coutlé, demeurant rue Robert à Notre-Dame-des-Prairies. Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau
636 Boul. Manseau, à Joliette
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RINFRET (Pierre) — A Québec, le 3 septembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Pierre Rinfret, architecte, époux de Camille Bernier, demeurant à 3855 Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Arthur Cloutier & Fils,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ursule, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

ST-AUBIN (Stanislas) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Stanislas St-Aubin, fils de feu Stanislas St-Aubin et de Rosanna Bergevin. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée.
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

ST-GEORGES (Marie-Madeleine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid St-Georges, née Marie-Madeleine Beaudry, demeurant à 8390 Ontario Est, appt 3. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895 rue Notre-Dame Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jean de Matha, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

ST-HILAIRE (Gérard) — A Québec, le 2 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, 6 mois, est décédé M. Gérard St-Hilaire, époux de Lucille Brault, demeurant à 1866 rue Jeanne-Mance, Québec, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Rose-Alma) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme veuve Jérémie Soucy, née Rose-Alma Corbeil, demeurant à 2102 St-Germain. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Jeannine) — Accidentellement à Repentigny, le 3 septembre 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Jeannine Thifault, fille de Gaston Thifault et d'Hélène Lafortune, demeurant à 970 Petite L'Assomption, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Annette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Léonard Trembaly, née Annette Provencher, demeurant à 5041 St-Denis. La dépouille mortelle sera exposée à 7 h. p.m. aux salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau.
Avis des munérailles plus tard.

TRUDEL (Bernadette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Trudel, née Bernadette Dubeau, épouse en 1ières noces de M. Paterson et en 2ièmes noces de M. Alex Falardeau, demeurant à 6557 D'Aragon. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul Monk
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

URBAIN (Alphée) — Subitement à Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Alphée Urbain, époux de feu Cléophire Léger, père de Roméo, Antoine, Maurice, Claude, Mme Alexandre Baillargeon (Marthe), Mme Marcel Dulude (Thérèse) et Mme Jean Dury (Lilianne). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADNAIS (Amédée) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Amédée Vadnais, époux de feu Livia Bouchard, père de Mme Robert Racine (Liliane), frère de l'abbé Rosario Vadnais et de Gérard Vadnais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière d'Acton-Vale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARIN (Antonio) — A Cowansville, le 3 septembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Antonio Varin pharmacien, époux de Cécile Bolduc, demeurant sur Boul. Dieppe. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bédard
109 rue William
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Cowansville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Noella) — A Sorel, le 2 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Pierre Léon Vézina, née Noella Deschamps, demeurant à 1484 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Mme ALBERT DUBOIS
(ALICE HOGUE)

Mme Albert Dubois est décédée le 2 septembre 1967 à l'âge de 77 ans, veuve d'Albert Dubois.

Elle laisse dans le deuil M. et Mme Lucien Dubois (Claudette Boucher), M. Florent, M. Réjean, M. et Mme Gaétan Dubois (Jeanne Ouimet), Mme Thérèse Goulet, M. et Mme Raymond Gravel (Cécile), M. Jacques Dubois, M. et Mme Gilles Huot, (Huguette), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon Roland Bisson, 130 Henri-Bourassa est.

Les funérailles auront lieu à St-Nicolas d'Ahuntsic, le 6 sept. 1967 à 9 heures a.m.

Libera et inhumation à Ste-Thérèse-de-Blainville.

Après un début plutôt lent, l'Exposition de Toronto dépasse le cap des 3,000,000

TORONTO, (PC) — Le ciel ensoleillé, le pageant militaire des "Tattoos" et l'Expo sont mentionnés comme les causes du succès remporté hier à l'Exposition nationale canadienne de Toronto, à l'occasion de la fête du Travail.

Cette exposition de 17 jours s'était ouverte dans l'optimisme et les dirigeants estimaient que l'année du Centenaire, les événements spéciaux organisés à cette occasion, et la foule de visiteurs américains qui entraient au Canada pour visiter l'Expo 67 à Montréal, permettraient d'établir un nouveau record.

Mais au cours des huit premiers jours, le nombre des visiteurs, sauf pour deux jours, a été inférieur aux prévisions et aux chiffres de l'an dernier, alors que le nombre total des visites n'avait atteint que 2,962,500.

Les "Tattoos" survinrent, la semaine dernière, à la grande estrade et, de jour en jour, les visiteurs s'accrurent en nombre.

Hier, Fête du Travail et dernière journée de cette exposition de 17 jours (moins deux dimanches, ce qui donne 15 jours) attirait 292,000 personnes, plus même que l'Expo de Montréal qui a reçu, hier, 287,000.

Le total, pour l'Exposition de Toronto atteint, ainsi, cette année, 3,017,000 visiteurs. La meilleure année demeure toutefois 1963, alors que 3,075,000 personnes avaient franchi les barrières.

Nécrologie

Mme Uldège Fortin

A Farnham, le 3 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Uldège Fortin, née Aldéa Monty. Elle laisse dans le deuil son époux Uldège Fortin, ancien maire de Farnham ; ses filles Mme Marie L'Homme,



Soeur Madeleine Fortin, Mme Léopold Rocheleau, Mme Ken Patrick ; ses fils Gaston de Montréal, Bernard de Farnham, Dr Luc Fortin et Me Pierre Fortin de Montréal, ainsi que douze (12) petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Romuald de Farnham à 2.30 hres p.m., et de là au cimetière paroissial.

Aden : effondrement du gouvernement fédéral

ADEN (UPI, AFP, Reuters) — La Grande-Bretagne est sur le point de transférer le pouvoir au "Front national de libération" dans la Fédération de l'Arabie du sud, alors que la Fédération, elle, est confrontée par une possibilité de guerre civile.

En effet, la Grande-Bretagne a décidé d'accélérer le retrait des troupes britanniques d'Aden à la suite de l'effondrement du gouvernement fédéral et de l'annonce du contrôle de 13 des 17 Etats que compte la fédération par les troupes du FNL.

Cependant, alors que les dirigeants du FNL réclament des pourparlers avec la Grande-Bretagne pour le transfert des pouvoirs, un autre groupement nationaliste, le FLOSY (Front de libération du Yémen du sud occupé), appuyé par le Caire, réclame à lui seul le pouvoir et affirme qu'il ne baissera les armes qu'à la victoire totale.

Le FNL et le FLOSY ont rompu en décembre dernier. Le FNL estime que le FLOSY n'a pas pu réaliser l'unité nationale.

Durant les dernières 48 heures, il y avait branle-bas à Londres où le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, s'est entretenu avec le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown et le haut-commissaire britannique en Arabie du sud, Sir Humphrey Trevelyan.

Ce dernier, dit-on, a quitté la capitale britannique pour Aden où il doit préparer les pourparlers avec les dirigeants du FNL.

Pour autant que l'on sache, la date de l'indépendance de l'Arabie du sud, prévue pour le 9 janvier, n'a pas été modifiée. Cependant il n'est pas impossible qu'elle soit avancée si un accord intervient rapidement entre les autorités britanniques et les nationalistes.

On indique d'autre part que la Grande-Bretagne gardera son influence en Arabie du sud si les nouveaux dirigeants de ce pays désirent l'aide financière de Londres.

On affirme, dans certains milieux compétents, que toute aide financière future de la Grande-Bretagne à l'Arabie du sud dépendra de l'attitude des dirigeants du FNL.

Le Royaume-Uni s'était engagé à accorder au nouvel Etat, pendant les trois ans suivant l'indépendance, une somme d'environ $170 millions. Il s'agit là, estiment les observateurs, d'une carte importante que les Britanniques pourraient utiliser dans leurs négociations avec les nationalistes.

On supprime les noms de 16 délégués

Les noms de 16 délégués ont été rayés de la liste par le comité des lettres de créances du congrès progressiste-conservateur.

Dix de ces noms ont été supprimés par le comité lui-même et six autres l'ont été par suite du refus des personnes elles-mêmes qui avaient été désignées comme délégués au congrès.

Dans les deux cas, il s'agit de personnalités qui ont participé, ou qui devaient participer, à la conférence des "penseurs" du parti à la Maison Montmorency.

La révision de la liste des délégués généraux est survenue à la suite de violentes critiques formulées par le directeur général du parti, le Dr James Johnston, critiques qui ont été appuyées par quelques-uns des candidats, notamment M. Donald Fleming.

Pour M. Johnston, le nombre des "penseurs" désignés comme délégués était trop élevé, tandis que pour M. Fleming des éléments indésirables, voire "socialistes", s'étaient fait entendre à la conférence de Montmorency.

Constantin et Anne-Marie acclamés à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le roi Constantin et la reine Anne-Marie de Grèce ont été l'objet lundi d'un accueil enthousiaste, alors qu'une foule d'environ 4,000 personnes les a acclamés à la colline parlementaire.

Le gouverneur général et Mme Roland Michener, le premier ministre et Mme Lester Pearson, ainsi que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, recevaient le couple royal.

La cérémonie s'est déroulée sans incident, et on n'a pas aperçu de ces manifestants qui avaient protesté, par des marches spectaculaires, contre la main-mise militaire récente du gouvernement grec.

La rentrée des classes dans la région de Lanaudière

JOLIETTE — On évalue à environ 18,000 le nombre des élèves, cette année, aux écoles élémentaires et secondaires dans la région de Lanaudière. Chez la plupart, la rentrée s'effectue aujourd'hui.

Les écoles, sous la gouverne de la régionale scolaire de Lanaudière, compteront environ 8,500 élèves, c'est-à-dire environ 500 de plus que l'an passé. Relevant des différents conseils scolaires, les écoles élémentaires recevront près de 9,000 écoliers. Les écoles dans la ville de Joliette en compteront 5,000.

Les dirigeants scolaires conseillent aux élèves, appelés à se servir des autobus pour se rendre à leurs écoles, d'en consulter l'horaire auparavant. La région de Lanaudière compterait une population écolière, parmi les plus nombreuses au Québec.

Vol d'un coffre-fort à l'autostade

Des malfaiteurs ont volé le coffre-fort entier de la Quebec Sport Services, à la chambre 103, de l'Autostade, à l'Expo.

Le coffre-fort contenait $8,000. Il a été retrouvé vide ce matin à Chomedey.

La conférence de l'OUA débute au Congo-Kinshasa

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — La neuvième session du conseil interministériel de l'Organisation de l'unité africaine s'est ouverte hier à Kinshasa, en présence du général Joseph Mobutu, président de la République démocratique du Congo-Kinshasa et de 37 délégations.

"Votre présence à Kinshasa est un démenti éclatant à ceux qui ont voulu s'opposer à la tenue de la conférence", a déclaré le général Mobutu en s'adressant aux ministres des Affaires étrangères des Etats africains, réunis dans la capitale congolaise.

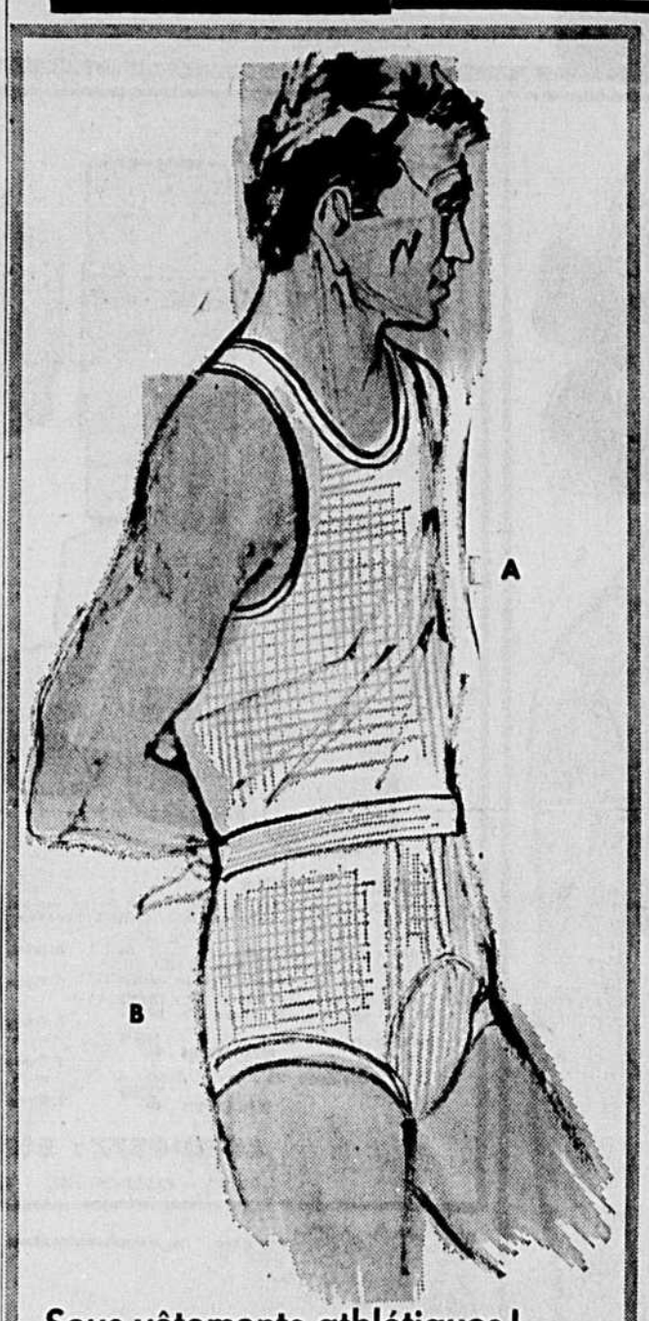
"Notre tâche principale est d'assurer la sécurité de nos états", a déclaré le général Mobutu qui a ajouté que les Etats africains devraient mettre en commun leurs moyens et créer un marché commun, car, a-t-il précisé, "il est indéniable que l'aide extérieure aboutit à une certaine dépendance économique".

Pendant ce temps, à un millier de milles de la capitale, alors que la prise de la ville de Goma par les mercenaires du major Schramme semble imminente, et que ceux-ci poursuivent leur avance sans rencontrer de résistance, le colonel Monga, à Bukavu, a lancé un appel aux Congolais pour qu'ils se rallient à son gouvernement provisoire.

"La guerre est maintenant totale, a-t-il dit. Le gouvernement Mobutu n'a pas saisi la main qui lui était tendue. Les forces du salut public encadrant les Simbas ralliés sont prêtes à passer à l'offensive pour libérer le Congo. L'heure de votre délivrance va bientôt sonner. Ralliez-vous au gouvernement de salut public". C'est sur les ondes de Radio-Bukavu que le président du gouvernement provisoire de salut public a lancé cet appel au ralliement de tous les Congolais au gouvernement provisoire installé à Bukavu.

Pourquoi pas chez DUPUIS

Une occasion opportune pour vous d'économiser maintenant! Venez ou composez: 842-6171



Sous-vêtements athlétiques!

A. Camisoles athlétiques en coton peigné et nylon. Sans manches ; encolure ronde ; blanc. Tailles : P.M.G.
PRIX DUPUIS 1.19 chacune 3 pour 3.25

B. Caleçons athlétiques en tricot de coton blanc galonné devant. Insertions élastiques aux jambes. Support élastique en tricot ajouré. Tailles : P.M.G.
PRIX DUPUIS 1.49 chacun 3 pour 4.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Bravez le mauvais temps

Prix courant : 7.98 à 10.98

A. Paletots 100% Imperméables en gabardine caoutchoutée, envers de finette. Longueur 7/8. Marine. Tailles : 8 à 18 ans.

B. Coupe-vent en popeline ou gabardine de nylon et coton. Col haut ou ordinaire. Col et poignets en tricot. Bleu, noir, vert, ton or foncé. Tailles : 8 à 18 ans.

SPECIAL DUPUIS 6.50 chacun

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660

DUPUIS
APPAREIL AUDITIF "AWARD" DE ZENITH
85.00 ch.

Entendez de nouveau ...redécouvrez la joie de vivre grâce à cet appareil auditif "AWARD" de Zénith. Bien que de prix économique, "AWARD" de Zénith a été construit selon les traditions parfaites qui ont fait la réputation de cette marque. Cet appareil moderne est à transistors.

Venez chez Dupuis et demandez à essayer "AWARD".

Composez 842-5151, poste 316 pour rendez-vous ou pour démonstration à domicile.

DUPUIS — 3e ETAGE
865 est, rue Sainte-Catherine

ZENITH LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

FLEURISTE A. Jules d'Alcantara Inc. 526-5955
3033 e. SHERBROOKE



Faciles d'entretien et à prix avantageux

PRIX DUPUIS 2.59 chacun 2 pour 5.00

A. Chandail avec capuchon, 100% tricot de coton; envers ouaté. 2 poches devant. Manches longues. Marine, gris, bourgogne, bleu. Tailles : P.M. G. T.G.

B. Chemises pour garçons en broadcloth de coton "Sanforized". Col à pattes ou modèle dit "fuzed" manches longues, poignets 2 façons. Rayures. Encolures : 11 à 14½.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. – SAMEDI JUSQU'A 5 H. 30 P.M.

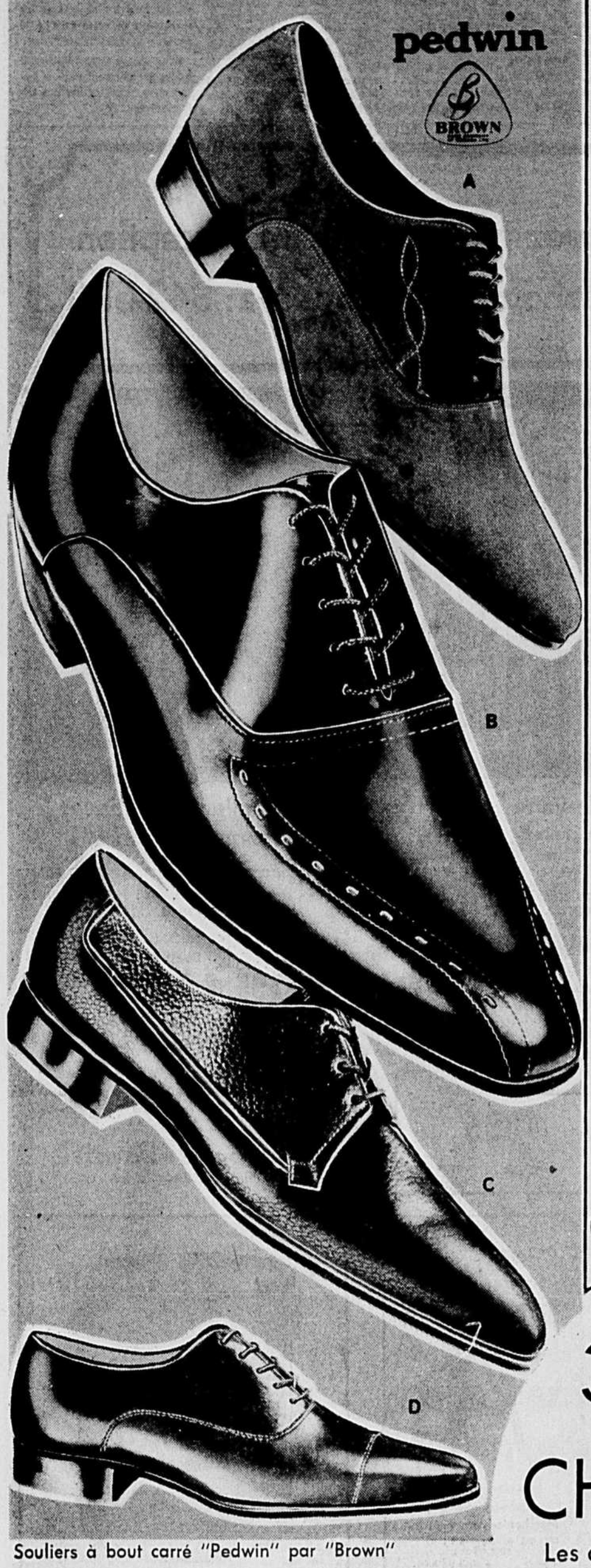
Pourquoi pas chez

DUPUIS

Le grand magasin canadien à l'accent français

pedwin

BROWN



Souliers à bout carré "Pedwin" par "Brown"

Des modèles très en vogue, de quoi plaire aux plus difficiles. En suède ou cuir résistant. Ils vous sont offerts à des prix très abordables. Ne manquez pas pareille occasion d'économiser tout en ayant l'assurance d'avoir fait un bon achat !

A. "Hustler" Balmoral très à la mode. En suède noir ou brun. Pointures 7½ à 11, largeur C–6½ à 11, largeur D. **PRIX DUPUIS 14.95** la paire

B. "Meteor" Balmoral à empeigne fantaisie. En cuir noir seulement. Pointures 7 à 11, largeur C–6½ à 11, largeur D. **PRIX DUPUIS 14.95** la paire

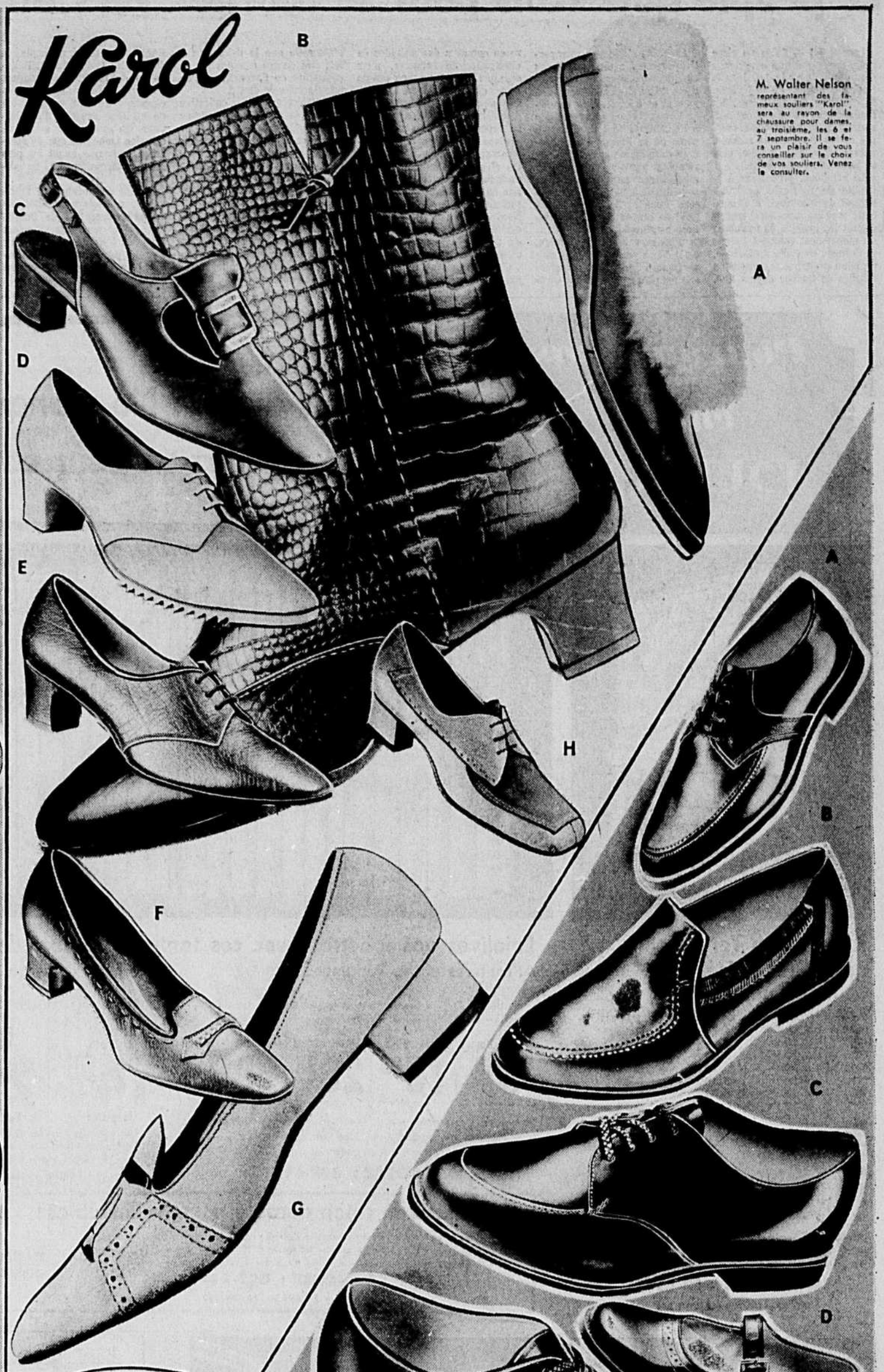
C. "Pivot" Blucher 3 oeillets. En cuir grenu noir ou brun. Pointures 7½ à 11, largeur C–6½ à 11, largeur D. **PRIX DUPUIS 14.95** la paire

D. "Duke" Balmoral d'un confort maximum. En cuir noir seulement. Pointures 7½ à 11, largeur C–6½ à 11, largeurs D et E. **PRIX DUPUIS 14.95** la paire

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS—REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 670

Karol



M. Walter Nelson représentant des fameux souliers "Karol", sera au rayon de la chaussure pour dames, au troisième, les 6 et 7 septembre. Il se fera un plaisir de vous conseiller sur le choix de vos souliers. Venez le consulter.

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

3 JOURS DE LA CHAUSSURE

Les chaussures "Karol" pour la marche

La femme moderne et pratique, soucieuse de son confort, choisit toujours un soulier "Karol". Ils sont gais, à la mode du jour et vendus à des prix très raisonnables !

A. Pantoufle doublée à revers de mouton. Semelle cuir, talon "bloc". Os, tan ou bleu. Pointures 6 à 10½ - N, 4½ à 10½ - M. **Prix Dupuis, la paire 10.00**

B. Botte hauteur 10". Cuir Alligator doublé de véritable mouton. Talon 1¼". Tan ou noir. Pointures 5½ à 10, largeur moyenne. **Prix Dupuis, la paire 22.00**

C. Soulier ouvert à l'arrière. En suède brun, cuir brun ou noir. Empeigne garni d'une boucle. Talon 1¼", Pointures 6½ à 10 - 2A, 5 à 9½ - B. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

D. Soulier lacé à 3 oeillets. Idéal pour la marche. En cuir blanc. Semelle cuir ou caoutchouc. Pointures 7 à 10 - 3A, 6½ à 10 - 2A, 5 à 10 - B. Semelle de cuir. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

Semelle de caoutchouc. **Prix Dupuis, la paire 17.00**

E. Soulier lacé 3 oeillets. Idéal pour la marche. Cuir grenu noir, veau beige uni ou veau brun à empeigne nattée. Talon 1¼". 7 à 10 - 3A, 6 à 10 - 2A, 5 à 10 - B. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

F. Soulier de marche. En cuir grenu noir, brun ou bleu. Semelle cuir, talon 1¼". Pointures 6½ à 10 - 2A, 5 à 9½ - B. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

G. Soulier résistant. En cuir grenu noir ou brun, suède noir, tant ou veau brun moyen. Tous sont combinés avec boucle métal sur l'empeigne. Talon 1¼". Pointures 6½ à 10 - 2A, 5 à 9½ - B. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

H. Soulier de marche. Lacé 3 oeillets. En cuir grenu brun moyen combiné suède brun ou cuir grenu noir combiné suède noir. Nouvelle forme carrée. Pointures 6½ à 10 - 2A, 5 à 9½ - B. **Prix Dupuis, la paire 18.00**

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 470

Buster Brown



Souliers résistants "Buster Brown"

Ils sont reconnus pour leur résistance à toute épreuve et leur grand confort ; c'est pourquoi la maman avisée achète à ses enfants des souliers de marque "Buster Brown". Parfaits pour l'école ou la ville !

A—Soulier lacé pour garçons. Cuir noir ou brun. Semelle vinyle. Pointures 8½ à 12, 12½ à 3. Largeurs B, C et D. **PRIX DUPUIS 9.00** la paire

B—Souliers en cuir noir, modèle "tout-aller" pour garçons. Semelle vinyle très résistant. Pointures 12½ à 3. B, C, D. **PRIX DUPUIS 9.00** la paire

C—Soulier lacé 4 oeillets. En cuir noir ou bleu. Semelle vinyle très résistant, forme délicate. Pointures 8½ à 12, 12½ à 4, largeurs B-C et D. **PRIX DUPUIS 8.00** la paire

D—Soulier muni d'une courroie. Cuir noir ou brun. Semelle "Dyna" en vinyle résistant. Pointures 6 à 8, 8½ à 12 ou 12½ à 4. Largeurs B et C. **PRIX DUPUIS 7.00 et 8.00** la paire

E—Soulier lacé à 4 oeillets. Bout renforcé cuir grenu. En cuir noir seulement. Pointures 8½ à 12, 12½ à 3. Largeurs B, C et D. **PRIX DUPUIS 8.00** la paire

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 472

VIEILLES CHAUSSURES EN VEDETTE

Durant les **"3 JOURS DE LA CHAUSSURE"** chez Dupuis, on pourra admirer une remarquable collection de vieilles chaussures datant du XIXème siècle et du début du XXème siècle au rez-de-chaussée du magasin. Vous pourrez aussi voir un expert de la fabrication de chaussures de la compagnie Slater démontrer l'art de tailler le cuir pour en faire des chaussures.

Votre beauté est notre souci à la Boutique Dupuis • Station du Métro Berri-De Montigny

DUPUIS

865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101 — HEURES : 9 H. 30 À 5 H. 30 — OUVERT LE SOIR, JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9 H. 30 — SAMEDI : DE 9 H. À 5 H.

SVETLANA
la vie de la fille de Staline

Une exclusivité LA PRESSE

"Quand j'ai quitté Moscou, en décembre dernier, pour transporter les cendres de mon mari, M. Brijesh Singh, à sa demeure, en Inde, je croyais bien revenir en Russie, un mois plus tard. Toutefois, pendant mon séjour en Inde, je me suis rendu compte que je ne pouvais pas rentrer à Moscou. Cela s'est passé, en mon for intérieur, sans que quiconque me conseille ou m'influence.

"A ce moment, mon coeur fut déchiré parce que je savais que je laissais mes enfants derrière moi et que je ne les reverrais plus avant longtemps. J'ai tout fait pour me persuader de revenir chez moi. Mais en vain..."

C'est ainsi que s'est exprimée Svetlana Alliluyeva, la fille de Joseph Staline, à la première conférence de presse qu'elle a donnée aux Etats-Unis, en avril dernier.

Dans le premier de ses trois articles, notre collaborateur, Martin Ebon, relate, en détail, tout ce qui s'est passé entre le moment où Svetlana s'est présentée à l'ambassade des Etats-Unis, à la Nouvelle-Delhi, au début de mars dernier, et le moment où elle put envisager de partir pour les Etats-Unis, après des escales en Italie et en Suisse.

par **Martin EBON**

(Tous droits réservés)

Une valise à la main, Svetlana Alliluyeva Stalina, la fille de Joseph Staline, entra à l'ambassade des Etats-Unis à la Nouvelle-Delhi, en poussant la porte tournante.

Le sergent des fusiliers marins, qui se trouvait à la réception, était en train de donner des instructions à deux messagers qui établissaient la liste des documents reçus et envoyés.

Sans un mot, Mme Alliluyeva lui remit son passeport soviétique. Le militaire le déposa tranquillement sur son bureau et il attendit que les messagers soient partis avant de demander à quoi il pouvait être utile.

"Je suis une citoyenne soviétique, dit Svetlana, et je voudrais parler à quelqu'un de l'ambassade des Etats-Unis."

On la fit asseoir dans une pièce voisine du hall d'entrée. Le consul, M. George O. Huey, fut appelé. Il reçut Mme Alliluyeva dans son bureau et celle-ci lui dit qu'elle ne voulait pas retourner en Russie.

Voir SVETLANA en page 5



expo67
PAGES 10, 11 et 41

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

1867 1967

DERNIERE ÉDITION 10¢

Montréal, mardi 5 septembre 1967 / saint Laurent Justinien / 83e année, No 205 / 4 cahiers / 60 pages / Les prévisions météorologiques: ensoleillé et chaud, vents légers / Minimum 55 / Maximum 80

Ottawa accepte maintenant le débat sur la constitution

—Pierre-Elliott Trudeau

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre-Elliott Trudeau, a affirmé hier que le gouvernement fédéral était prêt désormais à discuter de toutes les réformes constitutionnelles qu'on voudra.

M. Trudeau a fait l'annonce de cette nouvelle attitude au moment où il prenait la parole devant la 49e assemblée annuelle de l'Association du Barreau canadien, au Château Frontenac de Québec.

"L'on ne nous prendra pas en flagrant délit d'immobilisme, a dit le ministre, tout en affirmant cependant que le gouvernement d'Ottawa voulait que les "changements se fassent dans l'ordre et sous la direction de gouvernements responsables au peuple".

M. Trudeau a fait l'éloge de la politique "cohérente et progressive" suivie jusqu'ici par Ottawa en matière constitutionnelle et a affirmé que si le fédéral semblait s'être désintéressé des problèmes de la constitution, il s'agissait là d'une tactique qu'il fut sage de suivre.

"Notre politique en fut une de développement dirigé, qui ne craint pas les changements, qui au contraire les encourage, à condition toutefois qu'ils respectent l'intégrité du Canada, a dit M. Trudeau.

Notre but, a-t-il poursuivi dans la même veine, c'est le maintien d'un gouvernement fédéral fort et de gouvernements provinciaux forts. C'est cela, le fédéralisme."

Selon le ministre, le fédéral n'a pas manifesté beaucoup d'euthousiasme pour les mises en accusation publiques de la constitution canadienne parce que le système fédéraliste est "un appareil délicat, plus facile à dérégler qu'à remettre en marche".

Voir OTTAWA en page 2

Election du tandem Cao Ky-Van Thieu: réactions partagées

d'après PA, AFP, UPI

Le triomphe du tandem Van Thieu-Cao Ky aux élections présidentielles du Sud-Vietnam dimanche fournit aujourd'hui des motifs de réjouissances et d'inquiétudes.

Sans élaborer, Washington considère le triomphe de l'équipe militaire comme un pas important franchi par les Sud-Vietnamiens en vue de déterminer eux-mêmes leur propre avenir, du fait que, désormais, ils disposeront d'un gouvernement constitutionnellement établi. Toutefois, on ne se cache pas, à Washington, les difficultés que comporteront les démarches en vue d'amorcer des pourparlers de paix, la réforme agraire, la réforme économique et la réforme politique.

Sur le plan politique, des sources dignes de foi rapportent, aujourd'hui, que le général Nguyen Cao Ky (élu au poste de vice-président dimanche) veut que son collègue Nguyen Van Thieu (élu, de son côté, au poste de président de la République) le nomme premier ministre, poste de commande qu'il détenait jusqu'à la tenue des élections. Selon les mêmes sources, Thieu n'a pas encore décidé qui serait premier ministre. L'ambassade des Etats-Unis, à Saigon, fait des pressions pour qu'il nomme un civil (affaire d'atténuer les critiques).

Occuper le poste de premier ministre, en même temps que celui de vice-président, nécessiterait un amendement de la constitution, ce qui serait possible si le général Cao Ky obtenait la gouverne du sénat. Or, aux derniers résultats, ses partisans étaient en tête.

Le résultat du comptage, dans 27 des 44 provinces du pays, donne quatre listes qui font que Cao Ky est premier parmi les six favoris. Ces six

Voir VIETNAM en page 2

Un aérobus s'écrase à Gander: 35 victimes

GANDER, T.-N. (PC, UPI) — Un aérobus tchécoslovaque a explosé et s'est écrasé au sol quelques instants après son décollage de l'aéroport international de Gander, Terre-Neuve, vers 2 h. ce matin, tuant au moins 35 des soixante-neuf personnes qui étaient à son bord.

Il s'agit d'un appareil quadrimoteur de type Illioutchin 18 identifié comme appartenant à la compagnie Ceskoslovenske Keroline et qui, venant de Prague, repartait en direction de Cuba après avoir refait le plein de carburant à Terre-Neuve.

Un porte-parole a révélé que l'avion a normalement quitté la piste pour s'élever à une altitude d'environ 200 pieds; il a ensuite explosé et s'est abattu à moins de deux milles de l'aéroport, sur une ligne de chemin de fer qui a évidemment été interrompue.

Plusieurs cadavres ont été retrouvés sur la scène du désastre, de même que trente-deux rescapés qui ont été transportés au seul hôpital de Gander, où une dizaine de médecins en soignent la plupart pour de graves brûlures.

Selon un porte-parole, les passagers, parmi lesquels comptent plusieurs enfants, étaient tous de nationalité tchèque ou cubaine.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Avant de s'élancer vers Trois-Rivières

Après avoir envahi assez pacifiquement le Québec, samedi, des groupes de motards se sont rassemblés à Trois-Rivières et à Shawinigan dimanche où ils en sont venus aux coups entre eux et avec la police. On aperçoit ici un groupe venant de l'Ontario, les "Satan's Choice" alors que la police de Montréal procédait à un interrogatoire.

Le centre-ville de Trois-Rivières terrorisé par 300 motocyclistes

par Gilles NORMAND
et Jacques GINGRAS

TROIS-RIVIERES. — Alors que des milliers de motards venant de l'Ontario et de divers états américains envahissaient les routes du Québec, avant de se réunir à Trois-Rivières, à l'occasion des courses annuelles de motocyclettes qui se sont déroulées hier, quelque 300 autres motocyclistes venus des principales villes de la province ont paralysé pendant deux jours le centre commercial de la cité de Laviolette.

Les autorités, devant l'ampleur de la situation, ont ordonné, dimanche et lundi, la fermeture de tous les établissements commerciaux du centre-ville, hôtels, cabarets et restaurants.

C'est une centaine de policiers municipaux, en congé ou pas, qui ont dû intervenir, aidés du détachement de la Sûreté provinciale à Trois-Rivières, pour tenter de ramener la paix pendant les deux derniers jours de la fin de semaine, dans cette ville ordinairement calme.

Chaine et poings américains

Une violente bagarre, qui a éclaté entre des motards de deux clans rivaux, à coups de chaires et de poings américains, a eu pour effet de démolir l'intérieur du club "L'Igloo", aménagé depuis un mois dans l'établissement qu'occupait le "Club St-Louis", rue Des Forges.

Au cours de la bagarre, tables, chaises et bouteilles n'avaient plus leur place sur le plancher ou sur les comptoirs.

Les policiers, pour ramener les choses au calme, ont dû se mêler aux fauteurs de désordres. Quatre motards ont par la suite été transportés à l'hôpital, souffrant de mâchoires fracturées et de contusions multiples. Plusieurs arrestations ont été effectuées.

Un peu plus tard, au rythme d'airs yés-yés et au son des ronflements infernaux de leurs machines, les motards, des jeunes de 19 à 27 ans, clamaient: "Nous allons devenir boss de la ville!"

Cependant que des centaines de curieux regardaient, l'air inquiet, l'envahisseur défiler bruyamment rue Des Forges, les intrus, défiant les règlements de la circulation, s'arrêtaient aux feux-verts et démarraient par cinquantaines aux feux-rouges, se préoccupant bien peu de savoir si la voie était libre ou pas.

Vers 2 heures, dans la nuit de dimanche à lundi, la plupart des motocyclistes ont quitté la ville pour dormir à la belle étoile, dans un champ appartenant à un club d'automobilistes, dans le rang Saint-Alexis,

Voir TROIS-RIVIERES en p. 2

Radiologues: Johnson espère un règlement d'ici jeudi, sinon...

par Jogues GIRARD

L'assurance donnée vendredi de la continuation des services d'urgence en radiologie constitue une bonne nouvelle qui augure bien du règlement du conflit avec les radiologues, déclarait samedi après-midi le premier ministre, M. Daniel Johnson, dans une conférence de presse impromptu à l'issue d'un déjeuner-causerie où il avait parlé, au Reine-Elisabeth.

M. Johnson a alors précisé qu'il espérait en la conscience professionnelle des radiologues, à tel point qu'il ne serait pas surpris si un règlement était obtenu dès mercredi ou jeudi. Si cet espoir n'était pas satisfait, l'absence de loi qui permette au gouvernement d'intervenir plus fortement dans ce conflit nécessiterait vraisemblablement la convocation d'une session d'urgence pour laquelle le délai d'avis peut être assez bref.

Le premier ministre a souligné que le principal point du litige en était un de principe, à savoir que le

Voir RADIOLOGUES page 2

Elections en Ontario le 17 octobre

TORONTO (PC) — Des élections générales auront lieu en Ontario, le mardi 17 octobre prochain.

Le premier ministre John Robarts a annoncé cette nouvelle ce matin au cours d'une conférence de presse.

Le chef conservateur a déclaré que l'heure était venue pour sa province "de faire un bilan et de dresser les plans de l'avenir." Rappelant que son gouvernement avait été élu il y a quatre ans, en ce même mois de septembre, M. Robarts a dit qu'il entrevoyait pour l'avenir l'accomplissement de

Voir ELECTIONS en page 2

AUJOURD'HUI

Le sort de la nation canadienne-française

M. Daniel Johnson a déclaré à Montréal que le Québec entre dans la phase active de son évolution en s'apprêtant à avancer des propositions précises en vue de modifier la constitution. Devant les membres des clubs Richelieu, il a annoncé que la première véritable discussion officielle sur la question au Canada aura lieu cet automne à Toronto.

— Page 22

Congrès du Barreau

Me Perrault-Casgrain a déclaré au congrès du Barreau à Québec que les lois devraient faire l'objet d'études constantes de la part d'organismes des gouvernements fédéral et provinciaux. D'autre part, Me Marc Brière a dit favoriser une formule modifiée d'Etats associés comme modus vivendi au Canada.

— Page 31

'Québec 67: régression ranquille..."

Selon les participants à la session-congrès de la Presse étudiante nationale, le Québec n'est pas en état de régression, mais plutôt dans un état de "révolution plus que tranquille".

— Page 58

Les visiteurs à
L'EXPO
hier à la fermeture
293,707
on en prévoyait
319,670
dimanche
425,467
on en prévoyait
425,980
samedi
329,581
on en prévoyait
383,380
aujourd'hui
(prévisions)
234,290
depuis l'ouverture
37,798,151

Si Diefenbaker est élu, les conservateurs du Québec menacent de former leur propre parti

par Jacques PIGEON
et Luc BEAUREGARD

envoyés spéciaux de LA PRESSE

TORONTO — Des délégués québécois font délibérément courir le bruit qu'ils claqueront unanimement les portes du parti conservateur si John Diefenbaker en est réélu chef.

Ces conservateurs influents qu'on retrouve dans les organisations de plusieurs candidats, notamment celles de MM. Hees, Fulton et Roblin, affirment qu'ils formeront leur propre parti au Québec dans de telles ciconstances.

Cette épée de Damoclès décrit l'atmosphère dans laquelle le grand congrès conservateur vient de s'ouvrir, ce matin, à Toronto.

Ainsi le chef de l'aile québécoise du parti, M. Paul-O. Trépanier, a réservé une suite pour y convoquer, d'urgence, un caucus de ses délégués et déclencher son mouvement anti-Dief.

John Diefenbaker n'était pas encore arrivé dans la Ville-reine que son ombre planait dans tous les quartiers généraux des candidats. Il n'est pas encore officiellement en lice, son organisation n'a pas pignon sur rue comme toutes les autres, mais le parti tressaille à la seule évocation de son nom.

M. Diefenbaker fera une entrée minutieusement préparée à la convention du parti conservateur après les neuf can-

Voir DIEF en page 2

Adoption en comité de la formule: "deux nations—two founding peoples"

de nos envoyés spéciaux

TORONTO — Deux nations — two founding peoples. Cette formule d'abord acceptée à la Maison Montmorency, puis condamnée par John Diefenbaker, a été ratifiée ce matin par le petit comité du congrès conservateur qui étudie la question constitutionnelle.

Ce comité, un appendice de l'assemblée plénière, était nettement dominé par un groupe de Québécois des deux langues. Quelques anglophones se sont opposés à l'idée, sans le moindre succès.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas de la reconnaissance des deux nations dans

Voir ADOPTION en page 2

● Pages 6 et 7:
— portrait des candidats
— leur bilinguisme
— les délégués du Québec
— la formidable organisation matérielle du congrès

SOMMAIRE

Annonces classées / 46 à 55
Bandes dessinées / 28
Calendrier des pionniers / 30
Courrier "Que faire?" / 20
Décès, naissances, etc. / 56 et 57
Editorial / 4
Finance / 42 et 43
Horoscope / 9
La bonne table / 15 à 17
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 45
Nouvelles nationales / 31
Radio et télévision / 26 et 27
Spectacles et concerts / 36 à 38
Sports / 32 à 35 et 38 à 40
Vie féminine / 18, 20 et 21
Vie mondaine / 19
Votre médecin / 29

CKAC 73

DIEF

SUITE DE LA PAGE 1

didats qui convoitent son poste.

M. Diefenbaker arrivera par avion à Toronto, mercredi, à 9 h. 45 du matin. Tous les candidats au leadership seront arrivés la veille.

Hier, les candidats au leadership conservateur ont commencé la distribution de leurs affiches, collants, épinglettes ou chapeaux et ouvert leurs salles d'accueil.

Toutes les craintes subsistent. Des gens portent de gros boutons sur lesquels on lit : "Keep the chief". Le seul bouton unilingue.

Ce matin a débuté la première partie du congrès, consacrée à l'étude des politiques, à l'orientation du parti. Environ 400 des quelque 2,400 délégués participent à ces assises que dominera la grande question constitutionnelle.

Aux petites heures, la grande décision

Mais en réalité, c'est jeudi soir que débute le grand spectacle. Et ce n'est probablement qu'à ce moment qu'on pourra, pour la première fois, voir où vont les choses.

Ce soir-là, M. Diefenbaker doit prendre la parole. Mais son discours sera le cinquième d'une longue série entrecoupée de présentations de diverses personnalités.

Dans plusieurs milieux, on se demande si le chef pourra prendre la parole avant deux ou trois heures du matin. Surtout si quelques délégués s'avisent de contester le rapport du président du congrès, M. Ed Goodman.

S'il y a débat sur ce long rapport, comme plusieurs le craignent, la séance, qui débute à huit heures, peut se poursuivre toute la nuit. M. Diefenbaker attendra-t-il son tour aussi longtemps ?

Avant de pouvoir prononcer son discours, il doit d'abord écouter : les mots de bienvenue du président du congrès et du premier ministre de l'Ontario, le rapport du président ainsi que les discours — importants dit-on — de MM. Roger Régimbal, député d'Argenteuil Deux-Montagnes et Peter Lougheed, chef de l'opposition conservatrice en Alberta, ainsi que le discours de celui qui doit le présenter à cette foule conservatrice.

Ce discours, on l'imagine bien, est attendu avec la plus grande impatience. On espère qu'on saura enfin ce que M. Diefenbaker entend faire. Et, pour tellement de délégués principalement ceux du Québec, c'est un point qu'il faut absolument éclaircir avant samedi, le jour du scrutin.

Entre-temps, les candidats eux-mêmes font mine de ne pas s'inquiéter. Partout chacun affiche le visage d'un homme confiant, sûr de la victoire, quoi qu'il arrive.

Les mieux nantis d'entre eux, MM. Stanfield, Roblin, Hees et Fleming, offrent à boire à tous les passants. Leurs équipes distribuent à gauche et à droite toutes sortes de collants qui démontrent tous les problèmes du bilinguisme.

Un candidat a dû jeter 3,000 des siens. On y lisait "Va gagner — George Hees — The Winner", sur trois lignes successives.

Celui de M. Fulton est bien correct : "C'est Fulton à l'heure du Canada". Mais que penser de celui-ci : "Avance le Canada avec Alvin Hamilton" ? Sans blagues.

Aujourd'hui, les candidats doivent arriver l'un après l'autre au Royal York où se tient la première partie du congrès. M. Hees a choisi l'entrée la plus flamboyante. Il arrivera à bord d'un autobus à étage où il aura pris place avec une fanfare.

ELECTIONS

SUITE DE LA PAGE 1

grandes tâches, qui devront être menées avec toute l'énergie et toute l'ingéniosité dont nous sommes capables".

Selon certains informateurs, M. Robarts aurait décidé d'annoncer la date des élections avant la tenue du congrès conservateur afin d'éviter toute perturbation que pourraient entraîner les événements de cette semaine à Toronto.

Des rumeurs d'élections se faisaient déjà entendre depuis quelques semaines et la plupart des observateurs entrevoyaient la date pour la fin d'octobre.

M. Robert Nixon, leader libéral d'Ontario, a dit aux journalistes qu'il est heureux de l'annonce des prochaines élections "tant attendues".

Il a dit qu'il trouvait que la date choisie, le 17 octobre, était tout à fait convenable.

Les 108 sièges de la législature d'Ontario sont présentement répartis comme suit : conservateurs 76, libéraux 21, Nouveau parti démocratique 8. Trois sièges sont vacants à la suite de la démission de deux députés conservateurs, MM. Louis P. Cecile, de Prescott, et A. Kelso Roberts, de Toronto-St. Patrick, et un libéral, M. Andrew Thompson, qui a dû remettre sa démission comme leader du parti pour raison de santé et a laissé le siège qu'il occupait pour Toronto-Dovercourt lorsqu'il fut nommé au Sénat.

LA MÉTÉO

MINIMUM : 55
MAXIMUM : 80

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et du St-Maurice : ensoleillé et chaud avec vents légers. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa : 55 et 80; à Ste-Agathe et La Tuque : 50 et 75.

Aperçu pour demain : nuageux et plus frais.

Régions du Lac-St-Jean, Québec et des Cantons de l'Est : ensoleillé et plus chaud; vents légers. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke : 50 et 75; à Chicoutimi : 45 et 75.

Aperçu pour demain : plus frais avec quelques périodes nuageuses.

Régions de Rimouski et de Baie-Comeau : ensoleillé et plus chaud; vents légers .Minimum et maximum à Baie-Comeau, Rivière-du-Loup et Mont-Joli : 45 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé, peu de changement dans la température.

Région de Sept-Iles : généralement nuageux avec quelques éclaircies l'après-midi; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Sept-Iles : 50 et 65.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé; peu de changement dans la température.

Région de Gaspé : nuageux avec averses occasionnelles; il continuera de faire froid; vents légers devenant du nord-est de 15 milles. Minimum et maximum à Gaspé : 50 et 60.

Aperçu pour demain : nuageux devenant ensoleillé et un peu plus chaud.

LOCATION D'AUTOS
LES PRIX LES PLUS BAS
$5 par jour — 5¢ par mille
TAUX à la SEMAINE et MOIS
SPECIAL pour WEEK-END
$9.95 et plus — 5¢ le mille
du VENDREDI 5 hrs P.M.
au LUNDI 9 hrs A.M.
BELAIR
RENTAL SERVICE LTEE
1169, AV. BERNARD OUEST
277-1134
ACME
RENT-A-CAR
6245, CÔTE-DE-LIESSE
636-0033

UNIVERSITE McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des Traducteurs du Québec)
Traduction écrite de termes d'affaires et littéraires du français à l'anglais et vice versa.
Durée du cours : trois ans.
Toute personne désirant être admise à ce cours doit s'inscrire à l'examen d'entrée avant le 12 septembre.
Pour recevoir le formulaire d'inscription ainsi qu'une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311.
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
COURS DE LANGUES
• ALLEMAND
• ANGLAIS
• ESPAGNOL
• ITALIEN
• POLONAIS
• RUSSE
UNIVERSITE DE MONTREAL
Extension de l'enseignement,
(Service d'éducation permanente),
C.P. 6128, Montréal 3,
Tél. 343-6992

Autour du congrès

Que M. Diefenbaker soit candidat ou non, M. Starr entend rester dans la course. Sa déclaration contraste avec l'attitude imprécise qu'il avait adoptée auparavant. La décision de M. Starr est interprétée par quelques observateurs comme un indice du retrait de M. Diefenbaker, qui ne serait pas candidat.

Les neuf candidats, qui sont peut-être dix, pourraient être douze. Mlle Charlotte Whitton, ancienne mairesse d'Ottawa, a fait savoir qu'elle est disposée à poser sa candidature. Mme Mary Sawka, une grand'mère de Toronto qui se définit comme "la dernière des femmes en colère", s'est procuré un bulletin de présentation.

L'influence de M. Diefenbaker pourra être évaluée au cours des réunions du comité du programme. Le chef du parti a fait savoir que ses porte-parole feraient valoir ses vues aux réunions de demain et de mercredi. On y décidera si le Canada est constitué d'une ou de deux nations.

Selon des sources proches de l'organisation du congrès, la somme totale des déboursés des candidats et de leurs partisans s'établirait entre $500,000 et $1 million. La seule suite vice-royale de M. Diefenbaker, à l'hôtel Royal York, coûte $120 par jour. Et il y a les bars ouverts, les repas, les orchestres de MM. Hees, Fulton et Stanfield . . . qui sont plus coûteux que des poignées de main.

Un télégramme, signé du nom de l'organisateur de la campagne de M. Roblin, M. Maurice Aprin, a circulé hier à Toronto. M. Aprin a nié être l'auteur de ce télégramme, dans lequel on promet de "faire la vie dure" à M. Diefenbaker, s'il est candidat. Si M. Diefenbaker appuie plutôt M. Roblin, on lui promet la reconnaissance éternelle de ce dernier.

Un membre influent du parti conservateur prétend qu'il n'y aura pas de pactes entre les candidats : "Comment un candidat peut-il promettre un ministère à un autre quand six candidats sont d'anciens ministres et quand deux autres sont déjà premiers ministres ?"

L'organisation de M. Fleming au Québec affirme ne pas prendre au sérieux le sondage du journal The Gazette, selon lequel les délégués québécois favorisent MM. Roblin et Hees. Elle estime que comme en 1956, les délégués donneront un appui "largement majoritaire" à M. Fleming.

VIETNAM

SUITE DE LA PAGE 1

listes (il y en a en tout 48) seront retenues et se trouveront à élire les 60 membres du sénat, attendu que chaque liste comporte 10 noms.

S'il réussit à dominer le sénat, Cao Ky sera dans une position de force advenant une lutte pour le pouvoir avec le chef de l'Etat Van Thieu. Une des listes (de dix sénateurs) favorise Van Thieu, une autre (en septième place, toutefois) favorise un civil, l'avocat Truong Dinh Dzu.

Une des listes en tête est dominée par le général à la retraite Tran Van Don qui avait pris l'initiative de renverser le président Ngo Dinh Diem en 1963.

On sait que Tran Van Don a été limogé par les généraux Thieu et Ky. Les résultats complets, mais non officiels, de l'élection de dimanche donnent à Van Thieu 1,649,561 votes, à Dzu 817,120, à Phan Khac Suu 513,374 et à Tran Van Huong (un ancien premier ministre) 474,100. Tous les autres bulletins, soit 1,281,249 sont allés aux sept autres candidats civils, ou ont été annulés. Le total des 4,735,404 voix enregistrées représente 80.9 pour cent des votants enregistrés sur les listes, soit 5,853,251. Sur ce 80.9 pour cent, Van Thieu a récolté 34.9 pour cent des votes.

M. Phan Khac Suu, ancien chef de l'Etat, qui arrive en troisième position, s'associe à M. Truong Dinh Dzu pour refuser le verdict des élections en raison de "fraudes généralisées".

Fait nouveau des élections

La performance de Me Dzu est le fait nouveau de ces élections. Les prochains dirigeants vietnamiens devraient tenir compte des prises de position qui viennent d'assurer à l'habile avocat un succès inattendu. Me Dzu ne craignait pas d'affirmer que les gens du "Front national de libération", comme ceux d'Hanoï, étaient sincèrement dévoués au bonheur du peuple vietnamien. Il allait jusqu'à envisager un gouvernement de coalition.

Les anciens hommes politiques comme MM. Huong et Suu paraissent "fatigués". Alors que les généraux d'après les premiers résultats ne furent jamais plus mal placés que deuxièmes, les civils favoris, excellents dans une province étaient relégués aux derniers rangs dans d'autres. Aucun n'a réussi sur l'ensemble du pays une performance aussi homogène que les généraux.

Leçon de démocratie au peuple des USA

Pour leur part, de nombreux parlementaires américains se sont déjà rangés à l'avis que les élections sud-vietnamiennes se sont somme toute, déroulées de façon relativement honnête compte tenu des circonstances. De leur côté les membres de l'équipe de surveillance déléguée par le président Johnson s'accordent à rejeter les accusations de fraudes électorales. L'ambassadeur extraordinaire, M. Henry Cabot Lodge, en écartant les accusations de fraude a précisé que les élections ont été honnêtes et se sont déroulées dans le bon ordre.

Le sénateur Robert Kennedy a déclaré que ces élections demeureront sans lendemain si elles ne sont pas accompagnées de réformes politiques et économiques profondes Dans son communiqué le sénateur ajoute que ces élections n'auront résolu que très peu de choses et la guerre continuera d'être de plus en plus une guerre américaine (faute de réformes). En revanche il a reconnu que la consultation de dimanche dernier pouvait marquer "l'ouverture de négociations significatives".

Par ailleurs, l'agence soviétique de nouvelles TASS dit que l'élection sud-vietnamienne n'est qu'une "farce" Le commentateur soviétique Vasily Kharkov a précisé ce matin que ces élections étaient truquées et que les électeurs ont été conduits aux bureaux de scrutin presque de force.

RADIOLOGUES

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernement ne peut accepter de payer tant pour cent d'un tarif qui serait établi par d'autres unilatéralement.

Quant aux problèmes qui résultent de la gratuité des examens radiologiques depuis le 1er juillet dernier, M. Johnson s'est dit certain qu'ils ne devraient pas être difficiles à régler, précisant que le gouvernement était disposé à fournir compensation adéquate aux radiologues qui ont cabinet privé et à conclure en conséquence tous les arrangements nécessaires.

Parlant du revenu moyen élevé des radiologues, M. Johnson a dit qu'il ne fallait cependant pas oublier que même si ces gens ont des moyens, ce n'est dans l'ensemble que pendant une période d'à peu près vingt ans qu'ils bénéficient de ce revenu. Il a aussi déclaré qu'il n'y avait rien dans les textes prévus en matière de législation médicale qui puisse mener à l'étatisation soit d'une spécialité médicale, soit de l'ensemble de cette profession.

Enfin, le premier ministre s'est dit d'accord sur le fond de la déclaration conjointe émise vendredi par la CSN et la FTQ sur ce conflit, tout en n'en partageant pas pour autant les positions de détail.

Par ailleurs, le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, vient de convoquer les négociateurs du gouvernement et la Fédération des médecins spécialistes représentant les radiologistes à la poursuite des négociations, cet après-midi, à l'édifice de la banque Royale, place d'Youville, à Québec.

Le ministre espère qu'une entente définitive pourra être signée le plus rapidement possible entre les parties. Il exprime également le souhait que les radiologistes retournent au travail à la suite de la reprise des négociations.

TROIS-RIVIERES

SUITE DE LA PAGE 1

à Saint-Louis-de-France, à quelque 6 milles de Trois-Rivières.

Hier, ils étaient tous de retour, et déambulaient, chaînes à la main, ne se gênant pas pour monter sur le toit des automobiles stationnées sur la rue Des Forges.

Un cordon de policiers

Une cinquantaine de policiers formant un cordon, ont passé la rue Des Forges au peigne-fin, de la rue Notre-Dame vers la rue Royale, la vidant de tous les indésirables, et des barricades ont été dressées. Cette manoeuvre, bien qu'efficace, a occasionné certains tours de force entre policiers et motocyclistes.

A un certain moment, le directeur de la police de Trois-Rivières a même songé à faire appel au Service des incendies, pour que l'on dégage la rue à l'aide de boyaux d'arrosage.

Les policiers ont procédé à une vingtaine d'arrestations de motards qui doivent comparaître aujourd'hui, devant le tribunal des Sessions de la Paix, à Trois-Rivières, sous diverses accusations d'avoir troublé la paix et d'avoir entravé le travail des policiers.

L'Ile St-Quentin, un site de villégiature pour campeurs, a aussi été prise pour un champ de courses au détriment des visiteurs qui s'étaient fixés nombreux pour la fin de semaine.

A Montréal, la venue de ces innombrables jeunes gens dont certains font partie des fameux "Heli's Angels" et d'autres des "Satan's Choice", n'a pas été sans incidents.

Neuf motards des "Hell's Angels", dont deux jeunes filles, ont été appréhendés vers 1 h. 10 samedi après-midi en face du 1896 rue Champlain, alors qu'ils nuisaient considérablement à la circulation des piétons sur les trottoirs. La police de Montréal les a conduits en cellule, où ils ont été interrogés. Ils devaient répondre ce matin en Cour, à des accusations d'avoir troublé la paix. Dans une camionnette qui suivait ces neuf jeunes gens, la police a découvert un étui à revolver, des cartouches, des menottes un couteau et des chaînes.

Les jeunes motards aux cheveux longs ont de plus exhibé aux policiers de faux papiers d'enregistrement et les numéros de série de leurs motos avaient été limés. Il s'agissait de motards venus du Maine et du Massachussetts.

D'autres motards venant de Toronto, Hamilton et même Windsor, en Ontario, sont arrivés à Montréal dimanche et se sont longuement baladés sur le boul. Métropolitain. Les papiers de quelques-uns d'entre eux ont été vérifiés par la Sûreté provinciale, et ils ont ensuite été escortés jusqu'aux limites du Québec et de l'Ontario. Mais ils seraient ensuite revenus par petits groupes

Un rassemblement de motards a été vu en face du motel Belvedere, coin St-Jacques et Upper Lachine, hier, et un autre groupe s'est arrêté à Dorion, mais aucun incident n'a été signalé.

Par ailleurs, plus de 200 motards se sont réunis samedi soir à St-Philippe de Laprairie.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

"En tant que gouvernement central, nous sentions que notre responsabilité était grande pour le maintien de l'harmonie entre tant de régions culturellement et géographiquement distinctes ..

"Et puis, a précisé tout bonnement le ministre, nous voulions donner au pays le temps de réfléchir et de s'ajuster aux nouveaux rapports de force, politiques, culturels, sociaux et économiques, qui se dessinaient dans l'aube de notre deuxième centenaire."

Selon M. Trudeau, cette tactique fut sage. Les gouvernements ont mis sur pied des comités chargés de préparer les débats constitutionnels, les hommes politiques et l'opinion publique ont eu l'occasion de mesurer amplement l'importance du problème et la difficulté de la solution. Les temps sont mûrs.

Des propositions concrètes

M. Trudeau a rappelé que récemment le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, avait invité les provinces à venir discuter, au début de 1968 de l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution.

Selon le ministre, l'adoption d'un bill des droits garantissant les libertés de base ainsi que les droits linguistiques pourrait constituer le premier pas vers d'autres réformes constitutionnelles.

Tout ceci pourrait être suivi du rapatriement de la constitution et d'une vaste conférence constitutionnelle dont le but serait d'apporter les autres changements constitutionnels devenus nécessaires.

M. Trudeau a par ailleurs affirmé que c'est parce qu'il faut que les changements se fassent dans l'ordre que le fédéral a "pris l'initiative de propositions concrètes".

"Il ne faut pas oublier, a-t-il dit, que depuis 100 ans, lorsqu'il s'est agi de modifier le texte constitutionnel, c'est à peu près toujours le gouvernement fédéral qui a pris l'initiative. Nous n'avons pas donné notre appui à des formules vagues et contradictoires pour tout remettre en cause et pour tout changer en même temps, sans trop savoir ce qui viendrait par la suite. Nous avons plutôt proposé qu'on commence par l'essentiel : un essentiel précis, limité, mais qui rend possible tout le reste.

"Si la formule Fulton-Favreau d'amendement et de rapatriement de la constitution a échoué, c'est sans doute parce qu'on a recherché un accord unanime sur les mécanismes, plutôt que sur la substance.

"Aujourd'hui nous commençons par la substance. Nous disons à tous les Canadiens : mettons-nous d'abord d'accord sur les libertés publiques, sur tous les droits fondamentaux que nous voulons garantir. Après cela, nous viendrons aux mécanismes.

"Le défi est de taille. Et qui dit mieux ?"

Les droits de l'homme

M. Trudeau a soutenu que l'incorporation d'un bill des droits de l'homme à la constitution allait protéger les libertés fondamentales à la fois contre les ingérences fédérales et provinciales.

Ni le parlement canadien, ni les Assemblées législatives ne pourraient modifier les termes de la déclaration par les voies juridiques ordinaires.

Le ministre a affirmé que la reconnaissance de l'anglais et du français pourrait également être élargie. Il a parlé d'une modification possible à la constitution qui porterait reconnaissance de droits plus larges en ce qui concerne les deux langues officielles et qui, tout en réglant le conflit fondamental au Canada, donnerait un sens nouveau à la Confédération.

ADOPTION

SUITE DE LA PAGE 1

le sens politique du mot.

Non; si on a choisi comme traduction officielle de "deux nations" les mots "two founding peoples" c'est que les conservateurs voient un Canada formé de deux communautés culturelles, rien de plus.

Absentéisme

Moins de la moitié des membres officiels de ce comité — une cinquantaine en tout — étaient présents à cette première réunion.

On a noté le même absentéisme plus tôt ce matin à l'ouverture officielle du congrès d'orientation.

Quelque 400 délégués — environ 2,400 auront droit de vote aux élections de samedi — doivent au cours des deux prochains jours faire des recommandations au parti sur les politiques qu'il devrait adopter.

Ce matin, lors de la première séance générale, on s'est vite rendu compte qu'il y avait dans la salle autant de journalistes que de délégués.

Pas plus du quart d'entre eux s'y sont rendus.

La course au leadership

Toute cette partie du congrès est nettement dominée par la course au leadership. Les candidats se promènent dans les couloirs de l'hôtel, leurs partisans distribuent toutes sortes de chapeaux ou collants.

Le centre d'attraction, c'est cette activité.

D'où la mince participation aux séances d'étude. Quelques comités n'ont même pas pu se réunir. Les participants étaient retenus ailleurs. Evidemment, le plus suivi est le comité de la constitution, parce qu'il étudie les recommandations des "penseurs" de Montmorency sur cette délicate question.

Plusieurs de ces "penseurs" participent aux délibérations du comité. Et leur rapport qui, dans le contexte québécois, n'a rien de controversé, recevra donc fort probablement, au complet l'assentiment de ce comité.

L'arrivée de George Hees

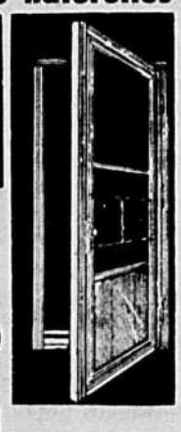
Au moment où la thèse des "deux nations" venait d'être adoptée, George Hees arrivait à l'hôtel au son des tambours et des trompettes, suivi d'une foule de partisans qui ont littéralement balayé les halls.

M. Hees est descendu d'un autobus à étage pour s'inscrire formellement au congrès, tandis que les trompettes et les cris de ses partisans envahissaient l'hôtel Royal York.

Tous se mirent à défiler à travers les couloirs, les vêtements recouverts d'inscriptions et brandissant des dizaines de pancartes.

Au milieu de cette foule, le candidat affiche son plus large sourire des grands jours, salue la foule et serre des mains tendues.

N'ATTENDEZ PAS
LES GRANDES PLUIES ET NEIGES
FENÊTRES · PORTES
EN ALUMINIUM
émaillées, anodisées ou naturelles



• AUVENTS EN FIBRE DE VERRE
• CLAPBOARD EN ALUMINIUM
Téléphonez maintenant
279-8551
ALSCO
1530 est, BEAUBIEN — MONTREAL
Fabriqués sur mesures, installés par des experts

Trépanier : il n'y a pas eu de "manoeuvres" au Québec

de nos envoyés spéciaux

TORONTO — Le président du parti conservateur au Québec, M. Paul-O. Trépanier, nie que des manoeuvres aient présidé au choix des délégués québécois au congrès de Toronto.

Il a admis hier que le conseil de l'Association progressiste-conservatrice du Québec a déclaré "persona non grata" M. Armand Crevier. Mais, explique-t-il, nous nous sommes rendus compte que la constitution du parti ne nous permettait pas de l'exclure de nos rangs.

Il y a malaise, admet-il, mais il n'y a aucun moyen de le dissiper avant que le parti ne se soit donné un nouveau chef. Il n'y a rien à faire avec le chef actuel.

Il s'en est pris à M. Rodrigue Bourdages qui, dans une déclaration faite samedi, semblait lui attribuer les dénonciations de la semaine dernière.

M. Trépanier déclare que M. Bourdages ne détient absolument aucun poste dans le parti, ni au niveau provincial ni au niveau national. M. Bourdages n'est le directeur de rien, dit-il.

Quant au choix des délégués généraux, M. Trépanier explique qu'on continue toujours d'en nommer, plusieurs des 90 choisis dans le Québec se désistant à la dernière minute.

Bertrand est satisfait du "changement"

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de la Justice du Québec M. Jean-Jacques Bertrand, a accueilli avec satisfaction ce qu'il a qualifié hier de "changement d'attitude" du gouvernement fédéral en matière constitutionnelle.

M. Bertrand était appelé à commenter les propos qu'avait tenus, quelques minutes plus tôt, le ministre fédéral de la Justice, M. Pierre Elliott-Trudeau, au congrès du Barreau canadien.

M. Trudeau a affirmé que le fédéral était maintenant prêt à discuter tous les changements constitutionnels qu'on voudra.

M. Bertrand s'est dit convaincu que le "changement d'attitude" d'Ottawa provenait des initiatives prises par le Québec il y a un certain temps et celle, plus récente, prise par le gouvernement de l'Ontario de convoquer une conférence constitutionnelle à l'automne.

M. Bertrand n'a pas longuement commenté les propos du ministre fédéral. Il a dit simplement qu'ils indiquaient désormais l'intention des parties de discuter de plus en plus de la question constitutionnelle.

Il n'a pas voulu dire par ailleurs quand se réunirait à nouveau le comité parlementaire québécois de la constitution, créé sous l'ancien gouvernement libéral.

Hold-up de $500 dans un restaurant

Un individu armé d'un revolver noir a forcé, vers 2 h. 30 hier matin, M. John Tsenkerisis, propriétaire du restaurant Décarie Delicatessen, situé au 4980 boul. Décarie, à lui remettre le contenu de son tiroir-caisse, soit la somme de $500. Le bandit a ensuite pris la fuite de manière inconnue.

Ce fut bientôt derrière lui la ruée dans les escaliers mobiles et les ascenseurs, chacun ne voulant pas manquer la prochaine fanfaronnade de l'organisation Hees.

La fête ne fait que commencer.

Nouvel hebdo : le "Castor déchaîné"

Un nouvel hebdomadaire, le "Castor déchaîné", directement inspiré du "Canard enchaîné" français, voit le jour ce mardi. Il paraît sur seize pages, en offset, sur format tabloid et on le vend $0.20 l'exemplaire.

Le "Castor déchaîné" paraîtra tous les lundis et ceux qui le publient entendent qu'il soit, à l'instar de son grand frère français, un hebdomadaire d'opposition, satirique, humoristique et surtout, indépendant. Fait à noter, le "Castor déchaîné", tout comme le "Canard", ne doit contenir aucune publicité : caractéristique qui n'a pas empêché le "Canard" de durer, depuis 1916...

Les collaborateurs du "Castor déchaîné", des Canadiens français, entendent garder l'anonymat, tant qu'ils le pourront du moins. Leur programme, au fond, se ramène à ceci : justifier le titre du nouvel hebdo, et ce qu'il évoque...

Enfin, tout comme le "Canard" encore une fois, le "Castor" va comporter une abondante illustration. La plupart des dessinateurs mis à contribution sont en quelque sorte inédits, peu ou pas connus du public : du sang neuf, quoi.

Renseignez-vous!
VIC TANNY'S
LA PLUS IMPORTANTE CHAINE DE CENTRES DE GYMNASTIQUE ET DE SANTÉ AU CANADA
OUVRIRA BIENTÔT À MONTRÉAL

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE LANGUE ANGLAISE
Ces cours pratiques pour adultes se donnent en anglais à quatre niveaux (débutant, élémentaire, intermédiaire, avancé)
Inscrivez-vous sans tarder, car les classes sont limitées
L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR
Pour recevoir une brochure explicative, écrire au Département d'Extension ou téléphoner à 844-6311

DES COURS POUR TOUS
TRIMESTRE D'AUTOMNE
PROMOTION CULTURELLE
• CIVILISATION
• CINEMA ET TELEVISION
• DROIT
• HISTOIRE
• LECTURE RAPIDE
• LITTERATURE
• MUSIQUE
• PSYCHOLOGIE
• PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES
• RELATIONS PUBLIQUES
• SCIENCES SOCIALES
• THEOLOGIE
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(Service d'éducation permanente)
Extension de l'enseignement
C.P. 6128, Montréal 3
Tél. : 343-6992

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

800 personnes à un ralliement grec dans la métropole

Quelque 800 personnes ont participé dimanche soir en la salle Royal, rue Hutchison, à un ralliement où l'on entendait à la fois commémorer l'instauration de la première constitution de la Grèce il y a 124 ans, et protester contre le régime des colonels qui détient actuellement le pouvoir en ce pays ainsi que contre la visite de Constantin.

L'auditoire a pu assister à une pièce de théâtre : "Makriyannis", portant sur la lutte constitutionnaliste de 1843 en Grèce, oeuvre d'un auteur, Dimitris Fotiadis, dont les livres sont maintenant interdits dans son pays. Des artistes ont dit des poèmes et ont présenté une pantomime évoquant la résistance à l'occupation nazie lors de la Deuxième guerre mondiale. Diverses personnes, dont M. Pamphile Piché, président du Comité d'action politique au Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal de la CSN, étaient venues manifester l'appui des organismes qu'elles représentaient.

On a aussi entendu deux messages enregistrés, l'un de M. Mikis Theodorakis, l'autre de Mme Melina Mercouri.

Mme Melina Mercouri

Dans son message, Mme Mercouri affirmait sa solidarité avec "tous ceux qui portent en eux l'amour de la liberté, la promesse de notre lutte pour l'amour de la liberté". Après quoi, l'oratrice souligna qu'alors que les gens viennent actuellement au Canada pour admirer les réalisations de l'homme, "C'est un crime que vous soyez obligés de recevoir la visite d'un représentant d'un gouvernement illégal et d'un régime d'oppression". Elle évoqua ensuite le sort de M. Theodorakis "torturé pour avoir commis le grand crime d'avoir composé des chants pour la liberté".

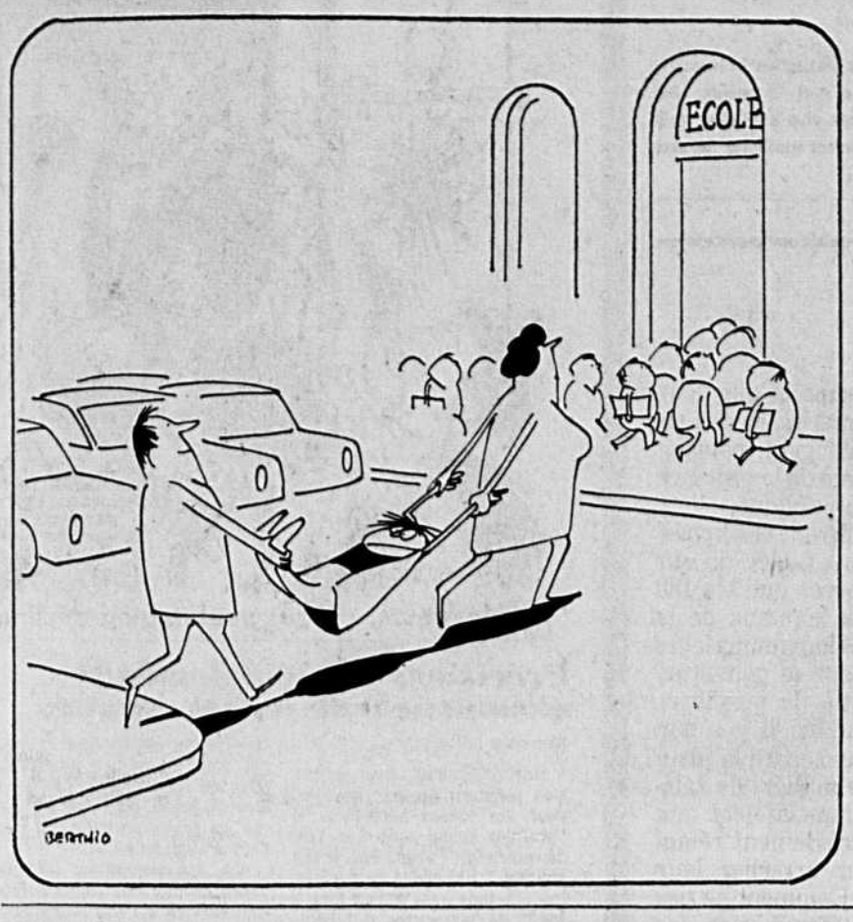
"Faites pression, continua-t-elle, pour rendre personnellement responsable Constantin de la vie de Theodorakis."

M. Theodorakis, auteur notamment de la musique du film "Zorba the Greek", ancien député au parlement grec et leader du mouvement des Jeunesses Lambrakis, qui comprenait environ 700,000 membres, aurait été selon des dépêches d'il y a quelques jours arrêté, mais jamais le régime Patakos n'a confirmé la nouvelle. Chez les organisateurs de la réunion de dimanche, le sentiment prévaut que M. Theodorakis a été arrêté et a ensuite subi un sort tel qu'il ne soit plus "présentable", qu'il en soit mort ou non : dans ces conditions, le régime préférerait se taire.

L'assemblée s'est terminée par l'adoption d'une série de résolutions qui devaient être envoyées au roi Constantin, qui doit visiter l'Expo cette semaine, et au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson.

Dans ces résolutions, on s'étonne que le Canada "pays par excellence de la liberté et de la démocratie, n'ait pas annulé une invitation envoyée à Constantin avant l'instauration de la dictature", veut "croire que Constantin n'est plus le souverain constitutionnel des Grecs puisque le 21 avril en supprimant par sa signature la Constitution hellénique, il a aussi supprimé de sa propre main son propre droit au trône"; on en appelle à Constantin "pour le rétablissement immédiat des libertés constitutionnelles et démocratiques du peuple grec, la libération immédiate des incarcérés, la proclamation d'élections libres auxquelles sans limitations et librement pourront prendre part tous les partis et tous les hommes politiques, pour que la Grèce retrouve une vie normale et que soit évitée la création d'un nouveau Vietnam en Europe".

Voir GRECS en page 8



Rentrée des classes pour un million et demi d'écoliers, dont 500,000 à Montréal

C'est ce matin qu'a eu lieu, pour la majorité des écoliers de Montréal et du Québec, la rentrée des classes.

Partout, sauf dans quelques cas exceptionnels, les écoles élémentaires et secondaires rouvrent leurs portes, pour accueillir près d'un million et demi d'écoliers, dont quelque 500,000 de la région montréalaise.

Un bon nombre d'élèves qui devaient entrer au "secondaire V" bénéficieront cependant d'environ un mois de vacances supplémentaires, puisque les programmes à ce niveau ne sont pas encore complètement au point.

Les cours ne débuteront donc que le 2 octobre.

A Fabreville, dans la ville de Laval, la rentrée devait avoir lieu ce matin, mais un groupe de parents s'est violemment opposé à ce que l'on établisse l'alternance pour régler le problème du manque d'espace dans les écoles. On ignore encore si ce problème a été réglé.

D'autre part, les 850 étudiants de l'école secondaire St-Urbain devront suivre leurs cours en alternance à l'école St-Martin jusqu'à ce que les travaux de finition de leur école soient terminés.

Ils se rendront en classe l'après-midi, le matin étant réservé aux élèves réguliers de St-Martin.

Enfin, deux groupes d'écoliers changeront de juridiction, sinon d'école. Ce sont ceux de Cap-St-Martin, dont la commission scolaire a été absorbée le 1er juillet par celle de Chomedey, et ceux de Ste-Madeleine d'Outremont, dont les écoles sont désormais sous l'autorité de la Commission scolaire de Saint-Viateur.

35 personnes ont trouvé la mort dans des accidents au cours de la longue fin de semaine de la fête du Travail

Trente-cinq personnes sont mortes accidentellement au Québec durant la longue fin de semaine de la fête du Travail, soit entre 6 h. vendredi soir et minuit hier soir.

Il y a eu 30 victimes de la route, trois personnes se sont noyées, un homme s'est tué en tombant d'un camion en mouvement et un garçonnet a trouvé la mort en jouant sur un trapèze dans la cour d'une école du Cap-de-la-Madeleine.

Parmi les tragédies de la route, deux collisions ont chacune coûté la vie à trois personnes et quatre autres accidents ont causé chacun la mort de deux personnes.

VICTIMES DE LA ROÛTE

M. André Marion, âgé de 21 ans, **M. Gaston Riel,** âgé de 22 ans, tous deux de Joliette, et **Mlle Jeannine Thiffault,** âgée de 21 ans, du 970, Rang Petite-l'Assomption, à Repentigny, ont perdu la vie, vers 3 h., samedi matin, dans la collision de leur auto et d'un camion à l'intersection des boulevards Brien et Iberville, à Repentigny. Mlle Thiffault a succombé à ses blessures, tard samedi soir, à l'hôpital Maisonneuve, où elle avait été transportée.

M. et Mme Gérard Pelletier, respectivement âgés de 35 et 32 ans, qui habitaient dans le 3e Rang, à Ste-Hélène, comté de Kamouraska, et **M. Karl Lavoie,** âgé de 21 ans, de Saint-Alexandre, comté de Kamouraska également, ont perdu la vie, vers minuit et demi, lundi matin, dans une violente collision entre deux automobiles. L'accident, qui a causé des blessures à trois autres personnes, s'est produit sur la route no 2, près de St-Patrice, comté de Kamouraska.

M. Jean Stolon, âgé de 41 ans, du 678, rue Caron, à Chicoutimi, et **M. Jean-Yves Tremblay,** 25 ans, du 891, rue Boily, à Chicoutimi, ont perdu la vie instantanément, peu avant 9 h., hier soir, dans un accident impliquant un camion et une auto, survenu sur le boulevard Ste-Geneviève, à Chicoutimi-Nord.

Mlle Huguette Allen, 21 ans, de St-Chrysostome, comté de Châteauguay, et **M. Gilles Lacroix,** 19 ans, du 8924, rue du Buisson, à Montréal, se sont tués, vers 1 h. 30, dimanche matin, quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient a capoté en bordure de la route no 3, près de St-Anicet, comté de Huntingdon. Trois autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. Drummond McCunn, 61 ans, de Cantic, comté de St-Jean, et **M. Richard Bovat,** 62 ans, du 353 Montgomery Road, à Westfield, à environ 100 milles à l'ouest de Boston, dans l'Etat du Massachusetts, se sont tués, vers 9 h. 45, samedi soir, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 9-B, à Cantic, non loin de Lacolle. Quatre autres personnes ont été blessées dans le même accident.

M. et Mme Raoul Marcheterre, âgés respectivement de 53 et 50 ans, du 12, rue Denis, à St-Romuald, comté de Lévis, se sont tués, vers 5 h. 30, samedi après-midi, dans une collision de trois autos survenue sur l'autoroute no 20, près de l'intersection de la route no 22, à la hauteur de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Mme Albert Harvey, 43 ans, du 8699, 9e Avenue, à St-Michel, tuée par une auto, vers 10 h. 15, vendredi soir, à St-Romuald, comté de Lévis.

M. Julien Chrétien, 46 ans, de St-Jean-Deschaillons, comté de Lotbinière, s'est tué, vers 8 h. 15, vendredi soir, quand son auto a capoté en bordure de la route, près de chez lui.

Gilbert Guay, 4 ans, fils de M. et Mme Gérald Guay, du 162, boul. Lemire, à Drummondville, s'est tué, vers 6 h., vendredi soir, quand l'auto dans laquelle il voyageait a capoté en bordure du rang no 4, près de St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond.

Michel Couillard, 7 ans, fils de M. et Mme Robert Couillard, du 3191, rue de Martigny, à Ste-Foy, dans la banlieue de Québec, tué par un autobus de la compagnie Fournier, vers 6 h. 10, vendredi soir, sur le boulevard Duplessis, à la hauteur du viaduc de Chemin Ste-Foy.

M. Patrick Dubé, 34 ans, du 4876, rue Colonial, à Montréal, s'est tué, vers 8 h., samedi matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 8, entre Ste-Scholastique et St-Hermas, comté des Deux-Montagnes. Deux autres personnes ont été blessées dans le même accident.

Daniel Piché, 12 ans, fils de M. et Mme Guy Piché, du 354 Chemin des Hauteurs, Village Lafontaine, comté de Terrebonne, tué par une auto, vers 8 h., vendredi soir, en face de la maison de ses parents.

Mme Marce Davy, 85 ans, du 928, rue St-Sacrement, à Terrebonne, tuée par une auto, vers 8 h. 30, vendredi soir, en marchant sur le bord de la route no 18, à Lachenaie, comté de L'Assomption.

Mme Roger Nadeau, 31 ans, mère de six enfants, du 5695, 16e Avenue, dans le quartier Rosemont, à Montréal, tuée par une auto, vers 8 h. 10, vendredi soir, à l'intersection de la 16e Avenue et du boul. Rosemont. Le mari de la victime, selon la police, purge une peine d'emprisonnement de six ans, depuis le mois de mai dernier, au pénitencier de St-Vincent-de-Paul.

Sylvain Cloutier, 6 ans, et son frère **Daniel,** 4 ans, fils de M. et Mme Réjean Cloutier, du 265 rue Lefebvre, à St-Mathieu, comté de Laprairie, se sont tués, vers 6 h. samedi soir, dans une collision de deux autos survenue en face du 205 rue Principale, à St-Mathieu. M. Réjean Cloutier et son autre fils, Serge, âgé d'un an, ainsi que Gilles Potvin, 12 ans, de St-Mathieu également, ont subi de graves blessures dans cet accident. Ils ont été transportés à l'hôpital Général de Montréal et à l'hôpital Montreal Children's.

M. Maurice Langlois, 46 ans, de St-Raphaël, comté de Bellechasse, s'est tué, vers 8 h. 40 samedi soir, dans la collision de deux voitures survenue sur la route no 2, près de Beaumont, comté de Bellechasse, à environ 12 milles de Québec. Trois autres personnes ont été blessées dans l'accident.

Mme Wilfrid Vigneault, 69 ans, de St-Théophile, dans la Beauce, s'est tuée, vers 5 h. 30 dimanche matin, quand son auto a capoté en bordure de la route no 23, près de St-Georges-de-Beauce.

Mme Béatrice Faubert, 47 ans, de Beauharnois, s'est tuée, vers 4 h. dimanche matin, dans une collision de deux autos survenue sur la route no 11, près de Ste-Adèle, dans les Laurentides. Trois autres personnes, blessées grièvement dans cet accident, ont été transportées à l'Hôtel-Dieu de St-Jérôme.

Mme Bruno Dupont, 46 ans, du 10005 rue St-Urbain, à Montréal, a succombé, vers 7 h. samedi soir, à l'hôpital St-Jean-de-Venise-en-Québec, comté de Missisquoi, aux blessures qu'elle avait subies quatre heures plus tôt quand l'auto que conduisait son mari a dérapé et a capoté en bordure du rang des Amoureux, à Venise-en-Québec. M. Dupont a été légèrement blessé dans l'accident.

M. Léo Dion, 47 ans, de Normandin, dans la région du Lac-St-Jean, s'est tué, samedi soir, quand son auto a été heurtée par un train, au passage à niveau de Normandin.

Daniel Roberge, 10 ans, de St-Rédempteur, comté de Lé-

Voir MORTS en page 8

Les campagnes de souscriptions de l'an dernier ont rapporté $7 millions de moins que prévu

par Raymond MASSE

Les 89 campages de souscriptions de l'an dernier à Montréal ont rapporté $7,298,471.53 de moins que le grand total des objectifs que l'on espérait atteindre au début de l'année.

Au fait, les 89 campagnes de souscriptions ont rapporté, au grand total, $20,850,739.47, alors que le total des objectifs avait été fixé au début de l'année à $28,148,211.

C'est ce qui ressort particulièrement, semble-t-il, du "rapport des campagnes de souscriptions de 1966" que vient de rendre public M. Laurier Morand, un haut fonctionnaire du Service du bien-être social de la ville de Montréal, rue du Champ-de-Mars .

(Pour 1967, le Service du bien-être social a autorisé 86 campagnes dont le total des objectifs officiels est de $3,166,610).

Quant aux dépenses des 98 campagne de l'an dernier, elles ont atteint $1,475,288.72. Les recettes nettes des 89 campagnes ont donc été de $19,375,450. 75 (pourcentage de 22 p. 100).

Les campagnes depuis 1952

Il est intéressant de signaler le nombre de campagnes tenues depuis 1952.

En voici le nombre pour chaque année (entre parenthèses : le total des objectifs) :

1952, 61 campagnes ($11,856,835)
1953, 67 campagnes ($18,146,135.68)
1954, 65 campagnes ($10,500,945.33)
1955, 72 campagnes ($9,825,736)
1956, 108 campagnes ($45,980,319)
1957, 101 campagnes ($26,082,453)
1958, 110 campagnes ($32,514,828)
1959, 132 campagnes ($36,497,300)
1960, 115 campagnes ($25,049,700)
1961, 107 campagnes ($24,403,085)
1962, 103 campagnes ($25,581,285)
1963, 93 campagnes ($30,986,537)
1964, 90 campagnes ($25,655,385)
1965, 92 campagnes ($27,026,505)

Les campagnes de 1967

Suit la liste des campagnes de souscriptions projetées pour cette année :

Janvier, février et mars : aucune.

Avril : 1, Société canadienne du cancer; 9, Quebec Easter Seal Society; 23, Canadian Polish Welfare Federation; 29, Montreal Association for Multiple Sclerosis; 30, St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal.

Mai : The Ukrainian Catholic

Voir CAMPAGNES en page 8

Motel ravagé par un incendie

Le motel "Golden Gate", situé entre Saint-Philippe et Saint-Mathieu, dans le comté de Laprairie, a été ravagé par les flammes, vers 7 h. samedi soir, quelques heures avant que des dizaines de motocyclistes s'y réunissent pour festoyer. L'origine de cet incendie demeure indéterminée. Une violente explosion se serait toutefois produite quand un employé de l'hôtel, M. Fernand Lacoste, 30 ans, de Saint-Phillippe, a allumé la fournaise. M. Lacoste, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park. Sept des 23 unités du motel, occupées par des Américains venus visiter l'Expo, ont été rasées au sol. Les autres ont été lourdement touchées. Une quarantaine de pompiers volontaires de Delson et de Saint-Constant, commandés par le chef Marcel Sauvé, ont combattu les flammes pendant plus de deux heures, utilisant 18 jets d'eau. Une bonne partie de cette eau a été pompée de la piscine du motel. Le restaurant n'a pas été touché par l'incendie. Il appert qu'un bref de saisie pour faillite avait été promulgué la veille de l'incendie, mais la police ne l'a pas confirmé.

Les enfants francophones de Pierrefonds auront leur école

par Pierre VENNAT

Les enfants francophones de Pierrefonds auront leur école.

En effet, une séance du conseil municipal de Pierrefonds, ce soir, séance qui sera tenue à huis clos, doit mettre fin à cette querelle politique où des accusations de racisme ont été lancées de part et d'autre et qui opposa le conseil de Pierrefonds et l'Association des propriétaires du quartier Versailles, d'une part, à la Commission des écoles catholiques de Pointe-Claire et de Beaconsfield, d'autre part, querelle marquée par plusieurs interventions du Rassemblement pour l'indépendance nationale qui prétendit que toute la question en était une de parti pris contre les Canadiens français.

En fait, du moins selon les versions officielles, il s'agirait plutôt d'un problème de zonage. Problème de zonage qui vient d'être résolu à la satisfaction de tous les intéressés.

La Commission scolaire de Pointe-Claire (il n'y a pas de commission scolaire à Pierrefonds), demanda au conseil de Pierrefonds la permission d'amender les règlements de zonage municipaux pour permettre la construction d'une école francophone dans le quartier Versailles.

Les propriétaires du quartier, représentés par la Versailles Gardens Community Association, s'opposèrent au changement projeté, car cela aurait signifié la destruction de beaux arbres et changé complètement l'aspect du quartier.

Ils restèrent donc, par voie de référendum, le règlement projeté.

Malgré tout, passant outre à la décision du référendum, la Commission scolaire de Pointe-Claire commença quand même la construction de l'école.

C'est alors que la municipalité de Pierrefonds en fit interdire la construction en obtenant une injonction de la Cour supérieure et que les accusations de racisme commencèrent à se faire entendre.

Accusations que la ville a toujours rejetées, prétendant que si on avait respecté les règlements de zonage, l'école serait aujourd'hui terminée.

Vendredi, le conseil municipal a rencontré les autorités de la Commission scolaire de Pointe-Claire-Beaconsfield et les directeurs de l'Association des propriétaires de Versailles Gardens.

A cette rencontre l'Association des propriétaires de Versailles Gardens a présenté 8 conditions à la commission scolaire pour permettre la construction de l'école, condition visant à protéger le zonage du quartier.

Ces conditions ayant été acceptées par la Commission scolaire, le maire de Pierrefonds, M. André Théoret, a fait savoir que le conseil municipal considère maintenant que le problème est résolu et votera ce soir, lors de son assemblée à huis clos, les mesures nécessaires en vue de la construction de l'école déjà commencée.

On ignore pourquoi l'assemblée du conseil sera tenue à huis clos mais on présume que l'on veut surtout éviter des désordres.

On sait que "l'hôtel de ville de Pierrefonds" est constitué en fait de bureaux loués au deuxième étage d'un centre commercial.

Aux Etats-Unis, 700 morts...

D'après un relevé de l'agence "United Press International", 575 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route aux Etats-Unis durant le long congé de la Fête du Travail, depuis 18 heures vendredi dernier.

Le relevé indique, en outre, 35 noyades, 28 victimes d'accidents d'avion et 62 morts dues à des causes diverses, soit un grand total de 700.

Le porte-parole du Conseil de la sécurité a indiqué que les experts avaient prévu que 500 à 660 personnes seraient victimes d'accidents de la route. L'an dernier, le total s'était élevé à 636 personnes, soit le pire résultat dans les annales américaines jusqu'au chiffre sans précédent de 732 morts enregistré au cours du récent congé de la Fête de l'Indépendance.

Pour la Fête du Travail de cette année, la Californie figure en tête avec 47 victimes de la route, suivie du Michigan et de New York avec 36 morts chacun. On en compte 32 pour le Texas, 23 pour la Caroline du Nord, 17 pour l'Ohio, 16 pour la Pennsylvanie et 15 chacun pour les Etats de l'Indiana et de Virginie.

AUBAINES
RENTRÉE DES CLASSES
UNE PLEINE PAGE D'AUBAINES SENSATIONNELLES
VOYEZ EN PAGE 25
PILON inc.
FOURNITURES DE BUREAU
● 750 BEAUBIEN, 273-9501 ● 800 MONT-ROYAL, 524-3081
● 8559 ST-LAURENT, 381-6261 ● 851 DECARIE, 748-7961
280 OUEST, RUE ST-JACQUES, 842-4171

ouvrez un
compte-épargne
assurance-vie
À TRIPLE
INDEMNITÉ
Grâce à ce nouveau Compte-Épargne Assurance-Vie, vos épargnes, jusqu'à $3,000., sont doublées au décès et TRIPLÉES en cas de mort accidentelle. En plus de cette assurance-vie GRATUITE, vous recevez, tous les 3 mois, 3¾ d'intérêt sur le solde minimum mensuel. Retraits au comptoir permis — Ages éligibles: de 5 à 65 ans — Aucun examen médical requis.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
Fondée en 1846 76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8
Membre: Société d'Assurance-Dépôts du Canada.

DEPUIS 1908
Geo. Tanguay & Fils, Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS
4489 PAPINEAU, MONTRÉAL, TÉL. 527-4161
Georges-Tanguay, président C. d'A.A. Maurice Tanguay, C. d'A.A.
Paul Tanguay, C. d'A.A. Paul Galipeau, C.d'A.A.F.I.I.C.
Ronald Lippé, C. d'A.A. Jacques Barry, C. d'A.A.
Henri Chartrand, C. d'A.A. Gérard Gaumont, C. d'A.A.
Alphonse LeBouc, C. d'A.A. Marc Savard, C. d'A.A.
Maurice Haymen, C. d'A.A. Jean Desrochers, C. d'A.A.
Jacques Hébert, C. d'A.A. Pierre Groulx, C. d'A.Ass.

6741, ST-HUBERT
Paul-E Talbot
Bacheller en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
●
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
●
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 ● 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

Avec les auvents WEATHER-VANE
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
LP
Auvents Weather-Vane
3055, av. Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P., me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

La police découvre l'avion qui a servi au hold-up de Bryson

Des enquêteurs de la Sûreté provinciale du Québec ont découvert l'appareil quadriplace qui aurait servi à trois bandits armés pour fuir les environs de Bryson, comté de Pontiac, où ils ont commis un hold-up de $40,000, le jeudi après-midi 24 août dernier.

Il s'agit d'un avion de type Beechcraft "Musketeer" qui a été retrouvé à l'aéroport de Cartierville. Selon les registres du club, le quadriplace aurait été loué par un citoyen de Ste-Dorothée dont les licences de pilote étaient en bon ordre le 24 août dernier.

Les enquêteurs croient qu'il s'agit de cet appareil, car, dans tout le Canada, il n'en existe qu'une vingtaine de ce type. Et les traces laissées dans le champ, près de Bryson, sont les mêmes et ont le même empattement que cet appareil.

Les trois bandits, la tête cachée sous une cagoule, avaient désarmé des gardiens spéciaux dans la succursale de Bryson de la Banque de Montréal, mais ils avaient été la cible de deux citoyens qui les attendaient à l'extérieur de la banque avec un fusil de calibre .303.

Ils avaient quand même réussi à prendre la fuite dans leur auto qui avait roulé sur une distance de 12 milles en dépit d'une crevaison. L'un des individus avait été blessé dans la fusillade, mais ses comparses avaient réussi à l'emmener avec eux.

L'avion léger les attendait dans un champ désert. Ils avaient donc facilement réussi à échapper de cette façon à ceux qui les poursuivaient.

Sur l'un des sièges de l'appareil retrouvé à Cartierville, qui s'était arrêté à Dorval pour faire le plein d'essence avant d'aller se poser à Cartierville, les policiers ont vu des traces de sang.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Arrivée du nouveau délégué apostolique

Le nouveau délégué apostolique au Canada, Mgr Emanuelle Clarizio, est arrivé au pays en fin d'après-midi samedi à l'aéroport de Dorval. On le voit ci-haut, à gauche, au moment où l'ancien évêque de St-Hilaire, Mgr Arthur Douville, lui serre la main. En arrière plan, entre les deux évêques, Mgr Joseph Mees conseiller à la délégation apostolique. D'autres personnalités, comme le cardinal Paul-Emile Léger et un représentant du gouvernement canadien s'étaient aussi rendus à l'aéroport. D'une grande amabilité, Mgr Emmanuele Clarizio a salué personnellement chacun des photographes et le journaliste de LA PRESSE qui s'y trouvaient. S'il n'y a pas eu de conférence de presse, vu l'heure tardive, Mgr Emanuele Clarizio a confié à ce dernier qu'il était heureux de venir au Canada, qu'il a déjà visité trois à quatre fois, et qu'il aura l'occasion de saluer la population canadienne très bientôt. Mgr Mees a précisé que le délégué devait être accueilli officiellement à la cathédrale d'Ottawa par Mgr J. Aurel Plourde et qu'il devait rencontrer l'Episcopat canadien à l'assemblée réunie mercredi ou jeudi.

CAMPAGNES

SUITE DE LA PAGE 3

Episkopal Corporation of Eastern Canada; 7, The Navy League of Canada; 10, The Ladies Bikur Choilim Society; 12, Quebec Heart Foundation; 13, Orphelinat St-Arsène; 14, Jeunesse ouvrière catholique de Montréal; 20, La Fédération des guides catholiques de Montréal; 24, Montreal Hadashah Wiso; 30, The Hebrew Ladies Sick Benefit Society of Montreal.

Juin : 2, Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters; 6, The Ladies Soimech Noifleum Society; 21, Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc.

Juillet : aucune.

Août : 31, Young Hebrew Malbish Arumin Society.

Septembre : 8, Dalse Welfare Club — Ladies Auxiliary; 17, Société de secours aux enfants infirmes de la province de Québec Inc.; 23 et 24, Club Saint-Laurent Kiwanis; 30, Hashomer Hatzair Organization.

Octobre : 7, L'Association des messagères de Notre-Dame; 14, Hellenic Ladies' Benevolent Society; 15, Friends of the Polish Catholic University; 31, Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Novembre : 5, Royal Canadian Legion, Montreal Districts.

Décembre : 2, Troubadours du Québec (T-9) Baladins; 3 au 24, The Salvation Army (Christmay Kettle Fund).

Recettes des quêtes publiques de 1966

Voici les recettes des 29 quêtes publiques de l'an dernier (les dépenses sont indiquées entre parenthèses) :

L'Association des messagères de Notre-Dame, $4,235.32 ($738.73); Canadian Polish Welfare Federation, $686.30 ($48.49); Club St-Laurent Kiwanis de Montréal Inc., $8,527.55 ($1,323.97); Dalse Welfare Club, Ladies Auxiliairy, $764.19 ($23.77); Fédération des guides catholiques du diocèse de Montréal, $21,264 ($2,326.52); Fonds des Nations unies pour l'Enfance, $57,258.29 ($1,172.33); Friends of the Polish University, $472,87. ($32.68); Grand Temple of Quebec — Pythian Sisters, $2,716.18 ($147.21); Hashomer Hatzair Organization, $335 ($23.78); Hebrew Consumptive Aid Association of Canada Inc., $1,162 ($31.19); Hebbrew Ladies Sick Benefit Asociation of Montreal $977.12 ($162.62); Hellenic Ladies Benevolent Society, $526.53 ($10); Jeunesse ouvrière catholique de Montréal, $3,691.67 ($1,214.07); Ladies Bikur Choilim Society, $346 ($0.00); Ladies Soimech Noifleum Society, $667.83 ($56.17); Montreal Association for Multiple Sclerosis, $3,904.19 ($127); Montreal Hadassah Wizo — Mizrachi and Pioneer Womens' Org., $6,645.20 ($62.29); Navy League of Canada — Montreal Division, $3,205.93 ($429.60); Orphelinat St-Arsène $8,780 ($1,777.03); Quebec Easter Seal Society, $11,689.05 ($840); Quebec Heart Foundation, $1,036.14 ($45.51); Royal Canadian Legion Greater Montreal Poppy Day Relief Fund, $13,966.79 ($0.00); St. Nicholas Russian Orthodox Cathedral of Montreal, $1,043 ($0.00); Salvation Army, Christmas Kettle Fund, $30,476 ($1,301.78); Société Canadienne de Cancer, $67,488 ($12,842); Société de Secours aux Enfants Infirmes de la province de Québec Inc., $41,508.47 ($4,781.30); Troubadours du Québec (T-9) Les Baladins, $2,005.64 ($310.28; Ukrainian Catholic Episkopal Corporation of Eastern Canada, $378.21 ($73.04); Young Hebrew Malbish Arumim Society, $2,012.20 ($200.04).

GRECS

SUITE DE LA PAGE 3

On déclare que les Grecs du Canada considèrent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand compositeur national et grand patriote Mikis Theodorakis, dont il se dit qu'il subit des tortures de type hitlérien, ou même qu'il aurait déjà succombé aux tortures qui lui furent imposées, et ils demandent sa libération immédiate. De même, ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie du grand leader politique, patriote et économiste renommé Andréas Papandréou qui, souffrant d'une grave maladie, se trouve en prison, dans des conditions inadmissibles et inhumaines qui empirent son état et font craindre pour sa vie, ils demandent également sa libération immédiate. De même, ils déclarent Constantin personnellement responsable pour la vie de tous les Grecs qui sont torturés par la Junte selon des méthodes hitlériennes et demandent leur libération immédiate.

Ils en appellent à tous les Canadiens, simples citoyens, universitaires, écrivains, artistes et tout le monde intellectuel pour qu'ils élèvent une voix de protestation pour la sauvegarde d'un grand artiste qui a donné son âme et son oeuvre au monde, le créateur de Zorba, Mikis Theodorakis, qui est en ce moment tué à petit feu par la Junte royale sans être coupable d'aucun crime, mais seulement pour ses convictions politiques.

Le sens du coup d'Etat

Interrogé avant l'assemblée, M. Someritis, qui préside actuellement un comité parisien contre la dictature de Grèce, a précisé que se préparait la constitution d'un Mouvement pour une Grèce libre, à l'échelle de l'Europe sinon du monde, afin de coordonner la lutte.

A propos du coup d'Etat d'avril, M. Someritis estime qu'il s'en préparait plusieurs, dans le même sens que celui qui a réussi, et que les promoteurs des autres coups d'Etat inaccomplis se sont ralliés à leurs heureux concurrents.

Quant à la reine Frederica, mère de Constantin, M. Someritis estime qu'elle était "en tête de toute la machination anti-démocratique". On sait que Frederica s'était faite remarquer, au temps du IIIe Reich, par son appartenance au mouvement nazi, en Allemagne même.

2 bandits volent $5,000 dans une station de métro

Deux bandits armés ont pris la fuite avec une somme de $5,000, hier soir, après avoir attaqué et dévalisé un caissier de la Commission de transport de Montréal dans la station de métro Jarry, dans le nord de la métropole.

M. Jean-Guy Benoit, 24 ans, la victime, a été assailli alors qu'il venait de recueillir les recettes aux guichets de la station. Dissimulant un revolver sous une serviette, les deux bandits ont ensuite forcé le caissier à monter dans une rame de métro et ils se sont tenus près de lui jusqu'au départ du convoi.

MORTS

SUITE DE LA PAGE 3

vis, tué par une auto, près de la maison de ses parents.

VICTIMES DE L'ONDE

Dominique Côté, 6 ans, fils de M. et Mme Charles-Edouard Côté, de Péribonca, dans la région du Lac-St-Jean, s'est noyé, vers 8 h. 30 vendredi soir, dans le lac St-Jean, alors qu'il s'amusait sur la grève. Son corps a été repêché par des hommes-grenouilles, vers 4 h. samedi après-midi.

Edward Kuzma, 41 ans, de Kroopark, Ohio, s'est noyé hier dans les eaux de la rivière Ottawa à Sheenboro, Qué., quand son embarcation a chaviré. Peu avant l'accident, M. Kuzma pêchait en compagnie de deux amis.

Camille Brûlé, 47 ans, de Montréal, s'est noyé, dimanche, dans le lac Cassé, près de Fodans le lac Cassé, près de Forestville, quand son embarcation a chaviré à 800 pieds du rivage. Son corps a été retrouvé quelques minutes après la tragédie

CHUTE MORTELLE

M. Pierre-Alfred Boulay, 25 ans, de la rue Notre-Dame, à Louiseville, a succombé, vendredi soir, à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières, aux blessures subies la veille à Yamachiche, quand il est tombé de son camion, se fracturant le crâne sur le pavé.

ACCIDENT DE JEU

Louis Gauthier, 12 ans, fils de M. et Mme Roger Gauthier, du 489 rue Milot, au Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, s'est tué accidentellement, vers 6 h. 30 samedi soir, en s'amusant sur un trapèze dans une cour d'école, au Cap-de-la-Madeleine. Quand le trapèze a cédé, l'enfant est tombé au sol recevant sur la tête une partie de la structure. L'enfant a succombé à ses blessures, une heure plus tard, à l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières.

Chasse à l'homme, à Rosemère, à la suite d'un hold-up de $3,275

Quatre bandits, dont trois étaient armés de revolvers, ont forcé, vers 6 h. 15 samedi soir, M. Jean Dubois, le propriétaire de la Laiterie Thérésienne située sur le boul. Labelle, à Rosemère, comté de Terrebonne, à leur remettre son argent, soit la somme de $3,275.

Après le vol, qui a été commis en présence du fils de la victime, Pierre, 20 ans, les suspects ont pris la fuite dans une Pontiac 1966 volée portant des plaques d'immatriculation de l'Etat de New York.

Le jeune Pierre Dubois a sauté dans sa voiture-sport et les a pris en chasse, tentant à l'occasion de les doubler, mais sans succès. Finalement, les quatre individus ont jeté leurs cagoules et leurs revolvers par la vitre de l'automobile et ils ont immabolisé leur véhicule devant le restaurant "Coco-bar", à la hauteur de Grande-Côte.

Leur poursuivant a aussitôt arrêté son auto tout près de celle des voleurs, empêchant ainsi le conducteur de descendre. Il a été cueilli quelques secondes plus tard par la police municipale de Ste-Thérèse qui arrivait sur les lieux, prévenue par M. Dubois père.

Les trois autres bandits ont toutefois réussi à traverser en vitesse le restaurant et à pénétrer dans le boisé, à l'arrière, non loin du terrain de golf de Rosemère. Ils sont encore au large.

Le suspect capturé, un jeune homme de St-Jérôme, est détenu par la Sûreté municipale de Rosemère.

2 morts dans un incendie près de Mont-Laurier

Une excursion de pêche a, de nouveau, été la cause indirecte d'une tragédie en fin de semaine. Deux hommes ont perdu la vie samedi matin dans l'incendie de leur camp de pêche au club Labiche, près de Mont-Laurier. M. Albert Desroches, âge de 32 ans, demeurant au 180 rang Nord, à Saint-Janvier, et M. Serge Lavoie, âgé de 27 ans, du 110 de la 106ième ave à Lafontaine, dans le comté de Terrebonne, ont péri dans l'incendie de leur camp, sur le lac Labiche, situé à six milles de la paroisse Notre-Dame - de-Pontmain, dans le comté de Labelle. Le détachement de la sûreté provinciale de Mont-Laurier, sous la direction du caporal Robert Campagna, enquête présentement sur les causes du sinistre.

FAITS divers

Un cambriolage de bijoux de $100,000

Des détectives du poste no 10 poursuivent leur enquête en rapport avec un important cambriolage de bijoux perpétré au cours de la fin de semaine dans les locaux du diamantaire Gérald A. Margolis, au 1010 ouest, rue Ste-Catherine. Le butin serait de l'ordre de $100,000.

Le ou les auteurs du vol ont enfoncé une porte et forcé un coffre-fort pour mettre la main sur les joyaux. Un employé de M. Margolis a constaté le vol en pénétrant hier matin dans les locaux dévalisés, mais on ignore à quand exactement remonte la double effraction. Le sergent-détective Gilles Turcotte dirige l'enquête.

Morte d'épuisement après s'être perdue 3 jours dans les bois

SHAWINIGAN — Mme Napoléon Piché, 78 ans, de St-Théophile-du-Lac, comté de Laviolette, a succombé, au début de la fin de semaine, à l'hôpital Laflèche, à Grand'Mère, à l'épuisement consécutif à trois jours de marche forcée en forêt, dans un boisé du Lac-à-la-Tortue, où elle était partie cueillir des bleuets.

Mme Piché, qui a erré pendant trois jours et trois nuits dans la forêt avant d'être finalement retrouvée par des chercheurs volontaires jeudi soir dernier, avait réussi à se nourrir de bleuets et d'autres fruits. Elle avait cependant beaucoup souffert du froid et de la pluie.

Vols dans des camions : conducteur de camion disparu

Des boites de carton contenant des complets et des chemises d'une valeur totale de plus de $3,000 ont été volées dans un camion du Pacifique Canadien alors qu'il était en stationnement en face du 9350 rue Esplanade.

Une grande partie du chargement d'un camion de Trove Transport Ltd., 1145 rue Pitfield, à St-Laurent, a été volé pendant que le véhicule, conduit par M. Denis Turcot, était arrêté en face du 5250 rue Ferrier.

D'autre part, un conducteur de camion dont l'identité n'a pas été révélée et qui était depuis trois jours à l'emploi de St.Lawrence Butchers Ltd., 8989 avenue du Parc, a disparu avec son véhicule qui transportait plus de $1,400 de denrées comestibles.

Vol de $8,000 dans une maison privée

Pendant qu'elle dormait, vers 4 h. samedi matin, des individus se sont introduits chez Mme Lucien Laforce, 54 ans, au 6954, 16e Avenue, app. 2, dans le quartier Rosemont, et ils y ont volé plus de $8,000.

Lorsque Mme Laforce s'est réveillée, en entendant du bruit, trois inconnus lui ont jeté un oreiller et des couvertures sur la tête en lui ordonnant de ne pas bouger.

Ils ont ensuite pris la fuite avec plus de $8,000, dont environ $2,000 en argent et le reste en chèques. Il s'agit de l'argent des loyers de quelque 150 logements que Mme Laforce avait perçu au cours de la journée de vendredi.

La victime, qui souffre d'un violent choc nerveux, n'aurait pas remarqué si ses agresseurs étaient armés. Ils ont pris la fuite de façon inconnue.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Albert Macarone et Yvon Desautels, de la patrouille de nuit de la Sûreté provinciale.

Dépouillé de $1,400 en revenant de son travail

M. Jerry Stephens, 39 ans, du 2121 rue Tupper, propriétaire de la discothèque "La Lune Rousse", au 1430 rue Stanley, a été attaqué, en revenant de son travail, vers 3 h. et demie dimanche matin, par deux individus qui l'attendaient dans son garage situé au sous-sol de son logement.

Les bandits, armés de revolvers, lui ont enlevé sa serviette qui contenait la somme de $1,400 et ils ont pris la fuite à pied dans une direction inconnue. M. Stephens n'a pas été brutalisé.

Vol à main armée dans une banque

Un vol de $3,000 a été perpétré, à midi, par deux cagoulards à la succursale du 3490 Dandurand, de la Banque Canadienne Nationale. Au moment de mettre sous presse, les policiers de Montréal commençaient leur enquête sur ce délit.

De Petrillo succombe à ses blessures

Le père de famille d'origine italienne qui avait tué sa femme d'un coup de fusil avant de retourner l'arme contre lui, il y a huit jours, au 8953 rue Iberville, à St-Michel, a succombé à ses blessures, samedi matin, à l'hôpital St-Michel.

Pietro de Petrillo, 46 ans, avait tué sa femme et tenté de s'enlever la vie pendant que ses trois filles étaient allées à l'Expo. Ce sont des voisins qui, ayant entendu les coups de feu avaient alerté la police.

Une autre maison de jeu à St-Michel

Douze personnes, dont deux tenanciers ont été appréhendées, vers 3 h. samedi après-midi, dans un restaurant situé au 3451 rue Bel-Air, à St-Michel, au cours d'une descente de l'Escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, sous la direction du caporal Fernand Côté

Ils devaient tous comparaître ce matin sous l'accusation d'avoir tenu ou de s'être trouvés dans une maison de jeu.

Vols de vêtements d'enfants

Après s'être introduits dans la cave de la cordonnerie sitée à côté de la Lingerie Yolande, 6666, Papineau, des malfaiteurs ont percé un trou dans un mur de briques mitoyen et une fois sur place, ont raflé plus de $2,000 de vêtements d'enfants.

$1,000 de vêtements d'enfants ont également été volés à la Lingerie Denis, 4740, Hochelaga.

Main basse sur de la haute couture

Le salon de haute couture Angelina, 1441, Crescent, a été dépouillé dimanche soir d'une partie de la collection qui devait être présentée ce mois-ci dans un hôtel de Montréal, et qui était évaluée à environ $1,000, révèle le sergent André Brodeur, du poste no 10.

PECK'S
SHERBROOKE PRES GUY

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au Samedi
9 h. a.m. à 6 h. p.m.
VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

4 DERNIERS JOURS DE NOTRE
VENTE
CELLE-CI SE TERMINE SAMEDI le 9 SEPTEMBRE

EN VEDETTE
SPECIAUX SUR LONG JEU MICROSILLON
REG. $3.98 à $6.98
POUR SEULEMENT $1.98

10% à 50% DE RABAIS
SUR EQUIPEMENT DE
HAUTE FIDELITE MONO et STEREO

25% DE RABAIS
SUR TOUT NOTRE STOCK DE DISQUES
(20% seulement sur disques importés)

20% à 50%
sur BANDES MAGNETIQUES ENREGISTREES
(aussi sur bandes-cartouches)

Egalement à prix réduits

CLIMATISEURS ● TELEVISEURS NOIR ET BLANC ET EN COULEURS ● RADIOS TRANSISTORS ● HUMIDIFICATEURS ● TOURNE-DISQUES STEREO PORTATIFS ● MEUBLES POUR EQUIPEMENT STEREO ● CONSOLES POUR STEREO

Plan budgétaire si désiré

TREVOR PECK CO. LIMITED
1498 ouest, rue Sherbrooke — 937-2325
Climatisé pour votre confort par Carrier



photo LA PRESSE

La "rentrée" n'a pas eu lieu, à l'école St-Romain de Jacques-Cartier

par Claude MASSON

La rentrée des classes a commencé sur un "mauvais pied" à l'école Saint-Romain de Jacques-Cartier.

A la suite d'une décision prise, samedi, par le "Comité des citoyens contribuables de la desserte de Saint-Romain", plus de 100 jeunes de la 1ère à la 7e année ne se sont pas présentés en classe ce matin.

Les parents ont décidé de garder leurs enfants à la maison pour manifester leur mécontentement contre la Commission des écoles catholiques de Jacques-Cartier, qui a décidé de ne disposer que de quatre classes pour les élèves du niveau primaire de l'école Saint-Romain, obligeant ainsi les enseignants à dispenser l'instruction à des élèves de degrés multiples.

Ce matin, à l'heure de la rentrée, une cinquantaine de parents ont participé à une manifestation en face de l'école Saint-Romain, rue Bédard. Selon le président du comité des citoyens-contribuables de cette desserte, aucun enfant ne s'est présenté à l'école. M. Arthur Babeux a réaffirmé que la formule de la Commission scolaire est "rétrograde, périmée, arbitraire et discriminatoire pour l'enseignement scolaire aux écoliers" ! Il accuse le président de la commission, M. Paul-Emile Labrosse, d'intransigeance et de mauvaise foi.

L'école Saint-Romain compte 14 classes au total. La commission veut en utiliser dix pour l'enfance inadaptée, prétextant qu'il n'y a pas suffisamment d'enfants d'âge scolaire dans cette partie de la ville pour occuper sept locaux pour l'enseignement normal. Les protestataire répondent que, dans un tel cas, la commission pourrait compléter les sept classes avec des enfants des différents centres domiciliaires dépourvus d'écoles, enfants qui doivent de toute façon être transportés dans d'autres institutions qui deviendraient alors surpeuplées par ces nouveaux venus.

Le cas a été soumis au ministère de l'Education. Deux enquêteurs ont été nommés: MM. Jean-Jacques Bergeron, directeur de l'organisation scolaire au ministère, et Emile Parrère, coordonnateur des bureaux interrégionaux de Montréal. Une rencontre doit avoir lieu cette semaine.

Par ailleurs, à la suite du refus des parents d'envoyer leurs enfants à l'école, ce matin, le secrétaire adjoint de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, M. Jean-Paul Bélanger, a déclaré qu'aucune décision n'a encore été prise de la part de la Commission.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	4112	9⅜	9¼	9⅜
Alcan	1260	28¼	28⅛	28⅛
Algoma	1300	24	23¾	24
Alliance	10625	10	7	7
Alcan 4½	—	38	37¾	—
Alcan ¼ Pr	—	39¾	39¾	—
Anglo CP Pr	—	19	19	—
A-scan Inv Pr	—	18⅞	18⅞	—
AngT 265 Pr	375	45	44	44
Asbestos	315	24⅞	24¾	24¾
Atl Sug	—	12	11¾	—
Bq CN	—	11	11	—
Bq Imp-C	800	14⅛	14	14⅛
Bq Mont	700	12⅝	12½	12⅝
Bq N-E	310	14¾	14¾	14¾
BQ PC	440	9⅝	9⅝	9⅝
Bq Roy	2370	16⅛	16⅛	16¼
Bq Tor-D	390	13⅝	13⅝	13⅝
Bell Phone	2340	47⅞	47¾	47¾
Bow Mer Pr	—	50½	50½	—
Bowater	—	7⅞	7⅞	—
Brazil	600	11⅞	11⅞	11⅞
BA OIL	1330	38½	38⅛	38⅛
Brinco	1780	390	385	390
Bruck (B)	—	6¼	6¼	—
CAE	1410	12⅝	12	12⅜
Cal Pow	—	24⅜	24⅛	—
Can Cem	—	38⅛	38⅛	—
Can Cem Pr	—	25	25	—
Can Iron	—	22½	22½	—
C Br Al	21933	16⅛	16	16
cdn Can A	110	12	12	12
C Chem w	100	385	385	385
cil	290	19¼	19⅛	19¼
cl Pow	—	35¾	35	—
C Marconi	2500	5⅜	5¼	5½
CPR	700	67½	67¼	67¼
CPR ½	725	10⅜	10⅜	10⅜
C Pfina	100	14⅜	14⅜	14⅜
Cdn Tire	—	25¾	25½	—
C Vickers	—	10½	10½	—
Cent Del	3385	25	24½	24⅜
chemcell	300	10¾	10⅜	10¾
Cominco	340	29⅞	29⅞	29⅞
Cons Paper	985	34¾	34¼	34⅜
C Paper w	—	615	600	—
Coronation	—	175	175	—
Couvrette A	500	5¾	5¾	5¾
Cr Zell A	—	20	20	—
Crush Int	—	11½	11¼	—
Cygnus B	—	7½	7½	—
Cygnus p	—	19	19	—
Denison	484	73	72⅛	73
D Bridge	200	17¾	17¾	17¾
D Dairies Pr	—	29⅜	29⅜	—
Do Fasco	1500	24⅜	24	24
D Glass	—	10¼	10¼	—
D Lime	250	255	255	255
Dosco	—	6¾	6¾	—
D Stores	—	17⅜	17¼	—
Domtar	1700	13¾	13⅜	13¾
D Text	—	24¼	24¼	—
DuPont	325	29¼	29	29¼
Dupuis (A)	400	7⅞	6¾	6¾
Eddy Match	100	30	30	30
Fam Play	—	36	35¾	—
F Collection	600	10⅜	10	10⅜
D Text	300	18¾	18½	18½
Fr Pete	4354	650	645	645
Glengair	1000	225	225	225
GL Paper	250	23¼	23¾	23¼
Hawk Sidd	950	340	340	340
Home (A)	—	21	21	—
Hud Bay M	30	61½	61½	61½
HBC	500	19½	19½	19½
Husky Oil	600	19	19	19
Husky D w	—	10	10	—
Imp Oil	—	68	68	—
Imp Tob	270	14¾	14¾	14¾
I Tob pr	—	5¾	5¾	—
Ind Accep	600	22⅝	22⅝	22⅝
Inglis	—	12⅛	12⅛	—
Int Nickel	—	103½	103½	—
Int Util	175	38⅛	38⅛	38⅛
Int Util pr	200	38	38	38
Inter PL	700	21⅜	21½	21½
Labatt	50	30¼	30¼	30¼
Laur Fin	200	440	440	440
Laur F 6¼	—	14¾	14¾	—
Lo law (A)	—	7½	7½	—
Loblaw (B)	—	7⅞	7¾	—
Loeb M	350	12⅞	12⅞	12⅞
MacLaren (A)	—	20	20	—
MacMillan	200	28¼	28¼	28¼
Marit Tel	—	21¾	21¾	—
Massey F	600	20¼	20	20
Meichers	461	25½	25½	25½
McAllister	200	8½	8⅜	8⅜
Markbor	—	465	460	—
Miron 6 p. 100	—	5	5	—
Molson (A)	—	23½	23½	—
Mark Bar drts	100	160	160	160
Mtl Trust	200	14¼	14¼	14¼
Moore Corp	750	33⅛	33	33
MorseR A	—	27	27	—
MorseR B	—	25½	25	—
Nat Contain	—	9	8⅞	—
Nat Sea	—	8	8	—
NFLD Light	—	10¾	10½	—
Noranda	—	56¾	56½	—
NorthCoGas	1000	12⅝	12⅝	12⅝
NS LP	109	9⅜	9⅜	9⅜
Ogilvie	—	13¼	12¾	—
Oshawa A	190	16	16	16
Pas Pete	—	16	16	—
Pow Corp	365	10⅜	10⅜	10⅜
Price	440	12⅛	12	12
QN Gas	200	10⅜	10⅜	10⅜
Rio Algom	1494	32½	32¼	32¼
Ronalds F	2000	14¾	14¾	16¾
Rothmans	—	29⅜	29¼	—
Russel Sons	3000	15	15	15
St L Cem A	200	21	21	21
St-L Cem w	—	330	330	—
Salada F	—	10½	10½	10½
Royal Tru	1400	23⅝	23¼	23¼
Scott LaS	435	30½	30¼	30¼
Shell! w	—	11⅜	11⅜	—
Shop save	—	15¼	15¼	—
Simpsons	74	31⅜	31⅜	31⅜
Simp sears	—	20	20	—
Sogemines	—	14¼	14¼	—
Steel Can	1232	23⅜	23⅛	23¼
Steinbg A	—	19¾	19¾	19¾
Tex Can	250	30½	30½	30½
T Grp A	265	8⅝	8⅝	8⅝
Tr C PL	200	31¾	31¾	31¾
Tr C PL p	—	47½	47½	—
Tr Mt PL	1260	21⅝	21	21
Triad Oil	200	225	225	225
Un Carbide	—	19⅝	19⅝	—
Union Oil	—	42½	43¼	—
Un Westburne	1438	7¾	7½	7½
Viau	—	13	12½	—
Wajax	350	16¼	16¼	16¼
Walk GW	—	36½	36¼	—
W Coast Tr	—	26⅜	26	—
Zellers	—	34	34	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agossiz	2000	35½	35	35
Alscope	13600	235	225	235
Alsof	1500	5½	5	5
Amg M Mel	2160	8	7	8
Ameranium	9500	4½	4½	4½
Am Metro Ent	—	150	145	—
Arno	8500	5	4	4
Baker Talc	24000	19	16½	18
Beauce Pl	26000	23	21	22½
Black River	1000	8½	8½	8½
Blue Bon	—	290	280	—
Bruce-Presto	4000	12	12	12
Bruneau	1500	14	14	14
Burnt Hill	34500	81	75	78
C Dredge	—	6¼	6	—
Can Mines	—	20	18	—
Carbec	8300	340	340	340
Castle Oil	—	36	35	—
Chemalloy	49700	470	430	450
chipman	14100	12	12	12
Coastal M	500	7	7	7
Com HM	—	50	50	—
Commodore	—	600	150	140 150
Cominga	1500	14	13	13
C Bellek	2000	20	20	20
c Canorama	3500	13	12½	13
C Monpas	1500	4	4	4
CQ Smelt	746900	247	225	242
C Virginia	2000	64	64	64
C McKinney	—	24	24	—
Copstream	4000	4½	4	44
Corgemines	—	59	59	—
Crowmbrid	1000	12	12	12
Credo	14500	25	25	25
devils Elb	—	28⅛	28	—
Dolsan	2000	15	14½	14½
Dome	—	45½	44½	—
Dom Exp	13500	20	18	20
Dom Lease	—	16½	16½	—
Dumagami	2000	46	45	45
dumont	12000	20	19	20
Eagle Gold	7900	140	138	138
East Sull	—	520	520	—
east Vent	1000	18	18	18
Empire Min	500	8	8	8
Fab Met	500	9	9	9
Fano	1500	6	6	6
Flint Rock	—	20	19	—
Fontana	1000	5½	5½	5½
FT Reliance	—	35	35	—
Fox Lake	6000	8½	8½	8½
Futurity	1000	38	38	38
Garney	4000	83	82	82
Ghislau	1500	6½	6	6½
Gilchrist	100	5⅜	5⅜	5⅜
Glen Lake	14500	210	207	210
Grissol	800	360	360	360
Guardian M.	13000	74	71	71
Gui-Por Ur	—	29½	29	—
Imbrex	—	6	5¾	—
Int Atlas	—	20	15	—
Int Norvalie	3000	15	14	15
James Bay	144200	103	95	97
Kiena	2000	60	60	60
Kodiac Pet	2000	69	69	69
Lduboro	500	62	62	62
Lduplst	500	12⅛	11⅞	12⅛
Lmieux Cpp	—	33	33	—
Lingside	32500	10½	10	10½
Lithium	500	10	10	10
Louann G	—	21½	21	—
Massval	4000	7	6	6
Mtchewan	25800	207	204	206
Merrill	—	98	98	—
mid-Chib	2000	15	14½	14½
Midepsa	200	270	270	270
Mistango	500	14	14	14
Mt Pleast	3500	15	13	13
MR Rice Pr	—	21	21	—
Native Min	500	9	9	9
N Formaq	5000	4	4	4
N Glacier	3500	28½	27½	28½
Newrich	500	12	12	12
NA Rare M	—	22	22	—
Opem Ex	15500	15½	14	15
PA Inv	—	425	425	—
Pat Silver	2500	29	27	27
Peace Riv	100	900	900	900
Pennbec	6000	14	14	14
Peso S	200	140	140	140
Phownix O	—	345	340	—
Pine Ridge	3500	25	24½	25
Pitt Gold	9500	7½	7	7
Place GO	—	310	310	—
Prime Potash	3000	10	10	10
Que Chib	4500	24	23	24
Queenston	2500	9½	9	9
Rancheria	3500	21	19	20
Red Crest	10500	3	3	3
Rouyn Ex	4500	15	14	14
RA Pete B	—	74	74	—
Rusty L	—	8	8	—
St-L Calum	1500	190	180	180
St Lucie Ex	1000	12½	12½	12½
Sapawe	3500	8	8	8
Shawining Mng	2500	49	47	48
Silver Reg	—	14½	14½	—
Silver Sum	2000	14	13½	14
Silver T	2000	41	41	41
S Dufault	6000	28	26	26
Spartan Air	5900	120	110	110
Subeo	800	146	146	146
Sullivan	100	365	365	365
Superpack	250	6¼	6¼	6¼
Surlaga	1000	98	95	98
Tache	5500	9	8½	9
Tazin	500	4	4	4
Terrex Mng	1500	29	28½	29
Tib Expl	3000	4	4	4
Trsterre	4000	17	17	17
U Asbestos	—	550	550	—
Un Obalski	24500	64	60	64
Waite Dufault	2300	22	21	21
Westairs	23500	25	23	23
West Hill	1500	23½	31	31
West Tin	1000	18	18	18
Wisconsin	3500	21	20	20

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Adanac	2.48	2.71
Andreae Equity	3.56	3.89
All Cdn Com	7.90	8.63
All Cdn Div	9.76	10.67
All Cdn Ven	7.52	8.21
American Growth	6.87	7.51
Associate Investors	5.29	5.34
Beaubran	39.78	43.19
Canada Growth	7.02	7.71
Canada Security	4.78	5.25
Cdn Gas Energy	12.48	13.68
Cdn Investment Fund	4.16	4.57
Cdn Scudder Fund	17.39	17.39
Cdn Sec Growth	7.58	8.28
Cdn Trusteed	4.67	5.10
Canafund	56.85	59.69
Champion Mutual	7.38	8.02
Collective Mutual	6.72	7.30
Commonwealth Intl	10.93	11.98
Commonwealth Intl Lev	11.73	12.85
Corporate Investors	6.07	6.63
Diversified Income A	1.49	1.64
Diversified Income B	5.12	5.63
xDividend Shares	3.77	4.14
Dominion Compound	4.40	4.78
Dominion Equity	6.32	6.58
xDreyfus	15.34	16.74
Entarea Investment	5.24	5.29
European Growth	6.75	7.38
Executive Fund of Cda	7.65	8.03
Exec. Intl. Inv. Ltd.	7.75	8.14
Federated Financial	5.26	5.75
Federated Growth	7.69	8.40
xFidelity Trend	32.93	35.79
Fonds Collectif A	7.05	7.67
Fonds Collectif B	5.12	5.27
Fonds Collectif C	8.84	9.67
Fonds Desjardins A	4.97	—
Fonds Desjardins B	4.62	—
Fraser	12.73	12.79
Gis Compound	9.04	9.88
Gis Income	4.14	4.53
Growth Equity	6.34	6.93
Growth Oil and Gas	19.17	—
Guardian Growth	7.44	8.14
Harvard	10.09	11.03
Investors Growth	10.29	11.19
Investors Intl Mutual	7.45	8.11
Investors Mutual	5.35	5.82
Keystone Canada	9.05	9.94
xKeystone Cust S-1	22.36	24.40
xKeystone Cust S-4	7.08	7.73
xKeystone Cust K-2	7.84	8.56
Le Fonds P.E.P.	4.26	4.53
xLexington Research	17.48	19.10
Molson M Fund	4.31	4.41
Mutual Accumulating	5.57	6.09
Mutual Bond	8.52	8.90
Mutual Growth	6.07	6.64
Mutual Income	6.37	6.97
Natrusco	12.59	13.09
Natural Resources	7.07	7.73
xOne William Street	17.06	17.06
Pension Mutual	11.44	12.50
Pret et Rev.	7.40	8.09
Provident Mutual	6.65	7.24
xPutnam Growth	14.18	15.50
Radisson	4.46	4.90
Regent Fund	9.86	10.78
Rayfund	5.29	5.45
Spec	10.95	12.03
xTV Electronics	11.08	12.08
Timed Investment Fund	6.59	6.62
United Accumulative	11.03	12.05
Universal Savings Equity	5.68	6.21
Western Growth	5.25	5.74
York Fund of Canada	3.97	4.32

x—Fonds américains.

au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	7	45
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	5
Albatros	35	40
Amal Mng	5	—
Americ	—	25
Amer Chib	4	6
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2½	4½
Bio Nell	6	8
Bama Chib	—	25
Beauport Holding	10	15
Bracemac	16	19
Barrex	15	20
Chibtown	1 10	1 15
Clearwater	15	25
Columbia River	60	65
Can Javelin	10½	11
Cuvier	5	8
De Lesseps	64	68
Dubuisson	2	4
Ducros	42	49
Elmac	2	4
En-O-La Ex	—	10
Ganda Silver	7	10
Gaspe Copper	35	45
Gibson	5	8
Golstar	5	15
Grt Lakes Nickel	3 00	3 20
Hucamp	35	45
Independant	5	7
Iroquois	10	20
Imperial Minerals	—	25
Jack Waite	2	4
Jubilee	55	65
Juma	6	9
Kewagama	5	7
Kukatush	6¼	6¾
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	18	23
Little Tex	—	10
Lun Echo	30	35
Madex	17	22
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Martin Bird	1½	1½
Mattagami Ex	—	10
Molybia	20	25
Naganta	12	—
Nat. Malartic	75	80
Nemrod	3	6
New Assoc Dev	3	6
New Baska	10	15
New Insco	20	25
New Lorie	6	8
New Miller	6	9
New Pacalls	22	27
Nipiron	25	35
Norque	7	9
Nouvelle	35	45
Oklend	1	3
Olympia	—	50
Pinnacle	2 80	3 00
Que Expl	15	20
Quelo	⅜	6
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4 50	5 50
Thunder Bay	90	1 10
Timrod	12	—
Waco Pete	11	14
Watson Lake	1	3
Westville	13	17
Young Dave	15	17

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	5¾	6½
Bank West	11¼	12
Chartered Credit	2¾	3½
Corpex W.	—	0 50
Cons Theat	6½	—
Credico	1 00	2 00
Credit St. L "B"	15½	17
Crown Life	25	26
East C Sav	5	6
Grenache	—	2 65
Ind Life	17½	19
Income	7½	8½
Jenkins	16	18
La Prev	15½	17
Les Prevoy	—	7
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	18½	20
London Life	44	46
Monarch Life	83	—
NS Trust	47	49
id. 5 pr	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	14	15
Paco	1 30	1 50
Permeator	20	22
Ply Dom	0 15	0 30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1 00	2 00
Supersol	3½	4½
Soc d'Am et Fld	26½	28
Steadman	14	14½
Stabilite	3 50	4 00
Trizec	1 00	—
Un Amus	—	24
Un Amus B	—	23
Velcro	65¼	66
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
York	4½	5½
Zodiac	1 10	1 30

York Fund of Canada

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100
2¾ 15 juin	1968	98⅛	98⅜
5 1er oct.	1968	99½	100
5¾ 1er oct.	1969	100	100½
5 1er juin	1971	96¾	97¾
5 1er juillet	1970	98	98½
4¼ 1er sept.	1972	91¾	92¼
5 1er oct.	1973	93¾	94½
5½ 1er oct.	1975	95¾	96½
3¼ 1er juin	1976	80	81
5½ 1er août	1980	94½	95½
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5¼ 1er mai	1990	91	92
5¾ 1er sept	1992	97¼	98¼
5½ 1er oct.	1969	99½	100
C N R 5½ 15 d3c.	1971	97	98
CNR 2¾ 15 sept.	1969	94¼	95¼
CNR 4 1er fev.	1981	79	80
CNR 5¼ 1er jan.	1985	96¼	97¼
CNR 5 1er oct.	1987	87	88
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
BC El. 5½ avril	1991	86½	88½
Man H 6¼ 1er oct	1996	93½	95½
N.B. 5½ 15 nov.	1988	90½	91½
Ont. H 6 15 juil.	1988	94½	95½
Ont 5¾ 1er mars	1986	92	93
Que 6½ 1er oct.	1978	96	97
Que 6½ 1er oct.	1991	94	95
Que Hy 6 15 nov	1979	91	92
Q Hy 6 15 juil.	1990	88	89
Terren 6¼ 1er juin	1991	90	91
Sask 6¼ 1er oct.	1986	94½	95½
MUNICIPALITES			
Mont 1er juin	1982	98	100
Van 5½ 15 d3c.	1980	89½	91
Tor Met 6½	1986	95½	96½
CONVERTIBLES			
Cdn Utilities 5¾	1977	130	—
Cdn Petrofina ½	1972	86	—
Inland NG 5½	1977	90	—
Lob Lease Pro 5½	1973	49½	1 K
Ang Can Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	88	90
Simpsons 5½	1979	119	—
TC Pipe Lines 5	1989	97	99
W Coast x-c'pon 5½	1988	98	101
INDUSTRIES			
Abitibi 7¼	1987	100	100½
Alum of Can 4½	1973	88½	90½
Alg Steel 5¼	1978	87	89
BA Oil 5⅛	1977	85	87
Brazilian 4½	1971	92	—
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	89	91
C P R 5	1983	82	84
CR Foncier 5¾	1985	83½	85½
Dom Stores 5½	1976	90	92
Dom Steel 6	1985	82	84
Domtor 6¾	1987	95	97
Eaton Acc 5¾	1985	86	88
Imp Oil 6¾	1987	99	100
Ind Accpt 6¾	1984	98	100
Roy T Mort 6	1975	91	93
Roynat 6¼	1981	91	93
Shell Oil 5⅞	1977	93	95
St Law Corp 5	1978	85½	87½
Simpson's 4¾	1973	90	92
Triad 4¾	1971	91	—
Weston Geo 6¾	1987	96	97
Woodward 5¾	1985	91½	93½
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tr 5¾	1985	86	—
Ang Can Tel 6	1983	88	—
Bell Tel 6¼	1978	95¾	96¾
Bell Tel 5½	1982	87	88
Bell Tel 5¾	1984	90½	91½
Bell Tel 3¾	1979	75	76½
Bell Tel 6½	1987	92	93
Bell Tel 6¾	1992	98⅞	99⅛
Atla Gas Tr 5¾	1985	87	89
PB Tanker 6¾	1985	93	95
Brazilian 4¾	1970	95	—
Bowater Pow 3¾	1980	74	76
BC Telephone 6¾	1991	92	93½
Calgary Pow 5¾	1982	90¼	—
Cdn Elect 4	1968	97¼	97½
Cdn West NG 5⅜	1983	84	85
Consumer Gas 5¾	1984	88½	90½
Cons Gas 5	1978	86	87½
Gr Lakes Pow 5¾	1977	90	—
Lakeland NG 6	1982	85	87
Marit Elect 5¾	1983	88	—
NFLD Lt et P 5½	1978	88¾	—
Northwn Ut 5¾	1988	85	87
N. Ont. NG 5¾	1982	81	83
Northern Tel 5¾	1983	88½	—
Que Ng 7	1990	96	98
Que NG 6	1988	84	86
Que Tel 7	1989	98	100
Tc Pipeline 585	1987	86	88
Union Gas 5½	1977	89½	90½
IMMEUBLES			
Eaton's Realty 5	1978	85	86½
Eaton's Realty 3½	1968	97¾	98½
Loblaw's 5½	1983	85	87
Steinberg Shop 6	1984	89½	—

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrees transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants, 92 points, .82; 93 points, .83; prix du bureau de la Stabilisation agricole, .83.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros .45, coloré .45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 19½ à 22; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 18½ à 19¾; autre catégorie pour nourrissage 13¾ à 14½.

Poudre de lait de beurre : pour nourrissage 13½, poudre de lait 4 à 4¼ cents.

Pommes de terre : prix de gros : Québec, nouvelles .85 à .90 les 50 livres.

Oeufs : prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : A-extra-gros 55.5, A-gros 50.4, A-moyens 38.9 A-petits 28.5.

du parquet de la bourse

Le marché reste hésitant et inégal à Montréal

Les cours évoluent dans une tendance étroitement inégale et présentent peu de changements avec la fermeture de vendredi dernier, aujourd'hui, à la **Bourse de Montréal.**

La majorité des fluctuations demeurent étroites et mixtes sauf les deux suivantes: Denison Mines hausse de 1⅛ à 73 et les actions privilégiées ($2.65) de Anglo-Canadian Telephone perdent 1¾ à 44.

CAE progresse de ⅜ à 12½, Texaco de ¼ à 30½ de même que Algoma à 24. Du Pont gagne ½ à 29, Rio Algom ¼ à 32¼, et Wajax ½ à 16¼.

Dofasco baisse de ⅜ à 24⅛, Alcan de ¼ à 28⅜ de même que Asbestos à 24¾. French Pete perd 15 cents à 6.50, McAllister ⅜ à 8⅜, Russel Sons ¾ à 15 et Trans Mountain Pipe ⅜ à 21⅛.

Spartan Air, parmi les industrielles à la Bourse Canadienne, gagne 10 cents à $1.20. Aux minières et pétrolières, Consolidated Quebec Smelting progresse de 20 cents à $2.40, Chemalloy de 30 à 4.45 et Baker de 3 à 19 cents. Glen Lake perd 5 cents à 2.10 et Matachewan 2 à 2.05.

* * *

Les aurifères, dons l'indice perd plus de 4 points, sont nettement en baisse à **Toronto.** Le reste du marché affiche par ailleurs une tendance irrégulière.

Dome Mines perd 1½ à 44 et Kerr-Addison ½ à 15½.

Aux industrielles, Ford of Canada perd 1½ à 167 tandis que Oshawa "A" et BC Sugar progressent de 1 chacune à 47 et 41 respectivement. Aux pétroles de l'ouest, Dome Pete gagne 1⅜ à 58⅜. Banff perd ¼ et Central Del Rio ⅜.

Parmi les spéculatives, Leitch Gold Mines hausse de $1 à $9. et Chesterville gagne 2 cents à 45 cents. D'Eldona perd 9 à 2.60 et Conigo 8 à 43 cents.

* * *

Le marché de **Wall Street** est actif cet après-midi et continue de gagner du terrain et ce malgré la tendance de grève qui pèse sur l'industrie de l'automobile.

L'indice industriel Dow Jones s'inscrit en hausse de 3.75 à 904.94, principalement en raison de la fermeté de quelques "blue chips" qui en sont les principales composantes, et notamment d'un gain de 2 points enregistré par General Motors et de celui de près de 1 point de Chrysler. Parmi d'autres "blue chips", Du Pont gagne près de 1 point et Union Carbide, plus de 1.

La moyenne des 60 titres, compilée par la Presse Associée, s'élève de 1.0 à 335.7; les industrielles haussent de 1.7, les services publics de .5 et les chemins de fer de .3.

* * *

LONDRES (Reuter) — Les acheteurs favorisaient en masse le marché des actions ordinaires, aujourd'hui, et cette demande plus grande que l'offre a contribué à de nombreuses hausses à la Bourse de Londres.

Cet élan s'est cependant ralenti par la suite et quelques-unes des valeurs en hausse se sont repliées.

Les valeurs cotées en dollars se sont un peu effritées enregistrant des reculs d'environ un point.

* * *

PARIS. (AFP) — La tendance a été assez irrégulière cet après-midi à la Bourse de Paris. La plupart des valeurs françaises ont enregistré des baisses, parfois importantes. Seules les valeurs pétrolières et dans une moindre mesure les valeurs alimentaires ont continué à progresser. Si l'on ne peut parler d'un changement de tendance, il est certain en tout cas que le marché a cet après-midi marqué une

CAHIER No 4 / PAGES 45-60 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MARDI 5 SEPTEMBRE 1967 — 83e ANNEE — No 205

2 incidents en moins de 24 heures opposent les Israéliens aux Égyptiens et aux Jordaniens

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Les deux incidents qui, en moins de 24 heures, ont opposé les Israéliens aux Egyptiens et aux Jordaniens ont fait jusqu'ici 20 morts et 170 blessés. Outre les cargos grec et égyptien touchés par l'artillerie israélienne, un remorqueur de la compagnie du canal a été coulé et une vedette d'une compagnie pétrolière égyptienne a été endommagée.

La veille, un duel d'artillerie terrestre et naval qui avait duré sept heures, avait opposé les forces israéliennes et égyptiennes dans le golfe de Suez.

A Amman, un porte-parole militaire jordanien a accusé les forces israéliennes d'avoir tiré à trois reprises sur les soldats jordaniens stationnés dans la région du pont de Damya, sur le Jourdain. Selon ce porte-parole, deux soldats jordaniens ont été légèrement blessés.

De leur côté, les Israéliens affirment qu'ils ont riposté au tir des mortiers jordaniens qui a duré plus d'une heure. Les Israéliens disent avoir eu trois blessés.

Duel d'artillerie à l'entrée du canal

Dans la zone du canal de Suez, les observateurs des Nations unies ont établi un cessez-le-feu hier soir après que les forces égyptiennes et israéliennes se furent livré un duel d'artillerie de sept heures aux abords de l'entrée du canal.

Selon un communiqué militaire égyptien, les Israéliens auraient tenté de faire pénétrer dans le canal une vedette armée, un remorqueur et un transporteur. Malgré les coups de semonce des batteries côtières égyptiennes, le convoi aurait poursuivi sa tentative tandis que l'artillerie et les blindés israéliens tiraient en direction de Suez, Port-Tewfik et El Khadra. Les Egyptiens affirment que huit civils ont été tués et 35 blessés et que sept blindés israéliens ont été démolis.

Mais selon les Israéliens, ce sont les Egyptiens qui ont attaqué deux embarcations israéliennes alors qu'elles effectuaient une patrouille de routine dans le golfe de Suez et il s'ensuivit un échange de coups de feu. Les Israéliens disent avoir eu un mort et un blessé.

Au Caire, cependant, le journal semi-officiel "Al Ahram" a confirmé aujourd'hui que le feld-maréchal Abdel Hakim Amer, ancien commandant de l'armée, subira probablement son procès devant un tribunal militaire avec 50 autres officiers accusés d'avoir conspiré contre le président Nasser. Amer, qui fut longtemps le bras droit de Nasser, avait été relevé de son poste après la défaite des armées égyptiennes par les Israéliens en juin. Les rumeurs de complot et d'arrestations circulaient depuis plus d'une semaine, mais le gouvernement égyptien n'a fait aucun commentaire officiel jusqu'à maintenant.

De son côté, le roi Hussein de Jordanie a réitéré son opposition aux opérations de guerilla sur le territoire jordanien occupé par Israël parce que "ce serait un crime contre nos frères palestiniens". Dans une interview, le roi a dit qu'il ne faut pas "donner à l'ennemi une occasion d'exercer une nouvelle politique de terreur et d'oppression contre nos frères" en Cisjordanie.

Proposition Tito rejetée par Israël

Dans une conférence de presse tenue aujourd'hui à Jérusalem, le ministre israélien des Affaires étrangères a rejeté "dans la forme et dans le fond", les propositions du maréchal Tito pour un règlement de la crise. M. Aba Eban a annoncé qu'Israël présentera, au cours de la prochaine assemblée générale des Nations unies "un projet de solution intégrale du problème des réfugiés par une coopération régionale et internationale."

De son côté, le premier ministre Levi Eschkol a affirmé que les décisions prises à la conférence arabe de Khartoum "éloignent les chances de la paix au Moyen-Orient". Il a ajouté : "L'attitude des chefs des Etats arabes renforce la décision du gouvernement israélien de ne pas permettre le retour des conditions qui rendraient possible, à ceux qui cherchent à détruire l'Etat d'Israël, d'affaiblir sa sécurité et son intégrité et de menacer son existence même".

On apprend d'autre part que le gouvernement israélien a décidé dimanche d'accorder un nouveau délai pour permettre le retour en Cisjordanie des réfugiés palestiniens qui n'ont pas encore été rapatriés. Sept milles personnes dotées d'une autorisation de retour sont dans ce cas.

L'Arabie séoudite reprendra le pompage du pétrole à destination de tous les pays dans quelques jours. Le gouvernement libanais a autorisé, lui aussi, la reprise des exportations de pétrole. Enfin, le premier ministre du Koweit a ordonné la libération complète des exportations pétrolières de l'amirat.

Par contre, l'Algérie dénonce l'empressement de ces pays à lever l'embargo vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La presse et la radio algériennes mettent d'ailleurs l'accent sur les induffisances des décisions prises par le sommet arabe de Khartoum.



Deux grands du GOP : "Ike" et Romney.

Romney n'appuie plus la guerre au Vietnam

DETROIT — (UPI) — Le gouverneur du Michigan, M. George Romney, candidat éventuel aux élections présidentielles de 1968, a dit à la télévision hier soir qu'il avait changé d'idée au sujet du Vietnam, attendu que ses attitudes antérieures résultaient d'un lavage de cerveau.

M. Romney précise qu'il a subi ce lavage de cerveau lors d'un voyage au Vietnam en 1965, voyage à la suite duquel il devint un supporteur de la guerre. "J'ai subi le plus grand lavage de cerveau qu'on puisse faire subir à quelqu'un", a-t-il dit, et ce, "non seulement de la part des généraux, mais également de la part du corps diplomatique là-bas. Ces gens-là connaissent leur métier."

M. Romney affirme que les Etats-Unis "ont créé ce conflit qui s'établit désormais entre le communisme et la liberté". Il entend se dissocier complètement des systèmes de pensée qui ont amené l'engagement militaire des Etats-Unis au Vietnam, et il annonce qu'il n'a absolument pas envie de se présenter à la vice-présidence en 1968. "Non, la chose ne m'intéresse pas" a-t-il dit dans une entrevue enregistrée d'avance et diffusée sur un des réseaux nationaux.

"J'ai déjà dit que je considérais comme tragique notre engagement là-bas et si (l'ancien président Dwight D.) Eisenhower était demeuré à la présidence des Etats-Unis, je ne crois pas que nous serions devenus impliqués dans une guerre terrestre dans le Sud-Est asiatique. Mais c'est toutefois un fait que nous sommes là-bas, que nous sommes impliqués, et que nous avons créé ce conflit qui existe désormais entre le communisme et la liberté là-bas, et c'est ce qui fait la complexité et la difficulté de la situation. De plus, nous avons entraîné d'autres nations dans la guerre, et nous devons traité de ce problème en nous basant sur les circonstances réelles, plutôt que sur ce qui aurait pu se passer s'il n'y avait pas eu une réaction trop forte quand il s'est agi de traiter du problème vietnamien."

M. Romney dit que les Sud-Vietnamiens agissent "de moins en moins, alors que nous avons agi de plus en plus."

Le gouverneur dit qu'il a beaucoup étudié l'histoire du Vietnam. "Je ne crois plus, dit-il, qu'il soit nécessaire pour nous de nous laisser impliquer au Sud-Vietnam pour mater l'agression communiste dans le Sud-Est asiatique.

Au Vietnam

Sur le front militaire, un violent engagement qui a duré 15 heures a opposé lundi et toute la nuit dernière deux bataillons de "marines" à un bataillon de réguliers nord-vietnamiens et de vietcong dans la vallée de la rivière Ly, à une trentaine de milles au sud de Danang. Les "marines" appuyés par des chars d'assaut et des hélicoptères, ont chassé l'adversaire de la colline 63, un point stratégique.

Selon les porte-parole américains, cet engagement, le plus important survenu dans la première région tactique depuis le mois de juin, a coûté aux Nord-Vietnamiens et au Vietcong environ 150 tués, tandis que les Américains perdaient 54 morts et 84 blessés. Le Vietcong a également laissé sur le terrain une soixantaine d'armes automatiques, une dizaine de mitrailleuses lourdes et un mortier de 60 mm. Six hélicoptères qui venaient chercher des blessés ont été touchés par le feu vietcong.

De son côté, l'aviation américaine a détruit hier l'un des deux ponts principaux assurant vers le sud les communications avec Haïphong. Deux arches du pont sont tombées dans le fleuve. En tout 127 missions ont été effectuées et les Américains ont perdu un F-105 et son pilote.

Dimanche, les jets américains avaient accompli 139 missions au-dessus du Nord-Vietnam, bombardant des aéroports communistes et des positions d'artillerie près de la zone démilitarisée.

La radio de Hanoï a affirmé que trois avions américains ont été abattus lors des raids de Haïphong.

Démission d'un ministre indien

NOUVELLE DELHI (Reuters) — Le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, Mohammedali Chagla, a remis aujourd'hui sa démission pour protester contre les politiques du gouvernement en matière d'éducation. Pour M. Chagla, le gouvernement a mis en péril l'unité nationale en abandonnant l'enseignement en anglais et en décidant d'utiliser les dialectes régionaux.

Dans sa déclaration, M. Chagla a dit être en faveur du développement des langues indigènes mais à condition que le changement se fasse graduellement. "J'entrevois avec stupeur la nécessité d'obtenir l'aide d'interprètes lors de conférences importantes pour qu'un Indien puisse comprendre ce que son confrère dit", a-t-il déclaré. L'ex-ministre accepte que la langue hindi remplace définitivement l'anglais et qu'elle contribue à l'unité du pays mais il se refuse à admettre que cela se fasse au détriment de l'éducation.

Hong-kong suspend un journal rouge

HONG-KONG, (AFP) — Le journal communiste de Hong-kong "Evening News" a été suspendu hier soir pour six mois par décision de justice.

Une mesure analogue avait frappé un autre journal communiste, l'"Afternoon News".

Bahamas: le gouvernement noir accuse Londres d'espionnage

NASSAU, Iles-Bahamas, (PA) — Le président du parti progressiste libéral au pouvoir aux Iles Bahamas a accusé hier les autorités coloniales britanniques d'avoir recours à des tables d'écoute, d'ouvrir le courrier et d'espionner par des moyens de toutes sortes les membres de son gouvernement.

Cette accusation, portée par M. Cecil Wallace-Whitfield, qui est également ministre du Travail, était contenue dans un témoignage apporté devant une commission royale d'enquête sur le jeu dans les îles. M. Wallace-Whitfield soutient qu'avant la tenue des élections de janvier dernier, les dirigeants du parti ont eu leurs appels téléphoniques interceptés, leur courrier ouvert, et "on les a même espionnés".

Le témoin a produit ce qu'il a appelé un rapport secret du Corps royal de police des îles qui démontre que les gardiens de l'ordre l'avaient à l'oeil, lui, président du parti, lorsqu'il fut devenu membre du Cabinet. M. Wallace-Whitfield ajoute qu'on a découvert une table d'écoute branchée sur le téléphone du premier ministre, M. Lynden Pindling, dans le grenier de sa demeure, l'hiver dernier.

La police des Bahamas relève du gouvernement britannique. Selon la constitution, le gouvernement local est autonome, sauf en matière de sécurité intérieure, y compris la police, les Affaires étrangères et la Défense. C'est par l'intermédiaire du gouverneur, un poste considéré comme neutre en principe, et qui est détenu présentement par sir Ralph Grey, que Londres affirme son initiative dans ces trois domaines.

En janvier, le parti progressiste libéral, exclusivement composé de Noirs, l'emportait sur le parti uni des Bahamas — lequel jouit de l'appui des milieux financiers. "Même présentement, dit M. Wallace-Whitfield, le service de la sûreté fait rapport contre nous au commissaire, et en définitive, au gouverneur, je suppose."

C'est à huis-clos que la commission a procédé à l'examen des rapports déposés par M. Wallace-Whitfield. Ce dernier a dit à des reporters qu'à la fin de la campagne électorale en janvier, les membres de son parti durent aller à Miami pour expédier, en toute sûreté, des lettres et des télégrammes.

Pékin aux gardes rouges : finies les luttes par la violence

PEKIN (AFP, UPI, Reuter) — Le Comité révolutionnaire de Pékin a proclamé hier la nécessité d'interrompre immédiatement "les luttes par la violence" tandis que le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, aurait promulgué un édit en cinq points interdisant aux gardes rouges de pénétrer dans les missions diplomatiques étrangères.

Une résolution en huit points visant à mettre fin à la lutte par la violence a été adoptée hier au cours d'un meeting groupant notamment MM. Chou En-lai, Chen Po-ta, Kang Sheng, Hsieh Fu-chih, Mme Mao Tsé-toung et le chef de l'état-major Yang Sheng-wu. La proclamation, d'une page et demie, est publiée dans le journal "Jing Gih Pao", organe du Comité révolutionnaire de Pékin, que préside le ministre de la Sécurité Hsieh Fu-chih.

Cet important document semble confirmer que des troubles sérieux, comprenant des assassinats, des bagarres, des pillages et des arrêts de travail, se sont produits dans la province du Hopei et dans la région de Pékin.

D'après l'agence de nouvelles tchécoslovaque "Ceteka", qui rapporte également cette nouvelle, les directives adressées aux gardes rouges semblent indiquer que la phase sanglante de la révolution culturelle tire à sa fin et que la deuxième phase consistera à étudier les oeuvres de Mao Tté-toung. On croit que les nouvelles directives sont l'oeuvre du premier ministre Chou En-lai, qui semble viser au retour, le plus tôt possible, à la vie normale en Chine.

En ce qui a trait aux ambassades le journal japonais "Nihon Kezai" rapporte que M. Chou En-lai aurait demandé aux gardes rouges de cesser leurs raids sur les missions diplomatiques étrangères et de se borner à manifester devant les établissements de ces missions, sans essayer d'y pénétrer.

Entre-temps, des duels d'artillerie font rage depuis plus de dix jours près de Canton. De nombreuses personnes ont été tuées ou blessées et, après une violente bataille, les anti-Mao se seraient emparés d'une région stratégique près de Canton. Le "Hong-kong Standard" annonce que des convois de vivres en route de Canton à Hong-kong ont été pillés.

Ford accepte de discuter à Détroit les salaires payés aux Canadiens

DETROIT (PA)—La société Ford, qui est menacée d'une grève dans ses usines américaines si une entente n'intervient pas avant demain soir, a accepté de discuter à Détroit la proposition du syndicat sur les salaires payés dans les usines canadiennes.

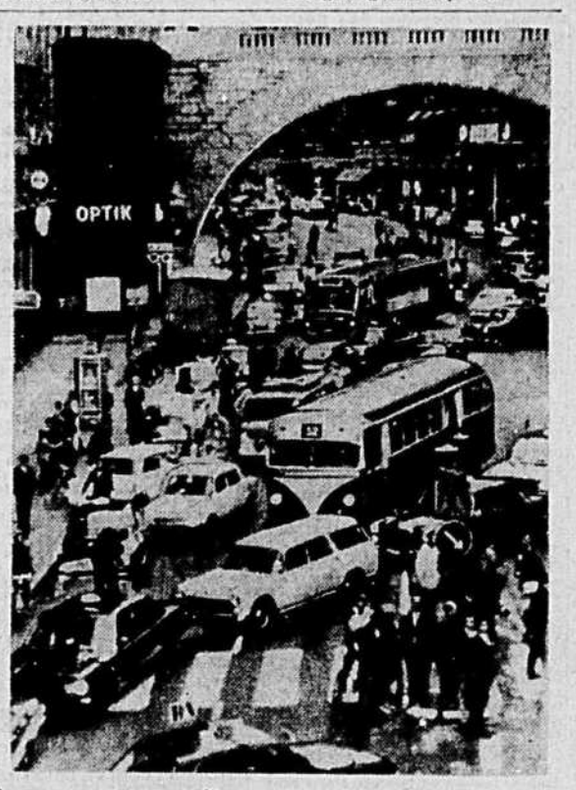
Bien que le syndicat ne puisse légalement négocier aux Etats-Unis pour les salaires canadiens, il exige que soit incluse dans le nouveau contrat une clause interdisant à la compagnie de payer à ses employés en dehors des USA un salaire inférieur à celui des travailleurs américains pour les mêmes tâches. Le syndicat des ouvriers de l'automobile estime que les travailleurs canadiens gagnent actuellement en moyenne 40 cents l'heure de moins que leurs collègues américains.

Les négociations reprennent aujourd'hui entre le syndicat et Ford et il reste encore plusieurs points en litige. Le présent contrat expire à minuit mercredi et le syndicat est décidé à déclencher la grève si une nouvelle entente n'est pas conclue d'ici là.

Le président du syndicat, M. Walter P. Reuther, a précisé qu'il ferait la sourde oreille aux requêtes en vue de retarder la grève même si elles venaient du président des Etats-Unis.

Les autorités de la société Ford et du syndicat n'ont pas caché leur pessimisme, malgré la présence aux négociations de M. William E. Simkin, directeur fédéral du Service de médiation et de conciliation, qui s'est joint aux négociateurs. C'est la première fois depuis vingt ans qu'un médiateur en chef fédéral prend part à ces négociations.

Pour sa part, M. Malcolm L. Denise, vice-président chargé des relations ouvrières à la Ford, a dit que la possibilité d'entente avant l'heure limite (minuit demain soir) est extrêmement douteuse.



La Suède vire à droite

Embouteillage dans les rues de Stockholm ! Mais cet engorgement de la circulation n'a rien à voir avec l'affluence des véhicules-moteurs. C'est que, depuis dimanche matin, les automobilistes suédois, traditionnellement habitués à circuler à la gauche de la chaussée, doivent, en vertu de la loi, rouler à droite. Et comme en fait foi cette photo, les habitudes, ça ne se rompt pas si facilement.

L'infâme Ilse Koch de Buchenwald se pend dans sa cellule

AICHACH, Bavière (AFP) — Ilse Koch, la femme d'un commandant du camp de concentration de Buchenwald, qui avait été baptisée par les détenus "La Chienne de Buchenwald", s'est pendue la nuit dernière à la prison de femmes d'Aichach, en Haute Bavière, où elle purgeait une peine de reclusion à vie.

Le secrétaire d'Etat au ministère de la Justice de Bavière, M. Joseph Bauer, a confirmé la nouvelle en fin de matinée. Elle avait été condamnée d'abord par un tribunal américain à la réclusion à vie pour les sévices qu'elle avait commis sur les détenus de Buchenwald. Une cour d'assises allemande lui avait infligé, en 1951, la même peine. Le tribunal fédéral avait rejeté une demande en revision.

La "Chienne de Buchenwald" avait échappé à l'exécution, au temps de l'occupation américaine, en mettant au monde un enfant dans sa prison.

Ilse Koch était âgée de 60 ans.



. . . numéro 29 7340

Des gardes royaux impliqués dans un réseau d'homosexuels avec des notables en G.-B.

LONDRES. (PA) —Scotland Yard fait actuellement enquête sur le cas de cavaliers de la garde royale qui seraient impliqués dans un réseau d'homosexuels.

Cinq gardes, qui ont été permutés en Allemagne occidentale il y a 18 mois, sont mentionnés dans un dossier de la police comme ayant participé à des "orgies" homosexuelles organisées par des hommes éminents, politiciens, hommes d'affaires, artistes. Les agents doivent se rendre en Allemagne pour interroger les suspects.

Une trentaine de soldats ont déjà été interrogés au sujet de telles soirées exclusivement masculines qui se seraient déroulées dans un château du Berkshire et dans de luxueux appartements de Mayfair et de Chelsea, à Londres. De jeunes soldats auraient été attirés à ces "fêtes" par des offres d'argent et de cadeaux et par l'hospitalité généreuse qu'ils y recevaient.

L'enquête a été entreprise il y a plusieurs semaines par la division des enquêtes spéciales de l'armée et Scotland Yard est intervenue quand on eut découvert que plusieurs civils étaient impliqués dans l'affaire.

Des gardes ont fourni à la police les noms d'un auteur dramatique, d'un baronet, d'un éditeur bien connu et de plusieurs hommes d'affaires fortunés. Les détectives ont également appris le nom d'un homme d'Eglise éminent qui aurait été vu souvent aux soirées données à Mayfair et Ascot et auxquelles assistaient des membres de la garde royale.

Cette affaire présente toutefois des difficultés parce que la loi reconnait maintenant l'homosexualité entre adultes consentants, en privé. Une telle conduite demeure toutefois interdite entre les membres des forces armées. Des poursuites peuvent aussi être intentées si on a la preuve que des actes homosexuels ont été commis en groupes.

L'armée a également révélé qu'elle a mené une enquête sur le cas de quelque 200 femmes, membres de la section féminine de l'armée, pour activité "lesbienne" aux casernes Inglis de Londres. Le commandant n'a toutefois pas décidé s'il y aura licenciement; il étudiera d'abord les rapports des psychiatres.



Téléphoto UPI

L'abbé Groppi stimule ses protégés

L'abbé James Groppi, prêtre catholique blanc, militant du mouvement des droits civiques des Noirs, s'entretient avec ses protégés au cours des longues marches qui ont marqué le long week-end de la fête du Travail à Milwaukee. On le voit ici (portant verres fumés), donnant des conseils à l'un de ses "commandos" de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur, au cours d'une période de repos.

Milwaukee: les Noirs poursuivent leurs marches pour la liberté de logement

MILWAUKEE, Wisconsin (PA) — Un millier de militants noirs du mouvement des droits civiques accompagnés de nombreux Blancs ont défilé dimanche et hier, dans le quartier chic de l'Est de la ville et ont arrêté à plusieurs reprises devant la maison d'un juge pris à partie à la suite des critiques qu'il a formulées à l'endroit des manifestants.

La reprise hier de la plus imposante manifestation dans l'histoire de la ville, a réuni au moins un millier de marcheurs que dirigeaient un prêtre catholique, l'abbé James E. Groppi, et le comédien noir Dick Gregory.

Les marches dans tous les sens de la ville qui ont reprises samedi, étaient en guise de protestations soutenues contre les conditions abominables des logements des Noirs, de même que les mesures de répression adoptées par la police au cours des manifestations de la semaine dernière.

Les dirigeants du mouvement affirment qu'ils poursuivront leurs marches tant que les autorités de Milwaukee n'adopteront pas une loi régissant la liberté de logement.

Tard hier soir, les policiers qui escortaient les marcheurs étaient eux-mêmes épuisés.

Les accusations logées contre 250 manifestants arrêtés la semaine dernière ont été retirées.

"Je ne sais pas pourquoi ils sont venus ici", a dit le juge Christ R. Seraphim après que les marcheurs aurent quitté les abords de sa maison située dans un quartier blanc non loin du lac Michigan. "Ces marches ne sont que des travestis de justice" a ajouté le juriste. C'est lui qui a présidé les comparutions de la plupart des marcheurs arrêtés la semaine dernière. Le même personnage est membre d'un club social raciste, l'Ordre fraternel des Aigles, qui a été la cible de vigoureuses protestations l'été dernier.

La semaine dernière, le juge Seraphim avait maintenu la légalité d'une interdiction des marches décrétée par le maire Henry Maier, à la suite de deux nuits marquées d'actes de violence, mais samedi l'interdiction a été levée. Les adversaires de cette mesure soutenaient qu'elle était inconstitutionnelle.

La police a arrêté deux Blancs hier, quand ils ont lancé des bouteilles sur les marcheurs.

Au cours de la journée hier, l'abbé Groppi a dit à un ralliement tenu dans le quartier qu'habitent 86,000 Noirs, que les écoliers noirs devraient boycotter les écoles et se joindre aux marcheurs. Les écoles doivent ouvrir leurs portes aujourd'hui pour la nouvelle année scolaire.

Pour sa part, le comédien Dick Gregory a proposé le boycottage des établissements commerciaux, y compris les banques. Il avait pris part à une marche de 16 milles samedi dans les quartiers habités par les Blancs, à une autre de 10 milles dimanche, et hier soir a défilé sur une distance de sept milles en compagnie des manifestants.

Brooklyn s'agite

Des centaines de Noirs ont envahi hier soir un quartier de Brooklyn après qu'un détective, lui-même de race noire, eut abattu un jeune homme qui s'enfuyait après avoir attaqué une vieillard.

La bagarre qui a suivi a mis aux prises une centaine de policiers et les résidants de ce quartier noir et s'est soldée par des bris de vitres, des vitrines vidées de leur contenu, quelques débuts d'incendies mineurs, des blessures légères à six policiers et sept arrestations.

PREMIERE SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS MENAGERS RECHERCHE

Important fabricant de produits vendus par les mêmes commerces (ex. : Brosserie, Détergent), possédant organisation commerciale complète et efficace et désirant se développer en fabriquant localement sous licence plusieurs produits d'entretien diffusés dans d'autres pays d'Europe et du monde. Ecrire à : **K. ESTEV, 15, rue du Midi, 92 - NEUILLY (France)**

Naissances Décès Remerciements In memoriam

AUMAIS (Raymond) — A Salaberry de Valleyfield, le 3 septembre 1967, à l'âge de 50 ans, 7 mois, est décédé M. Raymond Aumais, époux d'Yvette Maheu; demeurant à 331, Champlain. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch Montpetit & Perras
200 rue Champlain
pour se rendre à la Cathédrale, de Valleyfield, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ALLEN (Huguette) — Accidentellement, à Huntingdon, le 3 septembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédée Mlle Huguette Allen, institutrice à l'Ecole Ste-Agnès de Valleyfield, fille de M. Elphège Allen et de feu Laure Lefort, demeurant à Aubrey. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame,
à St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AYOTTE-CHEVALIER (Simonne) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Simonne Normandin, épouse en 1ères noces d'Albéric Chevalier, et en 2èmes noces d'Henri Ayotte, demeurant à 347 de Courcelle, mère de Claude Chevalier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHEMIN (Hector) — A Verchères, le 3 septembre 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hector Beauchemin, époux de feu Lucienne Robitaille. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gérard Jodoin
4 rue St-André, Verchères,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Edouard) — A Verdun, le 2 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edouard Beaudoin, époux de Gracia Boucher, demeurant 272 rue Galt, Verdun. Les funérailles ont eu lieu mardi le 5 courant. Le convoi funèbre est parti de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service fut célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

BEAUDRY (Aurore) — A St-Césaire, le 4 septembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Félix Beaudry, née Aurore Gingras, mère de Mme Wilfrid Chabot, de St-Armand, et de M. Félix Beaudry de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Poirier
à St-Césaire
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de St-Paul-d'Abbotsford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Joseph) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Joseph Bédard, époux de feu Zéphirine Guertin; demeurant à 6338 de Laroche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Ambroise, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Délia) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Israël Bélanger, née Délia Huot, épouse en 1ères noces de feu Joseph St-Aubin, demeurant sur Boul. St-Charles, à Lachenaie. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Guay & Fils,
756 rue St-Louis à Terrebonne,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de Lachenaie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachenaie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENARD (Philias) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Philias Bénard, époux en 1ières noces de feu Lilas Ménard et en 2èmes noces d'Aurore Bazinet, demeurant à 5196 Ste-Marie. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame Ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSOIT (Jean-Rodolphe) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédé M. Jean-Rodolphe Brossoit. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (Roger) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Roger Brunet, époux de Carmen Renaud, demeurant à 8886 rue Basile-Routhier. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADIEUX (Adrien) — A Cité des Deux-Montagnes, le 3 septembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé subitement M. Adrien Cadieux, célibataire, fils de feu Emilien Cadieux et de feu Exilda Goyer, demeurant chez son beau-frère, M. Arthur Girard, 361, 8ième Ave. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin & Fils,
1004 Chemin Oka,
Cité des Deux-Montagnes,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église St-Agapit, où le service sera célébré à 3 h. p.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

CHAMPIGNY (Alda) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 92 ans et 5 mois, est décédée Alda Bertrand, épouse de feu Victor Champigny, autrefois de 2855 Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gilles) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 11 ans, est décédé Gilles Charbonneau, fils de Berthe Gauthier et de Marcel Charbonneau, demeurant à 2553 rue Hector. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 3 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 4 hrs p.m. et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Paul) — Subitement, à Val David, le 3 septembre 1967, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Paul Charbonneau, époux de Claudette Bertrand, demeurant rue Jeanne-d'Arc. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Yvonne) — A Montréal, le 1er septembre 1967, l'âge de 66 ans, est décédée Mme Edouard Charette, née Yvonne Boivin, demeurant à 1712 Iberville. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521 rue Ste-Catherine Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Laurier, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEBEN-CABANA (Catherine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve George Cheben-Cabana, née Catherine Carpovich, mère de Kate (Mme René Lanthier). Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave, Rosemont,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Casimir, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUILLERIER (Gertrude) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédée Mlle Gertrude Cuillerier, fille d'Azilda Cuillerier et d'Alexina Séguin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Télesphore, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Marie-Anne) — A Ste-Thérèse, le 1 septembre 1967, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Joseph Dagenais, née Marie-Anne Leroux, demeurant à 24 Blainville Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.
61 rue Blainville Ouest
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Monique, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAMATO (Fiore) — A Montréal, le 5 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fiore Damato, fils de feu Felice Damato, et de feu Emmanuella Donofrio; demeurant à 738, Versailles. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DENYS (Jean-Paul) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jean-Paul (John) Denys, époux d'Alice Cusson, père de M. l'abbé Guy Denys et de Jean, frère de Cécile. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Julienne, comté Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Mathilda) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Eugène Desjardins, née Mathilda Dupré. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DION (Samuel) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Samuel Dion, gérant de la Banque d'Epargne du District de Montréal, succursale 8930 Boul. St-Michel, époux de Rita Brabant, père de Michel, Cécile, Paul, Bernard et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue de Salaberry,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Odile, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-François-de-Sales, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Maria) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédée Maria Dionne, soeur d'Aline, de Mtl, et Robert, de Ste-Rose, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du
97, rue Témiscouata
Rivière-du-Loup
pour se rendre à l'église St-Ludger, de Rivière-du-Loup, où le service sera célébré à 9 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOUCET (Yvonne) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Louis Joseph Doucet, née Yvonne Yon, demeurant à 2581 Lacordaire. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUBOIS (Alice) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Alice Hogue, veuve d'Albert Dubois, mère de Lucien, Florent, Réjean, Gaétan, Mme Thérèse Goulet, Mme Raymond Gravel (Cécile) Jacques, Mme Gilles Huot (Huguette). Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT (Anita) — Accidentellement, le 2 septembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Bruno Dupont, née Anita Rosso, demeurant à 10,005 rue St-Urbain, mère de Ghislaine, André et Pierre. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 Boul. Henri-Bourassa Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Corine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Willie Durand, née Corine Perreault, demeurant à 3238 Hochelaga. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Père Romulus) — A St-Jérôme, le 3 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé le Révérend Père Romulus Durocher. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant à 10 h. en la chapelle du Noviciat des Pères Jésuites au Village Lafontaine à St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Hervé Trudel & Fils de St-Jérôme.

FAUBERT (Béatrice) — Accidentellement, à Ste-Adèle, le 3 septembre 1967, à l'âge de 50 ans, est décédée Mme André Faubert, née Béatrice Martel, demeurant sur Boul. Maple-Grove, à Maple-Grove. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frère Enrg.,
127 rue Ellice, à Beauharnois,
pour se rendre à l'église paroissiale de Maple-Grove, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Beauharnois lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILION (Florida) — A Ste-Thérèse, le 3 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Charles Edouard Filion, née Florida Leroux, demeurant à 218 Bas-Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61 rue Blainville Ouest,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 3 h. 30 p.m., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORTIN (Roland) — A Montréal, le 1er septembre 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Fortin, époux d'Albina (Annette) Pepin. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
1385 est, rue Ontario,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Emma) — A Montréal, à la résidence St-Georges, le 3 septembre 1967, à l'âge de 76 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Emma Germain, épouse de feu Roch Germain, demeurant chez son fils Lucien, 141 Lafayette à Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
B. Francoeur & Fils,
183 rue St-Charles Ouest,
Longueuil,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Georges de Longueuil, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Armand) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Armand Girard, époux de Béatrice Carle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, 1 fils Fernand et 2 filles, Fernande et Lise, demeurant à 974 Décarie. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Eustache, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Eva) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Antonio Girard, née Eva Beaudoin, demeurant à 1831 St-Clément. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément de Viauville, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Hervé) — A Verdun, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Hervé Goulet, époux de Georgette Aubé, demeurant à 332, boul. Desmarchais. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Verdun, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Arthur) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, 5 mois, est décédé M. Arthur Jodoin, époux de Cécile Parthenais, demeurant à 2030 Wurtele. Il laisse dans le deuil 2 filles Rolande (Mme Henri Labine), et Rita Jodoin, 1 fils René Jodoin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590 rue Rouen,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACASSE-CADIEUX (Thérèse) — A l'Hôpital Queen Elizabeth, le 4 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Thérèse Cadieux, épouse de J. Emile Lacasse, représentant Service des Voyageurs au Canadien Pacifique Railways, demeurant à 5415 Doherty, N.-D.-G., mère de Charles (Wolco), Jacques (Woolworth), soeur de C.A. Cadieux, gérant général de la Compagnie Wolco, Gérard, Mme Alcide Gloutenay (Maria), Mme J.L. Fortier (Jeanne), Mme Victor Hurtibise (Gilberte). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle Boul. Décarie et
Ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LACROIX (Gilles) — Accidentellement à Huntingdon, le 3 septembre 1967, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Gilles Lacroix, fils de Jeannette Dubois et d'Alban Lacroix, demeurant à 8984 rue Dubuisson. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY Armand) — A Montréal, le 3 septembre 1967 à l'âge de 69 ans, est décédé M Armand Landry, époux de Berthe Martin, demeurant autrefois au Domaine Fontainebleau, à 12,100 L'Archevêque à Montréal-Nord. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria Ltée
5001 Boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église Ste-Gertrude, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'ARCHEVEQUE (Germaine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé Mme Pierre L'Archevêque, née Germaine Massé de Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonos & Ouimet
4898, avenue du Parc
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVALLEE (Wilfrid) — A Verdun, le 3 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Wilfrid Lavallée, époux d'Irène Emard, demeurant à 650, rue Galt. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Châteauguay, Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Rose-Alba) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Jules Leblanc, née Rose-Alba Sanche, demeurant à 10 Morris, Ste-Thérèse-de-Blainville. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
8078 rue Drolet angle Jarry
à 8 hrs 50, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Emile) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Emile Léonard, ancien restaurateur de la rue Jacques-Hertel (Restaurant "Ti-Mile"), époux de Laurette Descôteaux, demeurant à 4722, Ste-Emilie. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'HEUREUX (Philippe) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Philippe L'Heureux, époux de Diana Grondin, demeurant à 3477 est, rue Sherbrooke. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LORTIE-TOUCHETTE (Alice) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Alice Gagnon, épouse en 1res noces de Laurent Lortie, et en 2es noces de Raymond Touchette. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17 rue Laurier est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARSAN (Eveline) — A Lafièche, le 3 septembre 1967, à l'âge de 54 ans, est décédée Eveline Boucher, épouse de Agreus Marsan, demeurant à 1400 rue Albert. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
3219 rue Grande-Allée
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Frère Roméo) — A Joliette, le 3 septembre 1967, à l'âge de 62 ans, est décédé le Révérend Frère Roméo Major, des Clercs St-Viateur. La dépouille mortelle est exposée au Parloir du Noviciat et le service aura lieu à la chapelle du Noviciat, mercredi le 6 courant à 10 h., et de là au cimetière de la Communauté à Rigaud. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction Aubry & Fils de Rigaud).

MARION (André) — Accidentellement, à Repentigny, le 2 septembre 1967, à l'âge de 21 ans, est décédé M. André Marion, fils de M. Robert (Bob) Marion, distributeur dans le district de Joliette pour la Brasserie Labatt, et de Réjeanne Chesney, demeurant rue Delanaudière à Joliette. Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau
636 Boul. Manseau à Joliette
pour se rendre à la cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARKO (Hélène) — Accidentellement, à Lachenaie, le 1er septembre 1967, à l'âge de 85 ans, est décédée Hélène Bordian, épouse en premières noces de feu Métro Olexsychuck et en deuxièmes noces de Davey Marko, mère de Mme Frank Honek (Elizabeth), Mme John Ostapovitch (Mary), Mme Jean-Maurice Bastien (Lina), Mme Gilles McDuff (Jeannine). Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 10 heures pour se rendre à l'église Saint-Louis-de-Terrebonne, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANÇON (Roland) — A Ville de Laval, le 3 septembre 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roland Melançon, époux de Marie-Claire Ouimet, demeurant à 6606 Boul. des Mille-Isles, St-François-de-Sales. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Cyr et Urbain
7020 Boul. des Mille-Isles
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale St-François-de-Sales, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHAUD (Rose) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Wilfrid Michaud, née Rose Lafrenière. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 5 avril 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Mail-Ad-Service Inc. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 29 août 1967 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2009764. Daté à Montréal, le 29 août 1967.

Banque Canadienne Impériale de Commerce,
par B. H. Myers.

AVIS

AVIS est par les présentes donné conformement à l'article 1571 (d) du code civil qu'une cession et un transfert de toutes les créances et comptes des livres actuels et futurs de Louis Lafleur dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans Rigaud, à Imperial Oil Limited, fait le 31e jour de juillet 1967, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de Montréal, le 25e jour d'août 1967, sous le numéro 200-9360.

Daté le 29e jour d'août 1967.

Imperial Oil Limited,
No 2, Place Ville-Marie,
Montréal, Québec



LA DEMANDE EST EXTREMEMENT FORTE POUR LES SPECIALISTES EN
ETALAGE DE VITRINES

Voici l'occasion pour vous de planifier une carrière très profitable et passionnante à l'école d'étalage la plus importante du Canada.

Composez immédiatement
875-5042

1168 ouest, Sainte-Catherine
Suite 101 — Montréal

ECOLE NATIONALE D'ETALAGISTES

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DRU-67-10242
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 19 septembre 1967
Région Richelieu
CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 a.m. à 4 h 45 p.m., à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quarante mille dollars ($40,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires :
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 30 août 1967.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce : postes à Québec, Trois-Rivières et Rimouski. Eventuellement d'autres postes seront à combler dans d'autres régions.
—Effectuer un travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans les régions administratives de Québec, de la Mauricie et du Bas du fleuve.
—Diplôme universitaire en sciences commerciales, économiques, génie, ou dans une autre discipline appropriée; ou expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans un domaine connexe.
—Cocours 67P-2102. S'inscrire immédiatement.

DIRECTEUR DU CENTRE D'OBSERVATION DE QUEBEC — Traitement initial jusqu'à $11,280 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social : poste à Québec.
—Assumer la responsabilité générale de l'administration du Centre d'observation.
—Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en toute autre discipline appropriée. Expérience exceptionnelle dans le domaine de l'enfance inadaptée et de l'administration.
—Concours 67S-1303. S'inscrire immédiatement.

AGENT CULTUREL — Traitement initial jusqu'à $10,770 selon la compétence. Divers ministères. Postes présentement vacants au ministère des Affaires culturelles à Québec et à Montréal dans les domaines suivants : Coopération avec l'extérieur, Centres culturels, Arts et lettres, Arts plastiques, Enseignement artistique, Monuments historiques, Musée de l'homme, Musée du costume, Immigration.
—Elaboration et application de programmes reliés au développement, à la diffusion et à la conservation de la culture dans le domaine des arts, des lettres et du spectacle.
—Diplôme universitaire en arts, histoire, lettres ou autre discipline appropriée.
—Concours 67P-2107. S'inscrire immédiatement.

PSYCHOLOGUE — Traitement initial jusqu'à $12,300 selon la compétence. Ministère de l'

AVIS DE DECES

MIRAL (René) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé M. René Miral, directeur des Laboratoires Pharmaceutiques Juvenia, époux d'Anne-Marie Tempo, père d'Henriette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10,526, rue St-Laurent,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORISSETTE (Rose) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée Rose Morissette, fille de feu Michel Albert Morrissette et de feu Cléophie Tardif. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 est, Boul. Henri-Bourassa
à 8 hrs 15, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NADEAU (Aline) — A Montréal, le 1er septembre 1967, à l'âge de 29 ans, est décédée Aline Loiselle, épouse de Roger Nadeau; demeurant à 5695, 16e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin,
10540 rue Papineau
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET (Jean-Claude) — A Terrebonne, le 3 septembre 1967, à l'âge de 25 ans, 9 mois, est décédé M. Jean-Claude Ouimet, fils de feu Rosaire Ouimet et d'Alice Grenon, demeurant rue Chapleau, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939 rue St-Louis à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Isidore) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Isidore Perron, opticien d'ordonnances, époux de Cécile Martel, demeurant rue Panet. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1385 rue Ontario est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIMPARE (William) — A Montréal, le 3 septembre 1967, est décédé M. William Pimparé, époux de Rose-Anna Lebeau, demeurant à 1616 Darling. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIUZE (Marcel) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 51 ans, est décédé subitement Marcel Piuze, épicier, époux d'Yvette Longpré. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Donat, rues Arcand et Marseille, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Joseph) — A St-Chrysostome, le 3 septembre 1967, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Plouffe, époux de Cécilia Varin, demeurant rue St-Jean-Baptiste à St-Chrysostome. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira du Funérarium
Lionel Demers,
27 rue Notre-Dame,
à St-Chrysostome,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PREGENT (Honoré) — A St-Lambert, le 3 septembre 1967, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Honoré Prégent, époux de Germaine Allard, demeurant à 216 Lac St-Louis, Ville de Léry. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J.-R. Reid & Fils
35, boul. Normand, Châteauguay
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Châteauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Aline) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Aline Forest, épouse de Denis Provost, mère de Carole, Yolanne, Ghislain et Ginette, demeurant à 9366 Notre-Dame est. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 10 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RAMIS (Firmin) — A Montréal, le 2 septembre 1967, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Firmin Ramis, époux de feu Marcelle Laplante, demeurant à 9050 rue Berri. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REYNOLDS (John) — A Valleyfield, le 2 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédé M. John Reynolds, époux de feu Rosa-Linda Leboeuf, demeurant chez son fils Lawrence, représentant de la Cie d'Assurance Métropolitaine, rue du Zouave à Valleyfield. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin & Fils,
317 rue Victoria à Valleyfield,
pour se rendre à l'église St-Augustin de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h. 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHER (Yvette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Yvette Richer, fille de feu Adélard Richer et de feu Honorine Théoret et Laperle, demeurant à 750 Guybourg, Mtl 5. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Hermenégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIEL (Gaston) — Accidentellement à Repentigny, le 2 septembre 1967, à l'âge de 22 ans, est décédé M. Gaston Riel, commis vendeur au magasin Roger Pauzé à Joliette, fils de M. Vianney Riel, vendeur au Garage De Grandpré Automobile, et de Gilberte Coutlé, demeurant rue Robert à Notre-Dame-des-Prairies. Les funérailles collectives auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau
636 Boul. Manseau, à Joliette
pour se rendre à la Cathédrale de Joliette, où le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RINFRET (Pierre) — A Québec, le 3 septembre 1967, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Pierre Rinfret, architecte, époux de Camille Bernier, demeurant à 3855 Chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Arthur Cloutier & Fils,
1025 Route de l'Eglise, Ste-Foy,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Ursule, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

ST-AUBIN (Stanislas) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé Stanislas St-Aubin, fils de feu Stanislas St-Aubin et de Rosanna Bergevin. La dépouille mortelle est exposée aux salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
Avis des funérailles plus tard.

ST-GEORGES (Marie-Madeleine) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Wilfrid St-Georges, née Marie-Madeleine Beaudry, demeurant à 8390 Ontario Est, appt 3. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7895 rue Notre-Dame Est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Jean de Matha, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

ST-HILAIRE (Gérard) — A Québec, le 2 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, 6 mois, est décédé M. Gérard St-Hilaire, époux de Lucille Brault, demeurant à 1866 rue Jeanne-Mance, Québec, autrefois de Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512 rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h. 40 pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de Verdun, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SOUCY (Rose-Alma) — A Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme veuve Jérémie Soucy, née Rose-Alma Corbeil, demeurant à 2102 St-Germain. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Jeannine) — Accidentellement à Repentigny, le 3 septembre 1967, à l'âge de 20 ans, est décédée Mlle Jeannine Thifault, fille de Gaston Thifault et d'Hélène Lafortune, demeurant à 970 Petite L'Assomption, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
438 rue Notre-Dame
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Purification de Repentigny, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Annette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 52 ans, est décédée Mme veuve Léonard Trembaly, née Annette Provencher, demeurant à 5041 St-Denis. La dépouille mortelle sera exposée à 7 h. p.m. aux salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
Avis des munérailles plus tard.

TRUDEL (Bernadette) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Wilfrid Trudel, née Bernadette Dubeau, épouse en lières noces de M. Paterson et en 2ièmes noces de M. Alex Falardeau, demeurant à 6357 D'Aragon. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul Monk
à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

URBAIN (Alphée) — Subitement à Montréal, le 3 septembre 1967, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Alphée Urbain, époux de feu Cléophire Léger, père de Roméo, Antoine, Maurice, Claude, Mme Alexandre Baillargeon (Marthe), Mme Marcel Dulude (Thérèse) et Mme Jean Dury (Lilliane). Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église de la Visitation, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VADNAIS (Amédée) — A Montréal, le 4 septembre 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Amédée Vadnais, époux de feu Livia Bouchard, père de Mme Robert Racine (Liliane), frère de l'abbé Rosario Vadnais et de Gérard Vadnais. Les funérailles auront lieu jeudi, le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière d'Acton-Vale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VARIN (Antonio) — A Cowansville, le 3 septembre 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Antonio Varin pharmacien, époux de Cécile Bolduc, demeurant sur Boul. Dieppe. Les funérailles auront lieu jeudi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bédard
109 rue William
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de Cowansville, où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Noella) — A Sorel, le 2 septembre 1967, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Pierre Léon Vézina, née Noella Deschamps, demeurant à 1484 rue Aylwin. Les funérailles auront lieu mercredi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 rue Ste-Catherine Est,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES



Mme ALBERT DUBOIS
(ALICE HOGUE)

Mme Albert Dubois est décédée le 2 septembre 1967 à l'âge de 77 ans, veuve d'Albert Dubois.

Elle laisse dans le deuil M. et Mme Lucien Dubois (Claudette Boucher), M. Florent, M. Réjean, M. et Mme Gaétan Dubois (Jeanne Ouimet), Mme Thérèse Goulet, M. et Mme Raymond Gravel (Cécile), M. Jacques Dubois, M. et Mme Gilles Huot, (Huguette), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon Roland Bisson, 130 Henri-Bourassa est.

Les funérailles auront lieu à St-Nicolas d'Ahuntsic, le 6 sept. 1967 à 9 heures a.m.

Libera et inhumation à Ste-Thérèse-de-Blainville.

Après un début plutôt lent, l'Exposition de Toronto dépasse le cap des 3,000,000

TORONTO. (PC) — Le ciel ensoleillé, le pageant militaire des "Tattoos" et l'Expo sont mentionnés comme les causes du succès remporté hier à l'Exposition nationale canadienne de Toronto, à l'occasion de la fête du Travail.

Cette exposition de 17 jours s'était ouverte dans l'optimisme et les dirigeants estimaient que l'année du Centenaire, les événements spéciaux organisés à cette occasion, et la foule de visiteurs américains qui entraient au Canada pour visiter l'Expo 67 à Montréal, permettraient d'établir un nouveau record.

Mais au cours des huit premiers jours, le nombre des visiteurs, sauf pour deux jours, a été inférieur aux prévisions et aux chiffres de l'an dernier, alors que le nombre total des visites n'avait atteint que 2,962,500.

Les "Tattoos" survinrent, la semaine dernière, à la grande estrade et, de jour en jour, les visiteurs s'accrurent en nombre.

Hier, Fête du Travail et dernière journée de cette exposition de 17 jours (moins deux dimanches, ce qui donne 15 jours) attirait 292,000 personnes, plus même que l'Expo de Montréal qui a reçu, hier, 287,000.

Le total, pour l'Exposition de Toronto atteint, ainsi, cette année, 3,017,000 visiteurs. La meilleure année demeure toutefois 1963, alors que 3,075,000 personnes avaient franchi les barrières.

Constantin et Anne-Marie acclamés à Ottawa

OTTAWA (PC) — Le roi Constantin et la reine Anne-Marie de Grèce ont été l'objet lundi d'un accueil enthousiaste, alors qu'une foule d'environ 4,000 personnes les a acclamés à la colline parlementaire.

Le gouverneur général et Mme Roland Michener, le premier ministre et Mme Lester Pearson, ainsi que le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, recevaient le couple royal.

La cérémonie s'est déroulée sans incident, et on n'a pas aperçu de ces manifestants qui avaient protesté, par des marches spectaculaires, contre la main-mise militaire récente du gouvernement grec.

Un missile près de l'ambassade de Cuba à Ottawa

OTTAWA (PC) — Un missile pesant quatre livres, capable de trouer un mur de briques, a été trouvé hier matin sur un chemin adjacent à l'ambassade cubaine à Ottawa. L'engin, qu'on avait d'abord identifié comme une bombe, était contenu dans une valise et a été démantelé par des responsables militaires.

C'est vers 9 heures qu'un employé du ministère de la Défense a découvert la mystérieuse valise. Ayant pris connaissance de son contenu, M. Jean-Marc Dumais, âgé de 23 ans, a aussitôt alerté la police.

Le projectile, long de deux pieds et demi, est construit aux Etats-Unis mais utilisé par les forces armées canadiennes pour des fins d'entrainement.

Les autorités de la mission cubaine dans la capitale fédérale ont refusé de commenter l'incident. On sait qu'il y a près d'un an, soit le 22 septembre 1966, une bombe de fabrication domestique avait explosé en face de l'ambassade ne faisant aucun blessé mais brisant plusieurs vitres.

Mandé sur les lieux, le capitaine John Havard a emporté la fameuse valise de cuir brun sur les terrains des forces armées et de là, a démantelé le dangereux objet.

Le militaire a fait remarqué que le missile n'était pas accompagné d'explosif mais que le projectile aurait pu tuer une personne.

Le missile était dans un tube de métal de trois pouces et demi de diamètre. La valise contenait par ailleurs le filage approprié et un dispositif de minutage, lequel, selon toute apparence, n'a pas fonctionné.

Nécrologie

Mme Uldège Fortin

A Farnham, le 3 septembre 1967, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Uldège Fortin, née Aldéa Monty. Elle laisse dans le deuil son époux Uldège Fortin, ancien maire de Farnham ; ses filles Mme Marie L'Homme,

Soeur Madeleine Fortin, Mme Léopold Rocheleau, Mme Ken Patrick ; ses fils Gaston de Montréal, Bernard de Farnham, Dr Luc Fortin et Me Pierre Fortin de Montréal, ainsi que douze (12) petits-enfants.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Romuald de Farnham à 2.30 hres p.m., et de là au cimetière paroissial.

A. Jules d'Alcantara Inc.
FLEURISTE
526-5955
3033 e. SHERBROOKE

Aden : effondrement du gouvernement fédéral

ADEN (UPI, AFP, Reuters) — La Grande-Bretagne est sur le point de transférer le pouvoir au "Front national de libération" dans la Fédération de l'Arabie du sud, alors que la Fédération, elle, est confrontée par une possibilité de guerre civile.

En effet, la Grande-Bretagne a décidé d'accélérer le retrait des troupes britanniques d'Aden à la suite de l'effondrement du gouvernement fédéral et de l'annonce du contrôle de 13 des 17 Etats que compte la fédération par les troupes du FNL.

Cependant, alors que les dirigeants du FNL réclament des pourparlers avec la Grande-Bretagne pour le transfert des pouvoirs, un autre groupement nationaliste, le FLOSY (Front de libération du Yémen du sud occupé), appuyé par le Caire, réclame à lui seul le pouvoir et affirme qu'il ne baissera les armes qu'à la victoire totale.

Le FNL et le FLOSY ont rompu en décembre dernier. Le FNL estime que le FLOSY n'a pas pu réaliser l'unité nationale.

Durant les dernières 48 heures, il y avait branle-bas à Londres où le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, s'est entretenu avec le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown et le haut-commissaire britannique en Arabie du sud, Sir Humphrey Trevelyan.

Ce dernier, dit-on, a quitté la capitale britannique pour Aden où il doit préparer les pourparlers avec les dirigeants du FNL.

Pour autant que l'on sache, la date de l'indépendance de l'Arabie du sud, prévue pour le 9 janvier, n'a pas été modifiée. Cependant il n'est pas impossible qu'elle soit avancée si un accord intervient rapidement entre les autorités britanniques et les nationalistes.

On indique d'autre part que la Grande-Bretagne gardera son influence en Arabie du sud si les nouveaux dirigeants de ce pays désirent l'aide financière de Londres.

On affirme, dans certains milieux compétents, que toute aide financière future de la Grande-Bretagne à l'Arabie du sud dépendra de l'attitude des dirigeants du FNL.

Le Royaume-Uni s'était engagé à accorder au nouvel Etat, pendant les trois ans suivant l'indépendance, une somme d'environ $170 millions. Il s'agit là, estiment les observateurs, d'une carte importante que les Britanniques pourraient utiliser dans leurs négociations avec les nationalistes.

Le pape a la grippe

CASTEL GANDOLFO — (AFP, UPI, Reuter) — Le pape Paul VI souffre d'une grippe légère et fait un peu de fièvre, a-t-on révélé hier. Il devra donc se reposer pendant quelques jours à sa résidence d'été. C'est pourquoi les audiences ont été suspendues et la visite au sanctuaire marial de Genazzano, prévue pour vendredi, a été ajournée. On espère cependant que le Saint-Père pourra reprendre son activité normale avant la fin de la semaine.

A cause de cette indisposition, le pape a dû contremander l'audience qu'il devait accorder hier à l'ambassadeur yougoslave auprès du Saint-Siège, M. Cyrlje.

La conférence de l'OUA débute au Congo-Kinshasa

KINSHASA, Congo (UPI, AFP) — La neuvième session du conseil interministériel de l'Organisation de l'unité africaine s'est ouverte hier à Kinshasa, en présence du général Joseph Mobutu, président de la République démocratique du Congo-Kinshasa et de 37 délégations.

"Votre présence à Kinshasa est un démenti éclatant à ceux qui ont voulu s'opposer à la tenue de la conférence", a déclaré le général Mobutu en s'adressant aux ministres des Affaires étrangères des Etats africains, réunis dans la capitale congolaise.

"Notre tâche principale est d'assurer la sécurité de nos états", a déclaré le général Mobutu qui a ajouté que les Etats africains devraient mettre en commun leurs moyens et créer un marché commun, car, a-t-il précisé, "il est indéniable que l'aide extérieure aboutit à une certaine dépendance économique".

Pendant ce temps, à un millier de milles de la capitale, alors que la prise de la ville de Goma par les mercenaires du major Schramme semble imminente, et que ceux-ci poursuivent leur avance sans rencontrer de résistance, le colonel Monga, à Bukavu, a lancé un appel aux Congolais pour qu'ils se rallient à son gouvernement provisoire.

"La guerre est maintenant totale, a-t-il dit. Le gouvernement Mobutu n'a pas saisi la main qui lui était tendue. Les forces du salut public encadrant les Simbas ralliés sont prêtes à passer à l'offensive pour libérer le Congo. L'heure de votre délivrance va bientôt sonner. Ralliez-vous au gouvernement de salut public". C'est sur les ondes de Radio-Bukavu que le président du gouvernement provisoire de salut public a lancé cet appel au ralliement de tous les Congolais au gouvernement provisoire installé à Bukavu.

DUPUIS
APPAREIL AUDITIF
"AWARD"
DE
ZENITH

85.00 ch.

Entendez de nouveau ...redécouvrez la joie de vivre grâce à cet appareil auditif "AWARD" de Zénith. Bien que de prix économique, "AWARD" de Zénith a été construit selon les traditions parfaites qui ont fait la réputation de cette marque. Cet appareil moderne est à transistors.

Venez chez Dupuis et demandez à essayer "AWARD".

Composez 842-5151, poste 316 pour rendez-vous ou pour démonstration à domicile.

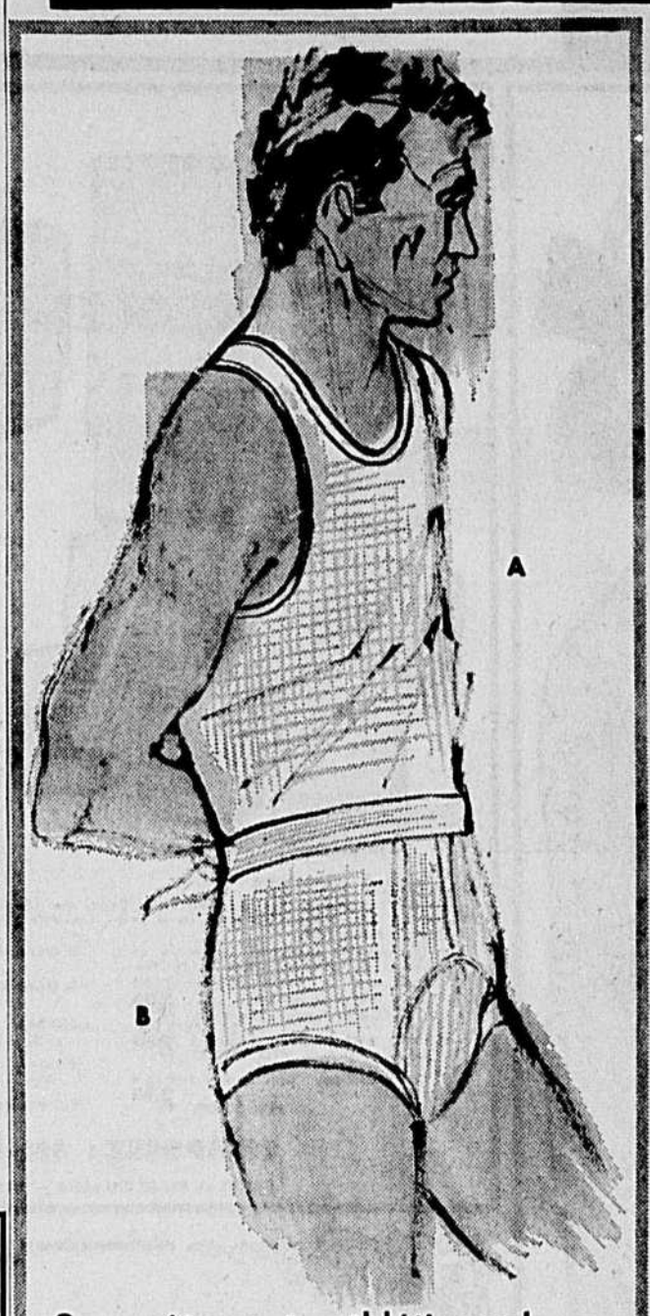
DUPUIS — 3e ETAGE

865 est, rue Sainte-Catherine

ZENITH
LES APPAREILS AUDITIFS AU SON VIVANT

Pourquoi pas chez DUPUIS

Une occasion opportune pour vous d'économiser maintenant! Venez ou composez: 842-6171



Sous-vêtements athlétiques!

A. Camisoles athlétiques en coton peigné et nylon. Sans manches ; encolure ronde ; blanc. Tailles : P.M.G. — PRIX DUPUIS 1.19 chacune, 3 pour 3.25

B. Caleçons athlétiques en tricot de coton blanc galonné devant. Insertions élastiques aux jambes. Support élastique en tricot ajouré. Tailles : P.M.G. — PRIX DUPUIS 1.49 chacun, 3 pour 4.00

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Bravez le mauvais temps

Prix courant : 7.98 à 10.98

A. Paletots 100% imperméables en gabardine caoutchoutée, envers de finette. Longueur 7/8. Marine. Tailles : 8 à 18 ans.

B. Coupe-vent en popeline ou gabardine de nylon et coton. Col haut ou ordinaire. Col et poignets en tricot. Bleu, noir, vert, ton or foncé. Tailles : 8 à 18 ans.

SPECIAL DUPUIS 6.50 chacun

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660



Faciles d'entretien et à prix avantageux

PRIX DUPUIS 2.59 chacun
2 pour 5.00

A. Chandail avec capuchon, 100% tricot de coton; envers ouaté. 2 poches devant. Manches longues. Marine, gris, bourgogne, bleu. Tailles : P.M. G. T.G.

B. Chemises pour garçons en broadcloth de coton "Sanforized". Col à pattes ou modèle dit "fuzed" manches longues, poignets 2 façons. Rayures. Encolures : 11 à 14½.

COMPOSEZ : 842-6171
DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661

D'accord chez Dupuis... A 2 PAS SEULEMENT DU METRO

DUPUIS 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE, MONTRÉAL • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 842-6171
1481, RUE NOTRE-DAME, TROIS-RIVIÈRES • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 378-6101